

RÉUSSIR MAINTENANT ET DEMAIN

Rapport annuel 2025



iA Groupe financier est un groupement de sociétés d'assurance et de gestion de patrimoine des plus importants au Canada. Il mène aussi des activités aux États-Unis.

Fondée en 1892, l'entreprise figure au nombre des grandes sociétés publiques au pays. Son titre est inscrit à la Bourse de Toronto, sous le symbole IAG (actions ordinaires).

Notre raison d'être

Que nos clients soient en confiance et sécurisés par rapport à leur avenir.

Notre ambition

Être le leader du secteur financier qui combine le mieux l'expérience humaine et numérique.

Nos valeurs

Orientation client

Comprendre les besoins de la clientèle et travailler en étroite collaboration avec les distributeurs en fournissant des produits et des services de qualité ainsi qu'une excellente expérience client.

Équipes inspirées

Cultiver des équipes autonomes et inclusives collaborant vers une vision commune du succès de iA.

Apprentissage en continu

Promouvoir l'apprentissage et s'engager dans de nouvelles et différentes façons de se développer.

Haute performance

Être performant en agissant de façon efficace et efficiente pour créer une plus grande valeur pour iA et ses parties prenantes.

iA Groupe financier sert plus de

11 millions clients

et emploie plus de

10 000 personnes



Table des matières

Performance financière	1
Création de valeur à la façon iA	2
Durabilité	8
Message du président du conseil d'administration	10
Rapport du président et chef de la direction	12
Comité exécutif	16
Conseil d'administration	17
Rapport de gestion 2025	18
États financiers consolidés et notes complémentaires	101
Direction de iA Groupe financier	194
Bureaux de iA Groupe financier	195

Performance financière

Toutes les cibles financières de 2025 ont été atteintes grâce à une performance solide et à une exécution rigoureuse.

Les cibles de 2026 témoignent d'une confiance et d'une position solides pour le maintien d'une trajectoire de croissance rentable.

Cibles financières 2025¹ annuelles et à moyen terme

Résultats 2025

Cibles financières 2026¹ annuelles et à moyen terme

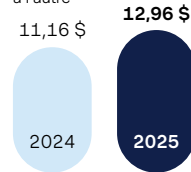
10 %+

Croissance moyenne annuelle à moyen terme du BPA tiré des activités de base^{††}

Bénéfice par action ordinaire (BPA) tiré des activités de base^{††} (dilué)

16 % ↑

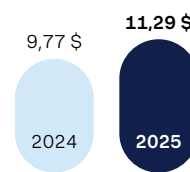
Croissance d'une année à l'autre



Bénéfice par action ordinaire (BPA) (dilué)

16 % ↑

Croissance d'une année à l'autre



10 %+

Croissance moyenne annuelle à moyen terme du BPA tiré des activités de base^{††}

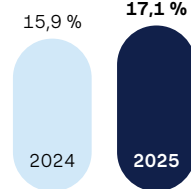
17 %+

ROE tiré des activités de base^{††} en 2027

ROE tiré des activités de base^{††}

ROE ↑

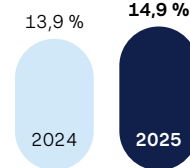
Augmentation



Rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE)²

ROE ↑

Augmentation



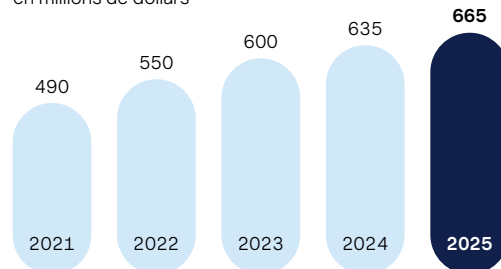
17 %+

ROE tiré des activités de base^{††} en 2026
Un an plus tôt que prévu

650 M\$+

Génération organique de capital³ en 2025 (nette de dividendes)

Génération organique de capital en millions de dollars



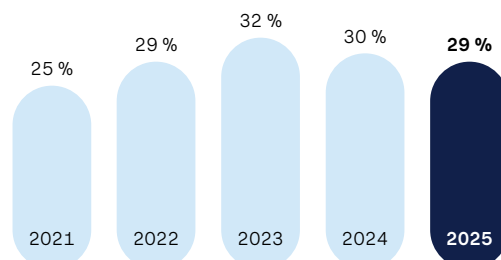
700 M\$+

Génération organique de capital en 2026 (nette de dividendes)

De 25 % à 35 %

Ratio de distribution du dividende (activités de base)^{††,4} en 2025

Ratio de distribution du dividende (activités de base)^{††}



De 25 % à 35 %

Ratio de distribution du dividende (activités de base)^{††,4} en 2026

Voir les notes de bas de page à la fin de cette section.

Créer de la valeur, à notre façon unique

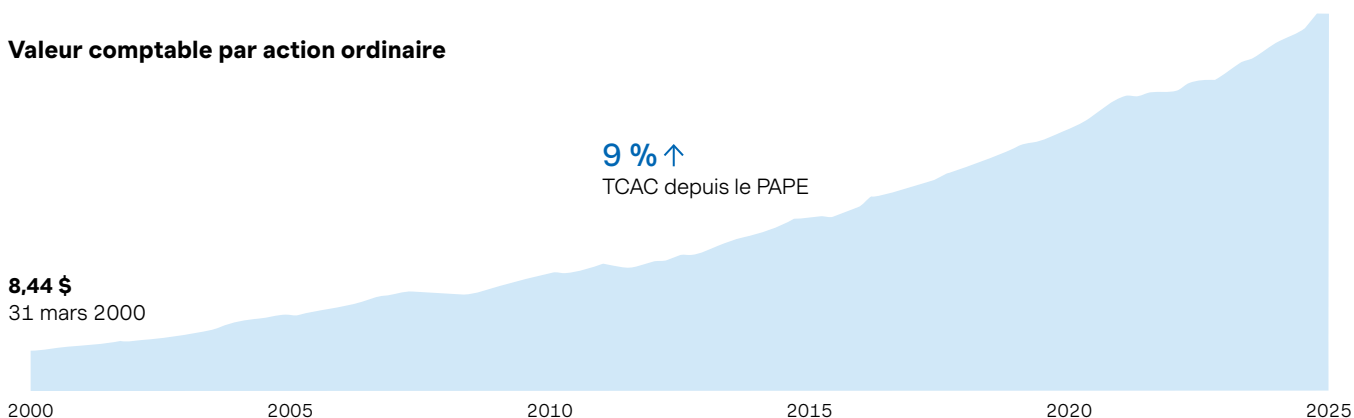


Croissance soutenue de la valeur comptable par action ordinaire

La valeur comptable par action ordinaire⁵ est une indication objective de la création de valeur, procurant une plus grande visibilité de la performance globale d'une entreprise. Depuis le premier appel public à l'épargne (PAPE)³, iA Groupe financier a démontré une croissance significative et soutenue de sa valeur comptable par action ordinaire, reflétant la priorité constante qu'il accorde à la création de valeur pour les actionnaires au fil du temps.

79,24 \$
31 décembre 2025

Valeur comptable par action ordinaire

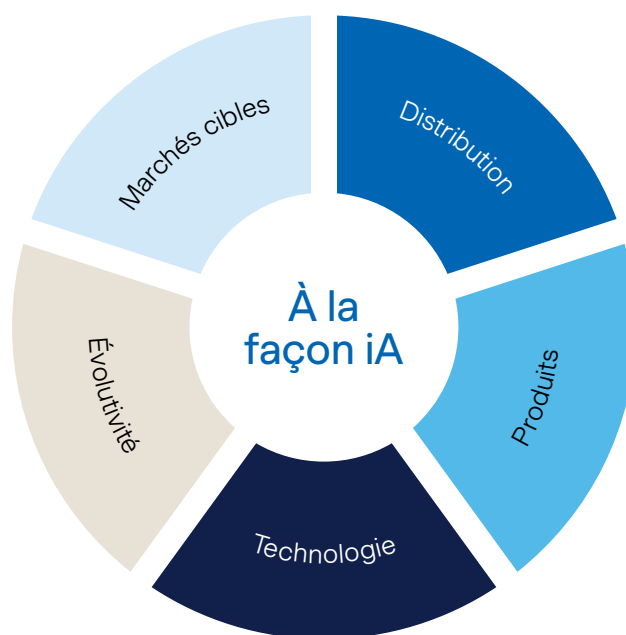


Voir les notes de bas de page à la fin de cette section.

À la façon iA

Une combinaison stratégique de facteurs pour une croissance durable

- Accent sur les marchés cibles où iA peut être un leader
 - Dépasser la croissance du marché au Canada
 - Accélérer la croissance aux É.-U.
- Force distinctive dans l'établissement et la gestion de relations de distribution durables
- Assurer la paix d'esprit des clients en répondant mieux à leurs besoins grâce à nos produits
 - Une gestion prudente des risques intégrée à la conception des produits
- Choix technologiques intelligents qui combinent au mieux l'expérience humaine et numérique
- Évolutivité et agilité pour soutenir la croissance future



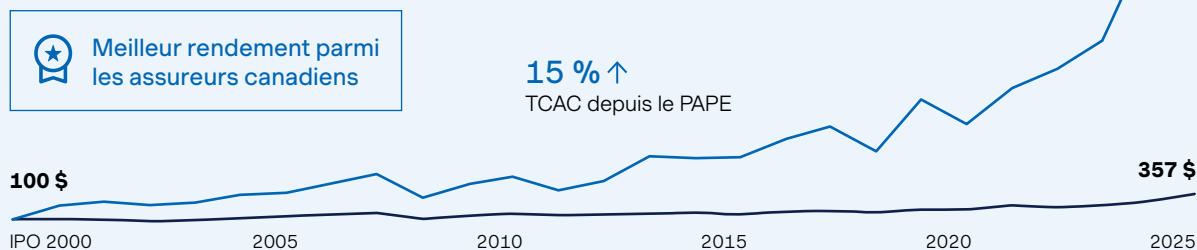
Favoriser le rendement à long terme pour les actionnaires

L'augmentation constante du cours de l'action ordinaire et du dividende de la Société (TSX : IAG) témoigne de l'efficacité de notre stratégie et souligne la confiance des investisseurs en notre modèle d'affaires. Depuis le PAPE en 2000, le prix de l'action, incluant les dividendes réinvestis, a atteint un taux de croissance annuel composé (TCAC) de 15 %, et IAG a constamment surpassé l'indice canadien S&P/TSX, soulignant son engagement en matière de valeur pour les actionnaires et la solidité de son modèle d'affaires.

Croissance du cours de l'action avec dividende réinvesti

Rendement total pour l'actionnaire, illustrant la valeur d'un investissement initial de 100 dollars, à la fin de l'année

— IAG
— S&P/TSX



Capitalisation boursière

0,6 G\$
à l'entrée en bourse en 2000

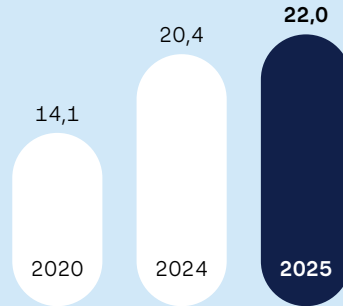
16,3 G\$
au 31 décembre 2025

Dynamique de croissance

Une solide dynamique de croissance dans tous les secteurs au Canada et aux États-Unis.

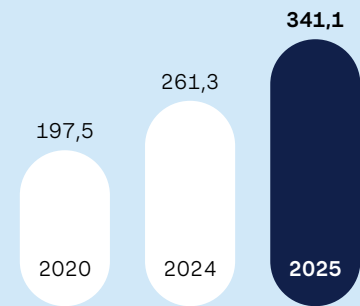
Primes nettes³, équivalents de primes et dépôts³ en milliards de dollars

9 % ↑ TCAC sur 5 ans (2020-2025)
8 % ↑ Croissance d'une année à l'autre (2024-2025)



Total des actifs sous gestion³ et des actifs sous administration³ en milliards de dollars

12 % ↑ TCAC sur 5 ans (2020-2025)
31 % ↑ Croissance d'une année à l'autre (2024-2025)



Canada – Des bases solides qui surpassent le marché, à la façon iA

Assurance individuelle

N° 1 au Canada pour le nombre de polices⁶ émises

415 M\$ de ventes totales³

6 % de croissance d'une année à l'autre

249 153 polices émises

Services aux concessionnaires

Top 2 au Canada pour les ventes totales⁷

785 M\$ de ventes totales

10 % de croissance d'une année à l'autre

Gestion de patrimoine

N° 1 pour les ventes brutes et nettes de fonds distincts⁸

N° 1 chez les courtiers non bancaires (ASG/ASA)⁹

14 G\$ de ventes brutes totales pour les particuliers et les groupes

Données de 2025

États-Unis – Expansion géographique dans des marchés à fort potentiel

Assurance individuelle

Top 3 en ventes d'assurance frais funéraires¹⁰

425 M\$ de ventes totales (\$ CA)

37 % de croissance d'une année à l'autre

301 694 polices émises

Contribution notable de Vericity aux ventes

Services aux concessionnaires

Top 8 avec 5 % de part de marché¹¹

1,7 G\$ de ventes totales (\$ CA)

11 % de croissance d'une année à l'autre

Répartition équilibrée entre les véhicules neufs et d'occasion renforçant la stabilité des revenus

Affaires américaines

La solide croissance des affaires témoigne du fort potentiel de croissance de la Société sur le marché américain

Données de 2025

Voir les notes de bas de page à la fin de cette section.

À l'aube de 2026, avec 1,4 G\$ en capital disponible pour déploiement^{3,12}

Priorités en matière de l'allocation du capital

Création de valeur

01 Croissance organique

- Investir dans des initiatives de vente rentables pour soutenir l'augmentation du ROE
- Investir dans l'évolution numérique pour soutenir les ventes, l'efficacité et l'extensibilité

02 Acquisitions disciplinées

- Accélérer la croissance grâce à des acquisitions rentables
- 35 acquisitions depuis 2015
- 2 acquisitions en 2025 :

Global Warranty

Expansion de la distribution au sein de Services aux concessionnaires Canada
Cette acquisition, combinée à l'élargissement des partenariats avec les fabricants d'équipement d'origine, a fortement contribué à la croissance des ventes en 2025

RF Capital Group

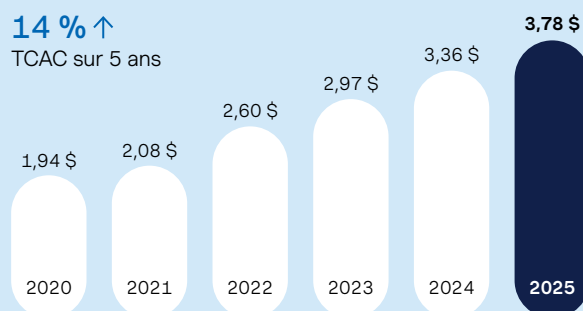
Expansion de la distribution au sein de la Gestion de patrimoine individuel
Déjà rentable et dépassant les attentes

Retour de valeur

03 Dividendes

- Cibler un ratio de distribution du dividende, (activités de base)^{††} de 25 % à 35 % en 2026^{1,4}

Dividende payé par action ordinaire



04 Programme de rachat d'actions (OPRA dans le cours normal des activités)

- Outil supplémentaire pour redonner de la valeur aux actionnaires grâce à des rachats opportuns
- 2 millions d'actions rachetées et annulées au cours de 2025 pour une valeur totale de 294 M\$
- 17,2 millions d'actions rachetées et annulées au cours des cinq dernières années pour une valeur totale de 1,6 G\$

Solidité et flexibilité financières

137 %

Ratio de solvabilité¹³
(pro forma, au 31 décembre 2025)¹¹

Bien supérieur au ratio minimum réglementaire

16,3 %

Ratio de levier financier^{††}
(au 31 décembre 2025)

Bilan flexible

46 G\$

Portefeuille de placements
(au 31 décembre 2025)

De haute qualité, résilient et diversifié

Voir les notes de bas de page à la fin de cette section.

Notes de bas de page

- ¹ Au sens des lois applicables sur les valeurs mobilières, de telles cibles financières constituent des « perspectives financières » et des « énoncés prospectifs ». Ces cibles financières ont pour but de fournir une description des attentes de la direction concernant la performance financière annuelle et à moyen terme de iA Groupe financier et pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Les résultats réels peuvent varier sensiblement en raison de nombreux facteurs, y compris les facteurs de risque mentionnés dans les présentes. Certaines hypothèses importantes relatives aux cibles financières et d'autres objectifs financiers et opérationnels connexes sont décrits dans le présent document. Ils sont également décrits dans le matériel de présentation de l'événement destiné aux investisseurs de 2025 qui est disponible sur le site Web de iA Groupe financier à ia.ca, sous l'onglet *À propos*, à la section *Relations avec les investisseurs* et dans d'autres documents mis à disposition par la Société. Voir les « Énoncés prospectifs ».
- ² Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires consolidé, divisé par la moyenne des capitaux propres aux actionnaires pour la période. Le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires consolidé est une mesure financière supplémentaire. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du présent document pour plus d'informations.
- ³ La génération organique de capital, les actifs sous administration, les actifs sous gestion, les primes nettes, les équivalents de primes et les dépôts, les ventes et le capital disponible pour déploiement sont des mesures financières supplémentaires. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du présent pour plus d'informations.
- ⁴ La politique relative aux dividendes et à la distribution de la Société est sujette à changement; les dividendes et les distributions sont déclarés ou effectués à la discrétion du conseil d'administration.
- ⁵ La valeur comptable par action ordinaire est calculée en divisant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, qui représente le total des capitaux propres moins les autres instruments de capitaux, par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.
- ⁶ Selon les données canadiennes les plus récentes publiées par LIMRA.
- ⁷ Selon les données les plus récentes de l'industrie.
- ⁸ Investor Economics - Janvier 2026.
- ⁹ Selon les données les plus récentes de l'industrie.
- ¹⁰ Classement de l'entreprise basé sur les données LIMRA pour le T3-2025 (depuis le début de l'année) et des estimations de la direction.
- ¹¹ Estimations de la direction basées sur les données du secteur en date de décembre 2025.
- ¹² Le capital disponible pour déploiement au 31 décembre 2025 s'élève à 1,1 milliard de dollars, et le ratio de solvabilité est de 133 %. Sur une base pro forma, en date du 31 décembre 2025, tenant compte de l'impact de la ligne directrice ESCAP révisée par l'AMF le 1^{er} janvier 2026, le capital disponible pour déploiement est de 1,4 milliard de dollars et le ratio de solvabilité est 137 %. Voir les sections « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et « Énoncés prospectifs » du présent document.
- ¹³ Le ratio de solvabilité est calculé conformément à la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital – Assurance de personnes (ESCAP)* imposée par l'Autorité des marchés financiers du Québec (AMF). Cette mesure financière est exemptée de certaines exigences du Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières en vertu de la décision générale n° 2021-PDG-0065 de l'AMF.
- [†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.
- ^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.







Durabilité

L'approche de iA Groupe financier en matière de durabilité consiste à contribuer à la croissance durable et au bien-être de sa clientèle, de son personnel, de ses partenaires, de ses investisseurs et de ses communautés. La Société vise à assurer la durabilité en soutenant ses communautés et en combinant sa réussite financière à des répercussions positives sur l'environnement et la société.

iA Groupe financier a dégagé cinq sujets de priorité stratégique à la suite de la réalisation d'un exercice d'évaluation de la matérialité effectué en 2023. Ces cinq sujets sont la stratégie de décarbonation; l'attraction, le développement et la rétention des talents; la diversité, l'équité et l'inclusion; la gouvernance d'entreprise; la gestion des risques d'entreprise.

Afin d'opérationnaliser ces sujets, la Société a déterminé trois leviers d'action prioritaires qui lui permettront d'avoir un impact positif important dans l'exécution de sa stratégie et qui font écho à son modèle d'affaires :

- 01 La santé physique, mentale et financière;
- 02 L'éducation et l'apprentissage;
- 03 Un futur durable.

Vous trouverez ci-dessous le résumé des résultats de 2025 qui abordent les cinq sujets de priorité stratégique selon les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Environnement

En 2025, iA Groupe financier a poursuivi la mise en œuvre de son plan de transition climatique. Parmi les réalisations concrètes de l'année, la Société a raffiné la trajectoire de décarbonation de ses immeubles détenus au Canada grâce à des études de faisabilité, ce qui permet de mieux cibler les actions à venir. Du côté des placements, l'analyse et la cartographie de l'exposition du portefeuille d'obligations d'entreprises publiques ont été approfondies afin de soutenir la démarche de décarbonation. La Société a également poursuivi l'intégration des risques climatiques à sa taxonomie globale des risques, et certaines filiales ont participé à des exercices de scénarios climatiques réglementaires et internes, renforçant ainsi leur capacité d'anticipation et de gestion.

Social

En 2025, iA Groupe financier a poursuivi le développement de son organisation apprenante et l'enrichissement de ses programmes visant à soutenir le perfectionnement professionnel et personnel de ses employés. L'année a été marquée par la consolidation de la culture d'apprentissage, la mise en place de nouvelles initiatives de mentorat et la poursuite de mesures structurantes en matière d'équité, de diversité et d'inclusion, telles que l'optimisation des politiques, des pratiques et des processus pour les systèmes de gestion des talents. La Société a également continué à renforcer ses démarches de sensibilisation et de formation, tant sur les enjeux de diversité que sur la santé, la sécurité et le mieux-être au travail.

Parallèlement, la troisième phase du Programme d'attestation de partenariat en relations avec les autochtones (APRA) du Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (CCEA) a été déposée pour analyse auprès du CCEA à la fin de 2025.

La Société a aussi continué d'enrichir son offre de produits en lançant de nouveaux produits et services inclusifs, tels que les offres *Santé des femmes et Gestion de poids*.

Enfin, la Société a poursuivi ses efforts sur le plan philanthropique en 2025 en versant des dons à divers organismes de bienfaisance au Canada et aux États-Unis totalisant 11,4 millions de dollars.

¹ « iA Gestion mondiale d'actifs » et « iAGMA » sont des marques de commerce et d'autres noms sous lesquels l'Industrielle Alliance, Gestion de placements inc. et iA Gestion mondiale d'actifs inc. exercent leurs activités.

Gouvernance relative à la durabilité

En 2025, la gouvernance de la durabilité est demeurée au cœur des priorités de iA Groupe financier. La Société a poursuivi le renforcement de ses structures et de ses pratiques afin d'assurer une supervision rigoureuse et intégrée des enjeux liés à la durabilité. La gouvernance de la durabilité s'appuie sur une structure robuste qui comprend le conseil d'administration, le comité des risques, de gouvernance et d'éthique, ainsi que des comités exécutifs et directeurs dédiés à la durabilité. Cette organisation permet d'assurer la cohérence des orientations stratégiques, la reddition de comptes et la mobilisation des équipes autour des objectifs de durabilité.

La Politique de durabilité de iA Groupe financier encadre également ses pratiques et sa gouvernance relative à la durabilité. Plus particulièrement, elle précise le rôle et les responsabilités des différentes entités internes de l'organisation. En matière de finance durable, la Politique d'investissement durable de iA Gestion mondiale d'actifs, le principal gestionnaire de portefeuilles et d'actifs de iA Groupe financier, fournit un cadre et des orientations pour intégrer d'une manière cohérente les considérations ESG dans la gestion des investissements et les activités d'engagement. De plus, la gestion des risques climatiques est régie par la Politique corporative sur la gestion des risques climatiques, qui s'insère dans le cadre de référence en matière de durabilité de iA Groupe financier et tient compte de la taille, de la nature et de la complexité de ses activités, mais également du caractère propre aux risques climatiques dont les impacts peuvent se manifester à court, à moyen et à long terme.

Pour obtenir une vue d'ensemble des initiatives sociales et de gouvernance ainsi que des résultats détaillés, nous vous invitons à consulter notre plus récent *Rapport de durabilité*. Et pour obtenir plus de détails sur la stratégie et les objectifs à long terme de la Société en matière de climat, nous vous invitons à consulter notre plus récent *Rapport sur la performance liée aux changements climatiques*.

Rapport de durabilité

Pour plus d'informations sur les initiatives et les réalisations de iA Groupe financier en matière de durabilité, consultez le *Rapport de durabilité 2025*, disponible sur notre site Web à l'adresse ia.ca, lequel n'est pas intégré par renvoi dans ce rapport annuel.



Message du président du conseil d'administration

Jacques Martin

Président du conseil d'administration

Performance financière et boursière

Cette année a été, une fois de plus, remarquable pour iA Groupe financier. En 2025, la Société a affiché une solide performance opérationnelle et financière, témoignant de l'exécution rigoureuse de son approche stratégique, *La façon iA*. Une rentabilité record a été atteinte, avec un bénéfice net attribué aux actionnaires ordinaires de 1 053 millions de dollars et un bénéfice tiré des activités de base¹ de 1 210 millions de dollars. Une forte croissance des ventes¹ a été enregistrée dans presque toutes les unités d'exploitation au Canada et aux États-Unis, et la Société a maintenu une position financière robuste tout au long de l'année.

En cohérence avec ses priorités à long terme, le capital a été déployé de manière stratégique pour soutenir la croissance organique, la réalisation de deux acquisitions, le paiement de dividendes et les rachats actifs d'actions.

Ces acquisitions stratégiques, soit RF Capital Group et Global Warranty, contribueront à la croissance de l'organisation au Canada. L'acquisition de RF Capital Group a permis de consolider notre leadership en gestion de patrimoine indépendante au Canada, alors que celle de Global Warranty a renforcé notre présence sur le marché des garanties pour les véhicules d'occasion.

Ces acquisitions mettent de l'avant l'approche stratégique de la Société en matière de croissance durable en élargissant sa portée dans les marchés cibles et en élevant son modèle de distribution éprouvé.

Soutenue par d'importantes entrées de fonds et l'intégration de RF Capital, la valeur totale de l'actif sous gestion¹ et de l'actif sous administration¹ s'est élevée à 341,1 milliards de dollars, représentant une progression de 31 % sur les douze derniers mois.

Grâce à l'exécution rigoureuse de notre stratégie de croissance, nos résultats financiers pour l'année 2025 ont atteint toutes les cibles financières² annoncées lors de la Journée des investisseurs en février dernier. D'ailleurs, nous avons atteint la cible de ROE tiré des activités de base¹¹ d'au moins 17 % en 2027 plus tôt que prévu.

Le conseil d'administration se réjouit de la solidité financière, de la position de capital robuste, de la qualité du portefeuille de placements et de la croissance soutenue de la rentabilité de la Société en 2025.

Durabilité : gouvernance responsable, transition climatique et apprentissage continu

Chez iA Groupe financier, la durabilité s'inscrit dans les réflexions, les discussions et les actions des différentes unités d'exploitation. Le conseil d'administration appuie entièrement cette orientation et se réjouit de l'enthousiasme et de l'engagement de la haute direction et de son personnel.

Je tiens à souligner qu'en ce qui concerne l'environnement, la Société a continué de mettre en œuvre son plan de transition et a intégré les risques climatiques dans sa taxonomie globale à ce sujet.

Sur le plan social, iA Groupe financier a renforcé sa culture d'apprentissage et a enrichi ses programmes de développement professionnel et personnel. L'année fut marquée par de nouvelles initiatives de mentorat, des mesures en équité, diversité et inclusion, ainsi que des efforts accrus en matière de sensibilisation et de formation sur la diversité, la santé et le mieux-être au travail.

iA Groupe financier accorde une grande importance à une gouvernance saine et prudente en faveur de l'entreprise et de ses parties prenantes. Cet engagement est partagé par le conseil d'administration, la direction et les employés.

Le conseil veille à ce que l'intégrité soit un pilier de la Société et à ce que les politiques de gouvernance respectent les meilleurs standards du secteur, renforçant ainsi la confiance et la réputation de iA Groupe financier.

D'ailleurs, iA Groupe financier figure au 10^e rang sur 206 entreprises au classement des Board Games du *Globe and Mail*. Il s'agit d'un important classement des plus grandes sociétés canadiennes inscrites à la Bourse de Toronto en ce qui concerne la qualité de leurs pratiques en matière de gouvernance.

À propos du conseil d'administration

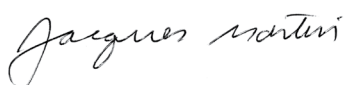
Monsieur Benoit Daignault nous a annoncé son intention de ne pas se représenter à l'élection des membres du conseil lors de l'assemblée annuelle des actionnaires de mai 2026. Monsieur Daignault était membre du conseil depuis mai 2019.

Au nom de tous les membres du conseil et en mon nom personnel, je remercie grandement monsieur Daignault pour son apport considérable aux travaux du conseil durant ces années.

Au 31 décembre 2025, le pourcentage de femmes siégeant au conseil de iA Société financière était de 47 % (50 % pour les administrateurs indépendants). Si tous les candidats aux postes d'administrateurs présentés sont élus, le pourcentage de femmes qui siégeront au conseil en 2026 sera de 50 % (54 % pour les administrateurs indépendants).

Soulignons que la Société a été classée en 2025 parmi les 50 meilleures entreprises citoyennes au Canada par l'organisme Corporate Knights. iA Groupe financier s'est distingué notamment par son apport en matière de durabilité et les efforts qu'elle déploie depuis plusieurs années dans ce domaine ainsi que par la promotion de la santé et du bien-être.

Au nom des administratrices et administrateurs, je tiens à remercier la clientèle, les actionnaires et les titulaires de polices pour leur appui et leur confiance. Je tiens également à féliciter et à remercier la haute direction et l'ensemble des employés de iA Groupe financier. Les défis de 2025 ont été relevés avec brio, une grande efficacité et un engagement de tous les instants.



Jacques Martin

Président du conseil d'administration

¹ Les ventes, les actifs sous gestion et les actifs sous administration sont des mesures financières supplémentaires. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du présent document pour plus d'information.

² Au sens des lois applicables sur les valeurs mobilières, de telles cibles financières constituent des « perspectives financières » et des « énoncés prospectifs ». Ces cibles financières ont pour but de fournir une description des attentes de la direction concernant la performance financière annuelle et à moyen terme de iA Groupe financier et pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Les résultats réels peuvent varier sensiblement en raison de nombreux facteurs, y compris les facteurs de risque mentionnés dans les présentes. Certaines hypothèses importantes relatives aux cibles financières et d'autres objectifs financiers et opérationnels connexes sont décrits dans le présent document. Ils sont également décrits dans le matériel de présentation de l'événement destiné aux investisseurs de 2025 qui est disponible sur le site Web de iA Groupe financier à ia.ca, sous l'onglet *À propos*, à la section *Relations avec les investisseurs* et dans d'autres documents mis à disposition par la Société. Voir les « Énoncés prospectifs ».

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.



Rapport du président et chef de la direction

Denis Ricard

Président et chef de la direction

Réussir maintenant et demain

En 2025, iA Groupe financier s'est encore démarqué par une croissance remarquable, comme en fait foi la progression soutenue du total des actifs sous gestion¹ et des actifs sous administration¹ ainsi que des primes nettes¹ et des équivalents de primes et dépôts¹, témoignant de la solidité et du dynamisme de la Société, toujours prête à aller plus loin.

La Société, devenue une entreprise à grande capitalisation, a vu sa valeur atteindre 16 milliards de dollars à la fin de 2025, doublant sa capitalisation en seulement trois ans.

En février 2025, à l'occasion de son événement pour les investisseurs sous le thème *Ready for more, the iA way*, iA Groupe financier a dévoilé de nouvelles cibles financières plus ambitieuses. Cet événement a mis en lumière son historique de croissance robuste ainsi que son vaste potentiel d'expansion au Canada et aux États-Unis.

En effet, depuis le premier appel public à l'épargne (PAPE) en 2000, la Société a enregistré le meilleur rendement total des actionnaires parmi les compagnies d'assurance individuelle canadiennes en ce qui a trait au taux de croissance annuel composé (TCAC) du prix de l'action, y compris les dividendes réinvestis, soulignant son engagement envers la création de valeur pour les actionnaires.

Le thème de ce rapport annuel, *Réussir maintenant et demain*, reflète le chemin parcouru par l'organisation et son envergure nord-américaine.

Alignement stratégique

Nos décisions et nos actions reposent sur quatre axes stratégiques : le déploiement du capital, l'expérience client, l'efficacité opérationnelle et le développement d'une organisation apprenante. En 2025, l'organisation a mené de main de maître l'exécution de ces orientations, démontrant une capacité décisive à transformer sa vision stratégique en résultats tangibles.

Déploiement de capital pour soutenir la croissance

Nous avons déployé notre capital stratégiquement afin d'appuyer la croissance organique, la réalisation de deux acquisitions ciblées (soit RF Capital Group et Global Warranty) l'évolution numérique, le paiement de dividendes et les rachats d'actions dans le cours normal des activités. La Société a terminé l'année avec un capital disponible pour déploiement¹ de l'ordre de 1,4 milliard de dollars (sur une base pro forma)² afin de poursuivre des initiatives de croissance et de création de valeur.

Expérience client

Cette année, la Société a dévoilé une nouvelle signature de marque, **Prendre les devants**. Ce lancement est l'aboutissement d'un vaste exercice mené à travers l'ensemble des secteurs d'activité de l'organisation qui visait à définir une vision commune encore plus forte et rassembleuse. Cette initiative a permis de réaffirmer avec clarté et aplomb ce que le Groupe incarne depuis plus de 130 ans : un allié de confiance, déterminé à aller au bout des ambitions de ses clients et de ses conseillers.

Efficacité opérationnelle

Nous mettons aussi tout en place afin de maximiser notre efficacité opérationnelle. Cela passe notamment par une discipline rigoureuse de toutes nos unités d'exploitation. Nous veillons à ce que tous nos efforts soient investis de manière à obtenir un rendement maximal afin de maintenir une croissance rentable.

Nous bénéficions aussi des investissements majeurs effectués ces dernières années en transformation numérique (notamment en l'intelligence artificielle) dans des domaines clés, comme la souscription et l'évaluation des risques, l'automatisation des processus, les outils d'aide aux conseillers, l'expérience numérique (avec des plateformes comme EVO Assurance) et des outils de planification financière personnalisée. Notre ambition est d'être le leader du secteur financier qui combine le mieux les expériences humaine et numérique.

Organisation apprenante

Tout au long de l'année, nous avons avancé vers notre objectif d'être une **organisation apprenante**. Nous avons axé nos actions sur trois domaines : un environnement de travail sûr et inclusif, le partage des connaissances et l'esprit d'apprentissage.

Par ailleurs, nous avons fait évoluer notre modèle de travail en 2025 dans le but d'améliorer la performance tout en maintenant sa flexibilité en tenant compte de la réalité d'une organisation répartie sur plusieurs sites au Canada et aux États-Unis. La Société préconise une approche hybride qui s'appuie sur une utilisation équilibrée des deux principaux lieux de travail : le bureau et la maison. À la base de ce modèle, il y a la volonté de trouver le meilleur équilibre entre notre performance individuelle et collective.

Une performance financière solide

En 2025, la Société a affiché une performance opérationnelle et financière solide, illustrant l'exécution rigoureuse de sa stratégie, *La façon iA*. Une rentabilité record a été atteinte, avec un résultat net attribué aux actionnaires ordinaires de 1 053 millions de dollars et un bénéfice tiré des activités de base¹ de 1 210 millions de dollars.

Le bénéfice par action ordinaire (BPA) dilué a atteint 11,29 \$ en 2025, en hausse de 16 % par rapport à 2024. Le BPA dilué tiré des activités de base¹ a également progressé de 16 % à 12,96 \$.

Le rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE)³ était de 14,9 % en 2025. Quant au rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE) tiré des activités de base¹, il a atteint 17,1 % en 2025 comparativement à 15,9 % un an plus tôt.

Une forte croissance des affaires a été enregistrée dans tous les secteurs au Canada et aux États-Unis. Cela témoigne de la solidité des réseaux de distribution de la Société, de la performance de ses outils numériques destinés aux conseillers, aux clients et aux employés, ainsi que de sa gamme étendue et distinctive de produits.

La vigueur des ventes⁴ et la fidélisation de la clientèle ont permis aux primes nettes et aux équivalents de primes et dépôts de dépasser 22,0 milliards de dollars en 2025, soit une hausse de 8 % par rapport à 2024. De plus, le total des actifs sous gestion et des actifs sous administration a dépassé 341 milliards de dollars à la fin de l'année, ce qui représente une augmentation substantielle de 31 % sur les douze derniers mois.

La Société a maintenu une position financière robuste tout au long de l'année. Le ratio de solvabilité⁵ de la Société demeure largement supérieur au minimum réglementaire, se situant à 137 % au 31 décembre 2025 sur une base pro forma⁶.

Le dividende versé aux actionnaires en 2025 a affiché une hausse de 13 % par rapport à 2024. Ce résultat reflète les récentes hausses du dividende et la volonté de iA Groupe financier de créer de la valeur pour les actionnaires.

Forte croissance canadienne

Les ventes sont restées solides au Canada avec une croissance annuelle marquée dans toutes les unités d'exploitation.

Grâce à une croissance soutenue de ses ventes et à un réseau de distribution diversifié et hautement performant, iA Groupe financier est l'assureur canadien qui a émis le plus grand nombre de polices d'assurance individuelle en 2025⁷, soit plus d'une police sur quatre émises à l'échelle nationale. La Société est également chef de file de l'industrie dans le domaine des produits de prestations du vivant et dans le segment du marché de masse.

En assurance collective, les primes nettes et les équivalents de primes et dépôts aux contrats d'investissement ont atteint près de 2,1 milliards de dollars en 2025, en hausse de 4 % sur un an.

Pour iA Auto et habitation (iAAH), les primes directes souscrites se sont élevées à 661 millions de dollars en 2025, soit une hausse de 10 % par rapport à l'année précédente. La solide position concurrentielle de iAAH et son niveau supérieur de satisfaction client lui ont permis de générer une bonne croissance des primes grâce notamment à une forte croissance du nombre de polices.

Du côté des Services aux concessionnaires, iA Groupe financier a acquis Global Warranty, un groupe de sociétés qui sont d'importants fournisseurs et administrateurs indépendants de garanties sur le marché des véhicules d'occasion au Canada. Cette acquisition, combinée à l'expansion des partenariats avec les fabricants d'équipement d'origine, a fortement contribué à la croissance des ventes en 2025. Les ventes des Services aux concessionnaires ont totalisé 785 millions de dollars en 2025, en hausse de 10 % par rapport à l'année précédente.

Les ventes brutes en gestion de patrimoine individuel ont atteint 11,0 milliards de dollars, soit une hausse de 17 % sur un an, portées par la solidité de nos réseaux et notre offre diversifiée. En 2025, l'accent a été mis sur la simplification des fonds distincts et le développement de solutions numériques optimisées.

La Société a continué de se classer au premier rang au Canada pour les ventes brutes et nettes de fonds distincts⁸, atteignant plus de 6,9 milliards de dollars en ventes brutes (+27 % par rapport à 2024) et dépassant 4,0 milliards de dollars en ventes nettes en 2025.

Les ventes brutes de fonds communs de placement ont totalisé près de 2,4 milliards de dollars en 2025, soit une augmentation de 24 % par rapport à 1,9 milliard de dollars en 2024.

Robuste croissance aux États-Unis

La croissance des activités dans le secteur des Affaires américaines a également été robuste, avec une bonne progression annuelle tant en assurance individuelle qu'en services aux concessionnaires.

Les ventes en assurance individuelle ont atteint un niveau record de 304 millions de dollars américains en 2025, soit une hausse de 34 % par rapport à l'année précédente. Cette croissance s'explique principalement par l'augmentation des ventes sur les marchés des assurances frais funéraires et intermédiaires, ainsi que par une année complète de contribution de Vericity, acquise au milieu de l'année 2024.

Cette solide performance laisse entrevoir le fort potentiel de croissance de iA sur le marché de l'assurance vie aux États-Unis.

En ce qui concerne les ventes de services aux concessionnaires, elles ont totalisé près de 1,2 milliard de dollars américains, soit une croissance de 9 % par rapport à 2024. La fidélisation et l'intégration de groupes de concessionnaires performants restent une priorité, et leur engagement continu reflète la force et la qualité de nos produits et services.

Durabilité

iA Groupe financier attache une grande importance à une gouvernance solide et prudente, veillant aux intérêts de l'entreprise et de toutes ses parties prenantes. Cette année, la Société a poursuivi l'intégration de critères ESG dans sa stratégie, ses opérations et sa culture. Elle a renforcé ses processus de collecte et de validation des données ESG, ce qui favorise la transparence et renforce la confiance des parties prenantes. L'approche face aux risques climatiques a également été consolidée, contribuant à accroître la résilience de ses activités et à soutenir la création de valeur durable.

Fidèle à son engagement d'être une organisation apprenante, iA Groupe financier a enrichi ses programmes de développement pour ses employés afin de soutenir leur progression professionnelle et personnelle et de leur permettre d'atteindre de nouveaux objectifs. Le développement des compétences est ainsi encouragé non seulement pour attirer et retenir les talents, mais aussi pour bien préparer la relève au sein de l'organisation.

En 2025, iA Groupe financier a continué ses actions philanthropiques, versant un total de 11,4 millions de dollars à différents organismes de bienfaisance.

Changements au comité exécutif

En septembre 2025, des changements ont été apportés au comité exécutif.

Philippe Sarfati, vice-président exécutif et chef de la gestion des risques pendant les quatre dernières années, a pris sa retraite le 31 décembre 2025. Je tiens à lui réitérer mes sincères remerciements pour son apport structurant à la fonction de gestion des risques de iA Groupe financier.

Depuis le 1^{er} octobre 2025, Marie-Annick Bonneau occupe le poste de vice-présidente exécutive et chef de la gestion des risques, succédant ainsi à M. Sarfati. Forte de près de 30 ans d'expérience chez iA Groupe financier, M^{me} Bonneau a occupé divers postes de direction dans des domaines stratégiques, notamment la conformité, les risques réglementaires et opérationnels, les relations avec les investisseurs, la gestion du capital, la durabilité, les affaires publiques et la gestion des risques. Ses compétences approfondies et son leadership constituent des atouts importants pour soutenir la croissance durable de l'entreprise.

La nomination de M^{me} Bonneau met en lumière la qualité de la relève interne, notre solide processus de planification de la relève pour les postes de leadership, ainsi que l'engagement continu de iA Groupe financier envers une culture d'apprentissage et de développement professionnel.

Le modèle d'affaires de iA Groupe financier se démarque grâce à son approche unique et novatrice, qui a favorisé une croissance soutenue ces dernières années. L'entreprise reste pleinement déterminée à maintenir cette dynamique et à continuer sur sa lancée.



Denis Ricard

Président et chef de la direction

¹ Les actifs sous gestion, les actifs sous administration, les primes nettes, les équivalents de primes et dépôts et le capital disponible pour déploiement sont des mesures financières supplémentaires. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du présent document pour plus d'information.

² Le capital disponible pour déploiement au 31 décembre 2025 s'élève à 1,1 milliard de dollars. Sur une base pro forma, en date du 31 décembre 2025, tenant compte de l'impact de la ligne directrice ESCAP révisée par l'AMF le 1^{er} janvier 2026, le capital disponible pour déploiement est de 1,4 milliard de dollars. Voir les sections « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et « Énoncés prospectifs » du présent document.

³ Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires consolidé, divisé par la moyenne des capitaux propres aux actionnaires pour la période. Le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires consolidé est une mesure financière supplémentaire. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du présent document pour plus d'information.

⁴ Les ventes et la génération organique de capital sont des mesures financières supplémentaires. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du présent document pour plus d'information.

⁵ Le ratio de solvabilité est calculé conformément à la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital - Assurance de personnes* (ESCAP) imposée par l'Autorité des marchés financiers du Québec (AMF). Cette mesure financière est exemptée de certaines exigences du Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières en vertu de la décision générale n° 2021-PDG-0065 de l'AMF. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du présent document pour plus d'information.

⁶ Le ratio de solvabilité au 31 décembre 2025 est de 133 %. Sur une base pro forma, en date du 31 décembre 2025, tenant compte de l'impact de la ligne directrice ESCAP révisée par l'AMF le 1^{er} janvier 2026, le ratio de solvabilité est 137 %. Voir les sections « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et « Énoncés prospectifs » du présent document.

⁷ Selon les données canadiennes les plus récentes publiées par LIMRA.

⁸ Selon les données les plus récentes de l'industrie d'Investor Economics.

⁹ Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document.

¹⁰ Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

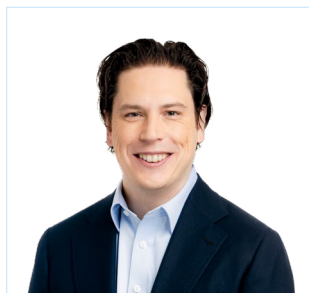


Comité exécutif



Denis Ricard

Président et
chef de la direction



Alain Bergeron

Vice-président exécutif
et chef des placements



Denis Berthiaume

Vice-président exécutif
Stratégie, performance,
fusions et acquisitions



Marie-Annick Bonneau

Vice-présidente exécutive
et chef de la gestion
des risques



Stephan Bourbonnais

Vice-président exécutif
Gestion de patrimoine



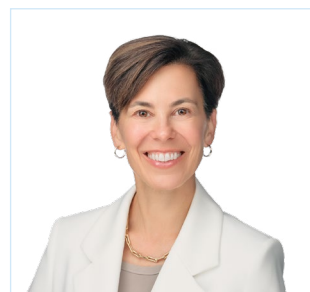
Stéphanie Butt Thibodeau

Vice-présidente exécutive
et chef, Talents et culture



Éric Jobin

Vice-président exécutif,
chef des finances
et actuaire en chef



Renée Laflamme

Vice-présidente exécutive
Assurance, Épargne et retraite
individuelles



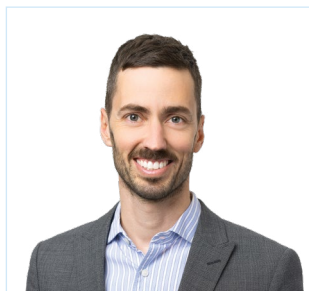
Pierre Miron

Vice-président exécutif
et chef de la croissance
des opérations canadiennes



Sean O'Brien

Vice-président exécutif,
Services aux concessionnaires
et chef de la croissance
des opérations américaines

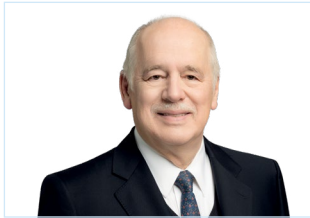


Louis-Philippe Pouliot

Vice-président exécutif
Solutions d'assurance
et d'épargne collectives

L'information est en date du 9 février 2026.

Conseil d'administration



Jacques Martin
 — Président du conseil depuis 2018
 — Administrateur depuis 2011
 — Administrateur de sociétés



Yousry Bissada
 — Administrateur depuis 2025
 — Président et chef de la direction de Banque HomeEquity



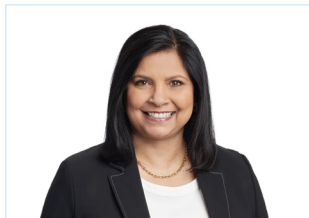
William F. Chinery
 — Administrateur depuis 2021
 — Administrateur de sociétés



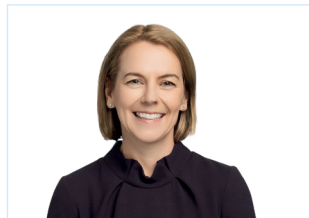
Benoit Daignault
 — Administrateur depuis 2019
 — Administrateur de sociétés



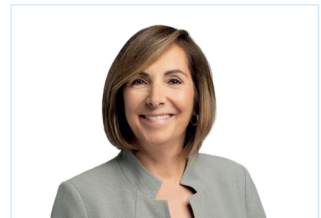
Martin Gagnon
 — Administrateur depuis 2024
 — Administrateur de sociétés



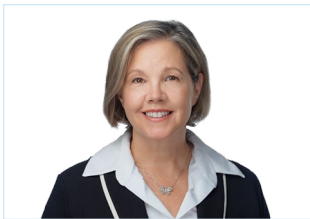
Alka Gautam
 — Administratrice depuis 2024
 — Administratrice de sociétés



Emma K. Griffin
 — Administratrice depuis 2016
 — Administratrice de sociétés



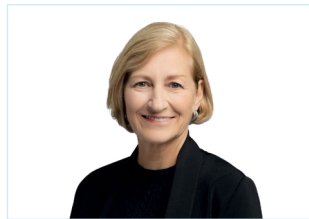
Ginette Maillé
 — Administratrice depuis 2019
 — Administratrice de sociétés



Johanne Papillon
 — Administratrice depuis 2025
 — Administratrice de sociétés



Marc Poulin
 — Administrateur depuis 2018
 — Administrateur de sociétés



Suzanne Rancourt
 — Administratrice depuis 2021
 — Administratrice de sociétés



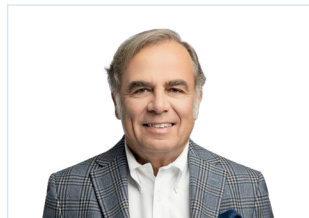
Denis Ricard
 — Administrateur depuis 2018
 — Président et chef de la direction de iA Groupe financier
 — Actuaire



Ouma Sananikone
 — Administratrice depuis 2022
 — Administratrice de sociétés



Rebecca Schechter
 — Administratrice depuis 2022
 — Administratrice de sociétés



Ludwig W. Willisch
 — Administrateur depuis 2021
 — Administrateur de sociétés

Amélie Cantin
 Secrétaire de la société

- Comité de placements
- ▲ Comité d'audit
- ▼ Comité des risques, de gouvernance et d'éthique
- ◆ Comité des ressources humaines et de rémunération

Rapport de gestion 2025

Pour l'exercice terminé
le 31 décembre 2025,
en date du 17 février 2026



Rapport de gestion 2025

20	Mise en garde
21	Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières
30	Faits saillants
35	Secteurs d'activité
	Assurance, Canada
36	Assurance individuelle
38	Assurance collective – Régimes d'employés
39	Assurance collective – Marchés spéciaux
40	Services aux concessionnaires
41	iA Auto et habitation
	Gestion de patrimoine
42	Gestion de patrimoine individuel
44	Épargne et retraite collectives
	Affaires américaines
46	Assurance individuelle
47	Services aux concessionnaires
48	Rentabilité
48	Faits saillants
48	Analyse des résultats par secteur d'activité
56	Analyse des résultats par secteur d'activité pour le quatrième trimestre
63	Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction
64	Analyse selon les résultats financiers
70	Analyse du mouvement de la marge sur services contractuels (MSC)
71	Situation financière
71	Solvabilité
72	Évolution de la situation financière selon les états financiers
74	Capitaux propres et financement
77	Contrôles et procédures
80	Placements
87	Gestion des risques

Mise en garde et renseignements généraux

Constitution juridique et renseignements généraux

iA Société financière inc. (« iA Société financière » ou « la Société ») est une société à capital-actions constituée le 20 février 2018 sous le régime de la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec). Au moment de sa constitution, elle était une filiale à part entière de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. (« iA Assurance ») et n'avait pas d'activités commerciales. Le 1^{er} janvier 2019, le plan d'arrangement antérieurement approuvé par les actionnaires de iA Assurance et entériné par le tribunal a été complété et mis en place. Par conséquent, le 1^{er} janvier 2019, un certificat d'arrangement a été émis par le Registraire des entreprises, et iA Société financière est devenue la société mère du groupe iA détenant la totalité des actions ordinaires de iA Assurance. Jusqu'au 31 décembre 2018, iA Assurance était la société mère du groupe iA.

À ce titre, iA Société financière est un « émetteur absorbant » de iA Assurance au sens attribué à ce terme dans la réglementation en valeurs mobilières à l'égard des actions ordinaires émises précédemment par iA Assurance. Le 29 juillet 2024, iA Assurance a cessé d'être un émetteur assujéti conformément à une ordonnance délivrée en vertu des lois sur les valeurs mobilières du Québec et de l'Ontario.

iA Société financière n'est pas régie par la *Loi sur les assureurs* (Québec). Toutefois, elle maintiendra la capacité à fournir du capital à iA Assurance, si elle l'estime nécessaire, afin que celle-ci respecte les exigences de la *Loi sur les assureurs* (Québec) en matière de suffisance du capital. Aux termes d'un engagement modifié et mis à jour daté du 1^{er} janvier 2026 [auquel l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») est intervenante], iA Société financière s'engage à respecter les principes énoncés dans la *Ligne directrice sur la gestion du capital* publiée par l'AMF et à divulguer sa situation en matière de capital sur une base trimestrielle. La Société s'engage également à maintenir, au minimum, le ratio ESCAP total et le ratio ESCAP de base, calculés conformément à la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital – Assurance de personnes* (« ESCAP ») de l'AMF, ainsi que le ratio Solo, calculé conformément à la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital autonome – Assurance de personnes* (« Solo ») de l'AMF.

iA Société financière est régie par la *Loi concernant L'Industrielle-Alliance Compagnie d'Assurance sur la Vie* (Québec) (la « Loi privée 1999 »), telle qu'amendée par la *Loi modifiant la Loi concernant L'Industrielle-Alliance Compagnie d'Assurance sur la Vie* (Québec) (la « Loi privée 2018 », et ensemble avec la Loi privée 1999, la « Loi privée »). La Loi privée 1999 a été sanctionnée par l'Assemblée nationale du Québec le 26 novembre 1999 et son amendement, la Loi privée 2018, a été sanctionné le 15 juin 2018. La Loi privée interdit à toute personne et à celles qui lui sont liées d'acquérir, directement ou indirectement, des actions avec droit de vote de iA Société financière s'il en résulte que cette personne et celles qui lui sont liées détiennent 10 % ou plus des droits de vote rattachés à ces actions. La Loi privée prévoit en outre que, dans le cas où une acquisition est effectuée contrairement à ce qui précède, chacune des personnes au bénéfice de qui les actions sont acquises ne peut exercer les droits de vote rattachés à la totalité de ses actions tant que cette contravention subsiste. De plus, en vertu de la Loi privée, iA Société financière doit détenir directement, ou indirectement, 100 % des actions ordinaires de iA Assurance.

Sauf indication contraire, tous les renseignements présentés dans ce rapport sont établis au 31 décembre 2025 ou pour l'exercice terminé à cette date.

Sauf indication contraire, tous les montants qui paraissent dans ce rapport sont libellés en dollars canadiens. Les renseignements financiers sont présentés conformément aux Normes IFRS[®] de comptabilité (désignées par « IFRS » dans le présent document) telles qu'elles s'appliquent aux sociétés d'assurance vie au Canada, et aux exigences comptables prescrites par les autorités réglementaires.

Documents relatifs aux résultats financiers

Tous les documents relatifs aux résultats financiers de iA Société financière sont disponibles sur le site Internet de iA Groupe financier, à l'adresse ia.ca, sous l'onglet *À propos*, à la section *Relations avec les investisseurs/Rapports financiers*. On peut également obtenir davantage de renseignements sur la Société sur le site SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca, de même que dans la notice annuelle de iA Société financière, que l'on peut trouver sur le site de iA Groupe financier ou sur le site SEDAR+. Les renseignements contenus dans les différents documents et rapports publiés par iA Groupe financier ou les renseignements disponibles sur le site Web de iA Groupe financier et mentionnés dans le présent document ne sont pas et ne doivent pas être considérés comme incorporés par renvoi au présent document, sauf indication contraire expresse. De plus, les enquêtes internes, les prévisions sectorielles, les études de marché et autres informations accessibles au public, bien que considérées comme fiables, n'ont pas fait l'objet d'une vérification indépendante, et la Société ne garantit ni l'exactitude ni l'exhaustivité de ces informations. Toutes les estimations et prévisions comportent des risques et des incertitudes et sont susceptibles d'être modifiées en fonction de divers facteurs, notamment ceux abordés ci-dessous dans la section « Énoncés prospectifs ».

iA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel iA Société financière inc. exerce ses activités.

Ce rapport est publié en date du 17 février 2026.

Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières

La Société publie ses résultats et ses états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). La Société publie également certaines mesures ou certains ratios financiers qui ne sont pas conformes aux IFRS®. Elle emploie des mesures non conformes aux IFRS et d'autres mesures financières lorsqu'elle évalue ses résultats et mesure sa performance, estimant que ces mesures fournissent des renseignements additionnels pour mieux comprendre ses résultats financiers et effectuer une meilleure analyse de son potentiel de croissance et de bénéfice, et qu'elles facilitent la comparaison des résultats trimestriels et annuels de ses activités courantes. Comme les mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières utilisées n'ont pas de définitions ou de significations normalisées, il est possible qu'elles diffèrent des mesures financières similaires utilisées par d'autres sociétés et elles ne doivent pas être considérées comme une alternative aux mesures de performance financière, de situation financière ou de flux de trésorerie déterminées conformément aux IFRS. La Société incite fortement les investisseurs à consulter l'intégralité de ses états financiers et de ses autres rapports déposés auprès d'organismes publics, et à ne pas se fier à une mesure financière unique, quelle qu'elle soit.

Le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (le « Règlement 52-112 ») établit les exigences de communication applicables, respectivement, aux catégories suivantes de mesures non conformes aux IFRS utilisées par la Société :

- *Mesures financières non conformes aux IFRS*, qui représentent la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus et, en ce qui concerne leur composition, excluent un montant qui entre dans la composition de la mesure financière la plus directement comparable présentée dans les états financiers de base de la Société ou comprennent un montant qui en est exclu;
- *Ratios non conformes aux IFRS*, exprimés sous forme de ratio, de fraction, de pourcentage ou de représentation similaire, dont au moins l'une des composantes est une mesure financière non conforme aux IFRS, et qui ne sont pas présentés dans les états financiers de la Société;
- *Mesures financières supplémentaires*, qui sont des mesures financières ou des ratios non conformes aux IFRS, mais sont communiquées périodiquement en vue de représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus, et qui ne sont pas présentées dans les états financiers de la Société.

Les renseignements financiers et les ratios non conformes aux IFRS ainsi que les autres mesures financières utilisées par la Société sont décrits ci-après, accompagnés de renseignements supplémentaires et d'une description du rapprochement avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable, le cas échéant.

Le présent document fait également référence à certains renseignements financiers pro forma, y compris des mesures financières supplémentaires pro forma tenant compte de la ligne directrice ESCAP révisée, notamment le ratio de solvabilité et le capital disponible pour déploiement. Ces mesures n'ont pas de définitions ou de significations normalisées; il est donc possible qu'elles diffèrent des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés et elles ne doivent pas être considérées comme une alternative aux mesures déterminées conformément aux IFRS. Par conséquent, il existe un niveau de risque inévitable quant à l'exactitude et l'exhaustivité de ces renseignements, y compris en ce qui concerne les faits ou circonstances qui pourraient affecter l'exhaustivité ou l'exactitude de ces renseignements et qui sont inconnus de la Société. Voir les « Énoncés prospectifs ».

Bénéfice tiré des activités de base (pertes résultant des activités de base)

Le bénéfice tiré des activités de base est une mesure financière non conforme aux IFRS qui exclut du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires l'impact des éléments suivants :

- a) les impacts des marchés qui diffèrent des attentes de la direction, y compris l'incidence des marchés des actions et des immeubles de placement, des taux d'intérêt et des variations des taux de change sur le résultat d'investissement net (dont l'incidence sur le résultat des produits de placement net et sur les charges financières des contrats d'assurance et de réassurance) et sur le résultat des activités d'assurance (c.-à-d. sur les pertes et les reprises de pertes sur les contrats déficitaires comptabilisés selon la méthode d'évaluation des honoraires variables) et les impacts des produits de placement exonérés d'impôt (supérieurs ou inférieurs à l'incidence fiscale attendue à long terme) découlant du statut d'assureur multinational de la Société. À ces fins, les attentes de la direction comprennent :
 - i. un rendement annuel à long terme attendu (entre 8 % et 9 %, en moyenne) sur les investissements d'actifs à revenu non fixe (actions publiques et privées, immeubles de placement, infrastructures et actions privilégiées) n'ayant pas leurs revenus transférés;
 - ii. les taux d'intérêt (y compris les écarts de crédit) observés sur les marchés au début de chaque mois demeureront inchangés pendant chaque mois du trimestre, et les taux d'actualisation du passif pour la période non observable changeront comme l'indique la courbe des taux d'actualisation au début de chaque mois;
 - iii. les taux de change au début de chaque mois du trimestre demeureront inchangés pendant le mois, tout au long du trimestre;
- b) les changements d'hypothèses et les mesures prises par la direction¹;
- c) les gains et pertes sur des acquisitions ou des dispositions d'entreprises, y compris les frais d'acquisition, d'intégration et de restructuration;
- d) l'amortissement d'immobilisations incorporelles à durée de vie limitée et liées à des acquisitions;

¹ Les changements d'hypothèses et les mesures prises par la direction sont régis par un processus rigoureux, influencé par les orientations de l'industrie, les normes actuarielles et les pratiques de gestion des risques, qui doit être ajusté périodiquement pour refléter aussi précisément que possible les effets des événements historiques et récents et de l'environnement actuel et projeté sur les hypothèses et les attentes, avec entre autres pour objectif l'exécution de tous les engagements de la Société, et le maintien de sa force financière.

- e) la charge de retraite non liée aux activités de base, qui représente la différence entre le rendement des actifs (revenus d'intérêts sur les actifs du régime) calculé en utilisant le rendement attendu des actifs du régime et le taux d'actualisation du régime de retraite prescrit par les IFRS;
- f) des éléments particuliers que la direction juge non récurrents ou, pour une quelconque autre raison, non représentatifs de la performance de la Société, notamment (i) des provisions ou règlements de dossiers judiciaires importants, (ii) des gains et des pertes d'impôts inhabituels sur le revenu, (iii) des charges significatives pour dépréciation liées au goodwill et à des immobilisations incorporelles, (iv) des réallocations à des fins de cohérence de l'information, dont le total est nul sur une base consolidée et (v) d'autres éléments particuliers;
- g) les impôts sur le revenu applicables aux éléments susmentionnés.

Raison d'être : la nature des activités de la Société implique des engagements financiers à long terme étayés par un portefeuille d'actifs résilient. Il n'en reste pas moins que les fluctuations des marchés boursiers, des taux d'intérêt, des taux de change, de l'évaluation du capital-investissement et des marchés immobiliers, entre autres facteurs, entraînent des variations continues de la valeur qui peuvent être relativement importantes pour les actifs, le passif des contrats d'assurance et le résultat net attribué aux actionnaires déclarés. Ces variations ne sont pas nécessairement réalisées et pourraient bien ne jamais l'être, du fait, notamment, de mouvements des marchés dans une direction opposée ou, en ce qui a trait aux fluctuations des taux d'intérêt, de la conservation de placements à revenu fixe jusqu'à leur maturité.

Le bénéfice tiré des activités de base est présenté pour aider les acteurs du marché à comprendre le potentiel de gains de l'entreprise à moyen et à long terme, en excluant du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires certains effets de la volatilité des marchés, de changements dans les méthodes actuarielles et d'éléments que la direction juge non récurrents ou, pour une quelconque autre raison, non représentatifs de la performance de la Société. La direction estime que le bénéfice tiré des activités de base permet une meilleure comparaison de la performance financière et opérationnelle d'une période à une autre, et avec d'autres émetteurs assujettis. Elle l'utilise aussi comme une mesure clé pour l'évaluation de la performance opérationnelle de la Société et comme base pour la planification, la rémunération et l'établissement de priorités stratégiques.

Le calcul du bénéfice tiré des activités de base repose sur les attentes et les hypothèses de la direction, des ajustements périodiques s'avérant toutefois nécessaires pour refléter aussi précisément que possible les effets des événements récents et de l'environnement actuel et projeté sur les attentes à moyen et à long terme. La gestion du risque de marché et du risque d'assurance est prise en compte dans le calcul du bénéfice tiré des activités de base à moyen et long terme, à la lumière des engagements financiers de la Société. Cette mesure du bénéfice n'échappe donc pas aux fluctuations de marché et aux changements dans les conditions macroéconomiques.

Rapprochement : le « résultat net attribué aux actionnaires ordinaires » est la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable présentée dans les états financiers de la Société. Pour un rapprochement de cette mesure avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable, voir la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » du présent document.

Bénéfice par action ordinaire (BPA) tiré des activités de base

Le bénéfice par action ordinaire tiré des activités de base est un ratio non conforme aux IFRS obtenu en divisant le bénéfice tiré des activités de base par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dilué au cours de la période correspondante. Le BPA tiré des activités de base est utilisé pour mieux comprendre la capacité de la Société à générer des bénéfices durables, par la comparaison de la rentabilité au cours de multiples périodes, en plus de constituer un indicateur supplémentaire pour l'évaluation de la performance financière de la Société. La direction l'utilise aussi comme une mesure clé pour l'évaluation de la performance opérationnelle de la Société et comme base pour la planification et l'établissement de priorités stratégiques.

Rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE)

Le rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires est une mesure financière supplémentaire, exprimée sous forme de pourcentage, obtenu en divisant le revenu net consolidé attribué aux actionnaires ordinaires par la moyenne des capitaux propres attribuables à ces actionnaires pour la période. Cette mesure procure un aperçu général de l'efficacité de la Société dans l'utilisation des capitaux propres.

Rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE) tiré des activités de base

Le rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires tiré des activités de base est un ratio non conforme aux IFRS exprimé sous forme de pourcentage, obtenu en divisant le bénéfice tiré des activités de base consolidé par la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période correspondante. Cette mesure procure un aperçu général de l'efficacité de la Société dans l'utilisation des capitaux propres, fondée sur le bénéfice tiré des activités de base, en plus de constituer un indicateur supplémentaire pour l'évaluation de la performance financière de la Société.

Analyse du mouvement de la MSC

Des composantes de l'analyse du mouvement de la MSC constituent des mesures financières supplémentaires. L'analyse du mouvement de la MSC présente le mouvement de la marge sur services contractuels (MSC), net de réassurance, selon la répartition suivante :

- a) le *mouvement organique de la MSC*, duquel sont exclus les effets d'éléments engendrant une volatilité induite, ou qui ne seraient pas représentatifs de la performance opérationnelle sous-jacente d'une période à l'autre, et qui aide à mieux comprendre la création permanente de valeur mesurée par la MSC. Il correspond à la somme des composantes suivantes :
 - i. l'*effet des nouvelles ventes d'assurance*, soit la MSC établie à partir des contrats d'assurance non déficitaires initialement comptabilisés dans la période. Cela inclut les effets relatifs aux annulations de polices et aux frais d'acquisition, et exclut les effets de nouveaux contrats de réassurance inhabituels sur les affaires en vigueur catégorisés comme des mesures prises par la direction;
 - ii. la *croissance financière organique*, soit le mouvement de la MSC attribuable 1) au rendement attendu des actifs des éléments sous-jacents (pour les contrats d'assurance évalués selon la méthode des honoraires variables); et 2) à l'intérêt capitalisé basé sur les taux d'actualisation initiaux (pour les contrats d'assurance évalués selon la méthode générale);
 - iii. les *gains (pertes) d'expérience d'assurance*, soit une expérience non financière liée aux services futurs (p. ex. comportement des titulaires de polices qui différerait des attentes) dans le cadre de contrats non déficitaires;
 - iv. la *MSC constatée pour les services fournis*, soit la MSC comptabilisée dans le résultat net pour les services fournis durant la période.

- b) le mouvement non organique de la MSC correspond à la somme des composantes suivantes :
- i. *l'impact des changements d'hypothèses et des mesures prises par la direction*, qui est l'impact sur les contrats non déficitaires de changements dans les méthodes et les hypothèses liées aux services futurs ou à d'autres mesures prises par la direction. Des changements aux hypothèses peuvent survenir lorsque la Société s'assure de la suffisance de son passif. Les mesures prises par la direction représentent l'effet des mesures adoptées en dehors de l'exploitation normale de la Société, y compris, sans s'y limiter, des changements dans la méthodologie, de l'amélioration des modèles et des effets d'acquisitions, de fusions et de dispositions;
 - ii. *l'impact des marchés*, qui représente l'expérience de marché pour les contrats non déficitaires évaluée selon la méthode des honoraires variables. Il s'agit de l'impact sur les flux de trésorerie d'exécution des fluctuations réelles des marchés (p. ex. marchés boursiers et taux d'intérêt) qui diffèrent des attentes;
 - iii. *l'impact des taux de change*, soit l'impact des fluctuations des taux de change sur la MSC, présenté en dollars canadiens;
 - iv. *Acquisition ou disposition d'une entreprise*, qui représente l'impact sur la MSC de contrats acquis dans le cadre de l'acquisition d'une entreprise ou encore l'impact sur la MSC dans le cadre de la disposition d'une entreprise, présenté en dollars canadiens.

Le mouvement de la MSC total équivaut à la somme des variations de la MSC pour les contrats d'assurance et de la variation de la MSC pour les contrats de réassurance présentés dans la note intitulée « Contrats d'assurance et contrats de réassurance » dans les états financiers de la Société.

L'analyse du mouvement de la MSC fournit de l'information supplémentaire pour mieux comprendre les facteurs à l'origine des changements dans la marge sur services contractuels d'une période à une autre.

Facteurs du bénéfice (FDB)

Les composantes de l'analyse des FDB constituent des mesures financières supplémentaires. L'analyse des FDB présente le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires et le bénéfice tiré des activités de base, répartis selon les principaux facteurs suivants :

- a) le résultat des activités d'assurance (ou le résultat des activités d'assurance [activités de base] lorsque l'on tient compte des ajustements du bénéfice tiré des activités de base correspondants), soit la somme des composantes suivantes (nettes de réassurance, le cas échéant) :
 - i. le bénéfice attendu sur les activités d'assurance, qui représente les bénéfices récurrents liés à l'assurance sur les polices en vigueur durant la période de déclaration. Il s'agit de la somme des composantes suivantes :
 - libération pour ajustement au risque, soit la variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour les risques expirés;
 - marge sur services contractuels (MSC) constatée pour les services fournis, soit la marge sur services contractuels comptabilisée dans le résultat net pour les services fournis au cours de la période;
 - bénéfice attendu sur les contrats d'assurance MRP, soit le résultat des activités d'assurance (produits d'assurance, nets des dépenses d'assurance engagées pour ces services) pour les contrats d'assurance évalués selon la méthode de la répartition des primes (MRP), dont sont exclus les gains (pertes) d'expérience estimés.
 - ii. l'effet des nouvelles ventes d'assurance, soit la perte au point de vente découlant de la souscription de nouvelles affaires considérées comme déficitaires en vertu de IFRS 17 au cours de la période. Les nouvelles affaires d'assurance font référence à des ventes confirmées, qu'elles soient entrées en vigueur ou non. Le bénéfice anticipé réalisé dans les années suivant l'émission d'un contrat devrait couvrir la charge liée à son émission. Le gain généré par la souscription de nouvelles affaires non déficitaires selon la définition qu'en donne IFRS 17 est comptabilisé dans la marge sur services contractuels (et non dans le résultat net).
 - iii. les gains (pertes) d'expérience d'assurance (ou les gains [pertes] d'expérience d'assurance [activités de base] lorsque l'on tient compte des ajustements connexes au bénéfice tiré des activités de base), qui représentent l'écart entre les réclamations et dépenses d'assurance attendues et les réclamations et dépenses réelles, mesurées selon IFRS 17. Sont également compris ici : 1) les gains (pertes) d'expérience estimés sur les réclamations et dépenses d'assurance de contrats évalués selon la méthode de répartition des primes, 2) les ajustements liés aux services actuels et passés, 3) l'expérience d'assurance liée aux services futurs pour les contrats déficitaires et 4) l'expérience de marché pour les contrats déficitaires évalués selon la méthode des honoraires variables. Les gains (pertes) d'expérience d'assurance correspondent aux gains (pertes) d'expérience excluant l'expérience de marché pour les contrats déficitaires mesurés selon la méthode des honoraires variables.
 - iv. les changements d'hypothèses d'assurance et les mesures prises par la direction, soit l'effet sur le revenu net avant impôt résultant des changements, sur les contrats déficitaires, dans les méthodes et hypothèses non financières liées aux services futurs ou autres mesures prises par la direction. Des changements aux hypothèses non financières peuvent survenir lorsque la Société s'assure de la suffisance de son passif compte tenu de ses propres résultats en matière de mortalité, de morbidité, d'abandons, de dépenses et d'autres facteurs. Les mesures prises par la direction représentent l'effet des mesures adoptées en dehors de l'exploitation normale de la Société, y compris, sans s'y limiter, des changements dans la méthodologie, de l'amélioration des modèles et des effets d'acquisitions, de fusions et de dispositions.
- b) le résultat d'investissement net (ou le résultat d'investissement net [activités de base] lorsque l'on tient compte des ajustements du bénéfice tiré des activités de base correspondants), soit la somme des composantes suivantes (nettes de réassurance, le cas échéant) :
 - i. le bénéfice attendu sur les activités d'assurance, soit les produits de placement nets, nets des charges financières associées au passif des contrats et nets des dépenses d'investissement prises en compte dans le bénéfice tiré des activités de base. Ce résultat exclut les effets liés à l'expérience de crédit et les charges financières sur les débetures;
 - ii. l'expérience de crédit, qui comprend 1) l'effet des changements de cote, y compris des défauts, sur les actifs à revenu fixe évalués à leur juste valeur selon les gains ou pertes du portefeuille de placement, et 2) les changements dans l'expérience de crédit trimestrielle en matière de prêts automobiles (tous classés au coût amorti), y compris les effets sur la provision pour pertes de crédit;
 - iii. les gains (pertes) d'expérience du marché, qui sont les effets sur les produits de placement nets et sur les charges financières associées au passif des contrats des variations réelles des marchés (p. ex. marchés boursiers, taux d'intérêt et taux de change) qui diffèrent des attentes;
 - iv. les changements d'hypothèses financières et autres, soit l'effet sur le revenu net avant impôt résultant des changements dans les méthodes et les hypothèses financières. Des changements aux hypothèses financières peuvent survenir lorsque la Société s'assure de la suffisance de son passif.

- c) les *activités autres que d'assurance* (ou les *activités autres que d'assurance [activités de base]*) lorsque l'on tient compte des ajustements du bénéfice tiré des activités de base correspondants), c'est-à-dire les produits nets des charges des activités autres que d'assurance, y compris, sans s'y limiter, les fonds communs de placement, la distribution en gestion de patrimoine et en assurance, les régimes d'avantages sociaux non assurés (RASNA) et les activités de services aux concessionnaires autres que d'assurance.
- d) les *autres dépenses* (ou les *autres dépenses [activités de base]*) lorsque l'on tient compte des ajustements du bénéfice tiré des activités de base correspondants), qui sont les dépenses non attribuables aux contrats d'assurance ou aux activités autres que d'assurance, notamment – sans s'y limiter – les dépenses d'exploitation générale, l'amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et la dépréciation d'actifs incorporels et de l'achalandage.
- e) les *charges financières sur les débetures*, qui représentent les intérêts sur les débetures calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif ainsi que les primes versées lors d'un rachat de débetures qui sont présentés comme *Autres charges financières* dans l'état des résultats.
- f) les *impôts sur le revenu* (ou les *impôts sur le revenu [activités de base]*) lorsque l'on tient compte des ajustements du bénéfice tiré des activités de base correspondants), qui représentent la valeur des montants payables en vertu des lois fiscales et comprennent notamment les impôts sur le revenu exigibles et différés. L'impôt sur le revenu de placements des assureurs vie et les taxes sur les primes ne sont pas compris dans ces montants.
- g) les *dividendes/distributions des instruments de capitaux*, qui correspondent aux dividendes sur les actions privilégiées et aux distributions sur les autres instruments de capitaux propres.

Raison d'être : Les facteurs du bénéfice fournissent davantage d'information pour évaluer la performance financière de la Société et un outil supplémentaire pour aider les investisseurs à mieux comprendre d'où provient la création de valeur pour les actionnaires.

Rapprochement : Pour un rapprochement du bénéfice tiré des activités de base avec le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires conformément à l'analyse des FDB, voir la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » du présent document.

Actif sous administration

L'actif sous administration (ASA) est une mesure financière supplémentaire qui représente tous les actifs par rapport auxquels la Société n'agit qu'à titre d'intermédiaire entre un client et un gestionnaire de fonds externe. Cette mesure sert à évaluer la capacité de la Société à générer des honoraires en ce qui touche les fonds sous administration.

Actif sous gestion

L'actif sous gestion (AGA) est une mesure financière supplémentaire qui représente tous les actifs par rapport auxquels la Société établit un contrat avec un client et prend des décisions d'investissement pour les sommes déposées dans le cadre de ce contrat. Cette mesure sert à évaluer la capacité de la Société à générer des honoraires en ce qui touche les fonds sous gestion. Pour une présentation des composantes de l'actif sous gestion, voir la section « Croissance des affaires - Actif sous gestion et actif sous administration » du présent document.

Capital disponible pour déploiement

Le capital disponible pour déploiement est une mesure financière supplémentaire définie comme le capital que la Société peut déployer pour une transaction d'acquisition, advenant l'application des paramètres de transaction les plus restrictifs à l'égard du capital réglementaire (p. ex. dans le cas d'une transaction n'impliquant que des éléments d'actif incorporels comme le goodwill). Le calcul de ce montant prend en considération le montant du capital dépassant les ratios cibles de la Société en matière de capital d'exploitation, calculé conformément à la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital - Assurance de personnes* (ESCAP), ainsi que les éventuels capitaux d'emprunt et autres instruments de capitaux réglementaires, à l'exception des actions ordinaires, compte tenu de toutes les limites et contraintes de la ligne directrice réglementaire sur le capital et des cibles internes de la Société. Cette mesure reflète la capacité de la Société à déployer du capital pour des transactions.

Taux combiné

Le taux combiné est une mesure financière supplémentaire définie comme la somme du taux de sinistres net, y compris les charges financières d'assurance nettes, et du taux des frais d'exploitation, excluant les résultats d'investissements. Le taux de sinistres net représente les sinistres survenus sans les dépenses attribuables divisés par le produit d'assurance lié à la prime. Le taux de frais représente les autres produits et dépenses ainsi que les dépenses attribuables divisés par le revenu d'assurance lié à la prime. Bien que les taux combinés soient couramment utilisés dans le secteur, ils n'ont pas de signification normalisée prescrite par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises de notre secteur.

Taux d'imposition effectif (activités de base)

Le taux d'imposition effectif (activités de base) est un ratio non conforme aux IFRS obtenu en divisant les impôts sur le revenu (activités de base), tels que compris dans la présentation du bénéfice tiré des activités de base conformément à l'analyse des FDB, par le bénéfice tiré des activités de base avant impôts. Ce taux constitue un indicateur supplémentaire utilisé pour évaluer et pour mieux comparer la charge fiscale entre différentes périodes.

Ratio de distribution du dividende

Le ratio de distribution du dividende est une mesure financière supplémentaire définie comme le pourcentage du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires distribué à ceux-ci sous la forme de dividendes durant la période. Il indique le pourcentage du résultat net attribué aux actionnaires que les actionnaires ont reçu sous la forme de dividendes.

Ratio de distribution du dividende (activités de base)

Le ratio de distribution du dividende (activités de base) est un ratio non conforme aux IFRS défini comme le pourcentage du bénéfice tiré des activités de base distribué aux actionnaires ordinaires sous la forme de dividendes durant la période. Cette mesure indique le pourcentage du bénéfice tiré des activités de base de la Société que les actionnaires ont reçu sous la forme de dividendes.

Ratio de levier financier

Le ratio de levier financier est un ratio non conforme aux IFRS calculé en divisant les débetures totales et les actions privilégiées, ainsi que les autres instruments de capitaux propres par la somme des débetures totales et des capitaux des actionnaires et la marge sur services contractuels (MSC) après impôt. La MSC après impôt est utilisée aux fins de présentation du ratio de levier financier et calculée comme la différence entre le solde de la MSC et le produit obtenu en multipliant ce solde par le taux d'imposition prévu par la loi pour chaque personne morale. Le ratio de levier financier fournit une mesure du levier financier de la Société dans la planification de ses stratégies et priorités pour les initiatives de gestion du capital.

Ratio de levier financier (débetures uniquement)

Le ratio de levier financier (débetures uniquement) est un ratio non conforme aux IFRS calculé en divisant les débetures totales par la somme des débetures totales et des capitaux des actionnaires et la marge sur services contractuels (MSC) après impôt. La MSC après impôt est utilisée aux fins de présentation du ratio de levier financier et est calculée comme la différence entre le solde de la MSC et le produit obtenu en multipliant ce solde par le taux d'imposition prévu par la loi pour chaque personne morale. Le ratio de levier financier (débetures uniquement) fournit une mesure du levier financier de la Société dans la planification de ses stratégies et priorités pour les initiatives de gestion du capital.

Génération organique de capital

La génération organique de capital est une mesure financière supplémentaire définie comme la quantité de capital générée au cours d'une période donnée, au-delà du ratio cible d'opération de la Société en matière de solvabilité, par des activités représentatives de la performance et du potentiel de bénéfice de cette dernière à moyen et à long terme, conformément à la définition du bénéfice tiré des activités de base. Le calcul tient compte du bénéfice tiré des activités de base, net des dividendes versés aux actionnaires ordinaires, ainsi que des mouvements de la marge sur services contractuels organique et de l'ajustement au risque, dont est déduit l'accroissement organique des exigences réglementaires applicables au capital en vertu de la ligne directrice ESCAP. La génération organique de capital fournit une mesure de la capacité de la Société à générer du capital excédentaire dans le cours normal de ses activités. La direction s'en sert pour la planification et l'établissement de priorités stratégiques. Cette mesure constitue un indicateur financier supplémentaire aux fins d'évaluation de la performance financière de la Société.

Primes nettes

Les primes nettes sont une mesure financière supplémentaire définie comme suit :

- Les primes nettes de l'Assurance individuelle, les primes nettes des Régimes d'employés de l'Assurance collective et les primes nettes de l'Assurance individuelle des Affaires américaines sont définies comme les primes diminuées des primes cédées en réassurance et comprennent à la fois les entrées de fonds provenant des nouvelles affaires souscrites durant la période et celles des contrats en vigueur.
- Les primes nettes d'assurance biens et risques divers des Services aux concessionnaires, les primes nettes des Services aux concessionnaires des Affaires américaines et les primes nettes de iA Auto et habitation sont définies comme les primes directes souscrites, moins les montants cédés en réassurance.
- Les primes nettes des Marchés spéciaux de l'Assurance collective et les primes nettes d'assurance crédit des Services aux concessionnaires correspondent aux primes brutes, diminuées des montants cédés en réassurance.
- Les primes nettes de l'Épargne et retraite collectives correspondent aux primes nettes après réassurance, dont sont exclus les équivalents de primes.

Les primes sont l'une des nombreuses mesures utilisées pour évaluer la capacité de la Société à générer un revenu à partir des nouvelles affaires souscrites et des contrats en vigueur.

Équivalents de primes et dépôts

- Les équivalents de primes sont une mesure financière supplémentaire. Il s'agit des montants liés à des contrats de services (tels que les régimes d'avantages sociaux non assurés (RASNA)) ou services dans le cadre desquels la société est essentiellement administratrice. Ils comprennent également, pour certaines unités d'exploitation, le montant des primes conservées en externe, pour des contrats d'assurance dans le cadre desquels la Société indemniserait la contrepartie en cas de perte dépassant un seuil spécifique ou en cas de défaut de paiement. Ces montants ne sont pas inclus dans les « primes nettes ».
- On désigne par dépôts les montants reçus de clients aux termes d'un contrat de fonds commun de placement ou d'un contrat d'investissement. Les dépôts ne figurent pas dans les états des résultats de la Société.

Les équivalents de primes et dépôts sont l'une des nombreuses mesures utilisées pour évaluer la capacité de la Société à générer un revenu à partir des nouvelles affaires souscrites et des contrats en vigueur.

Ventes

Les ventes sont définies comme des entrées de fonds sur les nouvelles affaires souscrites durant la période. Les ventes reflètent la capacité de la Société à générer de nouvelles affaires.

- Assurance, Canada
 - Assurance individuelle : Dans le secteur de l'Assurance individuelle, les ventes sont définies comme les primes annualisées de première année. Les ventes brutes sont définies comme les primes avant réassurance et annulations. Les primes nettes comprennent à la fois les entrées de fonds sur les nouvelles affaires souscrites durant la période et sur les contrats en vigueur, diminuées des primes cédées en réassurance.
 - Assurance collective :

Régimes d'employés : Les ventes, aussi désignées sous le nom de *ventes entrées en vigueur*, sont définies comme les primes annualisées de contrats pour de nouveaux groupes entrant en vigueur pendant la période. Les primes nettes sont nettes de réassurance et comprennent à la fois les entrées de fonds provenant des nouvelles affaires souscrites durant la période et celles des contrats en vigueur.

Marchés spéciaux : Les ventes (primes brutes) sont définies comme les primes avant réassurance. Les ventes nettes (les primes nettes) sont définies comme les primes brutes nettes de réassurance.

- Services aux concessionnaires :

Assurance crédit : Les ventes d'assurance crédit sont définies comme les primes avant réassurance et annulations.

Assurance biens et risques divers : Les ventes d'assurance biens et risques divers sont définies comme les primes directes souscrites avant réassurance et annulations.

- iA Auto et habitation : À iA Auto et habitation, les ventes sont définies comme les primes directes souscrites avant réassurance et annulations.

b) Gestion de patrimoine

- Gestion de patrimoine individuel :

Ventes totales : Dans le secteur de la Gestion de patrimoine individuel, les ventes totales (ou ventes brutes) de produits du fonds général et de fonds distincts correspondent aux primes nettes. Les ventes pour les fonds communs de placement sont définies comme des dépôts et comprennent les ventes sur le marché primaire de fonds négociés en bourse.

Ventes nettes de fonds: Dans le secteur de la Gestion de patrimoine individuel, les ventes nettes constituent une mesure utile, permettant de mieux comprendre les facteurs à l'origine de la croissance des actifs sous gestion. Le changement dans ces actifs est important, car il détermine le niveau des honoraires de gestion. Les ventes de fonds distincts et de fonds communs de placement correspondent aux entrées nettes de fonds (ventes brutes, moins les retraits et transferts).

- Épargne et retraite collectives : Dans le secteur de l'Épargne et retraite collectives, les ventes de contrats d'accumulation et de rentes assurées comprennent les primes brutes (avant réassurance) et les équivalents de primes, ou les dépôts. Les primes sont nettes de réassurance et excluent les équivalents de primes.

Ventes nettes de fonds : Dans le secteur de l'Épargne et retraite collectives, les ventes nettes de fonds correspondent aux ventes brutes (entrées) moins les sorties, ce qui comprend les retraits et les transferts. Le changement dans ces actifs est important, car il détermine les honoraires de gestion enregistrés dans les états financiers consolidés sous Autres produits.

c) Affaires américaines

- Assurance individuelle : Les ventes sont définies comme les primes annualisées de première année.
- Services aux concessionnaires : Les ventes d'assurance biens et risques divers sont définies comme les primes directes souscrites (avant réassurance) et les équivalents de prime.

Ratio de distribution total (12 derniers mois)

Le ratio de distribution total (12 derniers mois) est une mesure financière supplémentaire définie comme la somme des dividendes versés par action ordinaire et des actions ordinaires rachetées (rachats) au cours des 12 derniers mois, divisée par le revenu net attribué aux actionnaires ordinaires au cours des 12 derniers mois. Cette mesure indique le pourcentage du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires de la Société qu'ont reçu les actionnaires sous la forme de dividendes et de rachats d'actions, sur une période de 12 mois.

Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies

RAPPROCHEMENT DU BÉNÉFICE SELON L'ANALYSE DES FACTEURS DU BÉNÉFICE

Le tableau suivant fournit un rapprochement entre le résultat net attribué aux actionnaires et le bénéfice tiré des activités de base[†], selon l'analyse des facteurs du bénéfice (FDB). Il complète l'information présentée aux sections « Analyse selon les résultats financiers » et « Analyse des résultats par secteur d'activité » du présent document, et fournit des indicateurs supplémentaires pour l'évaluation de la performance financière. Pour de plus amples renseignements sur la présentation selon les FDB et ses composantes, voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du présent document.

Rapprochement du bénéfice tiré des activités de base[†] avec le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires – Consolidée

	Période de trois mois terminée le 31 décembre									
	Bénéfice tiré des activités de base [†]			Ajustements du bénéfice tiré des activités de base ²	Reclassifications		Résultat selon les états financiers			
	2025	2024	Variation		2025	Résultat d'investissement net ³	Autres ³	2025	2024	Variation
(en millions de dollars, sauf indication contraire)										
Résultat des activités d'assurance	315	309	2 %	(96)	—	—	219	236	(7 %)	
Résultat d'investissement net	127	120	6 %	19	77	—	223	239	(7 %)	
Activités autres que d'assurance ou autres produits selon les états financiers	92	90	2 %	20	(31)	538	619	471	31 %	
Autres dépenses et charges financières sur les débetures	(154)	(154)	—	(86)	(46)	(538)	(824)	(677)	(22 %)	
Bénéfice tiré des activités de base [†] ou résultat selon les états financiers, avant impôts	380	365	4 %	(143)	—	—	237	269	(12 %)	
Impôts sur le revenu ou (charge) recouvrement d'impôts	(74)	(72)		38	—	—	(36)	(43)		
Dividendes/distributions sur autres instruments de capitaux ⁴	(19)	(6)					(19)	(6)		
Bénéfice tiré des activités de base[†] ou résultat net attribué aux actionnaires ordinaires selon les états financiers	287	287	—	(105)	—	—	182	220	(17 %)	
	Période de douze mois terminée le 31 décembre									
Résultat des activités d'assurance	1 259	1 113	13 %	(103)	—	—	1 156	1 040	11 %	
Résultat d'investissement net	510	448	14 %	45	263	—	818	819	—	
Activités autres que d'assurance ou autres produits selon les états financiers	372	336	11 %	17	(103)	1 806	2 092	1 744	20 %	
Autres dépenses et charges financières sur les débetures	(563)	(519)	(8 %)	(209)	(160)	(1 806)	(2 738)	(2 374)	(15 %)	
Bénéfice tiré des activités de base [†] ou résultat selon les états financiers, avant impôts	1 578	1 378	15 %	(250)	—	—	1 328	1 229	8 %	
Impôts sur le revenu ou (charge) recouvrement d'impôts	(325)	(284)		93	—	—	(232)	(267)		
Dividendes/distributions sur autres instruments de capitaux ⁴	(43)	(20)					(43)	(20)		
Bénéfice tiré des activités de base[†] ou résultat net attribué aux actionnaires ordinaires selon les états financiers	1 210	1 074	13 %	(157)	—	—	1 053	942	12 %	

² Pour une ventilation des ajustements du bénéfice tiré des activités de base[†] appliquées aux fins de rapprochement avec le résultat net attribué aux actionnaires, voir la rubrique « Ajustements du bénéfice tiré des activités de base », ci-après.

³ Ces reclassifications reflètent des éléments assujettis à un traitement de classification différent dans les états financiers et dans les facteurs de bénéfice (FDB).

⁴ Dividendes sur les actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

AJUSTEMENTS DU BÉNÉFICE TIRÉ DES ACTIVITÉS DE BASE

Voir la section « Analyse des résultats par secteur d'activité » pour un tableau présentant le rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires avec le bénéfice tiré des activités de base[†] et une analyse des ajustements à l'origine de la différence entre le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires et le bénéfice tiré des activités de base[†].

RECLASSIFICATION DU RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT NET

La reclassification du résultat d'investissement net a totalisé 77 millions de dollars au quatrième trimestre et 263 millions de dollars pour l'année 2025; le tableau suivant en présente la ventilation.

Résultat d'investissement net

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Quatrième trimestre			Cumulatif au 31 décembre		
	2025	2024	Variation	2025	2024	Variation
Résultat d'investissement net – États des résultats IFRS	223	239	(16)	818	819	(1)
Produits de placement de filiales de distribution et de conseil en gestion du patrimoine <i>États des résultats : Résultat d'investissement net</i> <i>FDB : Activités autres que d'assurance</i>	(33)	(31)	(2)	(110)	(125)	15
Charges relatives aux activités de placements <i>États des résultats : Autres charges d'exploitation</i> <i>FDB : Résultat d'investissement net</i>	(13)	(7)	(6)	(39)	(28)	(11)
Autres produits et autres charges d'exploitation de iA Financement auto <i>États des résultats : Autres produits et autres charges d'exploitation</i> <i>FDB : Résultat d'investissement net</i>	(25)	(24)	(1)	(100)	(95)	(5)
Résultat relatif à l'instrument de couverture lié aux unités d'actions fictives <i>États des résultats : Variation de la juste valeur des placements</i> <i>FDB : Autres dépenses</i>	(6)	(6)	—	(14)	(12)	(2)
Résultat d'investissement net – Facteurs du bénéfice (FDB) non conformes aux IFRS	146	171	(25)	555	559	(4)

AUTRES RECLASSIFICATIONS

Les autres reclassifications ont totalisé 538 millions de dollars pour le quatrième trimestre, et 1 806 millions de dollars pour l'année 2025. Les autres reclassifications concernent pour la plupart des dépenses assujetties à un traitement de classification différent dans les états financiers et dans les facteurs du bénéfice (FDB). Dans les FDB, les activités autres que d'assurance sont les produits nets des charges des activités autres que d'assurance, y compris, sans s'y limiter, les fonds communs de placement, la distribution en gestion de patrimoine et en assurance, les régimes d'avantages sociaux non assurés (RASNA) et les activités de services aux concessionnaires autres que d'assurance. Les autres dépenses dans les FDB sont les dépenses non attribuables aux contrats d'assurance ou aux activités autres que d'assurance. Elles comprennent, sans s'y limiter, les dépenses d'exploitation générale, l'amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et la dépréciation d'actifs incorporels et du goodwill.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Énoncés prospectifs

Ce document peut contenir des énoncés de nature prévisionnelle ou autrement prospective, qui dépendent d'événements ou de conditions futurs ou y font référence, ou qui comprennent des mots tels que « pourrait » et « devrait », ou des verbes comme « supposer », « s'attendre à », « revoir », « entendre », « planifier », « croire », « estimer » et « continuer » ou leur forme future (ou leur forme négative), ou encore des mots tels que « cibles financières », « objectif », « but », « indications » et « prévisions » ou des termes ou des expressions semblables. De tels énoncés constituent des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs comprennent, notamment, dans ce document, les renseignements concernant les résultats d'exploitation, les stratégies ou les perspectives financières ou opérationnelles possibles ou futurs ainsi que les énoncés concernant les impacts anticipés de la version révisée de la ligne directrice ESCAP, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2026. Ils ne constituent pas des faits historiques, mais représentent uniquement les attentes, les estimations et les projections à l'égard d'événements futurs et ils pourraient changer.

Bien que iA Groupe financier estime que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, ces énoncés comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs ne devraient pas s'y fier indûment. De plus, les énoncés prospectifs étant fondés sur des hypothèses ou des facteurs importants, les résultats réels peuvent différer sensiblement des résultats qui y sont exprimés explicitement ou implicitement.

- Les facteurs et risques importants susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats réels et les attentes comprennent, sans s'y limiter, les éléments suivants : les conditions économiques et commerciales générales; le niveau de concurrence et de consolidation et la capacité à adapter les produits et services aux changements du marché ou des clients; la technologie de l'information, la protection, la gouvernance et la gestion des données, y compris les atteintes à la vie privée, et les risques liés à la sécurité de l'information, y compris les cyberrisques; le niveau d'inflation; la performance et la volatilité des marchés boursiers; les fluctuations des taux d'intérêt; les risques liés à la stratégie de couverture; l'exactitude des informations reçues des contreparties et la capacité des contreparties à remplir leurs obligations; les changements inattendus dans les hypothèses de tarification ou de provisionnement; le risque de liquidité de iA Groupe financier, y compris la disponibilité de fonds pour honorer les engagements financiers aux dates d'échéance prévues; la mauvaise gestion ou la dépendance à l'égard de relations avec des tiers dans le contexte de la chaîne d'approvisionnement; la capacité d'attirer, de former et de retenir des employés clés; le risque de conception, de mise en œuvre ou d'utilisation inappropriée de modèles complexes, y compris l'intelligence artificielle; le risque de fraude; l'évolution des lois et des réglementations, y compris les lois fiscales; les litiges contractuels et juridiques; les mesures prises par les autorités réglementaires susceptibles d'affecter les activités ou les opérations de iA Groupe financier ou de ses partenaires commerciaux; les modifications apportées aux lignes directrices en matière de capital et de liquidité (ou variations ou retraits liés à des changements anticipés); les risques liés à l'environnement politique et social régional ou mondial; l'incertitude géopolitique et commerciale; et les risques liés au climat, y compris les événements météorologiques extrêmes ou les changements climatiques à plus long terme et la transition vers une économie à faible émission de carbone; la capacité de iA Groupe financier à répondre aux attentes des parties prenantes sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance; la survenance de catastrophes naturelles ou causées par l'homme, de conflits internationaux, de pandémies (telles que la pandémie de COVID-19) et d'actes de terrorisme; et les révisions à la baisse de la solidité financière ou des notations de crédit de iA Groupe financier ou de ses filiales.
- Les hypothèses et les facteurs importants sur lesquels a été fondée la préparation des perspectives financières comprennent, sans toutefois s'y limiter : l'exactitude des estimations, des hypothèses et des jugements dans le cadre des méthodes comptables applicables et l'absence de changement important concernant les normes et méthodes comptables applicables de la Société; l'absence de variation importante concernant les taux d'intérêt; l'absence de changement important concernant le taux d'imposition réel de la Société; l'absence de changement important concernant le niveau d'exigences réglementaires en matière de capital de la Société; la disponibilité d'options pour le déploiement du capital excédentaire; l'expérience en matière de crédit, la mortalité, la morbidité, la longévité et le comportement des titulaires de polices conformes aux études actuarielles; le rendement des investissements conforme aux attentes de la Société et conforme aux tendances historiques; les différents taux de croissance des activités selon l'unité d'exploitation; l'absence de changement inattendu concernant le contexte économique, concurrentiel, juridique ou réglementaire ou le contexte dans le secteur des assurances; ou les mesures prises par les autorités de réglementation qui pourraient avoir une incidence importante sur les activités ou l'exploitation de iA Groupe financier ou de ses partenaires d'affaires; l'absence de variation imprévue concernant le nombre d'actions en circulation; la non-matérialisation des risques ou des autres facteurs mentionnés ou dont il est question ailleurs dans le présent document ou qui figurent à la section « Gestion des risques » du *Rapport de gestion* de l'année 2025 de la Société, susceptibles d'avoir une influence sur le rendement ou les résultats de la Société.

Les tensions commerciales croissantes entre les États-Unis et le Canada, y compris les tarifs douaniers, continuent de perturber les chaînes d'approvisionnement et d'augmenter les coûts, contribuant ainsi à l'incertitude économique. Les marchés boursiers mondiaux pourraient être confrontés à une volatilité accrue en raison des risques liés aux tarifs douaniers, des attentes changeantes en matière de taux d'intérêt et des valorisations boursières élevées. Ces facteurs pourraient entraîner une réduction de la confiance des consommateurs et des investisseurs, accroître la volatilité financière et limiter les occasions de croissance.

Des renseignements supplémentaires sur les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et sur les hypothèses ou les facteurs importants sur lesquels sont fondés les énoncés prospectifs sont présentés à la section « Gestion des risques » du *Rapport de gestion* de l'année 2025 et à la note « Gestion des risques financiers associés aux instruments financiers et aux contrats d'assurance » afférente aux *États financiers consolidés audités* de l'exercice terminé le 31 décembre 2025 et dans les autres documents que iA Groupe financier a déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, qui peuvent être consultés à l'adresse sedarplus.ca.

Les énoncés prospectifs et les perspectives financières contenus dans le présent document reflètent les attentes de iA Groupe financier en date de sa publication. iA Groupe financier ne s'engage aucunement à mettre à jour ces énoncés prospectifs ou à en publier une révision afin de tenir compte d'événements ou de circonstances postérieures à la date du présent document ou afin de tenir compte de la survenance d'événements imprévus, sauf lorsque la loi l'exige. Les déclarations prospectives sont présentées dans ce document dans le but d'aider les investisseurs et d'autres personnes à comprendre certains éléments clés des résultats financiers attendus de la Société, ainsi que les objectifs, les priorités stratégiques et les perspectives commerciales de la Société, et d'obtenir une meilleure compréhension de l'environnement opérationnel anticipé de la Société. Les lecteurs sont avertis que ces informations peuvent ne pas être appropriées à d'autres fins.

Les renseignements pro forma présentés dans ce document ne doivent pas être considérés comme reflétant nécessairement la situation financière ou les résultats d'exploitation réels de la Société si la ligne directrice ESCAP révisée avait été mise en œuvre à la date ou pour les périodes indiquées. Les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux renseignements pro forma. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières ».

Faits saillants

En 2025, la Société a réalisé de solides performances opérationnelles et financières, reflétant l'exécution rigoureuse de son approche stratégique, *La façon iA*. Une rentabilité record a été atteinte avec un bénéfice tiré des activités de base[†] de 1 210 millions de dollars et un résultat net attribué aux actionnaires ordinaires de 1 053 millions de dollars. Une forte croissance des affaires a été enregistrée dans presque toutes les unités d'exploitation au Canada et aux États-Unis, et la Société a maintenu une situation financière solide tout au long de l'année.

Conformément aux priorités à long terme, le capital a été déployé de manière stratégique pour soutenir la croissance organique, favoriser la transformation numérique et réaliser deux acquisitions ciblées, ainsi que des rachats d'actions actifs dans le cadre du programme d'offre publique de rachat d'actions (OPRA) dans le cours normal des activités. La Société a terminé l'année 2025 avec une capacité suffisante de déploiement de capital¹ pour soutenir ses futures initiatives de croissance et de création de valeur.

Le portefeuille de placements a conservé sa qualité élevée, et la suffisance des provisions actuarielles de la Société a été réaffirmée dans le cadre du processus de révision des hypothèses de fin d'année. Les cotes de crédit ont aussi été réaffirmées par Standard & Poor's, DBRS Morningstar et A.M. Best, ce qui souligne la solidité des fondamentaux financiers de la Société.

Rentabilité

La Société a enregistré un résultat net attribué aux actionnaires ordinaires de 1 053 millions de dollars en 2025, soit une augmentation de 12 % par rapport à 2024. Le bénéfice par action (BPA) dilué de 11,29 \$ en 2025 était supérieur de 16 % à celui de l'année précédente. Le rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE)² s'est établi à 14,9 %, contre 13,9 % en 2024.

La Société a enregistré un bénéfice tiré des activités de base[†] de 1 210 millions de dollars en 2025, soit une augmentation de 13 % par rapport à 2024. Le bénéfice par action (BPA) dilué tiré des activités de base^{††} de 12,96 \$ en 2025 était supérieur de 16 % à celui de 2024. Le rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE) tiré des activités de base^{††} a atteint 17,1 % pour 2025, comparativement à 15,9 % pour l'année précédente.

Voir la section « Rentabilité » du présent document pour davantage d'information sur la rentabilité de la Société en 2025.

Rentabilité

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2025	2024	Variation
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	1 053	942	12 %
Résultat par action ordinaire (BPA) (dilué) (en dollars)	11,29 \$	9,77 \$	16 %
Bénéfice tiré des activités de base [†]	1 210	1 074	13 %
Bénéfice par action ordinaire (BPA) tiré des activités de base (dilué) ^{††} (en dollars)	12,96 \$	11,16 \$	16 %
Rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE)	14,9 %	13,9 %	
ROE tiré des activités de base ^{††}	17,1 %	15,9 %	

Croissance des affaires

La dynamique des ventes¹ est demeurée forte en 2025, tant au Canada qu'aux États-Unis, la quasi-totalité des unités d'exploitation enregistrant une bonne croissance. Cette situation reflète la solidité des réseaux de distribution de la Société, la performance de ses outils numériques pour les conseillers, les clients et les employés, ainsi que sa gamme de produits étendue et distinctive. Les fortes ventes et la solide conservation des affaires ont porté les primes nettes¹, les équivalents de primes et les dépôts¹ à plus de 22,0 milliards de dollars en 2025, soit une augmentation de 8 % par rapport à 2024. De plus, le total de l'actif sous gestion¹ et de l'actif sous administration¹ totalisaient 341,1 milliard de dollars à la fin de l'année, ce qui représente une augmentation substantielle de 31 % au cours des 12 derniers mois, reflétant les entrées élevées de fonds distincts, les conditions favorables sur les marchés et l'ajout des actifs provenant de l'acquisition de RF Capital complétée le 31 octobre 2025. Veuillez consulter les sections suivantes pour davantage d'information sur la croissance des affaires par unité d'exploitation.

Primes nettes, équivalents de primes et dépôts

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2025	2024	Variation
Total	22 017	20 424	8 %

Actif sous gestion et actif sous administration

(aux 31 décembre, en millions de dollars, sauf indication contraire)	2025	2024	Variation
Actif sous gestion	143 159	128 730	11 %
Actif sous administration	197 910	132 576	49 %
Total	341 069	261 306	31 %

¹ Le capital disponible pour déploiement, les ventes, les primes nettes, les équivalents de primes et les dépôts, les actifs sous gestion et les actifs sous administration sont des mesures financières supplémentaires. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du présent document pour plus d'information.

² Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires consolidé, divisé par la moyenne des capitaux propres aux actionnaires pour la période. Le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires consolidé est une mesure financière supplémentaire. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du présent document pour plus d'information.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Ventes par secteur d'activité

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2025	2024	Variation
ASSURANCE, CANADA			
<u>Assurance individuelle</u>			
Primes minimales	362	347	4 %
Primes excédentaires	53	45	18 %
Total	415	392	6 %
<u>Assurance collective</u>			
Régimes d'employés	159	84	89 %
Marchés spéciaux	393	412	(5 %)
<u>Services aux concessionnaires</u>	785	715	10 %
<u>iA Auto et habitation (iAAH)</u>	661	600	10 %
GESTION DE PATRIMOINE			
<u>Gestion de patrimoine individuel</u>			
Fonds distincts	6 934	5 443	27 %
Fonds communs de placement	2 391	1 936	24 %
Autres produits d'épargne	1 724	2 039	(15 %)
Total	11 049	9 418	17 %
<u>Épargne et retraite collectives</u>	3 120	4 514	(31 %)
AFFAIRES AMÉRICAINES			
<u>Assurance individuelle (\$ US)</u>	304	227	34 %
<u>Services aux concessionnaires (\$ US)</u>	1 183	1 087	9 %

Solidité financière

Le ratio de solvabilité³ de la Société est demeuré bien au-dessus du ratio minimum réglementaire de 90 % tout au long de l'année, pour finir à 133 % au 31 décembre 2025. Sur une base pro forma, au 31 décembre 2025, le ratio de solvabilité était à 137 %, en tenant compte de l'impact attendu de la ligne directrice ESCAP révisée par l'AMF qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2026, comme décrit ci-dessous. Ce ratio se compare à celui de 139 % l'année précédente. La variation au cours des 12 derniers mois reflète principalement l'impact des activités de déploiement de capital, y compris les investissements pour soutenir la croissance organique, la réalisation de deux acquisitions, le versement de dividendes et les rachats d'actions actifs dans le cadre du programme d'offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités (OPRA). Ces éléments ont été partiellement compensés par l'impact positif d'une forte génération de capital organique, ainsi que par l'accroissement organique de la marge sur services contractuels (MSC) et de l'ajustement au risque (AR).

La génération organique de capital⁴ a été très forte tout au long de l'année, la Société ayant généré 665 millions de dollars en capital additionnel en 2025.

Au 31 décembre 2025, le capital disponible pour déploiement était évalué à 1,1 milliard de dollars. Sur une base pro forma, au 31 décembre 2025, le capital disponible pour déploiement était à 1,4 milliard de dollars, en tenant compte de l'impact attendu de la ligne directrice ESCAP révisée par l'AMF qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2026, comme expliqué ci-dessous. Cette capacité est semblable à celle de l'année précédente, ce qui reflète la forte génération de capital organique et l'incidence favorable de la ligne directrice ESCAP 2025 révisée par l'AMF sur les fonds distincts qui ont été compensés par les initiatives stratégiques de déploiement de capital (y compris des investissements dans la croissance organique, la réalisation de deux acquisitions, les versements de dividendes et les rachats d'actions actifs dans le cadre de l'OPRA).

Au 31 décembre 2025, le ratio de levier financier^{††} de la Société était de 16,3 %, comparativement à 17,3 % au 31 décembre 2024.

Pour un commentaire détaillé sur la solidité financière, se référer à la section « Situation financière » du présent rapport de gestion.

Solidité financière

(aux 31 décembre)	2025	2024
Ratio de solvabilité	133 %	139 %
Ratio de levier financier ^{††}	16,3 %	17,3 %

Valeur comptable

La valeur comptable par action ordinaire⁵ s'établissait à 79,24 \$ à la fin de l'année 2025, en hausse de 8 % au cours de l'année.

³ Le ratio de solvabilité est calculé conformément à la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital – Assurance de personnes* (ESCAP) imposée par l'Autorité des marchés financiers du Québec (AMF). Cette mesure financière est exemptée de certaines exigences du Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières en vertu de la décision générale n° 2021-PDG-0065 de l'AMF.

⁴ La génération organique de capital est une mesure financière supplémentaire. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du présent document pour plus d'information.

⁵ La valeur comptable par action ordinaire est calculée en divisant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, qui représente le total des capitaux propres moins les autres instruments de capitaux, par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Dividendes

Le dividende versé en 2025 a totalisé 3,7800 \$ par action ordinaire, en hausse de 13 % par rapport à 3,3600 \$ en 2024. Ce changement résulte de l'augmentation de 10 %, au troisième trimestre, du dividende trimestriel par action ordinaire versé par la Société, qui est passé de 0,9000 \$ à 0,9900 \$. Le ratio de distribution du dividende (activités de base)^{††} pour l'année s'établit à 29 %. Enfin, le conseil d'administration a approuvé le versement d'un dividende trimestriel de 0,9900 \$ par action ordinaire en circulation de la Société payable au premier trimestre de 2026. Ce dividende sera payable le 16 mars 2026 à tous les actionnaires inscrits le 27 février 2026.

Dividende

	2025	2024
Dividende aux actionnaires ordinaires	3,7800 \$	3,3600 \$

Offre publique de rachat d'actions

En 2025, la Société a racheté et annulé 1 968 075 actions pour une valeur totale de 294 millions de dollars. Dans le cadre du programme d'OPRA dans le cours normal des activités en vigueur entre le 14 novembre 2024 et le 13 novembre 2025, un total de 1 561 100 actions, soit environ 1,66 % des actions ordinaires émises et en circulation en date du 31 octobre 2024, ont été rachetées et annulées. Le 4 novembre 2025, la Société a annoncé le renouvellement de son OPRA dans le cours normal de ses activités en vigueur depuis le 14 novembre 2025. Dans le cadre de son programme renouvelé, la Société peut racheter jusqu'à 4 607 178 actions ordinaires, soit environ 5 % des actions ordinaires en circulation de la Société au 31 octobre 2025, entre le 14 novembre 2025 et le 13 novembre 2026.

Qualité du portefeuille de placements

Le portefeuille de placements de la Société est demeuré d'excellente qualité en 2025, reflétant les actifs de haute qualité aux niveaux d'exposition diversifiés qui le composent, de même qu'un positionnement prudent. Comme illustré dans le tableau ci-dessous, les titres cotés BB et moins ne représentaient au 31 décembre que 0,6 % du portefeuille d'obligations. De plus, le taux d'occupation du portefeuille d'immeubles de placement⁶ est demeuré relativement stable à 84,4 % et se compare favorablement à celui de l'immobilier de bureau au Canada⁷. Soulignons par ailleurs que 60,1 % du portefeuille de prêts hypothécaires est assuré et que la qualité du portefeuille de prêts automobiles est demeurée très bonne. Pour un commentaire détaillé sur les placements, se référer à la section « Placements » du présent rapport de gestion.

Qualité du portefeuille de placements

(aux 31 décembre)	2025	2024
Obligations – proportion des titres cotés BB et moins	0,6 %	0,7 %
Immeubles de placement – taux d'occupation	84,4 %	85,5 %
Prêts hypothécaires – proportion des prêts assurés	60,1 %	65 %
Prêts automobiles – provision pour pertes de crédit en pourcentage du montant des prêts bruts ⁸	5,56 %	5,61 %

Analyse de sensibilité

L'analyse des sensibilités de la Société aux changements macroéconomiques a été mise à jour à la fin de 2025. Les principaux résultats de cette analyse sont présentés sous « Risque de marché » dans la section « Gestion des risques » du présent rapport de gestion.

Budget fédéral 2025

Le 4 novembre 2025, le gouvernement fédéral du Canada a publié son budget. Les mesures proposées dans ce budget n'ont pas encore été adoptées. Si elles sont adoptées telles qu'annoncées, certaines mesures fiscales pourraient avoir une incidence négative sur les résultats de la Société, notamment celles qui pourraient s'appliquer rétroactivement au 1^{er} janvier 2025. L'effet potentiel de toutes les mesures proposées, dont la forme finale reste susceptible de changer, est en cours d'évaluation. La Société continuera de maintenir de manière proactive une structure fiscale efficace, conformément à la réglementation fiscale applicable.

Exigences de suffisance du capital de l'AMF

Le 1^{er} janvier 2026, une ligne directrice ESCAP révisée est entrée en vigueur. Cette ligne directrice révisée modifie, entre autres changements, le traitement de la reconnaissance du capital excédentaire pour les filiales d'assurance de dommages. L'incidence a été positive pour l'unité d'exploitation des Services aux concessionnaires aux É.-U., entraînant les répercussions favorables suivantes le 1^{er} janvier 2026 :

- Ratio de solvabilité : hausse de 3,5 points de pourcentage;
- Capital disponible pour déploiement : hausse de 325 millions de dollars.

Cette nouvelle version révisée également les exigences de capital liées à l'exposition aux infrastructures nationales, qu'il s'agisse de dette ou de capitaux propres, applicables au 31 décembre 2025 et ayant une incidence favorable de 0,5 point de pourcentage.

Depuis le 1^{er} janvier 2026, la Société est tenue de calculer un ratio Solo, conformément à la Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital autonome – Assurance de personnes (« Solo ») de l'AMF.

⁶ Le taux d'occupation des immeubles de placement est calculé en divisant le nombre total de pieds carrés loués par le nombre total de pieds carrés du portefeuille immobilier de la Société. Les terrains et les biens immobiliers destinés à la rénovation sont exclus du calcul.

⁷ Source : Rapport CBRE « Statistiques sur l'immobilier de bureaux au Canada T4 2025 » daté du 7 janvier 2026.

⁸ La provision pour pertes de crédit en pourcentage du montant des prêts bruts est définie comme le ratio de la provision pour pertes de crédit, exprimé en pourcentage du montant des prêts bruts. Elle fournit une mesure de l'expérience de crédit attendue sur le portefeuille de prêts.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Acquisitions et cessions

Le 4 février 2025, la Société a complété l'acquisition de Global Warranty, un groupe d'importants fournisseurs et administrateurs indépendants de garanties sur le marché des véhicules d'occasion au Canada. Au moment de l'acquisition, Global Warranty desservait un réseau de plus de 1 500 concessionnaires automobiles et de plus de 400 centres de réparation autorisés partout au pays. Cette acquisition renforce la présence de l'entreprise sur le marché des garanties pour les véhicules d'occasion.

Le 31 octobre 2025, la Société a complété l'acquisition de RF Capital Group Inc., une société de gestion de patrimoine indépendante de premier plan basée au Canada, qui exerce ses activités sous la marque Patrimoine Richardson⁹. Elle est réputée pour fournir des services-conseils financiers complets et axés sur le client, adaptés au marché des clients fortunés. Cette acquisition a ajouté 43,6 milliards de dollars d'actifs sous gestion au 30 septembre 2025, ainsi que 142 équipes de conseillers au 31 octobre 2025, élargissant considérablement la présence de iA Groupe financier dans le segment des clients à valeur nette élevée.

Pour plus de renseignements sur ces acquisitions d'entreprises, voir la note 4 des états financiers consolidés 2025 de la Société intitulée « Acquisition d'entreprises » intégrée par référence dans le présent document.

Aucune cession notable n'est survenue en 2025.

Durabilité

L'approche de iA Groupe financier en matière de durabilité consiste à contribuer à la croissance durable et au bien-être de sa clientèle, de son personnel, de ses partenaires, de ses investisseurs et de ses communautés. La Société vise à assurer la durabilité en soutenant ses communautés et en combinant sa réussite financière à des répercussions positives sur l'environnement et la société.

iA Groupe financier a dégagé cinq sujets de priorité stratégique à la suite de la réalisation d'un exercice d'évaluation de la matérialité effectué en 2023. Ces cinq sujets sont la stratégie de décarbonation; l'attraction, le développement et la rétention des talents; la diversité, l'équité et l'inclusion; la gouvernance d'entreprise; la gestion des risques d'entreprise.

Afin d'opérationnaliser ces sujets, la Société a déterminé trois leviers d'action prioritaires qui lui permettront d'avoir un impact positif important dans l'exécution de sa stratégie et qui font écho à son modèle d'affaires :

1. La santé physique, mentale et financière;
2. L'éducation et l'apprentissage;
3. Un futur durable.

Vous trouverez ci-dessous le résumé des résultats de 2025 qui abordent les cinq sujets de priorité stratégique selon les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Environnement

En 2025, iA Groupe financier a poursuivi la mise en œuvre de son plan de transition climatique. Parmi les réalisations concrètes de l'année, la Société a raffiné la trajectoire de décarbonation de ses immeubles détenus au Canada grâce à des études de faisabilité, ce qui permet de mieux cibler les actions à venir. Du côté des placements, l'analyse et la cartographie de l'exposition du portefeuille d'obligations d'entreprises publiques ont été approfondies afin de soutenir la démarche de décarbonation. La Société a également poursuivi l'intégration des risques climatiques à sa taxonomie globale des risques, et certaines filiales ont participé à des exercices de scénarios climatiques réglementaires et internes, renforçant ainsi leur capacité d'anticipation et de gestion.

Social

En 2025, iA Groupe financier a poursuivi le développement de son organisation apprenante et l'enrichissement de ses programmes visant à soutenir le perfectionnement professionnel et personnel de ses employés. L'année a été marquée par la consolidation de la culture d'apprentissage, la mise en place de nouvelles initiatives de mentorat et la poursuite de mesures structurantes en matière d'équité, de diversité et d'inclusion, telles que l'optimisation des politiques, des pratiques et des processus pour les systèmes de gestion des talents. La Société a également continué à renforcer ses démarches de sensibilisation et de formation, tant sur les enjeux de diversité que sur la santé, la sécurité et le mieux-être au travail.

Parallèlement, la troisième phase du Programme d'attestation de partenariat en relations avec les autochtones (APRA) du Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (CCEA) a été déposée pour analyse auprès du CCEA à la fin de 2025.

La Société a aussi continué d'enrichir son offre de produits en lançant de nouveaux produits et services inclusifs, tels que les offres *Santé des femmes* et *Gestion de poids*.

Enfin, la Société a poursuivi ses efforts sur le plan philanthropique en 2025 en versant des dons à divers organismes de bienfaisance au Canada et aux États-Unis totalisant 11,4 millions de dollars.

Gouvernance relative à la durabilité

En 2025, la gouvernance de la durabilité est demeurée au cœur des priorités de iA Groupe financier. La Société a poursuivi le renforcement de ses structures et de ses pratiques afin d'assurer une supervision rigoureuse et intégrée des enjeux liés à la durabilité. La gouvernance de la durabilité s'appuie sur une structure robuste qui comprend le conseil d'administration, le comité des risques, de gouvernance et d'éthique, ainsi que des comités exécutifs et directeurs dédiés à la durabilité. Cette organisation permet d'assurer la cohérence des orientations stratégiques, la reddition de comptes et la mobilisation des équipes autour des objectifs de durabilité.

⁹ Patrimoine Richardson Limitée est une filiale de iA et n'est pas affiliée à James Richardson & Sons, Limited. « Patrimoine Richardson » est une marque de commerce de James Richardson & Sons, Limited et Patrimoine Richardson Limitée est un utilisateur autorisé de la marque.

La *Politique de durabilité* de iA Groupe financier encadre également ses pratiques et sa gouvernance relative à la durabilité. Plus particulièrement, elle précise le rôle et les responsabilités des différentes entités internes de l'organisation. En matière de finance durable, la *Politique d'investissement durable* de iA Gestion mondiale d'actifs¹⁰, le principal gestionnaire de portefeuilles et d'actifs de iA Groupe financier, fournit un cadre et des orientations pour intégrer d'une manière cohérente les considérations ESG dans la gestion des investissements et les activités d'engagement. De plus, la gestion des risques climatiques est régie par la *Politique corporative sur la gestion des risques climatiques*, qui s'insère dans le cadre de référence en matière de durabilité de iA Groupe financier et tient compte de la taille, de la nature et de la complexité de ses activités, mais également du caractère propre aux risques climatiques dont les impacts peuvent se manifester à court, à moyen et à long terme.

Pour obtenir une vue d'ensemble des initiatives sociales et de gouvernance ainsi que des résultats détaillés, nous vous invitons à consulter notre plus récent *Rapport de durabilité*. Et pour obtenir plus de détails sur la stratégie et les objectifs à long terme de la Société en matière de climat, nous vous invitons à consulter notre plus récent *Rapport sur la performance liée aux changements climatiques*.

Modifications apportées aux méthodes comptables en 2025 et modifications à venir

L'International Accounting Standards Board (IASB) a publié un amendement qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2025. L'amendement n'a pas eu d'incidence sur les états financiers de la Société au 31 décembre 2025. Pour de plus amples renseignements sur l'amendement et sur les changements à venir dans les méthodes comptables résultant de la publication d'amendements ou de nouvelles normes, voir la note 3 des états financiers consolidés de la Société intitulée « Modifications de méthodes comptables » intégrée par référence dans le présent document.

¹⁰ « iA Gestion mondiale d'actifs » et « iAGMA » sont des marques de commerce et d'autres noms sous lesquels l'Industrielle Alliance, Gestion de placements inc. et iA Gestion mondiale d'actifs inc. exercent leurs activités.

Secteurs d'activité

La Société catégorise ses activités en cinq secteurs, dont trois secteurs d'activité : Assurance, Canada; Gestion de patrimoine et Affaires américaines, et deux secteurs de soutien : Placements et Exploitation générale.

Le secteur de l'Assurance, Canada offre des produits d'assurance pour répondre à tous les besoins de protection des particuliers, produits qui vont de l'assurance collective à l'assurance vie ou maladie en passant par l'assurance de dommages, l'assurance biens et risques divers ou les produits auxiliaires offerts à l'achat d'un véhicule automobile. Le secteur de la Gestion de patrimoine propose quant à lui une vaste sélection de produits d'épargne et retraite, y compris des fonds distincts et des fonds communs de placement, destinés tant aux particuliers qu'aux groupes. Les deux secteurs comptent sur des réseaux de distribution étendus et diversifiés. Le secteur des Affaires américaines, de son côté, mène ses activités par l'entremise de deux divisions, à savoir l'Assurance individuelle, qui offre des produits d'assurance vie, et les Services aux concessionnaires, qui proposent des garanties prolongées, et ce, sur le marché américain, dans un cas comme dans l'autre.

Pour maintenir le rendement global du groupe, la Société s'appuie sur deux secteurs de soutien. Le secteur des Placements assure un soutien stratégique aux secteurs d'activité d'exploitation et supervise la gestion des portefeuilles dans son ensemble. Parallèlement, le secteur de l'Exploitation générale gère toutes les fonctions de soutien de l'organisation.

Trois secteurs d'activité

Assurance, Canada

- Assurance individuelle
- Assurance collective
- Services aux concessionnaires
- iA Auto et habitation
- Distribution aux particuliers

Gestion de patrimoine

- Gestion de patrimoine individuel
- Épargne et retraite collectives
- Distribution aux particuliers

Affaires américaines

- Assurance individuelle
- Services aux concessionnaires

Deux secteurs de soutien

Placements

Gestion globale des portefeuilles

Exploitation générale

Fonctions de soutien général

Assurance, Canada

Assurance individuelle

L'unité d'exploitation de l'Assurance individuelle offre une gamme complète de protections d'assurance distinctives par l'intermédiaire de ses importants réseaux de distribution.

L'unité d'exploitation vise à se démarquer sur le marché canadien en offrant aux clients et aux distributeurs une expérience de premier ordre qui conjugue harmonieusement l'innovation numérique et l'accompagnement humain. Elle continue d'améliorer ses outils numériques, d'élargir sa gamme de solutions d'assurance et de simplifier et d'accélérer ses processus de tarification et ceux liés aux nouvelles affaires.

Grâce à une croissance soutenue de ses ventes et à un réseau de distribution diversifié et à haut rendement, iA Groupe financier est l'assureur canadien qui établit le plus grand nombre de polices d'assurance individuelle chaque année, ce qui représente plus du quart des polices établies à l'échelle du pays¹. L'unité d'exploitation est aussi le chef de file de l'industrie pour les produits de prestations du vivant et dans le segment de marché de masse¹.

Croissance des affaires

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2025	2024	Variation
Ventes			
Primes minimales ²	362	347	4 %
Primes excédentaires ²	53	45	18 %
Total	415	392	6 %
Primes nettes	2 418	2 160	12 %

Les ventes totales en 2025 se sont chiffrées à 415 millions de dollars, ce qui représente une croissance de 6 % par rapport à 2024. La bonne croissance des ventes s'explique par la force des vastes réseaux de distribution de la Société, notamment l'augmentation du nombre de conseillers actifs, le rendement de ses outils numériques et sa gamme complète et concurrentielle de produits.

En 2025, la Société a poursuivi la modernisation de ses activités en achevant la transformation de son système d'aperçu informatisé des ventes, que les conseillers utilisent pour montrer aux clients les performances des produits d'assurance, en passant d'une application de bureau à une plateforme entièrement basée sur le Web. De nouvelles fonctionnalités numériques en libre-service ont également été lancées en 2025, permettant aux conseillers et aux clients de mettre à jour les informations bancaires, de modifier les dates de paiement et de changer les désignations de bénéficiaires eux-mêmes, entre autres. Ensemble, ces avancées ont permis de renforcer l'efficacité opérationnelle, de réduire les délais de traitement et d'améliorer l'expérience globale des conseillers et des clients.

En 2025, les primes nettes ont totalisé plus de 2,4 milliards de dollars, en hausse de 12 % par rapport à l'année précédente. Notons que les primes nettes constituent un important facteur de progression de la rentabilité à long terme de l'unité d'exploitation, car une croissance soutenue des primes augmente le bloc d'affaires en vigueur, fournit une source stable de revenus récurrents pour couvrir les sinistres et les dépenses futurs, et améliore l'évolutivité.

Au chapitre de la performance de la Société par rapport à l'industrie, les données canadiennes publiées par la LIMRA pour les neuf premiers mois de l'année indiquent que :

- iA Groupe financier est la Société qui assure le plus de Canadiens, avec une part de marché de 27 % des polices souscrites. La Société se classe troisième pour les ventes de primes, avec une part de marché de 13 % (assurances vie, maladie grave et invalidité combinées);
- iA Groupe financier se classe en première position pour les ventes de primes de produits de prestations du vivant, avec une part de marché de 24 %;
- iA Groupe financier se classe en deuxième position pour les ventes de primes d'assurance maladie grave, avec une part de marché de 28 %;
- iA Groupe financier se classe en deuxième position pour les ventes de primes d'assurance invalidité, avec une part de marché de 19 %.

Soulignons par ailleurs que le réseau Carrière de la Société a continué d'enregistrer une très bonne performance en 2025, affichant une croissance des ventes de 10 % pour la cinquième année consécutive.

Perspectives et priorités d'affaires

L'unité d'exploitation entend profiter des occasions de renforcer sa position de chef de file en 2026. Assurer la meilleure expérience hybride pour les distributeurs et les clients demeure au cœur de ses préoccupations. Dans cette perspective, l'unité prévoit continuer de tirer parti de la force et la diversité de tous ses réseaux de distribution pour répondre aux besoins des Canadiens. Les initiatives à venir offriront une expérience hybride attrayante qui permettra aux distributeurs et aux clients de bénéficier d'outils libre-service et de ressources numériques.

¹ Selon les données canadiennes les plus récentes publiées par LIMRA.

² La prime minimale constitue la portion de la prime qui sert à couvrir les risques d'assurance d'un contrat d'assurance individuelle et est une mesure importante de la performance de l'unité d'exploitation. La prime excédentaire inclut tous les dépôts dans les fonds d'accumulation disponibles dans les polices universelles, ainsi que les contributions à l'option de dépôt supplémentaire pour le produit d'assurance vie avec participation.

L'unité d'exploitation est déterminée à demeurer proactive pour ce qui est d'offrir la gamme la plus complète de produits de haute qualité sur le marché canadien tout en continuant de simplifier et d'accélérer les processus de souscription et ceux liés aux nouvelles affaires. Les nouvelles améliorations apportées à l'automatisation de la tarification devraient consolider la position de leader de la Société en matière d'approbation instantanée au point de vente. L'unité d'exploitation souhaite continuer à se distinguer par des solutions numériques intuitives tout en soutenant les conseillers dans leurs efforts pour améliorer l'efficacité de leurs activités et offrir à leurs clients l'expérience hybride numérique et humaine la plus engageante qui soit. L'unité d'exploitation compte aussi poursuivre activement ses efforts de promotion de son programme Solutions cas avancés, qui propose des solutions simples, personnalisées et à haut rendement pour aider les conseillers à répondre aux besoins précis des clients, des professionnels et des propriétaires d'entreprise fortunés. Une gestion rigoureuse de l'offre de produits et le maintien de normes de services élevées pour les clients et les distributeurs sont d'une importance cruciale pour que iA Groupe financier conserve sa position de leader.

Produits et services	Émetteurs et filiales	Filiales et réseaux de distribution
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurance vie (universelle, participante, permanente et temporaire) ▪ Assurance maladie grave ▪ Assurance invalidité de courte et de longue durées ▪ Assurance hypothécaire ▪ Assurance décès ou mutilation accidentels (DMA) ▪ Assurance crédit (vie et invalidité) ▪ Assurance voyage 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ iA Assurance ▪ PPI Management ▪ Michel Rhéaume et associés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réseau Carrière (iA) (2 700 représentants) ▪ Réseau Agents généraux³ (31 000 représentants) ▪ Réseau Comptes nationaux (600 représentants) ▪ Réseau de représentants de PPI Management (6 400 représentants) ▪ Michel Rhéaume et associés

³ Réseau Agents généraux, incluant le réseau WFG.

Assurance collective : Régimes d'employés

L'unité d'exploitation des Régimes d'employés soutient des organisations de toute taille grâce à une gamme complète de solutions d'assurance collective conçues pour promouvoir le bien-être global. Grâce à une équipe de près de 800 employés, l'unité d'exploitation dessert environ 900 groupes à travers le Canada et fournit des régimes à plus de 600 000 participants. En étroite collaboration avec les conseillers en avantages sociaux qui distribuent son offre, l'unité d'exploitation veille à ce que les organisations et leurs membres bénéficient de solutions adaptées à leurs besoins.

Pour aider les promoteurs de régime et les participants à gérer efficacement leurs avantages et le bien-être global, l'unité d'exploitation offre une gamme intégrée de services. Celle-ci comprend des programmes de santé et mieux-être, de la télémédecine, des services d'aide aux employés et un soutien spécialisé en gestion de l'invalidité et des médicaments. Ces offres sont accessibles par l'entremise de plateformes numériques modernes, l'Espace client et iA Mobile, qui offrent un accès simple, intuitif et pratique aux ressources dont les utilisateurs ont besoin.

En 2025, l'unité d'exploitation a encore amélioré le caractère inclusif de ses couvertures en introduisant deux améliorations importantes. L'introduction d'une offre dédiée à la santé des femmes reconnaît les besoins spécifiques des femmes en matière de santé tout au long de leur carrière et favorise des environnements de travail plus équitables et plus solidaires. Parallèlement, le programme élargi de gestion du poids offre un soutien complet fondé sur des données probantes, conçu pour aider les participants à atteindre un bien-être durable. Ensemble, ces améliorations démontrent l'engagement de l'unité d'exploitation à fournir aux promoteurs et aux participants des couvertures qui s'adaptent à leurs besoins diversifiés et en constante évolution.

Croissance des affaires

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2025	2024	Variation
Ventes	159	84	89 %
Primes	1 498	1 403	7 %
Équivalents de primes ¹	276	266	4 %
Contrats d'investissement ²	—	—	—
Total	1 774	1 669	6 %

Au total, les primes, les équivalents de primes et les dépôts aux contrats d'investissement ont atteint près de 1,8 milliard de dollars en 2025, une augmentation de 6 % par rapport à 2024.

L'augmentation des primes en 2025 découle principalement de la croissance organique, du fait de primes plus élevées pour les contrats en vigueur, et de ventes de 159 millions de dollars, dépassant considérablement les 84 millions de dollars enregistrés l'année précédente.

Perspectives et priorités d'affaires

En 2026 et pour les années à venir, l'unité d'exploitation des Régimes d'employés entend poursuivre ses priorités stratégiques en accélérant la livraison de valeur pour ses clients. Des investissements ciblés dans la technologie, l'intelligence artificielle et les outils basés sur les données devraient améliorer l'expérience client en simplifiant les interactions, en augmentant la réactivité et en renforçant sa capacité à favoriser le bien-être financier, physique, social et mental. Ces initiatives visent à renforcer l'engagement de l'unité d'exploitation à aider les organisations à obtenir un retour sur investissement significatif en matière de bien-être.

L'unité d'exploitation entend également maintenir son approche rigoureuse en matière de croissance rentable en favorisant l'efficacité opérationnelle. L'amélioration continue des processus, les initiatives d'automatisation et l'augmentation des transactions numériques devraient simplifier les opérations, réduire la complexité administrative et soutenir la compétitivité à long terme de l'unité d'exploitation.

Parallèlement, le renforcement de l'engagement des conseillers et la différenciation accrue des solutions proposées, particulièrement en matière de bien-être global, devraient élargir les opportunités de marché et renforcer les relations avec les promoteurs de régime et les participants. Ces efforts devraient permettre à l'unité d'exploitation de maintenir sa croissance, d'améliorer la prestation de valeur et de soutenir davantage la réalisation des objectifs stratégiques à long terme de la Société.

Produits et services	Émetteurs et filiales	Filiales et réseaux de distribution
<ul style="list-style-type: none"> Assurance vie et maladie, décès ou mutilation accidentels (DMA), soins dentaires, invalidité de courte et de longue durées, maladie grave et soins à domicile Garanties facultatives (assurance vie, DMA et maladie grave) Programmes de gestion de l'invalidité et des médicaments Programme de santé et mieux-être (y compris les offres relatives à la santé des femmes et à la gestion du poids) Couvertures inclusives (fertilité, grossesse pour autrui et adoption, affirmation de genre) 	<ul style="list-style-type: none"> iA Assurance 	<ul style="list-style-type: none"> Consolidateurs Courtiers de produits d'assurance collective Cabinets d'actuaire-conseils

¹ Les équivalents de primes correspondent aux revenus qui proviennent des régimes d'avantages sociaux non assurés (RASNA).

² Primes à couvert de responsabilité.

Assurance collective : Marchés spéciaux

Les Marchés spéciaux se concentrent sur certains créneaux de marché moins bien servis par les assureurs traditionnels. L'unité d'exploitation offre principalement de l'assurance en cas de décès ou de mutilation accidentels (DMA), de l'assurance maladie grave, de l'assurance vie temporaire et des produits d'assurance spécialisés destinés aux employeurs, aux associations professionnelles et aux groupes d'affinités. Elle propose également des produits d'assurance médicale de voyage et d'assurance maladie par l'entremise de différents partenaires de distribution.

Les Marchés spéciaux possèdent des ententes avec plus de 5 000 groupes et associations. Par l'entremise de ces ententes, les Marchés spéciaux assurent, protègent et offrent la tranquillité d'esprit à des millions de Canadiens.

Croissance des affaires

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2025	2024	Variation
Ventes (primes brutes) ¹	393	412	(5 %)
Ventes nettes	360	379	(5 %)

La croissance des ventes des Marchés spéciaux a été forte en 2025, notamment en assurance maladie grave. Cependant, les ventes globales ont diminué de 5 % à la suite des mesures prises par le gouvernement fédéral pour limiter le nombre d'étudiants étrangers entrant au Canada, ce qui a réduit les ventes d'assurance médicale pour les étudiants étrangers.

Perspectives et priorités d'affaires

En 2026, grâce à une structure de ventes améliorée, l'unité d'exploitation des Marchés spéciaux priorise la croissance de ses principales gammes de produits : assurance en cas de décès ou de mutilation accidentels (DMA), maladie grave et assurance vie. Les Marchés spéciaux ont l'intention d'effectuer un examen complet des processus de l'unité afin d'identifier les opportunités et d'améliorer l'efficacité grâce à des solutions modernisées. Cette initiative stratégique vise à soutenir la croissance des affaires tout en améliorant l'expérience client et employé. De plus, l'unité d'exploitation prévoit se concentrer sur la gestion des réclamations d'assurance voyage tout en continuant à chercher des moyens d'accroître l'efficacité opérationnelle.

Produits et services	Émetteurs et filiales	Filiales et réseaux de distribution
<ul style="list-style-type: none">Assurance en cas de décès ou de mutilation accidentels (DMA), maladie grave, invalidité et autres produits d'assurance spécialiséeAssurance voyage et maladieAssurance médicale et autres produits spécialisés	<ul style="list-style-type: none">iA Assurance	<ul style="list-style-type: none">Partenaires de distributionCourtiers d'assurance spécialisésAdministrateurs tiers

¹ Les ventes (primes brutes) sont avant réassurance.

Services aux concessionnaires

Les Services aux concessionnaires distribuent des produits d'assurance crédit, ainsi que d'assurance biens et risques divers liés à l'achat et au financement d'un véhicule. Les produits d'assurance crédit comprennent l'assurance vie, invalidité, perte d'emploi et maladie grave, tandis que les produits d'assurance biens et risques divers comprennent les garanties prolongées, les garanties de remplacement, les garanties de protection d'actif et une gamme complète de produits d'assurance auxiliaire. Cette gamme de produits représente l'une des offres les plus complètes sur le marché canadien.

L'unité d'exploitation emploie plus de 550 employés, assure environ 400 000 personnes et plus d'un million de véhicules. Ses produits sont commercialisés par un réseau de distribution directe d'un bout à l'autre du Canada, qui regroupe plus de 5 000 concessionnaires d'automobiles et autres fournisseurs de véhicules, fabricants d'équipement d'origine et partenariats privilégiés.

Croissance des affaires

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2025	2024	Variation
Ventes			
Assurance crédit	175	193	(9 %)
Assurance biens et risques divers	610	522	17 %
Total	785	715	10 %

Les ventes des Services aux concessionnaires ont totalisé 785 millions de dollars en 2025, en hausse de 10 % par rapport à l'année précédente. La croissance des ventes est alimentée par les ventes d'assurance biens et risques divers, qui ont augmenté de 17 % en 2025. Cette solide croissance découle des efforts continus déployés par l'unité d'exploitation pour étendre sa présence partout au Canada en signant des accords avec des fabricants d'équipement d'origine et des groupes de concessionnaires, et en développant de nouveaux produits et partenariats.

En 2025, iA Groupe financier a acquis Global Warranty, un groupe d'entreprises qui sont d'importants fournisseurs et administrateurs indépendants de garanties sur le marché des véhicules d'occasion au Canada. Cette acquisition, combinée à l'élargissement des partenariats avec les fabricants d'équipement d'origine, a fortement contribué à la croissance des ventes en 2025.

Perspectives et priorités d'affaires

En 2026, les Services aux concessionnaires prévoient poursuivre leurs initiatives visant à optimiser et à moderniser leurs produits, leurs systèmes et leurs processus, en favorisant l'agilité à s'adapter à l'évolution constante de l'environnement réglementaire. Parallèlement, l'unité d'exploitation prévoit tirer parti de sa stratégie de canaux de distribution – fabricants d'équipement d'origine, grossistes et concessionnaires indépendants – en misant sur la croissance organique, les nouveaux partenariats et des intégrations à plus grande échelle. Les Services aux concessionnaires prévoient prioriser des initiatives stratégiques qui procureront la meilleure expérience aux partenaires et aux clients et chercheront à saisir les occasions d'affaires internes au sein de iA Groupe financier.

Produits et services	Émetteurs et filiales	Filiales et réseaux de distribution
<ul style="list-style-type: none"> Assurance crédit Produits d'assurance biens et risques divers 	<ul style="list-style-type: none"> iA Assurance SAL Marketing Les Garanties Nationales MRWV Itée Industrielle Alliance Pacifique, Compagnie d'assurances générales WGI Service Plan Division WGI Manufacturing Inc. Lubrico Warranty iA Avantages, Assurance de dommages Global Warranty (acquise le 4 février 2025) 	<ul style="list-style-type: none"> Distribution directe par l'entremise de concessionnaires d'automobiles et d'autres fournisseurs de véhicules (4 000 concessionnaires) Fabricants d'équipement d'origine Partenariats privilégiés

iA Auto et habitation

iA Auto et habitation (iAAH) est une filiale de la Société qui commercialise des produits d'assurance auto et habitation dans la province de Québec.

L'un des avantages dont dispose iAAH pour se démarquer repose sur les clients qui lui sont recommandés par les différents réseaux de distribution de la Société et qui représentent un potentiel d'achalandage unique dans l'industrie. Une partie importante de ses clients lui sont recommandés par les conseillers du réseau Carrière et les distributeurs de l'unité d'exploitation des Services aux concessionnaires. iAAH exerce aussi des activités par l'entremise d'une filiale, nommée Prysm Assurances générales, qui établit des partenariats stratégiques afin que des distributeurs privilégiés puissent offrir ses produits. Prysm distribue également ses produits par l'intermédiaire de courtiers.

Croissance des affaires

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2025	2024	Variation
Primes directes souscrites	661	600	10 %

Les primes directes souscrites ont atteint 661 millions de dollars en 2025, ce qui représente une croissance de 10 % par rapport à 2024. La solide position concurrentielle de iAAH et le taux de satisfaction élevé de sa clientèle lui ont permis de générer une bonne croissance des primes par des augmentations des prix et une solide croissance du nombre de polices. Notons que les primes directes souscrites de iAAH ont connu un taux de croissance annuel composé de 11 % au cours des cinq dernières années.

Taux combiné

(%)	2025	2024	2023	2022	2021
Taux combiné ^{1,2}	89,9	89,5	97,3	94,9	78,0

Le taux combiné, calculé comme la somme du taux de sinistres net, y compris les charges financières d'assurance nettes, et du taux des frais d'exploitation, s'est établi pour 2025 à 89,9 %. Son niveau favorable et sa relative stabilité entre 2024 et 2025 reflètent principalement des conditions météorologiques favorables au cours de ces deux années, des taux de prime plus élevés et une diminution de la fréquence des vols de voitures par rapport à 2023 et à 2022. Les pertes catastrophiques ont été particulièrement faibles en 2025, et en 2024, l'impact financier de la tempête tropicale d'août 2024 a été largement atténué par la réassurance et n'a donc pratiquement pas affecté les résultats de iAAH. En comparaison, le taux combiné en 2021 était considérablement plus faible en raison des changements temporaires dans le comportement des clients pendant la pandémie de COVID-19.

Perspectives et priorités d'affaires

Pour 2026, l'unité d'exploitation entend se concentrer sur la génération de croissance, essentiellement organique, grâce à différentes initiatives de marketing et d'expérience client et à l'élargissement progressif de son réseau de distribution. Au cours des prochaines années, iAAH prévoit poursuivre sa transformation numérique, qui est un facteur clé de sa croissance future. Ces efforts visent à améliorer l'expérience des clients, des employés et des partenaires en optimisant le parcours du client et l'intégration entre les canaux de communication, tout en intégrant l'automatisation et l'analyse de données dans les principaux processus opérationnels. L'éventail d'activités de la Société et la centralisation des initiatives liées à l'expérience client devraient mener à des possibilités de synergie.

Produits et services	Émetteurs et filiales	Filiales et réseaux de distribution
<ul style="list-style-type: none">Assurance auto et habitation	<ul style="list-style-type: none">iA Assurance auto et habitationPrysm Assurances généralesSurex	<ul style="list-style-type: none">Ventes directes provenant d'activités publicitairesPartenariats privilégiésRecommandations de clients provenant des réseaux de iA Groupe financierCourtiers

Surex

Surex est un courtier d'assurance en ligne. Combinant fonctions libre-service et conseillers expérimentés, Surex se distingue en tant que joueur majeur dans la distribution numérique d'assurance biens et risques divers au Canada. Les 160 employés de Surex servent environ 67 000 clients et traitent chaque année environ 49 000 polices, ce qui représente un volume annuel de primes de plus de 159 millions de dollars. Malgré des conditions difficiles sur certains marchés en 2025, la résilience de Surex et son engagement en faveur de l'innovation lui ont permis d'enregistrer une autre année rentable. Surex et iA Groupe financier restent concentrés sur les projets à fort potentiel de synergie afin de stimuler la croissance et d'améliorer l'expérience client.

¹ Pour l'année 2022 et les années antérieures, les taux combinés présentés dans le tableau sont calculés en vertu de IFRS 4.

² Le taux combiné est une mesure financière supplémentaire. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du présent document pour plus d'information.

Gestion de patrimoine

Gestion de patrimoine individuel

Dans l'unité d'exploitation de la Gestion de patrimoine individuel, la Société offre une vaste gamme de produits d'épargne, de placement et de retraite destinés au marché de détail. Elle est notamment le chef de file canadien dans le développement et la distribution de fonds distincts¹. Par l'intermédiaire de sa filiale Placements iA Clarington, une société de gestion de placements de taille moyenne au Canada, elle offre une gamme complète de fonds communs de placement. Les produits offerts par la Gestion de patrimoine individuel comprennent 14 solutions d'investissement socialement responsable (ISR).

Les produits offerts peuvent être souscrits à l'intérieur de régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER), de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE), de comptes d'épargne libre d'impôt (CELI), de comptes d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP), de fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR) ou de régimes non enregistrés.

L'unité d'exploitation possède aussi trois filiales de distribution et de conseil offrant des solutions, des produits et des services de gestion de patrimoine par l'intermédiaire d'un réseau pancanadien de conseillers en placements et en fonds communs de placement indépendants : iA Gestion privée de patrimoine, Investia Services financiers et RF Capital Group (acquis en octobre 2025).

Croissance des affaires

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2025	2024	Variation
Ventes brutes			
Fonds distincts	6 934	5 443	27 %
Fonds communs de placement	2 391	1 936	24 %
Autres produits d'épargne	1 724	2 039	(15 %)
Total	11 049	9 418	17 %
Ventes nettes			
Fonds distincts	4 001	2 937	1 064
Fonds communs de placement	(189)	(533)	344
Total	3 812	2 404	1 408

En 2025, les ventes brutes ont totalisé plus de 11,0 milliards de dollars, en hausse de 17 % par rapport à 2024. Ce résultat positif s'explique par la force des vastes réseaux de distribution de la Société et par la gamme complète et concurrentielle de ses produits. En 2025, les initiatives clés comprenaient l'amélioration et la simplification de l'offre de fonds distincts et le perfectionnement de notre technologie pour livrer une expérience numérique transparente et simplifiée. De plus, Investia a présenté son Programme Elite, comportant 11 fonds en gestion commune et 5 portefeuilles.

Les clients tirent également parti de la capacité de combiner des fonds distincts, des fonds à intérêt garanti et des comptes d'épargne à intérêt élevé dans le cadre d'un seul contrat, offrant de la souplesse, quelles que soient les conditions du marché. L'environnement actuel, avec de forts marchés boursiers et des taux d'intérêt en baisse crédités aux placements garantis, encourage les clients à favoriser de plus en plus des catégories d'actifs offrant un potentiel de rendement plus élevé. Ce changement a contribué à la diminution des ventes dans d'autres produits d'épargne.

Les ventes brutes de fonds distincts ont dépassé les 6,9 milliards de dollars en 2025, en hausse de 27 % par rapport à 2024, tandis que les ventes nettes de fonds distincts sont demeurées fortes, à plus de 4,0 milliards de dollars. La Société est demeurée première au Canada pour les ventes brutes et nettes de fonds distincts¹.

Les ventes brutes de fonds communs de placement ont totalisé près de 2,4 milliard de dollars en 2025, soit 24 % de plus que les 1,9 milliard de dollars en 2024. Les sorties en 2025 ont été inférieures à celles de l'année précédente, totalisant 189 millions de dollars.

(aux 31 décembre, en millions de dollars, sauf indication contraire)	2025	2024	Variation
Fonds sous gestion			
Fonds distincts	42 323	34 294	23 %
Fonds communs de placement	14 099	13 290	6 %
Autres produits d'épargne (fonds général)	4 136	4 603	(10 %)
Sous-total	60 558	52 187	16 %
Fonds sous administration ^{2,3}	197 816	132 479	49 %
Total	258 374	184 666	40 %

¹ Source : Investor Economics, janvier 2026.

² Comprend principalement les actifs administrés par les filiales de distribution et de conseil.

³ Au T2-2025, les chiffres relatifs aux fonds sous administration de 2024 ont été ajustés afin de refléter les améliorations apportées aux ajustements de consolidation entre la Société et l'une de ses filiales.

L'actif total s'élevait à 258,4 milliards de dollars au 31 décembre 2025, une augmentation de 40 % comparativement à 184,7 milliards de dollars un an plus tôt. Il s'agit du résultat de fortes ventes, de conditions favorables du marché, du recrutement de conseillers chez nos courtiers affiliés et de l'ajout de l'actif découlant de l'acquisition de RF Capital, clôturée le 31 octobre 2025. En date du 1^{er} juillet 2025, iA Groupe financier est le chef de file au Canada en actif des fonds distincts sous gestion. La croissance de l'actif sous gestion, tributaire des ventes brutes et nettes, du taux de conservation des affaires en vigueur et du rendement de l'actif, est le principal facteur de progression du bénéfice à long terme de l'unité d'exploitation.

Perspectives et priorités d'affaires

En 2026, la Gestion de patrimoine individuel poursuivra sa transformation numérique et continuera d'améliorer ses processus opérationnels pour offrir la meilleure expérience aux partenaires de distribution et aux clients. Ces initiatives, combinées au désir d'offrir des produits concurrentiels aux clients des marchés de masse et intermédiaire de même qu'aux futurs retraités, visent à contribuer à la croissance des affaires. Ces engagements devraient par ailleurs attirer de nouveaux partenaires de distribution et accroître la conservation des actifs sous gestion, facteur important pour la rentabilité de l'unité d'exploitation. Cette dernière prévoit également se concentrer sur la réalisation des synergies de coûts et de revenus identifiées dans le cadre de l'acquisition de RF Capital. L'unité s'engage à continuer de promouvoir activement son programme Solutions cas avancés, qui offre des solutions personnalisées et à haut rendement pour permettre aux conseillers de répondre aux besoins précis des clients fortunés, des professionnels et des propriétaires d'entreprise. Une gestion rigoureuse de l'offre de produits et des normes de service élevées pour les clients et les distributeurs demeurent d'une importance cruciale pour le maintien du leadership de iA Groupe financier.

Pour les filiales de distribution, une attention continue à la transformation numérique et un désir d'offrir la meilleure expérience conseiller et client devraient renforcer la position de iA Groupe financier en tant que chef de file parmi les courtiers indépendants au Canada.

Produits et services	Émetteurs et filiales	Filiales et réseaux de distribution
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonds distincts ▪ Fonds communs de placement ▪ Valeurs mobilières ▪ Rentes viagères et rentes à terme fixe ▪ Régimes enregistrés d'épargne et de décaissement (REER, REEE, CELI, CELIAPP et FERR) ▪ Conseil en placement ▪ Gestion privée de patrimoine 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ iA Assurance ▪ iA Clarington ▪ iA Gestion privée de patrimoine ▪ Investia Services financiers ▪ iA Fiducie ▪ iA Gestion mondiale d'actifs ▪ RF Capital Group 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réseau Carrière (iA) (2 700 représentants) ▪ Réseau Agents généraux (31 000 représentants) ▪ Réseau Comptes nationaux (600 représentants) ▪ Réseau de représentants de PPI Management (6 400 représentants) ▪ Filiales de distribution et de conseil (iA Gestion privée de patrimoine et Investia) (2 600 représentants)

RF Capital Group Inc.

Le 31 octobre 2025, iA Groupe financier a annoncé la clôture de l'acquisition de RF Capital Group pour un prix total de 691 millions de dollars⁴, ce qui comprend le coût de la stratégie de rétention des conseillers. Cette acquisition ajoute 43,6 milliards de dollars d'actifs sous gestion au 30 septembre 2025, ainsi que 142 équipes de conseillers au 31 octobre 2025, élargissant considérablement la présence de iA Groupe financier dans le segment des clients fortunés. La mise en œuvre du plan de synergie est déjà en cours, avec des initiatives stratégiques visant à stimuler tant la croissance du chiffre d'affaires, mais aussi la réalisation de gains d'efficacité.

⁴ Le prix d'acquisition était estimé à 693 millions de dollars au 4 novembre 2025. Ce montant a été révisé à 691 millions de dollars lorsque les coûts finaux de rétention des conseillers ont été déterminés.

Épargne et retraite collectives

L'unité d'exploitation de l'Épargne et retraite collectives offre aux entreprises, aux organisations et à leurs membres une gamme complète de solutions conçues pour aider les particuliers à bâtir et à protéger leur sécurité financière à long terme. Son offre comprend des solutions d'accumulation, telles que des régimes à cotisation déterminée et à prestations déterminées et des services de gestion de placements institutionnels, ainsi que des solutions de décaissement, principalement sous forme de rentes assurées.

Les produits et services de l'unité d'exploitation sont distribués par l'intermédiaire de consolidateurs et de courtiers en produits d'assurance collective et de retraite et de cabinets d'actuaire-conseils.

Soutenue par une équipe de plus de 320 employés, l'unité d'exploitation collabore avec plus de 14 400 groupes d'accumulation et de décaissement et sert plus de 637 000 participants. De ce nombre, environ 77 000 rentiers comptent sur les solutions de l'unité pour toucher un revenu de retraite stable et prévisible.

En 2025, l'unité d'exploitation a renforcé sa proposition de valeur en étendant l'accès aux conseils financiers personnalisés à tous les participants dans le cadre de son offre standard, permettant ainsi à un plus grand nombre de personnes de bénéficier de conseils d'experts adaptés à leur situation financière unique et à leurs objectifs.

Croissance des affaires

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2025	2024	Variation
Primes (ventes)			
Produits d'accumulation			
Primes récurrentes	1 963	1 838	7 %
Transferts	572	833	(31 %)
Total partiel	2 535	2 671	(5 %)
Rentes assurées	585	1 843	(68 %)
Total	3 120	4 514	(31 %)
Ventes de nouveaux régimes¹	1 281	2 032	(37 %)

Les primes récurrentes des produits d'accumulation jouent un rôle crucial dans la croissance durable des affaires et demeurent essentielles à l'approche stratégique de l'unité d'exploitation. Ces primes représentent des cotisations versées par les participants provenant de groupes d'accumulation existants. En 2025, les primes récurrentes ont totalisé près de 2,0 milliards de dollars, soit une augmentation de 7 % par rapport à l'année précédente.

Les ventes de rentes assurées ont diminué en 2025, reflétant la faible activité du marché, la pression accrue de la concurrence et l'absence de transactions très importantes au cours de l'année. La comparaison d'une année à l'autre est également influencée par les solides résultats enregistrés en 2024, année au cours de laquelle l'unité d'exploitation a réalisé une vente record de près d'un milliard de dollars. Par conséquent, les ventes de nouveaux régimes ont totalisé environ 1,3 milliard de dollars en 2025, contre 2,0 milliards de dollars en 2024.

Produits d'accumulation – Entrées nettes de fonds^{2,3}

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2025	2024	Variation
Entrées (ventes brutes)	2 535	2 671	(5 %)
Sorties	2 066	1 615	28 %
Entrées nettes	469	1 056	(587)

Fonds sous gestion

(aux 31 décembre, en millions de dollars, sauf indication contraire)	2025	2024	Variation
Produits d'accumulation	21 066	18 619	13 %
Rentes assurées	7 735	7 437	4 %
Total	28 801	26 056	11 %

Les ventes nettes de produits d'accumulation ont atteint 469 millions de dollars en 2025. Les fonds sous gestion ont atteint, en fin d'année 2025, 28,8 milliards de dollars, soit une augmentation de 11 % par rapport à la fin de 2024. Cette croissance est attribuable en grande partie à des conditions de marché favorables et, dans une moindre mesure, à des ventes nettes de fonds positives.

¹ La souscription des nouveaux régimes est mesurée par la somme des primes annualisées de première année (qui correspondent à la somme du transfert d'actif initial et des primes récurrentes annualisées de première année) et des rentes assurées.

² Les ventes nettes de fonds de l'Épargne et retraite collectives sont une mesure financière supplémentaire. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du présent document pour plus d'information.

³ L'évolution des fonds sous gestion est une donnée importante, car elle détermine le niveau des honoraires de gestion comptabilisés aux états financiers consolidés, au poste « Autres produits ».

Perspectives et priorités d'affaires

En 2026 et pour les années à venir, l'unité d'exploitation de l'Épargne et retraite collectives entend poursuivre ses priorités stratégiques en accélérant la livraison de valeur pour ses clients. Des investissements ciblés dans la technologie, l'intelligence artificielle et les outils basés sur les données devraient améliorer l'expérience client en simplifiant les interactions, en augmentant la réactivité et en renforçant la capacité de l'unité d'exploitation à favoriser le bien-être financier, physique, social et mental. Ces initiatives visent à renforcer l'engagement de l'unité d'exploitation à aider les organisations à obtenir un retour sur investissement significatif en matière de bien-être.

L'unité d'exploitation entend également maintenir son approche rigoureuse en matière de croissance rentable en favorisant l'efficacité opérationnelle. L'amélioration continue des processus, les initiatives d'automatisation et l'augmentation des transactions numériques devraient simplifier les opérations, réduire la complexité administrative et soutenir la compétitivité à long terme de l'entreprise.

Parallèlement, le renforcement de l'engagement des conseillers et la différenciation accrue des solutions proposées, particulièrement en matière de bien-être global, devraient élargir les opportunités de marché et renforcer les relations avec les promoteurs de régime et les participants. Ces efforts devraient aussi soutenir une croissance durable, améliorer la création de valeur et contribuer à la réalisation des objectifs stratégiques à long terme de la Société.

Produits et services	Émetteurs et filiales	Filiales et réseaux de distribution
<ul style="list-style-type: none">▪ Produits d'accumulation de capital (dont régimes à cotisation déterminée, régimes à prestations déterminées, REER, CELI et CELIAPP)▪ Produits de décaissement (rentes assurées, FERR et FRV)▪ Programme de mieux-être financier▪ Éducation et conseils financiers (y compris Ma stratégie financière)	<ul style="list-style-type: none">▪ iA Assurance	<ul style="list-style-type: none">▪ Consolidateurs▪ Courtiers en produits d'assurance collective et de retraite▪ Cabinets d'actuaire-conseils

Affaires américaines

Affaires américaines : Assurance individuelle

Les activités d'assurance individuelle de iA Groupe financier aux États-Unis sont menées par iA American Life Insurance Company et par ses filiales situées à Waco, au Texas et à Chicago, en Illinois.

Le groupe de compagnies de iA American distribue ses produits d'assurance vie par l'entremise d'agences de marketing indépendantes et de eFinancial (l'entité de distribution numérique de Vericity), une agence numérique directe pour les consommateurs détenue entièrement par le groupe. Ensemble, ces canaux soutiennent plus de 28 500 représentants indépendants liés à l'unité d'exploitation par contrat.

Ces compagnies exercent principalement leurs activités dans le marché de l'assurance à émission simplifiée, où les protections couvrant les frais funéraires ainsi que les protections d'assurance vie temporaire pour le marché des familles représentent plus de 90 % des nouvelles ventes. Les compagnies proposent également de l'assurance vie universelle et d'autres produits d'assurance vie spécialisés dans les marchés en milieu de travail et gouvernementaux. Leur capacité à adapter leurs produits pour des agences de marketing plus importantes a joué un rôle clé dans leur succès.

Les améliorations numériques visant à simplifier le processus de vente, tant pour les représentants que pour les clients, ont été un élément important de la compétitivité des compagnies. La technologie de souscription au point de vente simplifie et accélère le processus de vente et est utilisée pour la plupart des ventes de l'unité d'exploitation. De plus, de solides capacités de vente à distance ont encore renforcé la performance des ventes.

Croissance des affaires

(en millions de dollars américains, sauf indication contraire)	2025	2024	Variation
Ventes totales	304	227	34 %
Ventes — excluant Fidelity Life (l'entité d'assurance de Vericity)	236	200	18 %
Ventes — Fidelity Life (l'entité d'assurance de Vericity) seulement	68	27 ¹	152 %
Primes nettes totales	746	632	18 %
Primes nettes — excluant Fidelity Life (l'entité d'assurance de Vericity)	634	577	10 %
Primes nettes — Fidelity Life (l'entité d'assurance de Vericity) seulement	112	55 ¹	104 %

L'Assurance individuelle aux États-Unis a connu des ventes record de 304 millions de dollars américains en 2025, ce qui représente une croissance de 34 % par rapport à l'année précédente. Cette croissance a été principalement alimentée par des ventes plus élevées sur le marché des assurances frais funéraires et sur le marché intermédiaire, ainsi que par la contribution d'une année complète de ventes de Fidelity Life (l'entité d'assurance de Vericity), qui a été acquise à la mi-2024. La forte croissance organique découle du rendement des principales agences de marketing indépendantes, du recrutement de nouvelles agences et de la demande soutenue pour les offres destinées directement aux consommateurs.

Le total des primes nettes a atteint 746 millions de dollars américains en 2025, soit une augmentation de 18 % par rapport à 2024. Ce résultat reflète la forte croissance du nombre de polices émises en 2025, le bon maintien des contrats en vigueur et la contribution supplémentaire de Fidelity Life (l'entité d'assurance de Vericity).

La composition des ventes par produits est demeurée relativement constante en 2025. Les ventes d'assurance vie entière ont légèrement diminué, passant de 73 % du total des ventes en 2024 à 67 % en 2025, tandis que les ventes d'assurances temporaires sont restées relativement stables à 22 %, contre 23 % l'année précédente.

La composition des ventes par types de marchés a connu des variations mineures en 2025, les ventes de produits d'assurance frais funéraires passant de 66 % en 2024 à 63 % en 2025 et les ventes sur le marché intermédiaire passant de 27 % à 32 % au cours de la même période. Cette évolution s'explique par l'expansion prévue par Fidelity Life (l'entité d'assurance de Vericity) de ses relations avec des groupes de distribution indépendants.

Perspectives et priorités d'affaires

En 2025, l'unité d'exploitation a renforcé la direction et la gouvernance de ses activités d'assurance vie aux États-Unis, ce qui a permis une approche plus coordonnée et créé des occasions de synergie. La solide croissance des affaires enregistrée en 2025 indique le fort potentiel de croissance de la Société sur le marché de l'assurance vie aux États-Unis.

À l'avenir, l'unité d'exploitation entend poursuivre l'expansion de sa distribution, en mettant fortement l'accent sur la croissance du marché intermédiaire. Les principales priorités comprennent l'amélioration de l'expérience représentant et client grâce à des capacités numériques supplémentaires au point de vente et à des décisions immédiates en matière de souscription, ainsi que l'élargissement du portefeuille de produits.

Produits et services	Émetteurs et filiales	Filiales et réseaux de distribution
<ul style="list-style-type: none">Assurance vie (universelle, vie entière et temporaire)Assurance maladie graveAssurance décès par accidentAssurance vie collective	<ul style="list-style-type: none">iA American Life Insurance CompanyAmerican-Amicable Life Insurance Company of TexasOccidental Life Insurance Company of North CarolinaPioneer American Insurance CompanyPioneer Security Life Insurance CompanyFidelity Life (l'entité d'assurance de Vericity)	<ul style="list-style-type: none">Agences de marketing indépendantes (28 500 représentants)eFinancial (l'entité de distribution numérique de Vericity)

¹ Ce chiffre représente les ventes pour la période du 1^{er} juillet 2024 au 31 décembre 2024, l'acquisition de Vericity (Fidelity Life et eFinancial) ayant été finalisée le 28 juin 2024.

Affaires américaines : Services aux concessionnaires

iA American Warranty Group (iAAWG) et ses filiales proposent des produits de consommation, comme des contrats d'entretien de véhicule (garanties prolongées), ainsi qu'une vaste sélection de produits auxiliaires qui couvrent divers risques liés à la possession d'un véhicule. Cette unité d'exploitation offre également des services de soutien, notamment des polices d'assurance responsabilité contractuelle, de la formation, du soutien pour améliorer les revenus, des services d'exploration de données, de solutions numériques et de marketing pour aider les concessionnaires à améliorer leur rentabilité et à accroître la valeur client. La Société bénéficie d'une intégration verticale en gérant les services d'assurance, d'administration et de réassurance à l'interne, ce qui en fait l'un des rares fournisseurs de services complets aux États-Unis. Ses produits sont distribués par l'entremise d'un vaste réseau comprenant des agents généraux, des concessionnaires d'automobiles, des sociétés de financement, des institutions financières et des tiers administrateurs.

L'unité d'exploitation emploie approximativement 600 personnes et administre des produits pour le compte de plus de 7 000 concessionnaires partout aux États-Unis. Elle adapte souvent les produits offerts pour d'importants producteurs, et cette souplesse a joué un rôle clé dans les succès de iAAWG.

Croissance des affaires

(en millions de dollars américains, sauf indication contraire)	2025	2024	Variation
Ventes	1 183	1 087	9 %

Les ventes en 2025 ont totalisé près de 1,2 milliard de dollars américains, soit une croissance de 9 % par rapport à 2024. Cette augmentation est principalement attribuable aux solides résultats enregistrés par le canal tiers de Dealers Assurance Company (DAC), où certains partenaires ont attribué une plus grande part de leurs ventes de garanties prolongées à iAAWG, ainsi qu'à l'ajout de nouveaux comptes au cours de l'exercice. Les ventes ont également bénéficié de l'impact favorable des ajustements de prix mis en œuvre au cours de l'exercice. La fidélisation et l'intégration de groupes de concessionnaires très performants demeurent une priorité, et leur engagement continu reflète la force et la qualité de nos produits et services.

Ventes par marchés

(%)	2025	2024
Canaux des concessionnaires, des représentants et Comptes nationaux	66	71
Canal tiers de DAC	34	29
Total	100	100

Le canal tiers de DAC a enregistré une forte croissance de ses ventes en 2025, faisant passer sa part des ventes de produits et services de iAAWG de 29 % en 2024 à 34 % en 2025.

Perspectives et priorités d'affaires

Le marché automobile américain devrait être stable ou connaître une légère baisse des ventes en 2026 par rapport à 2025. Les contraintes liées à l'accessibilité financière et l'incertitude politique devraient continuer à orienter la demande vers les véhicules d'occasion, dont les stocks sont importants et les valeurs de gros se normalisent. Compte tenu du ralentissement prévu des ventes de voitures, les concessionnaires sont susceptibles de mettre davantage l'accent sur les produits complémentaires (financiers et d'assurance).

En 2026, les Services aux concessionnaires aux É.-U. prévoient de continuer à se concentrer sur une croissance rentable, soutenue par des mesures tarifaires rigoureuses et une gestion continue des dépenses. L'unité d'exploitation souhaite continuer à étendre son réseau de distribution en y intégrant de nouveaux concessionnaires et à augmenter le nombre de produits vendus dans les concessionnaires existants. L'unité d'exploitation a également pour objectif de continuer à fournir à ses partenaires de distribution une solution complète, comprenant des services de formation, de consultation et de marketing et une gestion fluide des contrats. La Société considère que les produits et services de iAAWG demeurent essentiels à la rentabilité des concessionnaires, et ses partenaires comptent sur son soutien pour faire croître leurs services de financement et d'assurance.

Produits et services	Émetteurs et filiales	Filiales et réseaux de distribution
<ul style="list-style-type: none"> Contrats d'entretien de véhicules (garanties prolongées) Garanties de protection d'actif Protection auxiliaire de véhicules Services de formation Services de marketing 	<ul style="list-style-type: none"> Dealers Assurance Company Dealers Alliance Company iA American Warranty Corp. iA American Warranty, L.P. First Automotive Service Corporation Dealer Wizard, LLC 	<ul style="list-style-type: none"> Agents généraux Vente directe (concessionnaires d'automobiles et sociétés de financement) Tiers administrateurs Institutions financières

Rentabilité

Faits saillants

La Société a enregistré un résultat net attribué aux actionnaires ordinaires de 1 053 millions de dollars en 2025, soit une augmentation de 12 % par rapport à 2024. Le bénéfice par action (BPA) dilué de 11,29 \$ en 2025 était supérieur de 16 % par rapport à celui de 2024. Le rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE) était de 14,9 %, en hausse par rapport aux 13,9 % enregistrés en 2024.

La Société a enregistré un bénéfice tiré des activités de base[†] de 1 210 millions de dollars en 2025, soit une augmentation de 13 % par rapport à 2024. Le bénéfice par action (BPA) dilué tiré des activités de base^{††} de 12,96 \$ en 2025 était supérieur de 16 % par rapport à celui de 2024. Le rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE) tiré des activités de base^{††} de 17,1 % pour 2025 se compare favorablement à celui de 15,9 % de l'année précédente.

Rentabilité

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	IFRS 17 et IFRS 9			IFRS 4	
	2025	2024	2023	2022	2021
Résultat net	1 096	962	789	842	852
Distributions sur autres instruments de capitaux propres et dividendes sur actions privilégiées	(43)	(20)	(20)	(25)	(22)
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	1 053	942	769	817	830
Bénéfice tiré des activités de base[†]	1 210	1 074	956	945	896
Résultat par action ordinaire (BPA)					
De base	11,36 \$	9,81 \$	7,51 \$	7,68 \$	7,73 \$
Dilué	11,29 \$	9,77 \$	7,48 \$	7,65 \$	7,70 \$
Dilué tiré des activités de base ^{††}	12,96 \$	11,16 \$	9,31 \$	8,85 \$	8,31 \$
Rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE)	14,9 %	13,9 %	11,6 %	12,3 %	13,2 %
ROE tiré des activités de base ^{††}	17,1 %	15,9 %	14,4 %	14,2 %	14,2 %

Analyse des résultats par secteur d'activité

Le tableau suivant présente le bénéfice tiré des activités de base[†] et le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires par secteur d'activité. Une analyse de la performance par secteur d'activité pour l'ensemble de l'exercice 2025 et un rapprochement entre le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires et le bénéfice tiré des activités de base[†] pour chaque secteur d'activité sont fournis dans les pages suivantes.

Bénéfice (pertes) tiré des activités de base[†]

(aux 31 décembre, en millions de dollars)	2025	2024	Variation
Assurance, Canada	451	420	7 %
Gestion de patrimoine	471	411	15 %
Affaires américaines	128	98	31 %
Placements	383	359	7 %
Exploitation générale	(223)	(214)	(4%)
Total	1 210	1 074	13 %

Résultat net (perte nette) attribué aux actionnaires ordinaires

(aux 31 décembre, en millions de dollars)	2025	2024	Variation
Assurance, Canada	355	316	12 %
Gestion de patrimoine	428	379	13 %
Affaires américaines	102	28	264 %
Placements	421	440	(4%)
Exploitation générale	(253)	(221)	(14%)
Total	1 053	942	12 %

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires et du bénéfice tiré des activités de base[†]

Le tableau suivant présente le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires et les ajustements à l'origine de la différence entre le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires et le bénéfice tiré des activités de base[†].

Rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires et du bénéfice tiré des activités de base[†] – Consolidé

(aux 31 décembre, en millions de dollars, sauf indication contraire)	2025	2024	Variation
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	1 053	942	12 %
Ajustements du bénéfice tiré des activités de base (après impôt)			
Impacts liés aux marchés	(15)	(32)	
Taux d'intérêt et écarts de crédit	7	7	
Capitaux propres	(107)	(117)	
Immeubles de placement	72	65	
Fonds de placement canadien (FPC) ¹	13	13	
Taux de change	—	—	
Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction	21	13	
Charges ou produits liés à des acquisitions, à des dispositions ou à des restructurations d'entreprises, y compris les frais d'acquisition, d'intégration et de restructuration	17	25	
Amortissement d'immobilisations incorporelles à durée de vie limitée et liées à des acquisitions	84	72	
Charge de retraite non liée aux activités de base	21	15	
Éléments particuliers	29	39	
Total	157	132	
Bénéfice tiré des activités de base[†]	1 210	1 074	13 %

Le bénéfice tiré des activités de base[†] de 1 210 millions en 2025 découle d'un résultat net attribué aux actionnaires de 1 053 millions de dollars, après application d'un ajustement total de 157 millions de dollars (après impôts) en raison :

- d'impacts des marchés différant des attentes de la direction, qui ont totalisé une hausse de 15 millions de dollars du résultat net. Cet ajustement s'explique par les impacts favorables des variations des marchés boursiers de 107 millions de dollars, provenant principalement du bon rendement des actions de sociétés publiques. Cet élément positif a toutefois été partiellement contrebalancé par les effets défavorables des variations des taux d'intérêt et des écarts de crédit (7 millions de dollars), des immeubles de placement (72 millions de dollars, principalement en raison des rajustements à la valeur marchande) et du Fonds de placement canadien (FPC) (13 millions de dollars);
- de l'impact des changements d'hypothèses et des mesures prises par la direction, qui ont entraîné une réduction du résultat net de 21 millions de dollars. Cet ajustement est principalement attribuable à l'impact net défavorable de la révision actuarielle de fin d'année (voir la section « Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction » du présent document pour plus de détails) et à une charge liée à une mesure prise par la direction concernant le régime de retraite, comme divulguée dans les résultats du deuxième trimestre². Ces charges ont été en partie compensées par un ajustement favorable de l'actif d'impôts différés de eFinancial (l'entité de distribution numérique de Vericity) liés aux pertes fiscales subies avant l'acquisition;
- d'une charge totale de 17 millions de dollars liée à l'acquisition et à l'intégration de RF Capital ainsi qu'à l'intégration de Vericity (Fidelity Life et eFinancial) et de Global Warranty;
- de dépenses de l'ordre de 84 millions de dollars associées à des immobilisations incorporelles liées à des acquisitions;
- d'une charge de retraite non liée aux activités de base de 21 millions de dollars;
- d'éléments particuliers entraînant une diminution de 29 millions de dollars du résultat net. Cet ajustement comprend principalement des dépréciations de logiciels totalisant 29 millions de dollars engagées dans le cadre de la transformation numérique de la Société et liées principalement à un projet informatique au sein du secteur de l'Assurance, Canada. Les impacts nets d'autres éléments particuliers mineurs se sont mutuellement contrebalancés au cours de l'exercice.

¹ Impact des produits de placement exonérés d'impôt (supérieurs ou inférieurs à l'incidence fiscale attendue à long terme) découlant du statut d'assureur multinational de la Société.

² Cette charge résultait d'une mesure prise par la direction d'affecter une partie de l'excédent du régime de retraite à une augmentation ponctuelle des prestations versées aux retraités actuels et à une réduction temporaire des cotisations des participants actifs.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Analyse des résultats – Assurance, Canada

Ce secteur d'activité d'exploitation comprend toutes les activités d'assurance canadiennes et offre aux particuliers et aux groupes un vaste éventail de protections en assurances vie, maladie, auto et habitation, ainsi que des garanties pour véhicules.

Rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires et du bénéfice tiré des activités de base[†] – Assurance, Canada

(aux 31 décembre, en millions de dollars, sauf indication contraire)	2025	2024	Variation
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	355	316	12 %
Ajustements du bénéfice tiré des activités de base (après impôt)			
Impacts liés aux marchés	—	—	
Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction	29	37	
Charges ou produits liés à des acquisitions ou à des dispositions d'entreprises, y compris les frais d'acquisition, d'intégration et de restructuration	—	9	
Amortissement d'immobilisations incorporelles à durée de vie limitée et liées à des acquisitions	20	17	
Charge de retraite non liée aux activités de base	15	11	
Éléments particuliers	32	30	
Total	96	104	
Bénéfice tiré des activités de base[†]	451	420	7 %

- Le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires s'est établi à 355 millions de dollars en 2025, soit une hausse de 12 % par rapport aux 316 millions de dollars enregistrés en 2024. Ce résultat comprend le bénéfice tiré des activités de base[†], ainsi que les ajustements y ayant été apportés.
- Les ajustements du bénéfice tiré des activités de base au résultat net ont totalisé 96 millions de dollars en raison de changements d'hypothèses et de mesures prises par la direction (29 millions de dollars), principalement attribuables à la révision actuarielle de fin d'année, à des éléments liés aux acquisitions (20 millions de dollars), à la charge de retraite non liée aux activités de base (15 millions de dollars) et à des éléments particuliers (32 millions de dollars), consistant principalement en une dépréciation de logiciels dans le cadre de la transformation numérique de la Société liée surtout à un projet informatique.
- Le bénéfice tiré des activités de base[†] pour ce secteur d'activité s'est établi à 451 millions de dollars en 2025, comparativement à 420 millions en 2024. La croissance de 7 % du bénéfice tiré des activités de base[†] est principalement attribuable à une augmentation de 7 % du bénéfice attendu sur les activités d'assurance³, reflétant principalement la hausse du bénéfice attendu sur les activités relevant de la méthode de répartition des primes (MRP)³ de iA Auto et habitation, ainsi qu'à l'accroissement combiné de la libération pour ajustement au risque (AR)³ et de la marge sur services contractuels (MSC) constatée³. De plus, des gains d'expérience d'assurance (activités de base)³ de 29 millions de dollars ont été enregistrés au cours de l'exercice, principalement en raison d'expériences favorables sur les plans de la mortalité et de la morbidité et d'une baisse des réclamations chez iA Auto et habitation. Les activités autres que d'assurance (activités de base)³ ont progressé de 44 % par rapport à l'année précédente, principalement en raison de la bonne croissance des bénéfices des Services aux concessionnaires. Ces éléments favorables ont été partiellement contrebalancés par l'effet de nouvelles ventes d'assurance³ dans les Régimes d'employés en raison de ventes confirmées plus élevées par rapport à l'an dernier.

³ Cet item est une composante des facteurs du bénéfice (FDB). Pour plus d'information, consultez la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du présent document. Pour un rapprochement du bénéfice tiré des activités de base[†] et du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires par l'intermédiaire des facteurs du bénéfice (FDB), consultez la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » du présent document.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Analyse des résultats – Gestion de patrimoine

Ce secteur d'activité d'exploitation comprend toutes les activités de gestion de patrimoine de la Société et propose aux particuliers et aux groupes une vaste gamme de solutions d'épargne et de retraite.

Rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires et du bénéfice tiré des activités de base[†] – Gestion de patrimoine

(aux 31 décembre, en millions de dollars, sauf indication contraire)	2025	2024	Variation
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	428	379	13 %
Ajustements du bénéfice tiré des activités de base (après impôt)			
Impacts liés aux marchés	—	—	
Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction	1	—	
Charges ou produits liés à des acquisitions ou à des dispositions d'entreprises, y compris les frais d'acquisition, d'intégration et de restructuration	2	—	
Amortissement d'immobilisations incorporelles à durée de vie limitée et liées à des acquisitions	31	25	
Charge de retraite non liée aux activités de base	6	4	
Éléments particuliers	3	3	
Total	43	32	
Bénéfice tiré des activités de base[†]	471	411	15 %

- Le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires pour le secteur de la Gestion de patrimoine s'est chiffré à 428 millions de dollars en 2025, soit une hausse de 13 % par rapport à 379 millions de dollars en 2024. Ce résultat comprend le bénéfice tiré des activités de base[†], ainsi que les ajustements y ayant été apportés.
- Les ajustements du bénéfice tiré des activités de base au résultat net ont totalisé 43 millions de dollars. Il s'agit notamment d'éléments liés aux acquisitions (33 millions de dollars), d'une charge de retraite non liée aux activités de base (6 millions de dollars), de l'impact d'une entente de distribution non récurrente qui s'est produit au cours du premier trimestre de 2025 (3 millions de dollars) et de changements d'hypothèses et de mesures prises par la direction (1 million de dollars).
- Le bénéfice tiré des activités de base[†] s'est quant à lui établi à 471 millions de dollars in 2025, comparativement à 411 millions de dollars enregistrés en 2024. L'augmentation de 15 % du bénéfice tiré des activités de base[†] par rapport à 2024 résulte essentiellement de l'accroissement combiné de la libération pour AR et de la MSC constatée pour les services fournis en raison de fortes ventes nettes de fonds distincts et des marchés financiers favorables dans les 12 derniers mois. De plus, les activités autres que d'assurance ont augmenté, reflétant principalement la hausse des revenus nets sur les actifs et la contribution de l'acquisition de RF Capital. Des gains d'expérience d'assurance (activités de base) de 3 millions de dollars ont été enregistrés en 2025 en raison principalement d'une expérience favorable en longévité. Ces éléments favorables ont été partiellement contrebalancés par l'effet de nouvelles ventes d'assurance dans l'Épargne et retraite collectives en raison de ventes confirmées plus élevées par rapport à l'an dernier.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Analyse des résultats – Affaires américaines

Ce secteur d'activité d'exploitation, qui comprend toutes les activités de la Société aux États-Unis, offre aux particuliers différents produits d'assurance vie et de garanties pour leurs véhicules.

Rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires et du bénéfice tiré des activités de base[†] – Affaires américaines

(aux 31 décembre, en millions de dollars, sauf indication contraire)	2025	2024	Variation
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	102	28	264 %
Ajustements du bénéfice tiré des activités de base (après impôt)			
Impacts liés aux marchés	—	—	
Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction	(16)	15	
Charges ou produits liés à des acquisitions ou à des dispositions d'entreprises, y compris les frais d'acquisition, d'intégration et de restructuration	6	9	
Amortissement d'immobilisations incorporelles à durée de vie limitée et liées à des acquisitions	33	30	
Charge de retraite non liée aux activités de base	—	—	
Éléments particuliers	3	16	
Total	26	70	
Bénéfice tiré des activités de base[†]	128	98	31 %

- Le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires pour le secteur des Affaires américaines s'est établi à 102 millions de dollars en 2025, en hausse comparativement à 28 millions de dollars en 2024. Ce résultat comprend le bénéfice tiré des activités de base[†], ainsi que les ajustements y ayant été apportés.
- Les ajustements du bénéfice tiré des activités de base au résultat net ont totalisé 26 millions de dollars attribuables à des éléments liés aux acquisitions (39 millions de dollars) et à des éléments particuliers (3 millions de dollars), consistant principalement en des réallocations à des fins de cohérence de l'information, qui s'annulent sur une base consolidée. Ces éléments ont été partiellement compensés par l'impact net favorable des changements d'hypothèses et les mesures prises par la direction (16 millions de dollars), qui comprend un ajustement favorable (au deuxième trimestre) de l'actif d'impôts différés de eFinancial (l'entité de distribution numérique de Vericity) liés aux pertes fiscales subies avant l'acquisition, et par l'incidence défavorable de la révision actuarielle de fin d'année.
- Le bénéfice tiré des activités de base[†] de ce secteur d'activité s'est établi à 128 millions de dollars en 2025, comparativement à 98 millions de dollars en 2024. La croissance de 31 % du bénéfice net tiré des activités de base[†] résulte essentiellement de l'accroissement combiné de la libération pour AR et de la MSC constatée pour les services fournis, sous l'effet de la bonne croissance des affaires au cours des 12 derniers mois. La croissance du bénéfice tiré des activités de base[†] est également attribuable à des gains d'expérience d'assurance (activités de base) de 5 millions dus à une mortalité favorable, à l'impact moindre des nouvelles ventes d'assurance et à l'augmentation des activités autres que d'assurance (activités de base), la croissance du bénéfice des Services aux concessionnaires étant partiellement compensée par les pertes de eFinancial (l'entité de distribution numérique de Vericity). Enfin, les autres dépenses (activités de base)⁴ ont augmenté, principalement en raison de l'ajout des dépenses liées à Vericity (Fidelity Life et eFinancial).

⁴ Cet élément est une composante des facteurs du bénéfice (FDB). Pour de plus amples renseignements sur la présentation selon les FDB, voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » dans le présent document. Pour un rapprochement du bénéfice tiré des activités de base[†] avec le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires par l'entremise des facteurs du bénéfice (FDB), voir la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » du présent document.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Analyse des résultats – Placements

Ce secteur d'activité comptable comprend les activités de placement et de financement de la Société, à l'exception des activités de placement des filiales de distribution et de conseil en gestion de patrimoine.

Rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires et du bénéfice tiré des activités de base[†] – Placements

(aux 31 décembre, en millions de dollars, sauf indication contraire)	2025	2024	Variation
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	421	440	(4 %)
Ajustements du bénéfice tiré des activités de base (après impôt)			
Impacts liés aux marchés	(15)	(32)	
Taux d'intérêt et écarts de crédit	7	7	
Capitaux propres	(107)	(117)	
Immeubles de placement	72	65	
Fonds de placement canadien (FPC) ⁵	13	13	
Taux de change	—	—	
Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction	(10)	(39)	
Charges ou produits liés à des acquisitions ou à des dispositions d'entreprises, y compris les frais d'acquisition, d'intégration et de restructuration	—	—	
Amortissement d'immobilisations incorporelles à durée de vie limitée et liées à des acquisitions	—	—	
Charge de retraite non liée aux activités de base	—	—	
Éléments particuliers	(13)	(10)	
Total	(38)	(81)	
Bénéfice tiré des activités de base[†]	383	359	7 %

- Le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires s'est établi à 421 millions de dollars en 2025, comparativement à 440 millions de dollars en 2024. Ce résultat comprend le bénéfice tiré des activités de base[†], ainsi que les ajustements y ayant été apportés.
- Les ajustements du bénéfice tiré des activités de base reflètent une incidence nette positive sur le résultat net de 38 millions de dollars en raison des éléments suivants :
 - Les impacts des marchés différant des attentes de la direction, qui ont totalisé une hausse de 15 millions de dollars du résultat net. Cet ajustement s'explique par les impacts favorables des variations des marchés boursiers de 107 millions de dollars, provenant principalement du bon rendement des actions de sociétés publiques. Cet élément positif a toutefois été partiellement contrebalancé par les effets défavorables des variations des taux d'intérêt et des écarts de crédit (7 millions de dollars), des immeubles de placement (72 millions de dollars, principalement en raison des rajustements défavorables à la valeur marchande) et du statut d'assureur multinational de la Société (Fonds de placement canadien) (13 millions de dollars);
 - L'impact net favorable des changements d'hypothèses et des mesures prises par la direction (d'un montant 10 millions de dollars), découlant principalement de la mise à jour d'hypothèses de crédit utilisées dans l'élaboration de l'échelle des taux d'intérêt au premier trimestre de 2025, et l'impact favorable de la révision actuarielle de fin d'année;
 - Des éléments particuliers positifs de 13 millions de dollars comprenant principalement des éléments liés aux impôts et des réallocations à des fins de cohérence de l'information, qui s'annulent sur une base consolidée.
- Le bénéfice tiré des activités de base[†] pour ce secteur d'activité s'est établi à 383 millions de dollars en 2025, en hausse de 7 % par rapport aux 359 millions de dollars enregistrés en 2024. Avant les impôts, les charges financières sur les débetures et les dividendes, le bénéfice tiré des activités de base[†] a été alimenté par un résultat d'investissement net tiré des activités de base⁶ de 510 millions de dollars. Ce résultat se compare favorablement aux 448 millions de dollars enregistrés en 2024 en raison de la hausse du bénéfice attendu sur les activités d'investissement⁶ et d'une expérience de crédit favorable⁶.
 - Le bénéfice attendu sur les activités d'investissement a totalisé 499 millions de dollars en 2025, soit 8 % de plus qu'en 2024. Ce résultat reflète principalement l'impact favorable des variations macroéconomiques (en partie dû à l'accentuation de la courbe des taux d'intérêt) partiellement compensé par l'impact défavorable d'une réduction des actifs à la suite de l'acquisition de RF Capital Group.
 - L'expérience de crédit a entraîné un gain de 11 millions de dollars en 2025 en raison de l'expérience positive en matière de crédit dans le portefeuille de titres à revenu fixe et dans le portefeuille de prêts automobiles de iA Financement auto.

Enfin, la croissance du bénéfice tiré des activités de base a été tempérée par des charges financières plus élevées sur les débetures, des distributions sur autres instruments de capitaux propres et des dividendes sur actions privilégiées.

⁵ Impact des revenus d'investissement exonérés d'impôts (supérieurs ou inférieurs aux impacts fiscaux à long terme attendus) découlant du statut d'assureur multinational de la Société.

⁶ Cet élément est une composante des facteurs du bénéfice (FDB). Pour de plus amples renseignements, voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » dans le présent document. Pour un rapprochement du bénéfice tiré des activités de base[†] avec le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires par l'entremise des facteurs du bénéfice (FDB), voir la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » du présent document.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Analyse des résultats – Exploitation générale

Ce secteur d'activité comptable déclare toutes les dépenses non affectées aux autres secteurs, comme celles associées à certaines fonctions de soutien général pour la Société. Ces dépenses comprennent, entre autres, des investissements pour la transformation numérique, des activités de prospection dans le domaine des fusions et acquisitions, des projets de données et de sécurité numériques, ainsi que des projets de conformité réglementaire.

Rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires et du bénéfice tiré des activités de base[†] – Exploitation générale

(aux 31 décembre, en millions de dollars, sauf indication contraire)	2025	2024	Variation
Résultat net (perte) attribué aux actionnaires ordinaires	(253)	(221)	(14 %)
Ajustements du bénéfice (perte) tiré des activités de base (après impôt)			
Impacts liés aux marchés	—	—	
Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction	17	—	
Charges ou produits liés à des acquisitions ou à des dispositions d'entreprises, y compris les frais d'acquisition, d'intégration et de restructuration	9	7	
Amortissement d'immobilisations incorporelles à durée de vie limitée et liées à des acquisitions	—	—	
Charge de retraite non liée aux activités de base	—	—	
Éléments particuliers	4	—	
Total	30	7	
Bénéfice (perte) tiré des activités de base[†]	(223)	(214)	(4 %)

- La perte nette attribuée aux actionnaires ordinaires du secteur de l'Exploitation générale s'est établie à 253 millions de dollars, comparativement à 221 millions de dollars en 2024. Cette perte comprend la perte résultant des activités de base[†], ainsi que les ajustements y ayant été apportés.
- Les ajustements de la perte résultant des activités de base à la perte nette dans ce secteur ont totalisé 30 millions de dollars. Ces ajustements comprennent des charges découlant d'une mesure de la direction liée au régime de retraite (17 millions de dollars), comme expliqué dans le « Rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires et du bénéfice tiré des activités de base[†] », ainsi que des charges liées aux acquisitions de RF Capital, de Vericity (Fidelity Life et eFinancial) et de Global Warranty (9 millions de dollars) et des dépréciations de logiciels dans le cadre de la transformation numérique de la Société (4 millions de dollars).
- Le secteur a enregistré des pertes résultant des activités de base[†] découlant de dépenses après impôts de 223 millions de dollars, comparativement à 214 millions de dollars en 2024. Avant impôts, les autres dépenses d'exploitation générale (activités de base) étaient de 301 millions de dollars. Ce montant comprend 277 millions de dollars avant impôts au titre des autres dépenses (activités de base) et 24 millions de dollars avant impôts au titre d'une provision plus élevée que prévu pour la rémunération variable liée à la performance de la Société en 2025. Ce résultat est cohérent avec la croissance de la Société et reflète l'approche rigoureuse envers les dépenses et la grande importance accordée, en continu, à l'efficacité opérationnelle tout en renforçant la performance des infrastructures technologiques.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Éléments consolidés

Impôts sur le revenu

Les impôts sur le revenu représentent la valeur des montants payables en vertu des lois fiscales et comprennent notamment les impôts sur le revenu exigibles et différés. L'impôt sur le revenu de placements des assureurs vie et les taxes sur les primes ne sont pas compris dans ces montants.

- La charge d'impôt sur le revenu s'est chiffrée à 232 millions de dollars, comparativement à 267 millions de dollars pour la même période en 2024. Ce résultat comprend la charge fiscale incluse dans le bénéfice tiré des activités de base⁷ ainsi que les ajustements fiscaux (activités de base).
- Les ajustements fiscaux (activités de base) ont totalisé 93 millions de dollars, principalement en raison de la différence entre le revenu avant impôts et le bénéfice tiré des activités de base⁷ avant impôts et d'un ajustement favorable de l'actif d'impôts différés de eFinancial (l'entité de distribution numérique de Vericity), au deuxième trimestre, liés aux pertes fiscales subies avant l'acquisition dans le secteur des Affaires américaines.
- Les impôts sur le revenu (activités de base)⁷ ont totalisé 325 millions de dollars en 2025, contre 284 millions de dollars en 2024, reflétant un taux d'imposition effectif (activités de base)^{††} de 20,6 %. Ce dernier a bénéficié d'une incidence favorable due à une part plus importante de revenu de placements exonéré d'impôts.

Distributions sur autres instruments de capitaux propres et dividendes sur actions privilégiées

Cet élément représente les dividendes sur les actions privilégiées après impôts et les distributions sur d'autres instruments de capitaux propres, lesquels se sont chiffrés à 43 millions de dollars en 2025, comparativement à 20 millions de dollars en 2024. La hausse reflète le paiement de dividendes sur les actions privilégiées institutionnelles émises au deuxième trimestre de 2025. Veuillez consulter la section « Capitaux propres et financement » du présent document pour plus d'informations sur les dividendes et les distributions effectuées au cours des périodes.

⁷ Cet élément est une composante des facteurs du bénéfice (FDB). Pour de plus amples renseignements sur la présentation selon les FDB, voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » dans le présent document. Pour un rapprochement du bénéfice tiré des activités de base⁷ avec le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires par l'entremise des facteurs du bénéfice (FDB), voir la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » du présent document.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Analyse des résultats par secteur d'activité pour le quatrième trimestre

Le tableau suivant présente le bénéfice tiré des activités de base[†] et le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires par secteur d'activité. Une analyse de la performance par secteur d'activité pour le quatrième trimestre et un rapprochement entre le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires et le bénéfice tiré des activités de base[†] pour chaque secteur d'activité sont fournis dans les pages suivantes.

Bénéfice (pertes) tiré des activités de base[†]

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	T4-2025	T3-2025	Variation d'un trimestre à l'autre	T4-2024	Variation d'une année à l'autre
Assurance, Canada	105	113	(7 %)	116	(9 %)
Gestion de patrimoine	127	125	2 %	112	13 %
Affaires américaines	30	32	(6 %)	26	15 %
Placements	91	105	(13 %)	102	(11 %)
Exploitation générale	(66)	(52)	(27 %)	(69)	4 %
Total	287	323	(11 %)	287	—

Résultat net (perte nette) attribué aux actionnaires ordinaires

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	T4-2025	T3-2025	Variation d'un trimestre à l'autre	T4-2024	Variation d'une année à l'autre
Assurance, Canada	35	103	(66 %)	41	(15 %)
Gestion de patrimoine	112	116	(3 %)	101	11 %
Affaires américaines	7	21	(67 %)	(13)	154 %
Placements	104	179	(42 %)	163	(36 %)
Exploitation générale	(76)	(55)	(38 %)	(72)	(6 %)
Total	182	364	(50 %)	220	(17 %)

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires et du bénéfice tiré des activités de base[†] pour le quatrième trimestre

Le tableau suivant présente le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires et les ajustements à l'origine de la différence entre le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires et le bénéfice tiré des activités de base[†].

Rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires et du bénéfice tiré des activités de base[†] – Consolidé

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Quatrième trimestre		
	2025	2024	Variation
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	182	220	(17 %)
Ajustements du bénéfice tiré des activités de base (après impôt)			
Impacts liés aux marchés	(6)	(16)	
Taux d'intérêt et écarts de crédit	—	21	
Capitaux propres	(17)	(31)	
Immeubles de placement	14	(3)	
FPC	(3)	(3)	
Taux de change	—	—	
Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction	47	17	
Charges ou produits liés à des acquisitions ou à des dispositions d'entreprises, y compris les frais d'acquisition, d'intégration et de restructuration	8	4	
Amortissement d'immobilisations incorporelles à durée de vie limitée et liées à des acquisitions	23	19	
Charge de retraite non liée aux activités de base	6	4	
Éléments particuliers	27	39	
Total	105	67	
Bénéfice tiré des activités de base[†]	287	287	—

Le bénéfice tiré des activités de base[†] de 287 millions de dollars au quatrième trimestre découle d'un résultat net attribué aux actionnaires de 182 millions de dollars, après application d'un ajustement total de 105 millions (après impôt) en raison :

- d'impacts des marchés différant des attentes de la direction, qui ont totalisé une hausse de 6 millions de dollars du bénéfice net. Cet ajustement s'explique par l'impact favorable des variations des marchés boursiers (17 millions de dollars), provenant principalement du bon rendement des actions de sociétés publiques, et par l'impact favorable du FPC (3 millions de dollars). Ces éléments positifs ont toutefois été partiellement contrebalancés par l'impact défavorable provenant des immeubles de placement (14 millions de dollars), principalement attribuable aux rajustements à la valeur marchande;
- de l'impact des changements d'hypothèses et des mesures prises par la direction, qui ont entraîné une réduction du résultat net de 47 millions de dollars. Cet ajustement est principalement attribuable à la révision actuarielle de fin d'année (43 millions de dollars après impôt; voir la section « Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction » du présent document) et, dans une moindre mesure, à l'incidence d'une mesure prise par la direction (4 millions de dollars) relative au régime de retraite, comme indiqué dans les résultats du deuxième trimestre⁸;
- d'une charge totale de 8 millions de dollars liée à l'acquisition et à l'intégration de RF Capital ainsi qu'à l'intégration de Vericity (Fidelity Life et eFinancial) et de Global Warranty;
- de dépenses de l'ordre de 23 millions de dollars associées à des immobilisations incorporelles à durée de vie limitée et liées à des acquisitions;
- de l'impact d'une charge de retraite non liée aux activités de base de 6 millions de dollars;
- d'éléments particuliers ayant entraîné une diminution de 27 millions de dollars du résultat net. Cet ajustement comprend principalement des dépréciations de logiciels totalisant 29 millions de dollars engagées dans le cadre de la transformation numérique de la Société et liées principalement à un projet informatique au sein du secteur de l'Assurance, Canada. Cet impact a été légèrement compensé par le règlement favorable d'une affaire juridique dans le secteur des Affaires américaines.

⁸ Cette charge résultait d'une mesure prise par la direction d'affecter une partie de l'excédent du régime de retraite à une augmentation ponctuelle des prestations versées aux retraités actuels et à une réduction temporaire des cotisations des participants actifs.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Analyse des résultats pour le quatrième trimestre – Assurance, Canada

Rapprochement du résultat net avec le bénéfice tiré des activités de base[†] – Assurance, Canada

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Quatrième trimestre		
	2025	2024	Variation
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	35	41	(15 %)
Ajustements du bénéfice tiré des activités de base (après impôt)			
Impacts liés aux marchés	—	—	
Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction	35	37	
Charges ou produits liés à des acquisitions ou à des dispositions d'entreprises, y compris les frais d'acquisition, d'intégration et de restructuration	—	1	
Amortissement d'immobilisations incorporelles à durée de vie limitée et liées à des acquisitions	5	4	
Charge de retraite non liée aux activités de base	4	3	
Éléments particuliers	26	30	
Total	70	75	
Bénéfice tiré des activités de base[†]	105	116	(9 %)

Analyse des résultats pour le quatrième trimestre

- Le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires pour le secteur de l'Assurance, Canada s'est chiffré à 35 millions de dollars, comparativement à 41 millions de dollars pour la même période en 2024. Ce résultat comprend le bénéfice tiré des activités de base[†], ainsi que les ajustements y ayant été apportés.
- Les ajustements du bénéfice tiré des activités de base au résultat net ont totalisé 70 millions de dollars. Cet ajustement comprend l'impact défavorable des changements d'hypothèses et des mesures prises par la direction (35 millions de dollars), principalement attribuable à la révision actuarielle de fin d'année et, dans une moindre mesure, à l'incidence d'une mesure prise par la direction relative au régime de retraite, comme expliqué à la section « Rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires et du bénéfice tiré des activités de base[†] pour le quatrième trimestre » du présent document. Cet ajustement comprend également des éléments liés aux acquisitions (5 millions de dollars), la charge de retraite non liée aux activités de base (4 millions de dollars) et des éléments particuliers (26 millions de dollars), consistant principalement en une dépréciation de logiciels dans le cadre de la transformation numérique de la Société liée surtout à un projet informatique.
- Le bénéfice tiré des activités de base[†] pour ce secteur d'activité s'est établi à 105 millions de dollars, comparativement aux 116 millions de dollars enregistrés à la même période en 2024. La baisse de 11 millions de dollars du bénéfice tiré des activités de base[†] reflète principalement l'incidence nette des éléments suivants :
 - Le fait que la période comparable de 2024 a bénéficié de gains élevés d'expérience d'assurance (activités de base) de 15 millions de dollars, alors que le quatrième trimestre de 2025 a enregistré des pertes d'expérience d'assurance (activités de base) de 4 millions de dollars en raison d'une expérience défavorable sur le plan de la morbidité dans les Marchés spéciaux, partiellement compensée par une expérience favorable en mortalité;
 - Une hausse du bénéfice attendu sur les activités d'assurance en raison de l'accroissement combiné de la libération pour ajustement au risque (AR) et de la marge sur services contractuels (MSC) constatée pour les services fournis de l'Assurance individuelle et des Régimes d'employés;
 - Une hausse du bénéfice attendu sur les activités relevant de la méthode de répartition des primes (MRP), provenant principalement de iA Auto et habitation;
 - L'augmentation des activités autres que d'assurance (activités de base), totalisant 16 millions de dollars contre 14 millions de dollars l'année précédente, principalement due à la performance des Services aux concessionnaires;
 - D'autres dépenses (activités de base) s'élevant à 17 millions de dollars, contre 16 millions de dollars pour la même période en 2024.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Analyse des résultats pour quatrième trimestre – Gestion de patrimoine

Rapprochement du résultat net avec le bénéfice tiré des activités de base[†] – Gestion de patrimoine

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Quatrième trimestre		
	2025	2024	Variation
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	112	101	11 %
Ajustements du bénéfice tiré des activités de base (après impôt)			
Impacts liés aux marchés	—	—	
Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction	1	—	
Charges ou produits liés à des acquisitions ou à des dispositions d'entreprises, y compris les frais d'acquisition, d'intégration et de restructuration	2	—	
Amortissement d'immobilisations incorporelles à durée de vie limitée et liées à des acquisitions	10	7	
Charge de retraite non liée aux activités de base	2	1	
Éléments particuliers	—	3	
Total	15	11	
Bénéfice tiré des activités de base[†]	127	112	13 %

Analyse des résultats pour le quatrième trimestre

- Le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires pour le secteur de la Gestion de patrimoine s'est chiffré à 112 millions de dollars, en hausse de 11 % par rapport à 101 millions de dollars pour la même période en 2024. Ce résultat comprend le bénéfice tiré des activités de base[†], ainsi que les ajustements y ayant été apportés.
- Les ajustements du bénéfice tiré des activités de base au résultat net ont totalisé 15 millions de dollars, comprenant des éléments liés aux acquisitions (12 millions de dollars), l'impact défavorable des changements d'hypothèses et des mesures prises par la direction (1 million de dollars), principalement en raison de la révision actuarielle de fin d'année, et l'impact de la charge de retraite non liée aux activités de base (2 millions de dollars).
- Le bénéfice tiré des activités de base[†] pour ce secteur d'activité s'est établi à 127 millions de dollars pour la période, comparativement à 112 millions de dollars un an plus tôt. La croissance de 13 % du bénéfice tiré des activités de base[†] résulte essentiellement de l'accroissement combiné de la libération AR et de la MSC constatée pour les services fournis en raison de fortes ventes nettes de fonds distincts et de l'impact favorable des marchés financiers dans les 12 derniers mois. Ces variations favorables ont été tempérées par l'impact plus important des nouvelles affaires d'assurance en Épargne et retraite collectives résultant des ventes de rentes assurées. Les activités autres que d'assurance (activités de base) ont été semblables à celles de la même période en 2024. Ce résultat s'explique par la hausse des revenus nets tirés de l'actif en raison de la performance du marché et de la solide contribution de RF Capital, qui s'élève à 8 millions de dollars, compensée par la baisse des revenus nets d'intérêts, conforme à la réduction de 100 points de base du taux directeur de la Banque du Canada en 2025, ainsi que par des dépenses non récurrentes dans les autres filiales de distribution et de conseil et d'autres éléments divers. Enfin, il est à noter que des gains d'expérience d'assurance (activités de base) de 2 millions de dollars ont été enregistrés durant le trimestre en raison principalement d'une expérience favorable en longévité.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Analyse des résultats pour le quatrième trimestre – Affaires américaines

Rapprochement du résultat net avec le bénéfice tiré des activités de base[†] – Affaires américaines

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Quatrième trimestre		
	2025	2024	Variation
Résultat net (perte) attribué aux actionnaires ordinaires	7	(13)	non significatif
Ajustements du bénéfice tiré des activités de base (après impôt)			
Impacts liés aux marchés	—	—	
Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction	14	15	
Charges ou produits liés à des acquisitions ou à des dispositions d'entreprises, y compris les frais d'acquisition, d'intégration et de restructuration	2	—	
Amortissement d'immobilisations incorporelles à durée de vie limitée et liées à des acquisitions	8	8	
Charge de retraite non liée aux activités de base	—	—	
Éléments particuliers	(1)	16	
Total	23	39	
Bénéfice tiré des activités de base[†]	30	26	15 %

Analyse des résultats pour le quatrième trimestre

- Le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires pour le secteur des Affaires américaines s'est chiffré à 7 millions de dollars, comparativement à une perte de 13 millions de dollars à la même période en 2024. Ce résultat comprend le bénéfice tiré des activités de base[†], ainsi que les ajustements y ayant été apportés.
- Les ajustements du bénéfice tiré des activités de base au résultat net ont totalisé 23 millions de dollars. Ces ajustements comprennent l'impact défavorable des changements d'hypothèses et des mesures prises par la direction découlant de la révision actuarielle de fin d'année (14 millions de dollars) et des éléments liés aux acquisitions (10 millions de dollars). Ces éléments ont été partiellement compensés par l'impact net favorable d'éléments particuliers (1 million de dollars), qui reflète principalement le règlement favorable d'une affaire juridique.
- Le bénéfice tiré des activités de base[†] pour ce secteur d'activité s'est établi à 30 millions de dollars, ce qui se compare aux 26 millions de dollars enregistrés à la même période en 2024. La hausse de 15 % du bénéfice tiré des activités de base[†] est le résultat de l'accroissement combiné de la libération pour AR et de la MSC constatée pour les services fournis, principalement en raison de la bonne croissance des affaires au cours des 12 derniers mois, et de la baisse des autres dépenses (activités de base) pour les Services aux concessionnaires et l'Assurance individuelle. L'augmentation du bénéfice tiré des activités de base[†] a été tempérée par des pertes d'expérience d'assurance (activités de base) de 2 millions de dollars attribuables à des taux d'abandon défavorables en assurance, comparativement aux gains d'expérience d'assurance (activités de base) enregistrés au cours de la même période en 2024. Les activités autres que d'assurance (activités de base) de 15 millions de dollars ont été comparables à celles de la même période en 2024, principalement en raison d'une répartition des ventes dans les Services aux concessionnaires aux États-Unis axée sur les produits d'assurance dont le bénéfice se concrétise au fil du temps. Les activités autres que d'assurance (activités de base) comprennent aussi les résultats de eFinancial (l'entité de distribution numérique de Vericity), qui ont été conformes aux prévisions.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Analyse des résultats pour le quatrième trimestre – Placements

Rapprochement du résultat net avec le bénéfice tiré des activités de base[†] – Placements

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Quatrième trimestre		
	2025	2024	Variation
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	104	163	(36 %)
Ajustements du bénéfice tiré des activités de base (après impôt)			
Impacts liés aux marchés	(6)	(16)	
Taux d'intérêt et écarts de crédit	—	21	
Capitaux propres	(17)	(31)	
Immeubles de placement	14	(3)	
FPC	(3)	(3)	
Taux de change	—	—	
Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction	(5)	(35)	
Charges ou produits liés à des acquisitions ou à des dispositions d'entreprises, y compris les frais d'acquisition, d'intégration et de restructuration	—	—	
Amortissement d'immobilisations incorporelles à durée de vie limitée et liées à des acquisitions	—	—	
Charge de retraite non liée aux activités de base	—	—	
Éléments particuliers	(2)	(10)	
Total	(13)	(61)	
Bénéfice tiré des activités de base[†]	91	102	(11 %)

Analyse des résultats pour le quatrième trimestre

- Le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires pour le secteur des Placements s'est chiffré à 104 millions de dollars, comparativement à 163 millions de dollars à la même période en 2024. Ce résultat comprend le bénéfice tiré des activités de base[†], ainsi que les ajustements y ayant été apportés.
- Les ajustements du bénéfice tiré des activités de base reflètent une incidence nette positive sur le résultat net de 13 millions de dollars en raison des éléments suivants :
 - Les impacts des marchés différant des attentes de la direction, qui ont totalisé une hausse de 6 millions de dollars du bénéfice net. Cet ajustement s'explique par les impacts favorables des variations des marchés boursiers (17 millions de dollars), provenant principalement du bon rendement des actions de sociétés publiques, et par l'impact favorable du FPC (3 millions de dollars). Ces éléments positifs ont toutefois été partiellement contrebalancés par l'impact défavorable de 14 millions de dollars provenant des immeubles de placement, principalement attribuable aux rajustements à la valeur marchande);
 - L'impact net favorable des changements d'hypothèses et des mesures prises par la direction de 5 millions de dollars découlant de la révision actuarielle de fin d'année;
 - Des éléments particuliers positifs de 2 millions de dollars, comprenant principalement une réallocation à des fins de cohérence de l'information, qui s'annulent sur une base consolidée.
- Le bénéfice tiré des activités de base[†] pour ce secteur d'activité s'est établi à 91 millions de dollars, comparativement à 102 millions de dollars l'an dernier. Avant les impôts, les charges financières sur les débetures et les dividendes, le bénéfice tiré des activités de base[†] a été alimenté par un résultat d'investissement net tiré des activités de base de 127 millions de dollars. Ce résultat se compare à celui de 120 millions de dollars enregistré il y a un an et à celui de 132 millions de dollars enregistré au trimestre précédent. Le résultat d'investissement net comprend le bénéfice attendu sur les activités d'investissement et l'expérience de crédit.
 - L'analyse du bénéfice attendu sur les activités d'investissement d'un trimestre à l'autre : 124 millions de dollars au quatrième trimestre, contre 129 millions de dollars au troisième trimestre. Ce résultat reflète principalement l'impact d'une réduction de l'actif à la suite de l'acquisition de RF Capital Group.
 - L'analyse du bénéfice attendu sur les activités d'investissement d'une année à l'autre : 124 millions de dollars au quatrième trimestre, contre 127 millions de dollars un an plus tôt. Ce résultat reflète principalement l'impact d'une réduction de l'actif à la suite de l'acquisition de RF Capital Group, partiellement compensé par l'impact favorable des variations macroéconomiques (en partie dû à l'accentuation de la courbe des taux d'intérêt).
 - Expérience de crédit – Une expérience de crédit favorable a entraîné un gain de 3 millions de dollars pour le trimestre en raison d'une expérience de crédit positive dans le portefeuille de prêts automobiles de iA Financement auto, tandis que l'expérience de crédit dans le portefeuille de titres à revenu fixe n'a pas eu d'impact sur les résultats de ce trimestre.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Analyse des résultats pour le quatrième trimestre – Exploitation générale

Rapprochement du résultat net avec le bénéfice tiré des activités de base[†] – Exploitation générale

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Quatrième trimestre		
	2025	2024	Variation
Résultat net (perte nette) attribué aux actionnaires ordinaires	(76)	(72)	(6 %)
Ajustements du bénéfice tiré des activités de base (après impôt)			
Impacts liés aux marchés	—	—	
Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction	2	—	
Charges ou produits liés à des acquisitions ou à des dispositions d'entreprises, y compris les frais d'acquisition, d'intégration et de restructuration	4	3	
Amortissement d'immobilisations incorporelles à durée de vie limitée et liées à des acquisitions	—	—	
Charge de retraite non liée aux activités de base	—	—	
Éléments particuliers	4	—	
Total	10	3	
Bénéfice (pertes) tiré des activités de base[†]	(66)	(69)	4 %

Analyse des résultats pour le quatrième trimestre

- La perte nette attribuée aux actionnaires ordinaires pour le secteur de l'Exploitation générale s'est chiffrée à 76 millions de dollars en 2025, comparativement à 72 millions de dollars à la même période en 2024. Cette perte comprend la perte découlant des activités de base[†], ainsi que les ajustements y ayant été apportés.
- Les ajustements de la perte résultant des activités de base à la perte nette dans ce secteur ont totalisé 10 millions de dollars. Cet ajustement comprend l'impact défavorable des changements d'hypothèses et des mesures prises par la direction (2 millions de dollars), plus particulièrement une mesure prise par la direction relative au régime de retraite, comme expliqué à la section « Rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires et du bénéfice tiré des activités de base[†] pour le quatrième trimestre » du présent document. Il y a également eu des charges (4 millions de dollars) liées aux acquisitions de Vericity (Fidelity Life et eFinancial), de Global Warranty et de RF Capital, et des éléments particuliers (4 millions de dollars) reflétant des dépréciations de logiciels dans le cadre de la transformation numérique de la Société.
- Le secteur a enregistré des pertes résultant des activités de base[†] découlant de dépenses après impôt de 66 millions de dollars, comparativement à 69 millions de dollars au quatrième trimestre de 2024. Avant impôt, les autres dépenses de l'Exploitation générale (activités de base) étaient de 87 millions de dollars. Ce montant comprend 74 millions de dollars avant impôt au titre des autres dépenses (activités de base) et 13 millions de dollars avant impôt au titre d'une provision plus élevée que prévu pour la rémunération variable liée à la performance de la Société en 2025. Ce résultat est cohérent avec la croissance de la Société et reflète l'approche rigoureuse envers les dépenses et la grande importance accordée, en continu, à l'efficacité opérationnelle tout en renforçant la performance des infrastructures technologiques.

Éléments consolidés

Impôts sur le revenu

Les impôts sur le revenu représentent la valeur des montants payables en vertu des lois fiscales et comprennent notamment les impôts sur le revenu exigibles et différés. L'impôt sur le revenu de placements des assureurs vie et les taxes sur les primes ne sont pas compris dans ces montants.

- La charge d'impôt sur le revenu s'est chiffrée à 36 millions de dollars au quatrième trimestre, comparativement à 43 millions de dollars pour la même période en 2024. Ce résultat comprend la charge fiscale incluse dans le bénéfice tiré des activités de base[†] ainsi que les ajustements fiscaux (activités de base).
- Les ajustements fiscaux (activités de base) ont totalisé 38 millions de dollars, essentiellement en raison de la différence entre le revenu avant impôt et le bénéfice tiré des activités de base[†] avant impôt.
- Les impôts sur le revenu (activités de base) au quatrième trimestre étaient de 74 millions de dollars, comparativement à 72 millions de dollars à la même période en 2024, ce qui correspond à un taux d'imposition effectif (activités de base)^{††} de 19,5 %. Ce dernier a bénéficié d'une incidence favorable due à une part plus importante de revenu de placements exonéré d'impôts.

Distributions sur autres instruments de capitaux propres et dividendes sur actions privilégiées

Cet élément représente les dividendes sur les actions privilégiées après impôt et les distributions sur d'autres instruments de capitaux propres, lesquels se sont chiffrés à 19 millions de dollars au quatrième trimestre comparativement à 6 millions de dollars pour la même période en 2024. La hausse reflète le paiement de dividendes sur les actions privilégiées institutionnelles émises au deuxième trimestre de 2025.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction

À la fin de chaque trimestre, la Société actualise son passif en fonction de la conjoncture économique et s'assure de sa suffisance, ce qui pourrait mener à des changements dans ses méthodologies et ses hypothèses. De plus, à la fin de chaque année, la Société se livre à un examen approfondi de la plupart de ses méthodologies et hypothèses, à la lumière de sa propre expérience et de celle de l'industrie lorsqu'il y a lieu, en termes de mortalité, de morbidité, d'abandons, de dépenses et d'autres facteurs.

Sous la norme comptable IFRS 17, le résultat des changements d'hypothèses et des mesures prises par la direction influe, directement ou indirectement, sur la marge sur services contractuels (MSC) et sur l'ajustement au titre du risque (AR), tout comme le résultat net et le ratio de solvabilité. Dans certaines situations, un changement à l'AR entraînera un changement opposé à la MSC, n'ayant donc aucun effet sur le bénéfice immédiat et futur. Les changements d'hypothèses et de méthodologie influenceront directement sur le résultat net ou la MSC en fonction de trois principaux facteurs : 1) le type de changement dont il est question (financier ou non financier), 2) la présence d'une MSC pour les contrats ciblés par le changement, et 3) le type de modèle d'évaluation pour les contrats ciblés par le changement. Les cas de figure les plus courants sont les suivants :

- Les effets de changements non financiers aux méthodologies et aux hypothèses se reflètent directement dans la MSC lorsqu'ils sont attribuables à des contrats d'assurance ayant une MSC, et dans le résultat net en l'absence d'une MSC. En ce qui concerne les contrats d'assurance évalués selon le modèle général d'évaluation, les effets sur la MSC sont mesurés à des taux d'actualisation bloqués. Pour les contrats d'assurance évalués selon la méthode des honoraires variables, les effets sur la MSC sont mesurés selon les taux d'actualisation courants;
- Les effets de changements financiers aux méthodologies et aux hypothèses se reflètent directement dans le résultat net pour les contrats d'assurance évalués selon le modèle général d'évaluation. En ce qui concerne les contrats d'assurance évalués selon la méthode des honoraires variables, cet impact, mesuré aux taux d'actualisation courants, se reflète directement dans la MSC lorsqu'il est attribuable à des contrats d'assurance ayant une MSC, et dans le résultat net en l'absence d'une MSC.

Les changements apportés aux hypothèses et aux méthodologies de la Société, ainsi que les mesures prises par la direction en 2025, y compris la révision annuelle de fin d'année, ont eu un impact combiné presque neutre sur le résultat net avant impôts, la MSC et l'AR de -1 million de dollars. Plus précisément, les changements et les mesures ont eu un effet négatif de 70 millions de dollars avant impôts sur le résultat net de 2025 et un effet positif de 69 millions de dollars avant impôts sur les bénéfices futurs des effets combinés de la MSC et l'ajustement au titre du risque (AR).

Le processus a engendré un résultat positif pour les hypothèses relatives à la mortalité et à la morbidité, la mise à jour des études de frais, les hypothèses relatives aux finances découlant des changements de taux d'actualisation, des mesures prises par la direction et pour plusieurs autres hypothèses. Les impacts des hypothèses relatives aux comportements des titulaires de polices et de l'amélioration des modèles dans les secteurs d'activité ont été défavorables.

Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction 2025 – Effets sur le résultat net, la MSC et l'AR

(en millions de dollars, avant impôts)	Principaux éléments	Impact total	Effet sur le résultat	Effet sur la MSC	Effet sur l'AR
Mortalité et morbidité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Révision des hypothèses de mortalité : favorable ▪ Révision des hypothèses de morbidité : favorable 	41	(3)	45	(1)
Comportement des titulaires de polices	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Révision des hypothèses d'abandon : défavorable, principalement pour les produits d'assurance vie individuelle 	(111)	(21)	(37)	(53)
Financières	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Effet mineur découlant des changements dans les taux d'actualisation 	8	8	—	—
Dépenses	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mises à jour de l'étude des frais : favorables, principalement en raison des coûts unitaires dans l'ensemble des unités d'exploitation, reflétant une efficacité opérationnelle accrue 	25	8	28	(11)
Mesures prises par la direction	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Principalement favorables 	19	15	4	—
Autres	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Amélioration des modèles : effet défavorable sur les résultats dans les secteurs d'activité ▪ Mise à jour du facteur de diversification pour l'ajustement au titre du risque : effet favorable sur l'AR 	28	(70)	4	94
Total du T4		10	(63)	44	29
T1, T2 et T3		(11)	(7)	(4)	—
Total de 2025		(1)	(70)	40	29

Pour plus de détails, voir la note 14 des états financiers, ayant pour titre « Contrats d'assurance et contrats de réassurance » intégrée par référence dans le présent document.

Analyse selon les résultats financiers

États des résultats consolidés

Les résultats financiers de la Société pour les exercices terminés les 31 décembre 2025, 2024 et 2023 sont présentés dans le tableau ci-dessous.

(Exercices terminés les 31 décembre, en millions de dollars)	2025	2024	2023
Résultat des activités d'assurance			
Produits d'assurance	7 790	6 802	5 740
Dépenses d'assurance	(6 278)	(5 587)	(4 893)
Produits (dépendances) nets provenant des contrats de réassurance	(356)	(175)	6
	1 156	1 040	853
Résultat d'investissement net			
Produits de placement nets			
Intérêts et autres produits tirés des placements	2 216	2 310	1 946
Variation de la juste valeur des placements	(846)	(192)	2 037
	1 370	2 118	3 983
Produits (charges) financiers d'assurance	(556)	(1 190)	(3 307)
Produits (charges) financiers de réassurance	145	126	155
(Augmentation) diminution du passif relatif aux contrats d'investissement et intérêts sur dépôts	(141)	(235)	(151)
	818	819	680
Produits (charges) de placement relatifs à l'actif net des fonds distincts	7 248	7 769	4 697
Produits (charges) financiers provenant des passifs relatifs aux fonds distincts	(7 248)	(7 769)	(4 697)
	818	819	680
Autres produits	2 092	1 744	1 537
Autres charges d'exploitation	(2 669)	(2 307)	(2 003)
Autres charges financières	(69)	(67)	(66)
Résultat avant impôts	1 328	1 229	1 001
(Charge) recouvrement d'impôts	(232)	(267)	(212)
Résultat net	1 096	962	789
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	(43)	(20)	(20)
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	1 053	942	769

Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025, le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires a totalisé 1 053 millions de dollars, comparativement à 942 millions de dollars en 2024, une hausse de 12 %. L'augmentation est principalement attribuable à :

- la croissance soutenue des affaires dans les secteurs de l'Assurance, Canada, de la Gestion de patrimoine et des Affaires américaines, qui a eu une incidence positive sur le résultat des activités d'assurance et les autres produits; partiellement compensée par
- des charges plus élevées liées à la croissance des revenus, ainsi que d'autres facteurs ayant eu un impact sur les autres charges et la charge d'impôts sur le revenu, comme décrit dans l'analyse des résultats sectoriels ci-dessous.

Résultats sectoriels

Le tableau suivant présente les résultats financiers de la Société par secteur d'activité selon les états financiers pour les exercices terminés le 31 décembre 2025 et 2024. L'analyse de ces résultats est présentée ci-dessous et devrait être lue conjointement avec la note 25 « Information sectorielle » des états financiers consolidés de la Société intégrée par référence dans le présent document.

	Assurance, Canada		Gestion de patrimoine		Affaires américaines		Placements		Exploitation générale		Ajustements de consolidation		Total	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
(Exercices terminés les 31 décembre, en millions de dollars)														
Résultat des activités d'assurance														
Produits d'assurance	4 310	3 975	1 357	1 137	2 123	1 690	—	—	—	—	—	—	7 790	6 802
Dépenses d'assurance et dépenses nettes provenant des contrats de réassurance	(3 756)	(3 449)	(930)	(776)	(1 948)	(1 537)	—	—	—	—	—	—	(6 634)	(5 762)
	554	526	427	361	175	153	—	—	—	—	—	—	1 156	1 040
Résultat d'investissement net														
Produits de placement nets	—	—	114	127	—	—	1 242	1 979	14	12	—	—	1 370	2 118
Produits (charges) financiers d'assurance et de réassurance et variation du passif relatif aux contrats d'investissement et intérêts sur dépôts	—	—	(4)	(2)	—	—	(548)	(1 297)	—	—	—	—	(552)	(1 299)
	—	—	110	125	—	—	694	682	14	12	—	—	818	819
Autres produits	225	189	1 688	1 407	215	174	36	33	4	6	(76)	(65)	2 092	1 744
Autres charges	(283)	(264)	(1 633)	(1 371)	(296)	(291)	(240)	(213)	(362)	(300)	76	65	(2 738)	(2 374)
Résultat avant impôts	496	451	592	522	94	36	490	502	(344)	(282)	—	—	1 328	1 229
(Charge) recouvrement d'impôts	(141)	(135)	(164)	(143)	8	(8)	(26)	(42)	91	61	—	—	(232)	(267)
Résultat net	355	316	428	379	102	28	464	460	(253)	(221)	—	—	1 096	962
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	—	—	—	—	—	—	(43)	(20)	—	—	—	—	(43)	(20)
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	355	316	428	379	102	28	421	440	(253)	(221)	—	—	1 053	942

Résultat des activités d'assurance

Assurance, Canada

Pour l'exercice terminé 31 décembre 2025, le résultat des activités d'assurance pour le secteur de l'Assurance, Canada a totalisé 554 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 28 millions de dollars ou 5 % par rapport à 2024.

Les produits d'assurance du secteur ont totalisé 4 310 millions de dollars en 2025, par rapport à 3 975 millions de dollars en 2024, une hausse de 8 %. La plupart des unités d'exploitation ont enregistré une croissance des produits par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est principalement attribuable à la croissance des affaires, particulièrement celles de l'Assurance individuelle, de l'Assurance biens et risques divers, des Services aux concessionnaires et de l'Assurance collective : Régimes d'employés, ce qui a entraîné une augmentation des produits comptabilisés pour couvrir les réclamations et les autres dépenses d'assurance prévues, de même qu'un recouvrement plus important des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition des contrats d'assurance. Cette augmentation s'explique également par l'impact des ajustements tarifaires de iA Auto et habitation en 2024, combiné à une augmentation de son nombre de polices. Pour plus de détails sur la croissance des affaires, voir la section « Secteurs d'activité » du présent document, sous le secteur de l'Assurance, Canada.

Les dépenses d'assurance et les dépenses nettes provenant des contrats de réassurance du secteur ont totalisé 3 756 millions de dollars en 2025, comparativement à 3 449 millions de dollars en 2024, une augmentation de 9 % d'une année à l'autre. Cette variation est attribuable à la hausse des réclamations et des autres dépenses d'assurance, à l'amortissement plus important des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition des contrats d'assurance, ce qui est en phase avec la croissance normale des affaires, principalement dans l'Assurance individuelle, iA Auto et habitation et l'Assurance biens et risques divers des Services aux concessionnaires.

Gestion de patrimoine

Pour l'exercice terminé 31 décembre 2025, le résultat des activités d'assurance dans le secteur de la Gestion de patrimoine s'établit à 427 millions de dollars, en hausse de 66 millions de dollars ou 18 % par rapport à 2024.

Les produits d'assurance du secteur ont totalisé 1 357 millions de dollars en 2025, par rapport à 1 137 millions de dollars en 2024, une hausse de 19 %. Cette hausse est principalement due à l'augmentation des ventes de fonds distincts de la Gestion de patrimoine individuel et à un rendement favorable des marchés, ce qui a entraîné une marge sur services contractuels pour les services fournis plus élevée au cours de l'exercice, un recouvrement plus important des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition des contrats d'assurance et une augmentation des produits comptabilisés pour couvrir les commissions de services. La hausse est également due aux nouvelles ventes de contrats de rentes assurées dans le secteur de l'Épargne et retraite collectives, qui ont été plus importantes que l'impact de la baisse des affaires en vigueur due à la mortalité. Pour plus de détails sur la croissance des affaires, voir la section « Secteurs d'activité » du présent document, sous le secteur de la Gestion de patrimoine.

Les dépenses d'assurance et les dépenses nettes provenant des contrats de réassurance du secteur ont totalisé 930 millions de dollars en 2025, comparativement à 776 millions de dollars en 2024, ce qui représente une augmentation de 20 % d'une année à l'autre. Cette variation est attribuable à l'augmentation des commissions de service découlant de la vente accrue de fonds distincts et de l'amortissement plus important des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition des contrats d'assurance de la Gestion de patrimoine individuel. Elle s'explique également par l'augmentation des prestations de retraite versées au titre des contrats de rentes assurées, en hausse dans l'Épargne et retraite collectives.

Affaires américaines

Pour l'exercice terminé 31 décembre 2025, le résultat des activités d'assurance dans le secteur des Affaires américaines se chiffre à 175 millions de dollars, en hausse de 22 millions de dollars, ou 14 % par rapport à 2024.

Les produits d'assurance du secteur ont totalisé 2 123 millions de dollars en 2025, par rapport à 1 690 millions de dollars en 2024, une hausse de 26 %. L'augmentation est due à la croissance des affaires de l'Assurance individuelle – incluant Fidelity Life (l'entité d'assurance de Vericity), dont les résultats ont contribué tout au long de 2025, soit deux trimestres de plus qu'en 2024 – et des Services aux concessionnaires, ce qui a entraîné une augmentation des produits comptabilisés pour couvrir les réclamations et les autres dépenses d'assurance prévues, de même qu'un recouvrement plus important des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition des contrats d'assurance. Pour plus de détails sur la croissance des affaires, voir la section « Secteurs d'activité » du présent document, sous le secteur des Affaires américaines. Cette augmentation est également attribuable à des améliorations apportées à la méthode de comptabilisation pour les contrats d'assurance au quatrième trimestre.

Les dépenses d'assurance et les dépenses nettes provenant des contrats de réassurance du secteur ont totalisé 1 948 millions de dollars en 2025, comparativement à 1 537 millions de dollars en 2024. La variation d'une année à l'autre résulte en partie d'une hausse normale des réclamations et des autres dépenses d'assurance en Assurance individuelle, incluant Fidelity Life (l'entité d'assurance de Vericity), dont les résultats ont contribué tout au long de 2025, soit deux trimestres de plus qu'en 2024 – et des Services aux concessionnaires, ce qui s'aligne avec la croissance des affaires. Ce changement est également attribuable à des améliorations apportées à la méthode de comptabilisation pour les contrats d'assurance au quatrième trimestre.

Résultat d'investissement net

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025, les produits de placement nets ont totalisé 1 370 millions de dollars, comparativement à 2 118 millions de dollars en 2024. La variation d'une année à l'autre provient presque entièrement du secteur des Placements et s'explique principalement par la hausse des taux d'intérêt à long terme, qui a entraîné une diminution de la juste valeur des instruments financiers à revenu fixe et des instruments financiers dérivés. En revanche, les charges financières d'assurance et de réassurance et variation du passif relatif aux contrats d'investissement intérêts sur dépôts ont diminué de 747 millions de dollars, également en raison de la hausse des taux d'intérêt, qui sont un facteur important dans la détermination des charges financières du passif des contrats d'assurance.

Autres produits

Les autres produits comprennent les honoraires perçus en contrepartie de la gestion de l'actif des fonds communs de placement de la Société et de l'actif de ses fonds distincts relatifs aux contrats d'investissement, ainsi que les commissions liées aux activités des intermédiaires, les revenus d'administration et les revenus tirés de régimes d'avantages sociaux non assurés. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025, les autres produits ont totalisé 2 092 millions de dollars, comparativement à 1 744 millions de dollars en 2024. L'augmentation de 348 millions de dollars, ou de 20 %, est principalement attribuable au secteur de la Gestion de patrimoine. Ce résultat s'explique surtout par le rendement favorable des marchés, ce qui a entraîné une hausse des commissions des filiales de distribution et de conseil et une hausse des honoraires de gestion de l'Épargne et retraite collectives, et par l'impact de l'acquisition de RF Capital.

Autres charges

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025, les autres charges ont totalisé 2 738 millions de dollars, comparativement à 2 374 millions de dollars en 2024. La variation de 364 millions de dollars provient principalement du secteur de la Gestion de patrimoine en raison de l'augmentation des charges de commission liée à la croissance des produits et de l'impact de l'acquisition de RF Capital. La variation est également attribuable à une charge unique au deuxième trimestre de 2025, dans le secteur de l'Exploitation générale, résultant de la décision de la direction de distribuer une partie de l'excédent du régime de retraite sous la forme d'une augmentation des prestations aux retraités actuels.

(Charge) recouvrement d'impôts

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025, la Société fait état d'une charge d'impôts de 232 millions de dollars, comparativement à 267 millions de dollars en 2024. La diminution s'explique principalement par des économies plus importantes provenant des produits de placement exonérés d'impôts, de même que par la comptabilisation, au deuxième trimestre de 2025, de pertes fiscales non comptabilisées. Ces effets fiscaux positifs ont été partiellement atténués par une augmentation des charges fiscales découlant de résultats supérieurs et d'ajustements défavorables relatifs aux années précédentes.

Résultats du quatrième trimestre

Pour le quatrième trimestre de 2025, le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires a totalisé 182 millions de dollars, comparativement à 220 millions de dollars pour la même période en 2024.

Le tableau suivant présente les résultats financiers de la Société par secteur d'activité selon les quatrième trimestres terminés les 31 décembre 2025 et 2024. L'analyse de ces résultats est présentée ci-dessous.

	Assurance, Canada		Gestion de patrimoine		Affaires américaines		Placements		Exploitation générale		Ajustements de consolidation		Total	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
(Trimestres terminés les 31 décembre, en millions de dollars)														
Résultat des activités d'assurance														
Produits d'assurance	1 104	1 028	381	317	681	477	—	—	—	—	—	—	2 166	1 822
Dépenses d'assurance et dépenses nettes provenant des contrats de réassurance	(1 012)	(927)	(268)	(218)	(667)	(441)	—	—	—	—	—	—	(1 947)	(1 586)
	92	101	113	99	14	36	—	—	—	—	—	—	219	236
Résultat d'investissement net														
Produits de placement nets	—	—	34	31	—	—	(86)	236	6	6	—	—	(46)	273
Produits (charges) financiers d'assurance et de réassurance et variation du passif relatif aux contrats d'investissement et intérêts sur dépôts	—	—	(1)	—	—	—	270	(34)	—	—	—	—	269	(34)
	—	—	33	31	—	—	184	202	6	6	—	—	223	239
Autres produits	59	49	507	381	65	45	10	9	1	2	(23)	(15)	619	471
Autres charges	(103)	(77)	(498)	(372)	(72)	(94)	(64)	(55)	(110)	(94)	23	15	(824)	(677)
Résultat avant impôts	48	73	155	139	7	(13)	130	156	(103)	(86)	—	—	237	269
(Charge) recouvrement d'impôts	(13)	(32)	(43)	(38)	—	—	(7)	13	27	14	—	—	(36)	(43)
Résultat net	35	41	112	101	7	(13)	123	169	(76)	(72)	—	—	201	226
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	—	—	—	—	—	—	(19)	(6)	—	—	—	—	(19)	(6)
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	35	41	112	101	7	(13)	104	163	(76)	(72)	—	—	182	220

Résultat des activités d'assurance

Assurance, Canada

Pour le quatrième trimestre de 2025, le résultat des activités d'assurance de 92 millions de dollars pour le secteur de l'Assurance, Canada représente une diminution de 9 millions de dollars par rapport à la même période en 2024. Une croissance des affaires a été observée dans la plupart des unités d'exploitation, plus particulièrement en Assurance individuelle et dans les Régimes d'employés, ce qui a entraîné une augmentation de la marge sur services contractuels comptabilisée pour les services fournis au cours de la période. Cependant, deux facteurs ont contribué à la baisse du résultat du secteur : des réclamations plus élevées que prévu ont entraîné une perte d'expérience et des résultats inférieurs des activités d'assurance en Assurance collective : Marchés spéciaux, et des conditions météorologiques favorables en 2024 ont entraîné une baisse des réclamations chez iA Auto et habitation cette année-là par rapport à 2025.

Gestion de patrimoine

Pour le quatrième trimestre de 2025, le résultat des activités d'assurance de 113 millions de dollars pour le secteur de la Gestion de patrimoine représente une augmentation de 14 millions de dollars, ou 14 % par rapport à la même période en 2024. L'augmentation est principalement le résultat d'une marge sur services contractuels comptabilisée plus élevée pour les services fournis au cours de la période en raison de la hausse des ventes de fonds distincts en Gestion de patrimoine individuel et du rendement favorable des marchés financiers.

Affaires américaines

Pour le quatrième trimestre de 2025, le résultat des activités d'assurance de 14 millions de dollars pour le secteur des Affaires américaines représente une diminution de 22 millions de dollars par rapport à la même période en 2024. Les variations dans les produits d'assurance et les dépenses d'assurance et dépenses nettes provenant des contrats de réassurance s'expliquent principalement par les améliorations apportées à la méthode de comptabilisation pour les contrats d'assurance au cours du quatrième trimestre. Le reste des variations du résultat des activités d'assurance s'explique principalement par l'incidence défavorable des changements apportés aux méthodes et aux hypothèses dans les Services aux concessionnaires.

Résultat d'investissement net

Pour le quatrième trimestre de 2025, les produits de placement nets se sont traduits par une perte de 46 millions de dollars contre un revenu de 273 millions de dollars pour la même période en 2024. La variation d'une année à l'autre provient presque entièrement du secteur des Placements et s'explique principalement par la hausse des taux d'intérêt à long terme, qui a entraîné une diminution de la juste valeur des instruments financiers à revenu fixe et des instruments financiers dérivés. En revanche, la Société a enregistré des produits financiers d'assurance et de réassurance et de la variation du passif relatif aux contrats d'investissement et intérêts sur dépôts de 269 millions de dollars, comparativement à une charge de 34 millions de dollars à la même période de 2024. Cette variation est également due à l'augmentation des taux d'intérêt, qui constituent un facteur important dans la détermination des produits (charges) financiers du passif relatif aux contrats d'assurance.

Le résultat d'investissement net pour le quatrième trimestre a diminué de 16 millions de dollars par rapport à la même période en 2024. Malgré des rendements plus élevés des instruments de capitaux propres en 2025, la croissance du résultat d'investissement net a été réduite par l'impact des changements apportés aux méthodes et aux hypothèses.

Autres produits

Pour le quatrième trimestre de 2025, les autres produits ont totalisé 619 millions de dollars contre 471 millions de dollars en 2024. L'augmentation de 148 millions de dollars provient principalement du secteur de la Gestion de patrimoine, avec une augmentation de 126 millions de dollars. Elle est attribuable à la hausse des commissions des filiales de distribution et de conseil et des honoraires de gestion de l'Épargne et retraite collectives, qui résulte de l'augmentation de l'actif sous administration et de l'actif sous gestion, favorisée par le rendement positif des marchés et l'acquisition de RF Capital. L'augmentation provient également, dans une moindre mesure, du secteur des Affaires américaines en raison d'un ajustement non récurrent des revenus administratifs lié à des améliorations de la méthode de comptabilisation.

Autres charges

Pour le quatrième trimestre de 2025, les autres charges ont totalisé 824 millions de dollars contre 677 millions de dollars en 2024. La variation de 147 millions de dollars provient principalement du secteur de la Gestion de patrimoine en raison de l'augmentation des charges de commission liée à la croissance des produits et de l'impact de l'acquisition de RF Capital. Cette augmentation s'explique également par une dépréciation de logiciels dans le cadre de la transformation numérique de la Société, principalement liée à un projet informatique dans le secteur de l'Assurance, Canada. Elle est partiellement compensée par une provision pour les soldes impayés liés aux comptes clients en 2024 dans le secteur des Affaires américaines.

(Charge) recouvrement d'impôts

Pour le quatrième trimestre de 2025, la Société a enregistré une charge d'impôts de 36 millions de dollars, comparativement à 43 millions de dollars pour la même période en 2024. La variation correspond au montant calculé selon le taux d'imposition prévu par la loi et des ajustements favorables de l'exercice précédent. Ces effets fiscaux positifs ont été partiellement compensés par une baisse des économies réalisées sur les revenus de placements exonérés d'impôts.

Résultats trimestriels

Voici un résumé des résultats trimestriels de la Société, tirés des états financiers pour chacun des huit derniers trimestres.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2025				2024			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Produits								
Produits d'assurance	2 166	1 917	1 881	1 826	1 822	1 741	1 644	1 595
Produits de placement nets	(46)	1 058	(105)	463	273	2 170	225	(550)
Autres produits	619	500	486	487	471	437	432	404
Total	2 739	3 475	2 262	2 776	2 566	4 348	2 301	1 449
Résultat avant impôts	237	480	370	241	269	389	266	305
Impôts sur le résultat	(36)	(107)	(43)	(46)	(43)	(101)	(52)	(71)
Résultat net	201	373	327	195	226	288	214	234
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	(19)	(9)	(6)	(9)	(6)	(5)	(8)	(1)
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	182	364	321	186	220	283	206	233
Résultat par action ordinaire								
De base	1,98	3,93	3,45	1,99	2,34	3,00	2,13	2,35
Dilué	1,97	3,91	3,43	1,98	2,33	2,99	2,12	2,34

L'analyse suivante présente les tendances et les facteurs principaux qui ont entraîné des variations au cours des trimestres.

Les produits d'assurance trimestriels ont augmenté de manière constante au cours des huit derniers trimestres en raison principalement du rendement favorable des marchés et de la croissance organique de la Société, particulièrement dans les unités d'exploitation de l'Assurance individuelle, de iA Auto et habitation et de la Gestion de patrimoine individuel. L'acquisition de Fidelity Life (l'entité d'assurance de Vericity) et de deux blocs d'affaires de Prosperity Life Group dans le secteur des Affaires américaines a également contribué à cette croissance depuis leur acquisition à la fin du deuxième trimestre de 2024. Des améliorations apportées à la méthode de comptabilisation des revenus dans les Services aux concessionnaires aux États-Unis ont entraîné un ajustement des produits d'assurance au quatrième trimestre de 2025. Dans l'ensemble, l'augmentation des produits d'assurance reflète la solidité et le rendement de la Société d'une année à l'autre.

Les produits de placement nets sont principalement influencés par les variations de la courbe des taux d'intérêt et des écarts de crédit des sociétés. Bien que la hausse des taux à long terme ait eu un impact négatif sur la valeur des obligations en 2024, des facteurs macroéconomiques au Canada ont entraîné des rendements solides des actions et des obligations, soutenus par la réduction des écarts de crédit et par la reprise du marché immobilier. En 2025, l'accentuation de la courbe de taux d'intérêt a entraîné une baisse des rendements des obligations. Toutefois, la vigueur des marchés financiers au Canada et aux États-Unis a contribué à la vigueur des rendements sur les actions.

Les autres produits ont augmenté de façon constante au cours des huit derniers trimestres. Cette croissance est attribuable à un rendement favorable des marchés financiers, à des efforts de recrutement et à des acquisitions d'entreprises, ce qui a entraîné la hausse des commissions des filiales de distribution et de conseil, la hausse des honoraires de gestion du secteur de la Gestion de patrimoine, ainsi que l'augmentation des produits provenant des activités de distribution du secteur des Affaires américaines depuis l'acquisition de eFinancial (l'entité de distribution numérique de Vericity) à la fin du deuxième trimestre de 2024. La stabilité relative observée au deuxième trimestre de 2025 s'explique par des facteurs macroéconomiques mondiaux défavorables en mars et en avril 2025, qui ont entraîné une baisse temporaire de la juste valeur des actifs sous administration et fait baisser la moyenne des actifs sous administration par rapport au premier trimestre de 2025. Le quatrième trimestre de 2025 a enregistré une augmentation plus importante des autres revenus provenant de la contribution de RF Capital, qui a été acquise au cours du trimestre.

Le résultat net a fluctué d'un trimestre à l'autre, notamment en raison des variations dans les produits et les dépenses. Certaines variations importantes observées dans le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires peuvent s'expliquer en partie par des impacts liés au marché dans le secteur des Placements, notamment l'impact du rendement des marchés financiers sur les investissements dans les actions et l'impact des fluctuations des taux d'intérêt et des courbes de taux d'intérêt sur les instruments financiers à revenu fixe et les instruments financiers dérivés. Des variations peuvent également résulter de la révision périodique par la Société des méthodes et des hypothèses sur les contrats d'assurance et de réassurance, ainsi que d'autres éléments particuliers. Pour obtenir des renseignements détaillés, consulter les documents trimestriels et annuels du Rapport de gestion de 2024 et de 2025.

Analyse du mouvement de la marge sur services contractuels

La marge sur services contractuels (MSC) est une mesure qui donne une indication des bénéfices futurs et qui est prise en compte dans le calcul du ratio de solvabilité en tant que capitaux disponibles. Cette mesure n'est cependant pas exhaustive, au sens où elle ne tient pas compte des activités autres que d'assurance, des contrats d'assurance évalués selon la MRP¹, des besoins en matière de capital ou de la mesure d'ajustement au titre du risque, autre indication des bénéfices futurs. Le mouvement organique de la MSC, une composante de la génération organique de capital, représente la création permanente de valeur mesurée par la marge, calculée en excluant l'impact d'éléments non organiques qui ajoutent de la volatilité à la MSC totale, comme les variations de marchés.

Le tableau suivant présente l'évolution de la MSC en 2025.

Analyse du mouvement de la MSC² – Consolidée

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2025	2024	Variation
MSC – Début de période	6 899	5 925	16 %
Mouvement organique de la MSC			
Effet des nouvelles ventes d'assurance	796	706	
Croissance financière organique	384	323	
Gains (pertes) d'expérience d'assurance	199	51	
MSC constatée pour les services fournis	(820)	(709)	
Sous-total – Mouvement organique de la MSC	559	371	51 %
Mouvement non organique de la MSC			
Impact des changements d'hypothèses et des mesures prises par la direction	40	(9)	
Impact des marchés	182	360	
Impact des taux de change	(33)	52	
Acquisition ou disposition d'une entreprise	3	200	
Sous-total – Mouvement non organique de la MSC	192	603	
Total – Mouvement de la MSC	751	974	
MSC – Fin de période	7 650	6 899	11 %
MSC – Passif net relatif aux contrats d'assurance à la fin	7 188	6 485	11 %
MSC – Passif net relatif aux contrats de réassurance à la fin	462	414	12 %
MSC – Fin de période	7 650	6 899	11 %

Au 31 décembre 2025, la MSC s'établissait à près de 7,7 milliards de dollars, en hausse de 11 % au cours des douze derniers mois.

En 2025, la MSC a crû de façon organique de 559 millions de dollars sous l'effet des éléments suivants :

- l'effet positif de nouvelles ventes d'assurance de 796 millions de dollars, principalement attribuables aux ventes d'assurance individuelle au Canada et aux fonds distincts;
- la croissance financière organique de 384 millions de dollars, en hausse par rapport aux 323 millions de dollars enregistrés en 2024, stimulée par la croissance des affaires en assurance individuelle ainsi que dans les fonds distincts;
- les gains d'expérience d'assurance nets de 199 millions de dollars, reflétant principalement le comportement favorable des titulaires de polices dans le portefeuille de fonds distincts.

La MSC constatée pour les services fournis était de 820 millions de dollars, en hausse de 16 % par rapport à la même période l'an dernier.

Au cours de l'année 2025, les éléments non organiques ont entraîné une augmentation de la MSC de 192 millions de dollars, principalement en raison de l'effet favorable des marchés de 182 millions de dollars, des changements relatifs aux hypothèses et des mesures prises par la direction de 40 millions de dollars, effet qui a été partiellement contrebalancé par une variation du taux de change de 33 millions de dollars.

Les éléments organiques et non organiques ont entraîné une augmentation de 751 millions de dollars de la MSC totale en 2025.

¹ Méthode de répartition des primes.

² Des composantes de l'analyse du mouvement de la MSC constituent des mesures financières supplémentaires. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du présent document pour plus d'information à leur sujet.

Situation financière

Solvabilité

iA Groupe financier respecte la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital – Assurance de personnes (ESCAP)* de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Le ratio de solvabilité de la Société s'établissait à 133 % au 31 décembre 2025. Sur une base pro forma, au 31 décembre 2025, le ratio de solvabilité était à 137 %, en tenant compte de l'impact attendu de la ligne directrice ESCAP révisée par l'AMF, qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2026, comme expliqué à la section « Faits saillants » du présent document. Ce ratio se compare à celui de 139 % l'année précédente. La diminution dans les douze derniers mois reflète principalement l'impact des activités de déploiement de capital, y compris les investissements pour soutenir la croissance organique, la réalisation de deux acquisitions, le versement de dividendes et les rachats d'actions actifs dans le cadre de l'OPRA dans le cours normal des activités. Ces éléments ont été partiellement compensés par l'incidence positive d'une forte génération organique de capital et par la croissance organique de la MSC et de l'AR.

Le ratio de solvabilité de la Société est resté bien au-dessus du ratio minimum réglementaire de 90 % tout au long de 2025.

Ratio de solvabilité

(aux 31 décembre, en millions de dollars, sauf indication contraire)	2025	2024
Capitaux disponibles	11 768	8 823
Attribution de l'avoir et dépôts admissibles	3 072	2 758
Coussin de solvabilité global	11 159	8 337
Ratio de solvabilité	133 %	139 %

Génération organique de capital

La génération organique de capital a été très forte tout au long de l'année, la Société ayant généré 665 millions de dollars en capital additionnel en 2025.

Capital disponible pour déploiement

Le capital disponible pour déploiement était évalué à 1,1 milliard de dollars au 31 décembre 2025. Sur une base pro forma, au 31 décembre 2025, le capital disponible pour déploiement est à 1,4 milliard de dollars, en tenant compte de l'impact attendu de la ligne directrice ESCAP révisée par l'AMF, qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2026, comme expliqué à la section « Faits saillants » du présent document. Cette capacité est semblable à celle de l'année précédente, ce qui reflète une forte génération organique de capital et l'incidence favorable de la ligne directrice ESCAP révisée par l'AMF sur les fonds distincts qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2025, ces deux éléments ayant été compensés par l'impact des initiatives stratégiques de déploiement de capital (y compris des investissements pour soutenir la croissance organique, la réalisation de deux acquisitions, les versements de dividendes et les rachats d'actions actifs dans le cadre de l'OPRA dans le cours normal des activités).

Ratio de levier financier

Au 31 décembre 2025, le ratio de levier financier^{††} s'établissait à 16,3 %, comparativement à 17,3 % en fin d'année précédente. Cette variation s'explique principalement par l'augmentation des capitaux propres aux actionnaires en raison de résultats non distribués plus élevés et par l'augmentation de la MSC après impôt.

Ratio de levier financier

(aux 31 décembre)	2025	2024
Ratio de levier financier ^{††}	16,3 %	17,3 %

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Évolution de la situation financière selon les états financiers

Le tableau suivant présente le solde de l'actif, du passif et des capitaux propres du fonds général.

Situation financière du fonds général

(aux 31 décembre, en millions de dollars)	2025	2024	2023
Actif total du fonds général	59 761	57 286	52 009
Passif total du fonds général	51 495	49 819	44 971
Capitaux propres	8 266	7 467	7 038

En date du 31 décembre 2025, l'actif du fonds général s'établissait à 59,8 milliards de dollars, comparativement à 57,3 milliards de dollars au 31 décembre 2024, et à 52,0 milliards de dollars au 31 décembre 2023. La variation entre 2024 et 2025 est principalement attribuable à l'acquisition de RF Capital (+2,0 milliards de dollars), qui entraîné une augmentation des autres éléments d'actif, des immobilisations incorporelles et du goodwill.

La variation au cours des deux dernières années s'explique également par l'augmentation du portefeuille de placements de 3,4 milliards de dollars entre 2023 et 2025. Cette augmentation reflète les achats nets liés aux placements dans le cours normal des activités, la gestion efficace du portefeuille de placements et l'intégration du portefeuille de placements de Fidelity Life (l'entité d'assurance de Vericity) en 2024. Il y a également eu une augmentation considérable de l'actif relatif aux contrats de réassurance de 1,1 milliard de dollars entre 2023 et 2024, principalement en raison d'un nouveau contrat dans l'unité d'exploitation de l'Épargne et retraite collectives, de l'effet de la variation des taux de change et de l'ajout de l'acquisition de Fidelity Life (l'entité d'assurance de Vericity) dans les Affaires américaines.

En date du 31 décembre 2025, le passif du fonds général se chiffrait à 51,5 milliards de dollars, comparativement à 49,8 milliards de dollars au 31 décembre 2024 et à 45,0 milliards de dollars au 31 décembre 2023. La variation entre 2024 et 2025 est principalement attribuable à l'acquisition de RF Capital (+1,2 milliard de dollars), qui a principalement augmenté le passif relatif aux contrats d'investissement et dépôts, ainsi que les autres éléments de passif. L'augmentation du passif du fonds général a été partiellement compensée par l'incidence du rachat de débetures subordonnées de 400 millions de dollars en février 2025.

La variation au cours des deux dernières années est essentiellement attribuable à l'augmentation du passif relatif aux contrats d'assurance de 3,7 milliards de dollars, principalement de 2023 à 2024. Cette augmentation s'expliquait principalement par les charges financières d'assurance, par les entrées nettes de trésorerie et par l'ajout de Fidelity Life (l'entité d'assurance de Vericity), partiellement contrebalancés par le résultat des activités d'assurance.

Structure de capital

(aux 31 décembre, en millions de dollars)	2025	2024
Capitaux propres		
Actions ordinaires et surplus d'apport	1 530	1 540
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	1 000	600
Résultats non distribués et cumul des autres éléments du résultat global	5 736	5 327
Total des capitaux propres aux actionnaires	8 266	7 467
Débetures	1 496	1 894
Structure de capital totale	9 762	9 361

La structure de capital de la Société est définie comme la somme des capitaux propres aux actionnaires et des débetures.

Au 31 décembre 2025, les capitaux propres totalisaient 8,3 milliards de dollars, comparativement à 7,5 milliards de dollars au 31 décembre 2024. La variation d'une année à l'autre s'explique principalement par les facteurs suivants :

- La contribution du résultat net aux résultats non distribués, de l'ordre de 1 096 millions de dollars pour 2025;
- L'augmentation des actions privilégiées en raison de l'émission de 400 millions de dollars d'actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de catégorie A – série C en juin 2025;
- L'incidence de dividendes de 350 millions de dollars sur les actions ordinaires;
- Le rachat et l'annulation d'actions ordinaires d'une valeur de 299 millions de dollars dans le cadre de l'OPRA.

Les débetures étaient de 1,5 milliard de dollars au 31 décembre 2025, comparativement à 1,9 milliard de dollars au 31 décembre 2024. La variation d'une année à l'autre s'explique par le rachat de débetures subordonnées de 400 millions de dollars en février 2025.

Sous l'effet des éléments susmentionnés, la structure de capital de la Société a atteint près de 9,8 milliards de dollars au 31 décembre 2025, en hausse de 401 millions de dollars par rapport au 31 décembre 2024.

Liquidités

Au 31 décembre 2025, la trésorerie et les placements à court terme se chiffraient à 2 262 millions de dollars, comparativement à 1 566 millions de dollars au 31 décembre 2024. Le tableau suivant résume la source des fonds de la Société et l'utilisation de ces fonds pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024.

Flux de trésorerie

(Exercices terminés les 31 décembre, en millions de dollars)	2025	2024
Trésorerie et placements à court terme au début	1 566	1 379
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) :		
Activités opérationnelles	2 339	1 041
Activités d'investissement	(854)	(491)
Activités de financement	(778)	(397)
Gains (pertes) de conversion sur trésorerie	(11)	34
Augmentation (diminution) de la trésorerie et placements à court terme	696	187
Trésorerie et placements à court terme à la fin	2 262	1 566

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles varient généralement en raison du résultat avant impôts, des ventes et des achats liés aux placements ainsi que des encaissements et décaissements sur les contrats d'assurance et de réassurance. Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement varient en raison des acquisitions d'entreprises et des achats d'immobilisations corporelles et incorporelles. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement varient en fonction des opérations sur les capitaux propres et les débetures.

Les flux de trésorerie ont augmenté de 696 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025, comparativement à 187 millions de dollars en 2024. L'augmentation plus importante en 2025 par rapport à 2024 est principalement attribuable à l'augmentation des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles et non affectés aux activités opérationnelles entre les deux périodes. Ce montant a été partiellement compensé par les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement, qui ont augmenté en 2025, principalement en raison des acquisitions de RF Capital et de Global Warranty, ce qui a entraîné des sorties de trésorerie plus importantes par rapport à l'acquisition de Vericity (Fidelity Life et eFinancial) en 2024. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont également été plus élevés en 2025 qu'en 2024, principalement en raison des émissions de capital plus élevées au cours de l'année précédente, combinée à des rachats de débetures plus importants en 2025 que les rachats d'actions privilégiées en 2024. À l'inverse, le volume de rachats d'actions ordinaires dans le cadre de l'OPRA a été plus faible en 2025, ce qui a eu une incidence à la hausse sur les activités de financement.

Capitaux propres et financement

Émission d'instruments financiers

Le 23 juin 2025, la Société a clôturé son offre d'actions privilégiées à dividende non cumulatif de catégorie A, série C à taux révisable tous les cinq ans, de 6,435 %, par le moyen d'un supplément de prospectus au prospectus simplifié préalable de base datant du 25 avril 2024. Les actions ont été émises pour un produit brut total de 400 millions de dollars et paieront les dividendes fixes à un taux de 6,435 % par an, payables sur une base semestrielle, lorsque le conseil d'administration de la Société le déclare, pour la période allant du 23 juin 2025 au 30 juin 2030, exclusivement. Ultérieurement, le taux de dividende des actions sera rajusté tous les cinq ans à un taux annuel équivalent au taux de rendement sur cinq ans du gouvernement du Canada, plus 3,40 %.

Rachat d'instruments financiers

Le 21 février 2025, iA Groupe financier a racheté toutes ses débetures subordonnées à 2,400 %, d'un montant en capital de 400 millions de dollars, venant à échéance le 21 février 2030. Les débetures subordonnées ont été rachetées au prix de 1 012,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ de capital de débetures, soit le total de (i) 1 000 \$ et (ii) tous les intérêts courus et impayés.

Débetures

La Société comptabilisait quatre séries de débetures dans son bilan au 31 décembre 2025, d'une valeur comptable totale de 1 496 millions de dollars. Ces quatre séries, qui sont détaillées dans un tableau plus loin dans cette section, ont été classées comme des passifs financiers au coût amorti. Rappelons que les débetures représentent des créances directes non garanties de la Société, qui sont subordonnées à celles des titulaires de polices et des autres créanciers. En 2025, la charge de financement, composée d'intérêts sur les débetures et de l'amortissement des frais de transaction, s'élevait à 68 millions de dollars, comparativement à 63 millions en 2024.

Billets de capital à recours limité

La Société avait à son bilan, le 31 décembre 2025, deux billets de capital à recours limité, d'une valeur comptable totale de 600 millions de dollars. Ces billets, qui sont détaillés dans le tableau plus loin dans la présente section, ont été classifiés comme autres instruments de capitaux propres au coût. Ils représentent une obligation à recours limité directe non garantie de la Société. À ce titre, le recours du porteur des billets est limité à la quote-part des actifs de la fiducie à recours limité, constituée d'actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de catégorie A – série A et série B. En 2025, les coûts de distribution se sont chiffrés à 41 millions de dollars (30 millions de dollars après impôt), comparativement à 23 millions de dollars (17 millions de dollars après impôt) en 2024, et ont été comptabilisés directement dans les résultats non distribués.

Actions privilégiées

Au 31 décembre 2025, la Société détenait une catégorie d'actions privilégiées dans son bilan, à savoir les actions privilégiées de catégorie A, série C, d'une valeur comptable de 400 millions de dollars. En 2025, la Société a versé 13 millions de dollars (après impôt) en dividendes aux actionnaires privilégiés.

Actions ordinaires en circulation

La Société ne dispose que d'une seule classe d'actions ordinaires, et toutes les actions ordinaires comportent un seul droit de vote. De plus, aucun actionnaire ne peut acquérir, directement ou indirectement, 10 % ou plus des actions avec droit de vote de iA Groupe financier, et les actions ordinaires de la filiale iA Assurance doivent être détenues à 100 %, directement ou indirectement, par iA Groupe financier. Les actions ordinaires de iA Groupe financier se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole IAG. (Voir la section « Mise en garde » au début de ce document pour plus d'information sur, notamment, la constitution juridique de iA Groupe financier.)

Au 31 décembre 2025, le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation s'élevait à 91 735 121, soit 1 720 576 actions de moins qu'au 31 décembre 2024. Cette diminution est principalement attribuable au rachat et à l'annulation d'actions ordinaires dans le cadre du programme de rachat d'actions (OPRA) dans le cours normal des activités de la Société, légèrement contrebalancés par l'exercice d'options d'achat d'actions destiné à l'exécutif.

Actions ordinaires

(aux 31 décembre, en millions)	2025	2024	2023	2022	2021
Nombre d'actions ordinaires en circulation	91,7	93,5	99,6	104,8	107,6

Cours de l'action et capitalisation boursière

iA Groupe financier est devenu une société à capital-actions cotée bourse en février 2000. Le titre de la Société a commencé à se négocier sur le parquet de la Bourse de Toronto le 3 février 2000, à un prix de 7,875 \$, en tenant compte de la subdivision des actions ordinaires de la Société, à raison de deux pour une, qui a eu lieu le 16 mai 2005. Avec une augmentation de 33 % du cours de l'action en 2025, le cours de l'action de la Société a clôturé l'année à 177,83 \$ pour terminer l'année 2025 avec une capitalisation boursière de 16,3 milliards de dollars.

Cours de l'action et capitalisation boursière

(aux 31 décembre, en millions de dollars, sauf indication contraire)	2025	2024	2023	2022	2021
Cours de l'action	177,83 \$	133,32 \$	90,33 \$	79,27 \$	72,38 \$
Capitalisation boursière	16 313	12 460	9 001	8 305	7 785

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Valeur comptable par action ordinaire

La valeur comptable par action ordinaire¹ s'établissait à 79,24 \$ à la fin de l'année 2025, en hausse de 8 % au cours de l'année. Cette augmentation est principalement attribuable à l'augmentation des résultats non distribués, partiellement contrebalancée par le versement de dividendes aux actionnaires ordinaires et le rachat d'actions (OPRA dans le cours normal des activités).

Valeur comptable par action ordinaire

Aux 31 décembre	IFRS 17 et IFRS 9			IFRS 4	
	2025	2024	2023	2022	2021
Valeur comptable par action ordinaire	79,24 \$	73,44 \$	66,90 \$	63,00 \$	62,01 \$

Dividendes

Au troisième trimestre de 2025, la Société a haussé de 10 %, de 0,9000 \$ à 0,9900 \$, le dividende trimestriel versé par action ordinaire. Ainsi, 3,7800 \$ par action ordinaire ont été versés en 2025 comparativement à 3,3600 \$ en 2024, ce qui représente une augmentation de 13 %. Au total, la Société a versé 350 millions de dollars sous forme de dividendes aux actionnaires ordinaires au cours de 2025. Le ratio de distribution du dividende (activités de base)^{††} s'est établi à 29 % pour l'exercice.

Dividendes

	2025	2024	2023	2022	2021
Dividendes versés par action ordinaire	3,78 \$	3,36 \$	2,97 \$	2,60 \$	2,08 \$
Ratio de distribution du dividende (activités de base) ^{††}	29 %	30 %	32 %	29 %	25 %

Déclaration de dividendes du quatrième trimestre

Le conseil d'administration a approuvé le versement d'un dividende trimestriel de 0,9900 \$ par action payable le 16 mars 2026 à tous les actionnaires inscrits le 27 février 2026. Notons que tous les dividendes versés par iA Groupe financier sur ses actions ordinaires sont des dividendes déterminés en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute législation fiscale provinciale et territoriale correspondante.

Régime d'options d'achat d'actions

Conformément au régime d'options d'achat d'actions adopté par le conseil d'administration en 2001, le comité des ressources humaines et de rémunération a procédé, en 2025, à l'octroi de 162 000 options d'achat d'actions. Ces nouvelles options, qui viendront à échéance en 2035, ont été octroyées au prix de 134,17 \$. L'émission, nette des options exercées et annulées au cours de l'année, porte à 1 149 634 le nombre d'options d'achat d'actions en circulation, ce qui représente 1,25 % du nombre d'actions émises et en circulation au 31 décembre 2025.

Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions à l'intention des détenteurs d'actions ordinaires

Ce régime permet aux participants de réinvestir automatiquement leurs dividendes dans des actions ordinaires de iA Groupe financier, et aussi d'acheter, en espèces, des actions ordinaires additionnelles de iA Groupe financier. Les actions émises dans le cadre du régime sont actuellement acquises sur le marché secondaire.

Offre publique de rachat d'actions

Un total de 1 968 075 actions ont été rachetées et annulées en 2025, ce qui représente la somme cumulative de 294 millions de dollars. Le 4 novembre 2025, la Société a annoncé le renouvellement de l'offre publique de rachat d'actions (OPRA) dans le cours normal de ses activités, en vigueur depuis le 14 novembre 2025. En vertu de l'OPRA, la Société peut racheter dans le cours normal de ses activités, entre le 14 novembre 2025 et le 13 novembre 2026, jusqu'à 4 607 178 actions ordinaires représentant environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation au 31 octobre 2025. Depuis le début de l'OPRA actuelle, 406 975 actions, soit 0,4 % des actions en circulation, ont été rachetées et annulées. Par conséquent, la Société peut racheter jusqu'à 4 200 203 actions ordinaires en circulation d'ici la fin du programme actuel.

(au 31 décembre 2025)	Nombre d'actions rachetées	Montant (en millions de dollars)
Nombre d'actions rachetées et annulées		
Au cours de l'exercice, dans le cadre du programme 2024-2025 (expiré le 13 novembre 2025)	1 561 100	225
Depuis le début du programme 2025-2026 (expirant le 13 novembre 2026)	406 975	69
Total pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025	1 968 075	294
Nombre total d'actions pouvant être rachetées sous le programme actuel (expirant le 13 novembre 2026)	4 607 178	—
Nombre d'actions pouvant encore être rachetées sous le programme actuel (expirant le 13 novembre 2026)	4 200 203	—

¹ La valeur comptable par action ordinaire est calculée en divisant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, qui représente le total des capitaux propres moins les autres instruments de capitaux, par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Débetures, actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres – iA Société financière inc.

Débetures subordonnées émises le 24 septembre 2019 et échéant le 24 septembre 2031

Capital :	400 millions de dollars
Valeur comptable :	400 millions de dollars
Intérêt porté :	3,072 % jusqu'au 24 septembre 2026. Après cette date, le taux d'intérêt sera un taux annuel variable égal au taux alternatif des acceptations bancaires CDOR trois mois (comme défini dans l'acte de fiducie daté du 24 septembre 2019, entre iA Société financière inc. et la Société de fiducie Computershare du Canada), payable trimestriellement.
Rachat et remboursement :	Rachetables par la Société à compter du 24 septembre 2026, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable des organismes de réglementation.

Débetures subordonnées émises le 25 février 2022 et échéant le 25 février 2032 (obligations durables)

Capital :	300 millions de dollars
Valeur comptable :	300 millions de dollars
Intérêt porté :	3,187 % jusqu'au 25 février 2027. Après cette date, le taux d'intérêt sera un taux variable égal au taux CORRA (taux des opérations de pension à un jour) trois mois, majoré de 0,91 %, payable trimestriellement à partir du 25 mai 2027 et jusqu'au 25 février 2032.
Rachat et remboursement :	Rachetables par la Société à compter du 25 février 2027, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable des organismes de réglementation.

Débetures subordonnées émises le 20 juin 2023 et échéant le 20 juin 2033

Capital :	400 millions de dollars
Valeur comptable :	398 millions de dollars
Intérêt porté :	5,685 % jusqu'au 20 juin 2028. Après cette date, le taux d'intérêt sera un taux variable égal au taux CORRA (taux des opérations de pension à un jour) composé quotidiennement, majoré de 1,96 %, payable trimestriellement à partir du 20 septembre 2028 et jusqu'au 20 juin 2033.
Rachat et remboursement :	Rachetables par la Société à compter du 20 juin 2028, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation. La valeur comptable de ces débetures inclut les frais de transaction amortis de 2 millions de dollars.

Débetures subordonnées émises le 5 décembre 2024 et échéant le 5 décembre 2034

Capital :	400 millions de dollars
Valeur comptable :	398 millions de dollars
Intérêt porté :	4,131 % jusqu'au 5 décembre 2029. Après cette date, le taux d'intérêt sera un taux variable égal au taux CORRA (taux des opérations de pension à un jour) composé quotidiennement, majoré de 1,35 %, payable trimestriellement à partir du 5 mars 2030 et jusqu'au 5 décembre 2034.
Rachat et remboursement :	Rachetables par la Société à compter du 5 décembre 2029, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation. La valeur comptable de ces débetures inclut les frais de transaction amortis de 2 millions de dollars.

Actions privilégiées de catégorie A – série C (actions privilégiées institutionnelles) émises le 23 juin 2025

Nombre :	400 000
Capital :	400 millions de dollars
Valeur comptable :	Actions comptabilisées à leur valeur d'acquisition
Dividende :	Dividende semestriel non cumulatif et fixe ayant un taux annuel initial de 6,435 % représentant 64,35 dollars en espèces par action pour une période de cinq ans commençant le 23 juin 2025 et se terminant le 30 juin 2030, à l'exclusion de cette date. À compter du 30 juin 2030, puis tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende des actions privilégiées sera rajusté à un taux annuel équivalent au taux de rendement sur cinq ans du gouvernement du Canada, plus 3,40 %.
Droit de vote :	Aucun droit de vote
Conversion :	Aucune
Rachat et remboursement :	Actions achetables en totalité ou en partie au gré de la Société le 30 juin 2030 et tous les cinq ans par la suite durant la période allant du 30 mai au 30 juin inclusivement, à partir de 2035, par le paiement d'un montant en espèces pour chaque action privilégiée de série C ainsi rachetée de 1 000,00 \$, majoré d'un montant correspondant à la somme de tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date fixée aux fins de rachat, à l'exclusion de cette dernière, sous réserve de l'approbation de l'AMF.

Billets de capital à recours limité émis le 1^{er} juin 2022 et échéant le 30 juin 2082

Capital :	250 millions de dollars
Valeur comptable :	250 millions de dollars
Intérêt porté :	6,611 % jusqu'au 30 juin 2027. Le 30 juin 2027 et tous les cinq ans par la suite jusqu'au 30 juin 2077, le taux d'intérêt sera rajusté à un taux d'intérêt égal au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada sur cinq ans, majoré de 4,00 %.
Rachat et remboursement :	Rachetables par la Société à compter du 30 juin 2027, et tous les cinq ans par la suite, du 31 mai au 30 juin, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation.

Actions privilégiées de catégorie A – série A émises le 25 mai 2022 en lien avec l'émission de billets de capital à recours limité (ci-après, les « billets ») le 1^{er} juin 2022

Nombre :	250 000
Détenues par :	Le fiduciaire à recours limité, la Société de fiducie Computershare du Canada, en tant qu'actif fiduciaire (la « fiducie à recours limité »). Advenant le non-versement des intérêts ou du capital des billets à leur échéance, le recours de chaque détenteur de billets sera limité à sa quote-part de l'actif de la fiducie à recours limité qu'il détient, lequel actif sera constitué des actions de la série A, sauf dans certaines circonstances particulières.
Capital :	250 millions de dollars
Valeur comptable :	Détenues par la fiducie à recours limité et, de ce fait, éliminées dans les états de la situation financière consolidés de la Société
Dividende :	La fiducie à recours limité a renoncé à son droit de recevoir tout dividende sur les actions privilégiées de catégorie A – série A jusqu'à révocation.
Droit de vote :	Aucun droit de vote
Conversion :	Aucune
Rachat et remboursement :	Les actions de série A n'ont pas de date d'échéance fixe et ne sont pas rachetables au gré des détenteurs d'actions de série A. La capacité d'un détenteur à liquider ses actions de série A peut être limitée.

Billets de capital à recours limité émis le 25 juin 2024 et échéant le 30 septembre 2084	
Capital :	350 millions de dollars
Valeur comptable :	350 millions de dollars
Intérêt porté :	6,921 % à partir de la date d'émission jusqu'au 30 septembre 2029 exclu. À partir du 30 septembre 2029 et tous les 5 ans par la suite, le taux d'intérêt sur ces billets sera rajusté à un taux d'intérêt annuel égal au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada sur cinq ans, majoré de 3,60 %.
Rachat et remboursement :	Rachetables par la Société du 31 août 2029 au 30 septembre 2029 inclusivement, et tous les cinq ans par la suite du 31 août au 30 septembre, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation.
Actions privilégiées de catégorie A – série B émises le 25 juin 2024 en lien avec l'émission de billets de capital à recours limité (ci-après, les « billets ») le 25 juin 2024	
Nombre :	350 000
Détenues par :	Le fiduciaire à recours limité, la Société de fiducie Computershare du Canada, en tant qu'actif fiduciaire (la « fiducie à recours limité »). Advenant le non-versement des intérêts ou du capital des billets à leur échéance, le recours de chaque détenteur de billets sera limité à sa quote-part de l'actif de la fiducie à recours limité qu'il détient, lequel actif sera constitué des actions de la série B, sauf dans certaines circonstances particulières.
Capital :	350 millions de dollars
Valeur comptable :	Détenues par la fiducie à recours limité et, de ce fait, éliminées dans les états de la situation financière consolidés de la Société
Dividende :	La fiducie à recours limité a renoncé à son droit de recevoir tout dividende sur les actions privilégiées de catégorie A – série B jusqu'à révocation.
Droit de vote :	Aucun droit de vote
Conversion :	Aucune
Rachat et remboursement :	Les actions de série B n'ont pas de date d'échéance fixe et ne sont pas rachetables au gré des détenteurs d'actions de série B. La capacité d'un détenteur à liquider ses actions de série B peut être limitée.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et les procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information importante est colligée et communiquée en temps opportun à la haute direction, notamment au président et chef de la direction et au vice-président exécutif, chef des finances et actuaire en chef, afin de permettre la prise de décisions appropriées à l'égard de l'information à fournir. En outre, ces contrôles et procédures sont conçus de manière à s'assurer que l'information est recueillie, enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prévus par la réglementation canadienne sur les valeurs mobilières.

Le président et chef de la direction et le vice-président exécutif, chef des finances et actuaire en chef de la Société sont responsables d'établir et de maintenir les contrôles et les procédures de communication de l'information de la Société. À la suite d'une évaluation de l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information au 31 décembre 2025, ils ont conclu que ceux-ci étaient efficaces.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Le président et chef de la direction et le vice-président exécutif, chef des finances et actuaire en chef de la Société sont responsables de concevoir et de maintenir le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société, comme il est défini dans le Règlement 52-109 (*Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*). Au 31 décembre 2025, ils ont évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière selon le cadre et les critères établis dans le rapport *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la commission Treadway. À la suite de cette évaluation, ils ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière était efficace. Au cours de l'exercice, aucune modification n'a eu, ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir eu, une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

La direction a limité la portée de la conception des contrôles et procédures de divulgation ainsi que des contrôles internes à l'égard de l'information financière afin d'exclure les contrôles, politiques et procédures de RF Capital Group Inc., acquise le 31 octobre 2025. Conformément à l'article 3.3 du Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs, la Société applique la limitation de portée permise pour les entreprises acquises depuis moins de 365 jours avant la fin de la période visée par le rapport. Des renseignements supplémentaires sur cette transaction, y compris la comptabilisation de l'acquisition et les principaux termes, sont fournis à la note 4 « Acquisition d'entreprises » des états financiers consolidés audités de la Société au 31 décembre 2025, lesquels sont intégrés aux présentes par renvoi.

La contribution et l'intégration de RF Capital sont abordées dans les sections pertinentes du présent rapport de gestion, notamment « Acquisitions et cessions » concernant les 43,6 milliards de dollars d'actifs sous administration au 30 septembre 2025, ainsi que « Situation financière » concernant l'augmentation d'environ 2 milliards de dollars de l'actif du fonds général et de 1,2 milliard de dollars du passif du fonds général. Les lecteurs sont invités à se reporter à ces sections ainsi qu'à la section « Analyse des résultats du quatrième trimestre – Gestion de patrimoine » pour une analyse qualitative de l'incidence de RF Capital durant la période, tant que la limitation de portée demeure en vigueur.

Méthodes actuarielles et de comptabilité matière

Les états financiers consolidés sont préparés selon les normes comptables IFRS.

Pour plus d'information au sujet des méthodes de comptabilité, voir la note 2 des états financiers consolidés de la Société intégrée par référence dans le présent document.

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement, effectue des estimations et établisse des hypothèses qui influent sur les montants d'actifs et de passifs présentés, sur le résultat net et sur l'information complémentaire. Les résultats réels peuvent différer des estimations faites par la direction.

Les estimations et les hypothèses font périodiquement l'objet d'une révision en fonction de l'évolution des circonstances et des faits pertinents, et les changements sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle la révision est effectuée ainsi que dans les périodes ultérieures touchées par les révisions. Les estimations et les jugements les plus importants ont trait à la classification des contrats et à la détermination des passifs relatifs aux polices.

Autres éléments

Transactions entre parties liées

Lors de la consolidation, la Société élimine les transactions effectuées avec ses filiales et celles effectuées entre les différentes filiales du groupe. Elle offre des services de gestion de placements pour ses régimes de retraite et conclut également des transactions avec des entreprises associées. Ces services sont offerts et ces transactions sont conclues dans le cours normal des activités et sont assujettis à des conditions normales de marché.

Les transactions entre parties liées sont décrites à la note 29 des états financiers consolidés de la Société intégrée par référence dans le présent document.

Garanties, engagements et éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut fréquemment plusieurs types de contrats ou d'ententes qui peuvent, dans certains cas, être considérés comme des garanties, des engagements ou des éventualités.

Au 31 décembre 2025, les obligations contractuelles et les engagements de la Société s'établissaient comme suit :

Obligations contractuelles – Paiements exigibles par périodes

(en millions de dollars)	Au 31 décembre 2025			
	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Déventures	1 496	—	—	1 496
Obligations locatives	139	26	69	44
Obligations d'achat	550	215	335	—
Autres obligations à long terme ²	141,807	8,598	911	132 298
Total des obligations contractuelles	143,992	8,839	1,315	133,838

Pour de l'information additionnelle concernant les garanties, engagements et éventualités, se référer à la note 7c) Risque de liquidité et à la note 30 des états financiers consolidés intégrées par référence dans le présent document.

² Les autres obligations à long terme comprennent le passif relatif aux contrats d'assurance, le passif et les dépôts relatifs aux contrats d'investissement, les instruments financiers dérivés, les autres passifs financiers, les passifs de titrisation et la dette hypothécaire. Pour des renseignements détaillés sur les échéances de chacun de ces engagements, voir la note 7c) « Risque de liquidité » des états financiers consolidés de la Société intégrées par référence dans le présent document.

Cotes de crédit

Trois agences de notation indépendantes, soit Standard & Poor's, DBRS Morningstar et A.M. Best, accordent des cotes de crédit à la Société et à ses filiales. Ces cotes, présentées au tableau ci-dessous, traduisent la solidité financière de la Société et de ses filiales, de même que leur capacité de respecter leurs engagements à l'égard des titulaires de polices et des créanciers.

En 2025, toutes les cotes accordées par Standard & Poor's, DBRS Morningstar et A.M. Best à iA Groupe financier et à ses entités affiliées, y compris à iA Assurance, sont demeurées inchangées, avec une perspective stable.

Cotes de crédit

Agence	Type d'évaluation	Cote de crédit
iA Société financière inc.		
Standard & Poor's	Cote de crédit de l'émetteur	A
	Débitures subordonnées	A-
	Billets avec remboursement de capital à recours limité	BBB+
DBRS Morningstar	Cote de crédit de l'émetteur	A
	Débitures subordonnées	A (low)
	Billets avec remboursement de capital à recours limité	BBB (high)
Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.		
Standard & Poor's	Cote de crédit de l'émetteur	AA-
	Cote de solidité financière	AA-
	Actions privilégiées – Échelle canadienne	P-1 (low)
	Actions privilégiées – Échelle mondiale	A
DBRS Morningstar	Solidité financière	AA (low)
	Cote de l'émetteur	AA (low)
	Actions privilégiées	Pfd-1 (low)
A.M. Best	Solidité financière	A+ (Superior)
	Cote de crédit de l'émetteur	aa- (Superior)
Entités de IA American (IA American Life Insurance Company, American-Amicable Life Insurance Company of Texas, Pioneer Security Life Insurance Company, Pioneer American Insurance Company, Occidental Life Insurance Company of North Carolina)		
A.M. Best	Solidité financière	A (Excellent)
	Cote de crédit de l'émetteur	a (Excellent)
Industrielle Alliance Pacifique, Compagnie d'assurances générales		
A.M. Best	Solidité financière	A (Excellent)
	Cote de crédit de l'émetteur	a+ (Excellent)
Dealers Assurance Company		
A.M. Best	Solidité financière	A (Excellent)
	Cote de crédit de l'émetteur	a (Excellent)

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Placements

Description du secteur

Le secteur des Placements de iA Groupe financier a deux missions principales : gérer les actifs du fonds général de la Société et les fonds de placement offerts à la clientèle. Toutes les activités de placement de iA Groupe financier, y compris celles liées aux Affaires américaines, relèvent d'une seule et même autorité et partagent une philosophie commune. Les professionnels qui travaillent dans le secteur assument diverses responsabilités, travaillant pour le fonds général et pour un certain nombre de fonds distincts et de fonds communs de placement, en plus d'assurer la supervision de tous les gestionnaires externes. La structure de gestion des Placements est décrite ci-dessous.

L'équipe du fonds général est chargée de trouver un équilibre entre le risque, le rendement, l'appariement des passifs et les exigences réglementaires en matière de capital auxquelles la Société est assujettie, tout en tenant compte des tendances sur les marchés et des indicateurs économiques pour optimiser le portefeuille du fonds général.

Les experts rattachés au fonds général gèrent une gamme diversifiée de placements, dont des placements à revenu fixe et à revenu non fixe et des instruments financiers dérivés. Les placements à revenu fixe comprennent, entre autres, les obligations de sociétés, de gouvernements, de municipalités, les prêts hypothécaires et les placements à court terme. Les placements à revenu non fixe comprennent, quant à eux, l'infrastructure, les actions de sociétés publiques, les actions privées et l'immobilier. Les experts du fonds général utilisent également des instruments dérivés, principalement pour gérer le risque.

L'équipe de surveillance des risques a pour mandat de développer une vision globale de la gestion et du suivi des différents risques d'investissement (taux d'intérêt, marchés boursiers, taux de change, crédit, liquidités, etc.). Elle est également responsable de l'analyse et du suivi des risques liés au fonds général et aux fonds de placement ainsi que des risques actifs. En plus de quantifier ces risques, l'équipe participe à l'établissement de stratégies qui permettent de les gérer efficacement.

Approche d'investissement durable

La [Politique d'investissement durable](#), la [Politique de durabilité](#) et la [Politique sur le vote par procuration](#) fournissent des orientations quant à la façon dont nos équipes de placement intègrent les considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) aux activités d'intendance et de gestion des placements, de façon cohérente et exhaustive.

Lorsque les actifs sont gérés à l'interne, les gestionnaires de portefeuilles et les analystes de iA Gestion mondiale d'actifs (iAGMA, qui comprend l'Industrielle Alliance, Gestion de placements inc. et iA Gestion mondiale d'actifs inc.) sont tenus d'adhérer aux principes directeurs de la [Politique d'investissement durable](#) et d'intégrer les considérations en matière de ESG au processus d'investissement. iAGMA évalue régulièrement l'application de la [Politique](#) dans l'ensemble de ses portefeuilles. Lorsque les actifs sont gérés par un gestionnaire externe, nous examinons sa politique et ses pratiques d'investissement durable aussi bien dans le cadre du processus de sélection que sur une base régulière et continue.

Le fonds général déploie également des efforts de décarbonation avec des cibles de réduction des gaz à effet de serre (GES) pour son portefeuille d'obligations de sociétés publiques et ses immeubles de placement. En tant que propriétaire immobilier d'envergure, iA Groupe financier mesure sa performance environnementale selon une méthodologie alignée aux normes du secteur.

Actif sous gestion et actif sous administration

Au 31 décembre 2025, l'actif sous gestion et l'actif sous administration de iA Groupe financier totalisaient ensemble 341,1 milliards de dollars, ce qui représente une hausse de 31 % durant l'année principalement attribuable à des entrées nettes de fonds élevées, à la croissance des marchés financiers et à l'ajout des actifs sous administration provenant de l'acquisition de RF Capital Group complétée le 31 octobre.

Actif sous gestion et actif sous administration

(aux 31 décembre, en millions de dollars)	IFRS 17 et IFRS 9			IFRS 4	
	2025	2024	2023	2022	2021
Actif sous gestion					
Fonds général	59 761	57 286	52 009	47 094	55 082
Fonds distincts	63 047	52 575	41 837	37 334	39 577
Fonds communs de placement	14 099	13 290	12 204	11 611	13 955
Autres	6 252	5 579	4 485	3 670	2 862
Total partiel	143 159	128 730	110 535	99 709	111 476
Actif sous administration	197 910	132 576	108 349	97 717	109 687
Total	341 069	261 306	218 884	197 426	221 163

L'actif sous gestion, composé de sommes du fonds général, de fonds distincts et de fonds communs de placement, ainsi que de certains actifs gérés pour des tiers (catégorie « Autres »), a augmenté de 11 % au cours de la dernière année, s'établissant à 143,2 milliards de dollars au 31 décembre 2025. Cette performance est attribuable aux entrées élevées de fonds distincts et aux conditions favorables sur les marchés.

Pour sa part, l'actif sous administration dépassait 197,9 milliards de dollars au 31 décembre 2025, reflétant une hausse de 49 % au cours des douze derniers mois. Cette performance est attribuable à l'ajout des actifs provenant de l'acquisition de RF Capital Group complétée le 31 octobre 2025 et aux conditions favorables sur les marchés. L'actif sous administration est composé principalement des actifs de tiers administrés par l'entremise des sociétés de courtage en fonds communs de placement (Investia Services financiers) et en valeurs mobilières (iA Gestion privée de patrimoine), par la société de fiducie (iA Fiducie) et par la société indépendante de gestion de patrimoine RF Capital Group.

Fonds général

Placements du fonds général

La Société recourt essentiellement à deux stratégies de placement clés pour son fonds général : la Stratégie de gestion globale des portefeuilles et la Stratégie d'assurance vie universelle, PAR et autres.

En ce qui concerne la Stratégie de gestion globale des portefeuilles, iA Groupe financier préconise une stratégie de gestion des placements visant à optimiser le rendement à long terme des actifs tout en maintenant des critères stricts de réplification actif-passif. La stratégie tient compte des contraintes imposées par les politiques de placement, ainsi que de l'énoncé d'appétit et de tolérance au risque, ce qui comprend les limites inhérentes au risque de taux d'intérêt, au risque d'écart de crédit, au risque lié aux actions et au risque de crédit. La diversification est un principe clé et une conviction qui guide l'allocation globale d'actifs et les limites d'exposition.

La Stratégie de gestion globale des portefeuilles harmonise la stratégie de placement de la Société pour la majorité du passif (actif) relatif aux contrats d'assurance et du passif relatif aux contrats d'investissement et dépôts de son fonds général, y compris des produits d'assurance individuelle et collective, des rentes et des comptes à intérêt garanti.

Aux termes de la Stratégie de gestion globale des portefeuilles, la Société utilise des actifs de grande qualité, constitués principalement de titres à revenu fixe à longue échéance (comme les obligations) et d'actifs à revenu non fixe (comme les actions) pour optimiser le risque et le rendement de cette catégorie de passifs. Des instruments financiers dérivés peuvent également être utilisés pour améliorer le positionnement actif-passif du portefeuille ou améliorer son rendement ajusté en fonction du risque. La répartition des actifs vise à obtenir un rendement optimal, en tenant compte des exigences de capital, des attentes concernant la structure des taux d'intérêt et des hypothèses à long terme pour les marchés des capitaux en ce qui a trait aux actifs à revenu non fixe.

La Stratégie d'assurance vie universelle, PAR et autres couvre principalement le passif (actif) relatif aux contrats d'assurance du fonds général de la Société qui est lié aux comptes des polices d'assurance vie universelle, ainsi que les produits avec participation et les produits dont les revenus sont transférés.

Pour de plus amples renseignements sur ces deux stratégies de placement, voir la section « Gestion des risques » du présent document.

Composition des placements du fonds général

La valeur totale du portefeuille de placements était, en fin d'année 2025, plus de 46,0 milliards de dollars, en hausse de 1 % au cours des douze derniers mois. Toujours en fin d'année 2025, 68 % des placements de la Société étaient investis dans des obligations et 8 % dans des prêts (y compris des prêts hypothécaires), pour un total de 76 % dans des titres à revenu fixe. La proportion des titres à revenu fixe a oscillé entre 76 % et 80 % au cours des cinq dernières années, et la proportion des actions, entre 9 % et 14 %.

Placements du fonds général

(aux 31 décembre, en millions de dollars)	2025	2024
Obligations	31 080	32 690
Actions	6 504	5 130
Prêts (y compris les prêts hypothécaires)	3 687	3 444
Immeubles de placement	1 446	1 519
Trésorerie et placements à court terme	2 262	1 566
Autres placements	1 045	1 231
Total	46 024	45 580

Placements par catégories d'actifs

(aux 31 décembre)	2025	2024
Portefeuille	46,0 G\$	45,6 G\$
Obligations	68 %	72 %
Actions	14 %	11 %
Prêts (y compris les prêts hypothécaires)	8 %	8 %
Immeubles de placement	3 %	3 %
Trésorerie et placements à court terme	5 %	3 %
Autres	2 %	3 %
Total	100 %	100 %

Portefeuille d'obligations

La Société possède un portefeuille obligataire de grande qualité qui totalisait 31,1 milliards de dollars au 31 décembre 2025.

Conformément aux règles définies dans les politiques de placement, la Société investit en très grande partie dans des obligations dont la cote de crédit est de niveau BBB faible ou supérieur au moment de leur acquisition, selon la cote de crédit attribuée par l'une des agences de notation reconnues. Dans les cas où aucune évaluation n'est disponible de la part d'une agence de notation, la Société procède, à l'interne, à une évaluation de la qualité des titres en question.

La proportion des titres obligataires de qualité A ou supérieure se situait à 68 % du portefeuille d'obligations à la fin de 2025, un niveau similaire à celui observé à la fin de 2024. Au 31 décembre 2025, les titres cotés BB et moins (titres à haut rendement) représentaient 201 millions de dollars (0,6 % du portefeuille d'obligations), comparativement à 220 millions de dollars au 31 décembre 2024 (0,7 % du portefeuille d'obligations).

Obligations par cotes de crédit

(aux 31 décembre)	2025	2024
Portefeuille	31,1 G\$	32,7 G\$
AAA	5 %	6 %
AA	27 %	27 %
A	36 %	35 %
BBB	31 %	31 %
BB et moins	1 %	1 %
Total	100 %	100 %

En plus d'investir dans des obligations émises par voie de placements publics (obligations gouvernementales et obligations de sociétés publiques), la Société investit aussi dans des obligations émises par voie de placements privés. Ces obligations offrent des possibilités d'investissement qui ne sont généralement pas disponibles sur le marché public et présentent des caractéristiques de rendement et de risque qui conviennent aux activités d'une société d'assurance vie. Elles permettent également d'avoir un accès plus grand à l'information qui émane des émetteurs. Les obligations émises par voie de placements privés ne bénéficient toutefois pas d'un même niveau de liquidités et sont susceptibles d'être touchées par l'évolution des conditions de crédit dans le marché. Au 31 décembre 2025, les obligations provenant d'émissions privées représentaient 6,2 milliards de dollars, ce qui correspondait à 20 % du portefeuille obligataire (6,1 milliards de dollars, ou 19 % du portefeuille, au 31 décembre 2024).

Portefeuille d'obligations

(aux 31 décembre)	IFRS 17 et IFRS 9			IFRS 4	
	2025	2024	2023	2022	2021
Valeur comptable du portefeuille (millions \$)	31 080	32 690	29 940	26 117	32 892
Répartition par catégories d'émetteurs (%)					
Gouvernements	25	28	30	30	40
Municipalités	3	3	3	3	4
Sociétés – émissions publiques	52	50	48	47	38
Sociétés – émissions privées	20	19	19	20	18
Total	100	100	100	100	100

Portefeuille de prêts

Au 31 décembre 2025, le portefeuille de prêts totalisait près de 3,7 milliards de dollars, demeurant relativement stable comparativement à la fin de l'année précédente. Ce portefeuille est composé de prêts hypothécaires, de prêts aux entreprises, de prêts automobiles et d'autres prêts.

Prêts hypothécaires

Le portefeuille de prêts hypothécaires, à lui seul, constitué de prêts multirésidentiels et non résidentiels, se chiffrait à près de 1,2 milliard de dollars au 31 décembre 2025 et demeurait d'excellente qualité, les prêts assurés représentant 60 % du portefeuille de prêts hypothécaires total, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Au 31 décembre 2025, la proportion de prêts multirésidentiels s'établissait à 77 %, restant à ce niveau ou au-dessus depuis plusieurs années maintenant.

La part du portefeuille titrisé par le biais du programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC) de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) représentait 3 % du portefeuille de prêts hypothécaires, soit 29 millions de dollars, à la fin de 2025.

Prêts aux entreprises

Le portefeuille de prêts aux entreprises totalisait près de 250 millions de dollars au 31 décembre 2025. Cette catégorie d'actif a été introduite au premier trimestre de 2025, de sorte qu'aucun investissement de ce type n'était détenu à la fin de 2024. Les prêts aux entreprises détenus dans le fonds général sont cotés BB ou moins.

Prêts automobiles et autres prêts

Le portefeuille de prêts automobiles et d'autres prêts, qui comprend les prêts personnels, totalisait quant à lui près de 2,3 milliards de dollars en fin d'année 2025, soit le même montant qu'à la fin de 2024. Les indicateurs du tableau ci-dessous confirment la qualité du portefeuille de prêts automobiles, la provision pour pertes de crédit en pourcentage du montant des ventes brutes demeurant à 5,56 %.

Portefeuille de prêts

(aux 31 décembre)	2025	2024
Valeur comptable du portefeuille de prêts (millions \$)		
Prêts hypothécaires	1 157	1 193
Prêts aux entreprises	250	—
Prêts automobiles et autres prêts	2 280	2 251
Total	3 687	3 444
Répartition des prêts hyp. par types de prêts (%)		
Prêts assurés	60	65
Prêts conventionnels	40	35
Total	100	100
Mesure de la qualité		
Prêts automobiles – Prêts dépréciés en pourcentage des prêts bruts ¹	0,46 %	0,49 %
Prêts automobiles – Provision pour pertes de crédit en pourcentage du montant des prêts bruts ²	5,56 %	5,61 %

¹ Les prêts dépréciés nets en pourcentage des prêts bruts sont le montant des prêts dépréciés net de la provision pour pertes de crédit, en pourcentage des prêts bruts. Il s'agit d'une indication de la qualité du portefeuille de prêts.

² La provision pour pertes de crédit en pourcentage du montant des prêts bruts est définie comme le ratio de la provision pour pertes de crédit, exprimé en pourcentage du montant des prêts bruts. Elle fournit une mesure de l'expérience de crédit attendue sur le portefeuille de prêts.

Prêts hypothécaires par types de propriétés

(aux 31 décembre)	2025	2024
Portefeuille	1,2 G\$	1,2 G\$
Multirésidentiel	77 %	80 %
Non résidentiel – Industriel	8 %	6 %
Non résidentiel – Détail	9 %	9 %
Non résidentiel – Bureaux	6 %	5 %
Non résidentiel – Autres	—	—
Total	100 %	100 %

En plus des prêts hypothécaires, des prêts aux entreprises et des autres prêts, la Société gère aussi des prêts hypothécaires pour des tiers. Au total, le portefeuille de prêts hypothécaires et autres prêts de la Société plus les actifs gérés pour des tiers s'élevait à 9,5 milliards de dollars au 31 décembre 2025 (8,6 milliards de dollars au 31 décembre 2024).

Portefeuille d'actions

Au 31 décembre 2025, les placements en titres de participation s'élevaient à 6,5 milliards de dollars, ou à 14 % des placements totaux de la Société, comparativement à 5,1 milliards de dollars, ou à 11 %, un an auparavant. L'augmentation est principalement due aux variations du marché et à la croissance organique de l'activité.

Les placements en titres de participation, y compris les actions privilégiées, sont utilisés dans les deux stratégies décrites plus haut à la section « Placements du fonds général », à savoir la Stratégie de gestion globale des portefeuilles et la Stratégie d'assurance vie universelle, PAR et autres. Le portefeuille d'actions sur lequel se fonde la Stratégie de gestion globale des portefeuilles a généré en 2025 un rendement de 8 %. Les actions privées ont continué d'occuper, cette année, une place importante au sein du portefeuille d'actions, cette catégorie d'actions offrant des possibilités de diversification, de rendement et d'appariement des engagements à très long terme.

Portefeuille d'actions par types de stratégie

(aux 31 décembre)	2025	2024
Stratégie³	6,5 G\$	5,1G\$
Assurance vie universelle, PAR et autres	50 %	44 %
Gestion globale des portefeuilles	50 %	56 %

La stratégie de gestion utilisée pour le portefeuille d'actions tend à optimiser le rendement par l'entremise d'investissements dans des actions privilégiées, des actions ordinaires, des indices boursiers, des actions privées et des fonds de placement. La Société privilégie une politique de diversification par secteurs industriels et par émetteurs afin de limiter son exposition au risque de concentration et de participer à la croissance de tous les principaux secteurs économiques.

Portefeuille d'actions

(aux 31 décembre)	IFRS 17 et IFRS 9			IFRS 4	
	2025	2024	2023	2022	2021
Valeur comptable du portefeuille (millions \$)	6 504	5 130	4 069	4 028	3,906
Répartition par catégories d'actions (%)					
Actions ordinaires et unités de fonds de placement	43	35	31	27	30
Actions privilégiées	7	10	11	12	18
Indices boursiers	6	6	7	7	5
Actions privées	44	49	51	54	47
Total	100	100	100	100	100

Portefeuille d'immeubles de placement

La Société comptabilise les immeubles de placement à la juste valeur. La valeur comptable des immeubles de placement selon les états financiers a diminué de 73 millions de dollars en 2025, pour s'établir à 1,4 milliard de dollars au 31 décembre 2025. La variation de la valeur comptable est habituellement attribuable au montant net des acquisitions et des dispositions, à la variation de la juste valeur des immeubles de placement qui ont été réévalués au cours de l'année et, s'il y a lieu, à des dépenses en capital sur certaines propriétés. L'exposition aux immeubles de placement représentait 3 % du portefeuille de placements total au 31 décembre 2025.

Le taux d'occupation⁴ des immeubles de placement selon les états financiers se chiffrait à 84,4 % au 31 décembre 2025, comparativement à 85,5 % au 31 décembre 2024. Le taux d'occupation actuel continue de se comparer favorablement à celui des bureaux dans les grandes villes canadiennes⁵. La durée moyenne pondérée des baux du portefeuille immobilier est de 9,1 ans, ce qui garantit des revenus à long terme stables pour la Société.

³ Au T4-2025, une reclassification a été effectuée afin de mieux refléter la répartition actuelle de l'utilisation des actions, et les périodes antérieures ont été recalculées en conséquence.

⁴ Le taux d'occupation des immeubles de placement est calculé en divisant le nombre total de pieds carrés loués par le nombre total de pieds carrés du portefeuille immobilier de la Société. Les terrains et les biens immobiliers destinés à la rénovation sont exclus du calcul.

⁵ Source : Rapport CBRE « Statistiques sur l'immobilier de bureaux au Canada T4 2025 » daté du 7 janvier 2026.

Les immeubles de bureaux représentent près de 78,0 % de l'exposition de la Société aux immeubles de placement. Le reste du portefeuille est placé dans d'autres types de propriétés (commerces de détail, immeubles industriels, terrains et immeubles multirésidentiels).

Immeubles de placement

(aux 31 décembre, en millions de dollars, sauf indication contraire)	IFRS 17 et IFRS 9			IFRS 4	
	2025	2024	2023	2022	2021
Immeubles de placement selon les états financiers	1 446	1 519	1 611	1 804	1 870
Exposition aux immeubles de placement	1 565	1 606	1 689	2 158	2 214
Taux d'occupation des immeubles de placement selon les états financiers	84,4 %	85,5 %	86,7 %	88,3 %	91,5 %

Distribution de l'exposition aux immeubles de placement par types de propriétés

(aux 31 décembre)	2025	2024
Portefeuille	1 565 \$	1 606 \$
Bureaux	78%	79%
Commerces de détail	7%	7%
Immeubles industriels	8%	4%
Terrains	4%	4%
Immeubles multirésidentiels	3%	5%

Les données de ce tableau peuvent ne pas s'additionner de façon toujours exacte en raison d'arrondis.

Instruments financiers dérivés

La Société utilise principalement des instruments financiers dérivés dans le cours normal de sa gestion des risques qui découlent des fluctuations des taux d'intérêt, des marchés boursiers, des devises et du crédit. Ces instruments sont principalement composés de swaps de taux d'intérêt, d'indices de marché et de taux de change, ainsi que de contrats à terme de gré à gré, de contrats à terme standardisés et d'options.

Les instruments financiers dérivés de la Société sont utilisés dans le cadre de son programme de couverture dynamique des risques (*hedging program*). Ce programme vise à atténuer la sensibilité des garanties de capital liées à certains produits de fonds distincts aux fluctuations des taux d'intérêt et des marchés boursiers.

Les instruments financiers dérivés sont également utilisés afin de couvrir l'exposition au risque de change lors de placements dans des actifs qui ne sont pas dans la même devise que les passifs soutenus par ces actifs. Enfin, les instruments financiers dérivés sont utilisés dans la mise en place de stratégies d'atténuation du risque de taux d'intérêt découlant de disparités entre l'actif et le passif ainsi que pour couvrir le risque lié aux fonds des polices d'assurance vie universelle.

La Société a une stratégie d'investissement qui utilise des options afin d'obtenir une exposition synthétique aux marchés boursiers tout en réduisant son profil de risque face à des variations macroéconomiques.

Le tableau ci-dessous présente certaines valeurs relatives aux instruments financiers de la Société. Pour de l'information additionnelle, se référer à la note 8 des états financiers consolidés de la Société intégrée par référence dans le présent document.

Instruments financiers dérivés – Juste valeur et exposition

(aux 31 décembre, en millions de dollars)	2025	2024
Juste valeur nette	192	6
Montant nominal de référence	51 535	47 728

Autres placements

La catégorie « Autres placements » est constituée de la trésorerie et d'équivalents de trésorerie, d'instruments financiers dérivés, de placements à court terme et d'autres placements. Ces placements totalisaient 3,3 milliards de dollars au 31 décembre 2025 (2,8 milliards de dollars au 31 décembre 2024).

Qualité du portefeuille de placements

La qualité globale du portefeuille de placements est demeurée très bonne en 2025, reflétant la grande qualité des actifs aux niveaux d'exposition variables qui le composent, ainsi qu'un positionnement prudent. Les indicateurs du tableau ci-dessous résument plusieurs mesures de qualité attestant la qualité globale des placements.

(aux 31 décembre)	2025	2024
Obligations – Proportion des titres cotés BB et moins	0,6 %	0,7 %
Prêts hypothécaires – Proportion des prêts assurés	60,1 %	65,0 %
Immeubles de placement – Taux d'occupation	84,4 %	85,5 %
Prêts automobiles – Prêts dépréciés en pourcentage des prêts bruts	0,5 %	0,5 %
Prêts automobiles – Provision pour pertes de crédit en pourcentage du montant des prêts bruts	5,6 %	5,6 %

Fonds de placement : fonds distincts et fonds communs de placement

Actif des fonds de placement

L'actif des fonds de placement de iA Groupe financier totalisait 77,1 milliards de dollars au 31 décembre 2025 (63,0 milliards de dollars en fonds distincts et 14,1 milliards en fonds communs de placement), ce qui représente une augmentation de 11,2 milliards de dollars par rapport à l'année 2024. Cette augmentation considérable s'explique principalement par des ventes nettes positives ainsi que par les marchés financiers favorables.

Actif des fonds distincts et des fonds communs de placement

(aux 31 décembre, en milliards de dollars)	2025	2024	2023	2022	2021
Fonds distincts	63,0	52,6	41,8	37,3	39,6
Fonds communs de placement	14,1	13,3	12,2	11,6	14,0

Gamme de fonds

iA Groupe financier propose une gamme de fonds de placement vaste et diversifiée. Au 31 décembre 2025, l'offre de la Société comptait plus de 280 fonds destinés à ses clients, et environ la moitié de l'actif de ces fonds était gérée par des équipes de placement internes.

La Société a continué d'ajuster son offre de fonds distincts en 2025 en vue d'en accroître la diversité et la complémentarité tout en s'adaptant à la demande de ses clients. Dans le segment des fonds distincts proposés à l'individuel, la Société a optimisé sa plateforme de fonds en fermant des fonds qui avaient des objectifs similaires à d'autres fonds ou qui jouissaient d'une moins grande popularité. Placements iA Clarington a élargi son offre grâce à un gestionnaire de fonds clé en ajoutant les versions de deux fonds en dollars américains ainsi qu'une série de FNB d'un fonds existant. Onze regroupements de classes d'actif et cinq solutions de portefeuilles ont également été lancés pour être intégrés aux programmes des courtiers de iA Gestion de patrimoine. Enfin, dans le segment de l'Épargne et retraite collectives, la Société a ajusté sa gamme en ajoutant et en améliorant son offre de produits de type cycle de vie, ainsi qu'en lançant de nouveaux fonds mondiaux de titres à revenu fixe et d'actions.

Fonds de placement de iA Groupe financier

	Au 31 décembre 2025	
	Actif (Milliards \$)	Répartition de l'actif
Fonds distincts	63,0	82 %
Fonds communs de placement	14,1	18 %
Total	77,1	100 %

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Gestion des risques

La section « Gestion des risques » du rapport de gestion contient certaines informations requises en vertu de IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir* des Normes IFRS de comptabilité (IFRS) concernant la nature et l'étendue des risques découlant des instruments financiers. Ces informations, qui se trouvent dans les sections ombragées, font partie intégrante des états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025, considérant que la norme permet des renvois entre les notes afférentes aux états financiers et le rapport de gestion. En raison des renvois qui sont faits aux états financiers, la terminologie utilisée dans cette section est celle que l'on retrouve en général dans les états financiers.

En tant que groupe financier, la Société doit prendre et gérer différents risques découlant de ses activités d'affaires pour créer une valeur à long terme et assurer sa viabilité.

Principes et responsabilités en matière de gestion des risques

iA Groupe financier définit le risque comme la possibilité que se produise un événement qui influera négativement sur ses affaires, sa condition financière et la réalisation de ses objectifs. Une gestion des risques saine et efficace implique donc l'identification, l'évaluation, la mesure, la compréhension, la gestion, la surveillance et la communication des risques auxquels la Société est exposée dans le cours de ses activités, et l'efficacité des mesures en place pour les atténuer.

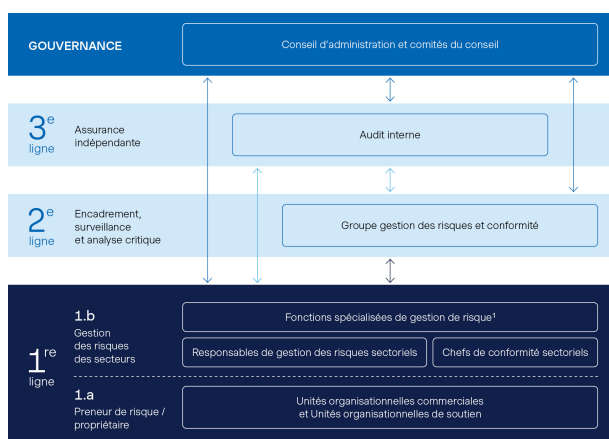
Pour ce faire, iA Groupe financier a mis en place un cadre de gestion intégrée des risques qui est appliqué sur une base continue et pris en considération dans les stratégies d'affaires de la Société et dans l'ensemble de ses activités. Le cadre de gestion des risques permet à la Société d'assurer une saine gestion des risques – une gestion prudente – par la promotion d'une approche équilibrée entre l'atteinte des objectifs stratégiques et la prise de risques. Cette approche est caractérisée par la prise en compte des risques dans la prise de décisions, l'alignement des orientations stratégiques et la conformité avec l'énoncé d'appétit et de tolérance au risque de la Société, c'est-à-dire, aux fins du présent cadre, le type et le niveau de risque que la Société est prête à accepter dans la poursuite de ses objectifs stratégiques et de création de valeur à long terme.

Pour maximiser les avantages d'une gestion intégrée des risques, iA Groupe financier tient compte des interrelations et des interdépendances entre les risques et les mesures de contrôle, et veille à l'harmonisation des stratégies, des outils et des ressources pour offrir une gestion des risques holistique à l'échelle de la Société. Le cadre de gestion des risques permet à la Société de gérer son profil de risque et accroît sa capacité à agir rapidement, de façon efficace, lorsque nécessaire. Une meilleure compréhension des risques auxquels elle s'expose aide iA Groupe financier à atteindre ses objectifs stratégiques et opérationnels, à prévenir les pertes et à mieux affecter ses ressources, tout en promouvant la résilience de la Société. En fournissant suffisamment d'information pertinente sur l'efficacité de la gestion des risques, le cadre de gestion des risques procure aussi à la haute direction et au conseil d'administration l'assurance raisonnable que toutes les catégories de risques sont comprises et gérées dans une perspective de réalisation des objectifs de iA Groupe financier. Il contribue à garantir que la Société puisse remplir ses engagements envers les titulaires de polices, les clients, les créanciers, les actionnaires et les organismes de réglementation.

Le processus de gestion des risques de la Société est soutenu par une solide structure de gouvernance, une saine culture de gestion des risques et un cadre efficace qui s'adapte à l'évolution de la Société, à ses activités, à son degré de maturité et à son environnement. Dans le cadre de ce processus, la Société examine et améliore continuellement son cadre de gestion des risques à la lumière de sa situation financière et non financière, de la nature, de l'étendue et de la complexité de ses activités, de son profil de risque, de son plan stratégique à long terme et de l'environnement interne et externe dans lequel elle évolue.

Le cadre de gestion intégrée des risques est régi par des politiques d'entreprise qui énoncent les principes qui guident les décisions et les actions de la Société dans toutes ses activités, lui permettant de classer, de définir et de gérer adéquatement les risques auxquels la Société est exposée. Les politiques décrivent la gouvernance et la structure organisationnelle de la gestion des risques, y compris les rôles et les responsabilités des différents intervenants impliqués dans le processus de gestion des risques. Elles décrivent également les étapes clés de ce processus, notamment en ce qui concerne l'identification, l'évaluation, la gestion, la surveillance et la communication des risques ainsi que la définition de l'appétit et de la tolérance au risque. La conformité au cadre et l'application de ce cadre permettent le maintien et la promotion d'une saine culture de gestion des risques au sein de la Société.

Le schéma ci-après illustre les niveaux de responsabilités à l'égard de la gestion intégrée des risques au sein de la Société.



¹ Les fonctions spécialisées en gestion des risques comprennent le chef de la sécurité de l'information, le chef des données, le chef des technologies de l'information et les équipes des risques de placement, des finances et de l'actuariat.

S'appuyant sur une solide culture de risque, l'approche de gestion du risque de la Société repose sur le modèle de gouvernance des « trois lignes de défense ». Cette approche se fonde sur la mise en œuvre de systèmes de gestion et de contrôle des risques coordonnés dans l'ensemble de la Société.

La première ligne de défense comprend les preneurs de risque (ligne 1.a) ainsi que les responsables des risques d'affaires et les responsables de la conformité des affaires (ligne 1.b) des secteurs. Comme responsables des risques, ils ont la responsabilité d'établir et d'exécuter les stratégies d'affaires en s'assurant de respecter l'appétit et la tolérance au risque établis par la Société, tout en veillant à l'équilibre à long terme entre le risque encouru et le rendement généré. Ils sont également responsables d'appliquer les principes, les cadres, les politiques, les lignes directrices, les normes, les outils et les méthodologies élaborées par la deuxième ligne de défense et d'identifier, de communiquer et de gérer les risques qui menacent l'atteinte des objectifs de leurs secteurs respectifs. Ils doivent s'assurer que les contrôles appropriés sont en place et fonctionnels, et qu'ils sont intégrés dans les systèmes et processus de leur secteur.

La deuxième ligne de défense comprend la fonction responsable de l'établissement et du maintien, de manière objective et impartiale, du cadre de gestion des risques et de conformité. Elle est composée du Groupe Gestion des risques et conformité, sous la direction du vice-président exécutif et chef de la gestion des risques, et de la fonction de conformité, sous la direction du vice-président et chef de la conformité, qui relève du chef de la gestion des risques. Elle comprend aussi certains secteurs d'exploitation générale dans leur rôle de surveillance, d'assurance qualité et de conformité. La deuxième ligne de défenses est chargée de surveiller avec objectivité et impartialité et d'analyser de façon critique les risques et les mesures de contrôle mises en œuvre par la première ligne de défense. Il lui incombe aussi d'élaborer et de maintenir les principes, les politiques, les lignes directrices, les normes, les outils et les méthodologies nécessaires pour cerner, mesurer, évaluer, agréger, gérer, surveiller et communiquer les risques actuels et émergents. À cette fin, elle coordonne, guide et soutient la première ligne de défense dans l'évaluation rigoureuse des risques importants auxquels la Société est exposée.

Ces deux lignes de défense travaillent ensemble pour assurer une gestion prudente et disciplinée dans la protection de la réputation et de la viabilité à long terme de la Société. Le chef de la gestion des risques et son équipe travaillent en étroite collaboration avec la première ligne de défense afin de promouvoir une culture de saine gestion des risques à travers l'organisation. Sur la base d'une vue holistique des risques et en considérant les interrelations pouvant exister entre ceux-ci, le chef de la gestion des risques communique les informations pertinentes à la haute direction et au conseil d'administration concernant les principaux risques auxquels s'expose la Société et des mesures adoptées pour les gérer.

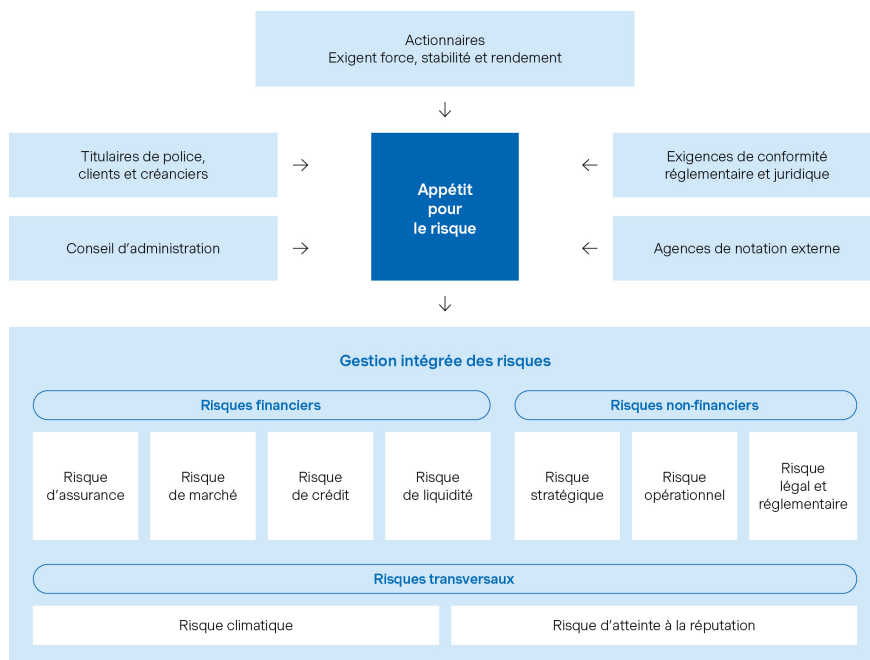
En troisième ligne de défense, l'Audit interne fournit une assurance objective et indépendante et des conseils basés sur les risques à la haute direction et au conseil d'administration quant au caractère adéquat et à l'efficacité de la gouvernance, de la gestion des risques et des processus de contrôle internes. Il recommande des améliorations et communique avec le comité d'audit du conseil d'administration.

Le conseil d'administration, appuyé par le comité des risques, de gouvernance et d'éthique, approuve les politiques qui régissent le cadre de gestion des risques ainsi que les modifications qui y sont apportées. Il approuve aussi le niveau de risque global que la Société est disposée à assumer ainsi que les tolérances et limites connexes qu'elle est prête à accepter afin d'atteindre ses objectifs d'affaires et de soutenir sa création de valeur à long terme.

Le cadre de gestion des risques est appliqué dans les filiales de la Société. Une relation fonctionnelle, incluant des protocoles de communication et d'information financières, prend place entre l'équipe de gestion des risques et de conformité de la Société et celles responsables de la gestion des risques de conformité des filiales.

Les conseils d'administration des filiales, qui sont composés de membres reconnus pour leur expertise dans leurs domaines respectifs ou de cadres supérieurs de la société mère, ont un rôle important à jouer dans la surveillance des risques et l'approbation des politiques pertinentes.

Cadre de gestion intégrée des risques



Le schéma ci-dessus illustre les catégories de risques auxquels la Société est exposée dans la poursuite de ses objectifs stratégiques. La taxonomie des risques est un ensemble complet, commun et stable de catégories de risques utilisé dans le processus de gestion intégrée des risques. Elle contribue au renforcement de la culture et à l'intégration optimale de l'approche de la gestion des risques de la Société.

Une description sommaire de ces risques et des processus de gestion relatifs à chacun est donnée dans les pages qui suivent. Chacune de ces catégories de risques peut se manifester sous forme de risques actuels ou de risques émergents, et la façon dont ces risques sont pris en compte à l'échelle de l'organisation est donc modulée en conséquence.

La gestion des risques est un processus qui vise à garantir une gestion adéquate des risques et à en assurer la conformité avec l'énoncé d'appétit et de tolérance au risque de iA Groupe financier en la matière. Le processus itératif et continu comporte cinq étapes, réalisées de manière itérative et continue. Ces étapes sont illustrées dans le schéma ci-dessous.



Bien que les étapes du processus soient les mêmes pour toutes les catégories de risques, chacune de ces catégories exige une approche de gestion sur mesure aux fins d'identification, d'évaluation et de gestion des risques, stratégie adaptée tenant compte de ses spécificités. La gestion de ces risques se trouve aussi soutenue par une solide culture de gestion des risques à l'échelle de l'organisation. Celle-ci peut se définir comme étant les comportements adoptés par les employés de la Société qui observent et mettent en application au quotidien les principes du cadre de gestion intégrée des risques, dans leurs activités quotidiennes. L'ensemble de ces comportements est également encadré par le respect d'un esprit éthique et de transparence dans les décisions prises. La culture constitue la base solide et commune des activités de gestion des risques observées dans la Société.

Risque d'assurance

Le risque d'assurance correspond au risque de perte financière liée à des changements inattendus dans les hypothèses de tarification ou de provisionnement, telles que la sévérité, la fréquence, la tendance, la volatilité ou le niveau des taux d'occurrence. Cette catégorie comprend notamment les facteurs de risque suivants :

Comportement des titulaires de polices – Risque que les actions des titulaires de polices, y compris les déchéances et les abandons, diffèrent défavorablement de ce qui était attendu;

Mortalité – Risque que les taux de mortalité dévient défavorablement de ce qui était attendu;

Morbidité – Risque que les montants réels des prestations liées à l'invalidité, à la maladie et aux frais médicaux soient plus élevés que les montants prévus;

Dépenses – Risque d'une augmentation des dépenses d'assurance futures liées à la gestion des contrats en cours, au renouvellement des commissions, aux dépenses générales et aux impôts;

Autres risques d'assurance – La Société est également exposée à d'autres risques d'assurance qui n'ont pas d'incidence significative sur ses états financiers.

Le risque d'assurance peut se manifester à différentes étapes de la vie d'un produit, soit lors de la conception et de la tarification des produits, lors de la souscription ou du règlement des réclamations ainsi que lors de l'établissement du passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance. La Société a mis en place des contrôles et des processus à chacune de ces étapes visant à s'assurer d'une gestion adéquate du risque d'assurance.

Chaque année, l'actuaire désigné de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc., une filiale de la Société, évalue le passif des polices aux fins des états financiers de la Société préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité. L'actuaire désigné s'assure également que l'évaluation est conforme à la pratique actuarielle reconnue au Canada et que les résultats sont fidèlement présentés dans les états financiers de la Société.

Analyse de sensibilité – Les principales hypothèses utilisées dans l'évaluation des contrats d'assurance sont le comportement des titulaires de polices, la mortalité, la morbidité et les dépenses. L'analyse de sensibilité suivante démontre l'impact immédiat sur le résultat net et les capitaux propres ainsi que sur la marge sur services contractuels d'une détérioration permanente et raisonnablement possible de ces hypothèses, qui ont le plus grand impact sur les estimations des flux de trésorerie futurs, lorsque toutes les autres hypothèses demeurent inchangées. Cette analyse présente les sensibilités avant et après l'atténuation du risque par les contrats de réassurance. Une amélioration du même pourcentage de ces hypothèses aurait une incidence similaire, mais en sens inverse.

Sensibilités immédiates des principales hypothèses utilisées pour l'évaluation du passif (actif) relatif aux contrats d'assurance au brut et au net de la réassurance¹

(en millions de dollars)	Au 31 décembre 2025			
	Résultat net et capitaux propres		Marge sur services contractuels	
	Brut	Net	Brut	Net
Comportement des titulaires de polices				
Effet d'une détérioration de 10 % ²	(45)	(65)	(615)	(640)
Mortalité				
Effet d'une détérioration de 2 % pour les produits d'assurance ³	(65)	(20)	(295)	(135)
Effet d'une détérioration de 2 % pour les produits de rente ⁴	—	—	(45)	(40)
Morbidité				
Effet d'une détérioration de 5 % ⁵	(40)	(45)	(105)	(65)
Dépenses				
Effet d'une détérioration de 5 % ⁶	(5)	(5)	(110)	(110)

(en millions de dollars)	Au 31 décembre 2024			
	Résultat net et capitaux propres		Marge sur services contractuels	
	Brut	Net	Brut	Net
Comportement des titulaires de polices				
Effet d'une détérioration de 10 % ²	(45)	(60)	(560)	(580)
Mortalité				
Effet d'une détérioration de 2 % pour les produits d'assurance ³	(65)	(10)	(275)	(140)
Effet d'une détérioration de 2 % pour les produits de rente ⁴	—	—	(50)	(45)
Morbidité				
Effet d'une détérioration de 5 % ⁵	(40)	(45)	(105)	(65)
Dépenses				
Effet d'une détérioration de 5 % ⁶	(5)	(5)	(115)	(115)

Pour plus d'informations sur la gestion du risque d'assurance, notamment sur les contrôles et les processus de gestion du risque d'assurance, voir la note 13 « Gestion du risque d'assurance » des états financiers audités au 31 décembre 2025 de la Société intégrée par référence dans le présent document.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque de perte financière liée à des changements inattendus dans le niveau ou la volatilité de la valeur marchande des actifs et des passifs. Cette catégorie inclut, entre autres, le risque de taux d'intérêt, le risque d'écart de crédit, le risque de corrélation, le risque lié aux actions et le risque de taux de change.

La société a établi un énoncé d'appétit et de tolérance au risque ainsi que des politiques de placement qui comportent plusieurs mesures quantitatives visant à limiter l'incidence de ces facteurs de risque. L'énoncé et les politiques font l'objet d'une révision périodique et toute modification aux politiques est soumise à l'approbation du conseil d'administration. La gestion des investissements et le respect des politiques font l'objet d'un suivi régulier et les résultats qui en découlent sont présentés au comité de placement du conseil d'administration au moins trimestriellement.

¹ Ces sensibilités sont arrondies aux 5 millions de dollars les plus près et représentent les impacts immédiats d'un changement d'hypothèses. Elles sont également ajustées afin de refléter le caractère ajustable des produits, le cas échéant.

² En supposant 90 % des taux de déchéance prévus pour les produits fondés sur la déchéance et 110 % des taux de déchéance prévus pour les autres produits.

³ En supposant 102 % des taux de mortalité prévus pour les produits où une augmentation des taux croissants augmente le passif (actif) relatif aux contrats d'assurance.

⁴ En supposant 98 % des taux de mortalité prévus pour les produits où une baisse des taux augmente le passif (actif) relatif aux contrats d'assurance.

⁵ En supposant 95 % du taux de cessation prévu lorsque l'assuré est ou devient invalide et 105 % du taux de survenance prévu lorsque l'assuré est actif.

⁶ En supposant 105 % des coûts prévus pour la gestion et le maintien des polices en vigueur.

Risque de taux d'intérêt et risque d'écart de crédit – Une des activités de base d'un assureur consiste à investir les primes reçues des clients dans le but ultime de verser des prestations éventuelles dont l'échéance peut être éloignée dans le temps et incertaine, notamment en ce qui touche les prestations au décès et les versements de rentes. Le risque de taux d'intérêt est le risque de décalage entre l'impact des taux d'intérêts sur les actifs et passifs. Le risque d'écart de crédit est le risque de modification de la valeur des placements et d'autres actifs résultant de changements d'écarts de crédit. Ils peuvent survenir si les flux monétaires de l'actif ne peuvent pas être réinvestis à des taux d'intérêt suffisamment élevés par rapport aux taux d'intérêt et d'écarts de crédit implicites du passif correspondant, ou si un actif doit être liquidé afin de reproduire les flux monétaires du passif et donc qu'une perte de valeur marchande en résulte en raison d'une hausse des taux d'intérêt ou d'écarts de crédit. Ces risques dépendent de la répartition des actifs de la Société, de son positionnement actif-passif, de facteurs externes qui influencent les marchés, de la nature des garanties intrinsèques des produits et des options des titulaires de polices.

Afin d'atténuer ces risques, la Société a élaboré un processus de réplication des passifs qui prend en considération les caractéristiques des passifs financiers liés à chaque type de produit de rente et d'assurance. Parmi les considérations importantes prises en compte dans ce processus de réplication, mentionnons la structure des flux monétaires prévus et le degré de certitude quant à leur échéance, le type de rendement (fixe ou variable), l'existence d'options ou de garanties inhérentes aux actifs et aux passifs, ainsi que la disponibilité d'actifs appropriés sur le marché. Ce processus de réplication permet alors à la Société de déterminer et de sélectionner des stratégies de placement pour atteindre ses objectifs de rendement global ajustés au risque dans ses diverses limites d'appétit et de tolérance au risque.

Les stratégies d'investissement sont établies selon les caractéristiques des passifs financiers liés à chaque produit. Deux importantes stratégies de la Société sont décrites ci-dessous.

1) Stratégie de gestion globale des portefeuilles

Cette stratégie couvre la vaste majorité du passif (actif) relatif aux contrats d'assurance et du passif relatif aux contrats d'investissement et dépôts du fonds général de la Société. Elle englobe, entre autres, des produits d'assurance individuelle et collective, des rentes et des comptes à intérêt garanti. Elle couvre principalement les passifs de tous types d'échéances et les structures de flux monétaires des passifs. Pour cette catégorie, la Société préconise une stratégie de gestion des placements visant à optimiser le rendement à long terme des actifs tout en maintenant des critères stricts de réplication actif-passif. Entre autres, des techniques de portefeuille de réplication des passifs sont utilisées et combinées avec des limites de réplication de durée de taux et d'écart de crédit clés pour atténuer l'exposition globale au risque. La Société a établi des limites de risque de taux d'intérêt et d'écart de crédit dans son énoncé d'appétit et de tolérance au risque. La diversification est un principe clé qui guide l'allocation globale d'actifs et les limites d'exposition.

La société utilise des actifs de grande qualité, constitués principalement de titres à revenu fixe à longue échéance (dettes gouvernementales, d'entreprises et privées), d'actifs à revenu non fixe (actions privées, immeubles de placement, infrastructures, actions ordinaires et privilégiées, indices boursiers, options sur indices boursiers et unités de fonds de placement), pour optimiser le risque et le rendement de cette catégorie de passifs. Des instruments financiers dérivés peuvent également être utilisés pour améliorer le positionnement actif-passif du portefeuille ou son rendement ajusté au risque. La répartition des actifs vise à obtenir un rendement optimal, en tenant compte des exigences de capital, des attentes concernant la structure des taux d'intérêt et des rendements des marchés boursiers. La stratégie tient en même temps compte des contraintes imposées par l'énoncé d'appétit et de tolérance au risque ainsi que des politiques de placement.

2) Vie universelle, PAR et autres

Cette stratégie concerne principalement le passif (actif) relatif aux contrats d'assurance du fonds général de la Société qui est lié aux comptes des polices d'assurance vie universelle. Le rendement sur ce passif est déterminé en fonction d'un indice de marché ou d'un indice de portefeuille. Pour ce passif, le processus de réplication est réalisé en utilisant des actifs dont les caractéristiques correspondent à celles des passifs, ou à celles de l'indice de référence, de manière à répliquer de façon stricte les rendements relatifs aux comptes sous-jacents.

Pour les comptes indiciaires gérés et les comptes gérés dont le rendement varie en fonction d'un fonds ou d'un indice, l'impact sur le résultat net d'une variation des marchés boursiers appliquée aux actifs serait négligeable, puisqu'une variation équivalente serait appliquée aux passifs correspondants.

La Société estime les taux d'intérêt au-delà de 30 ans, car les taux d'intérêt ultimes ne sont pas observables sur le marché. Pour établir une courbe de taux d'actualisation, un taux d'actualisation ultime est fixé et une méthodologie d'interpolation est appliquée entre le dernier point relatif aux données observables et le taux d'actualisation ultime. Un taux d'actualisation ultime représente la somme de deux hypothèses : un taux sans risque ultime et une prime d'illiquidité ultime. Les deux hypothèses peuvent évoluer dans le temps, et les variations qui en découlent ont une incidence sur le résultat net de la Société.

Risque lié aux actions – Le risque lié aux actions représente le risque de changement de la valeur des investissements et autres actifs en raison de fluctuation des paramètres de marchés boursiers. La société est exposée à ce risque de diverses manières dans ses activités régulières en raison des produits sur les actifs détenus dans le fonds général, des effets sur le passif (actif) relatif aux contrats d'assurance, et des revenus nets relatifs à l'actif sous gestion ainsi qu'à l'actif sous administration.

Afin d'assurer une saine gestion de l'exposition au marché, les politiques de placement de la Société définissent des limites quantitatives et qualitatives d'utilisation des actifs à revenu non fixe (actions publiques, actions privées, immeubles de placement et infrastructures). La composition cible de l'actif sous forme d'actifs à revenu non fixe vise à maximiser les rendements de la Société ajustés en fonction du risque.

Les politiques de placement permettent à la Société d'utiliser des instruments financiers dérivés. L'utilisation de ces instruments doit cependant respecter les limites de la politique de placement. La cote de crédit de l'institution financière utilisée en contrepartie doit notamment dépasser un certain seuil.

Au cours de l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2025, des instruments financiers dérivés ont été utilisés dans le cadre de stratégies d'amélioration du rendement. L'utilisation d'options sur indices boursiers permet à la Société de maintenir une exposition aux marchés boursiers tout en limitant la perte financière potentielle. De tels instruments ont également été utilisés dans le cadre du programme de couverture dynamique relatif aux garanties des fonds distincts ainsi que pour couvrir le risque lié aux fonds des polices d'assurance vie universelle.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Fonds distincts – Les fonds distincts représentent pour la Société un important risque lié aux actions, un risque de taux d'intérêt, un risque d'écart de crédit et, dans une moindre mesure, un risque de taux de change.

Un fonds distinct est un type d'investissement semblable à un fonds commun de placement, mais généralement assorti d'une garantie en cas de décès et d'une garantie à l'échéance. De plus, pour certains produits, une garantie peut s'appliquer lors d'un retrait partiel. En raison de la volatilité inhérente aux marchés boursiers, aux taux d'intérêt et aux écarts de crédit, la Société est exposée au risque que la valeur marchande des fonds distincts soit inférieure à leur valeur minimale garantie au moment où la garantie devient applicable et qu'elle doive alors compenser la différence à l'épargnant, sous la forme d'une prestation. Afin d'avoir un aperçu de son exposition au risque lié aux garanties des fonds distincts, la Société contrôle le montant net au risque, c'est-à-dire l'excédent de la valeur minimale garantie sur la valeur marchande de l'ensemble des contrats qui, à un moment donné dans le temps, se retrouvent dans cette situation. Le montant net au risque ne constitue pas, comme tel, un montant de prestation à verser, mais plutôt une estimation du montant au risque. Cela s'explique du fait que les prestations qui pourraient devoir être versées ultimement dans l'avenir dépendront de diverses éventualités, dont le rendement des marchés ainsi que la longévité et le comportement des titulaires de polices.

Le tableau suivant montre des informations concernant l'actif des fonds distincts sous gestion dans l'unité d'exploitation de la Gestion de patrimoine individuel. L'exposition aux risques liés aux actifs des fonds distincts sous la gestion de l'unité d'exploitation de l'Épargne et retraite collectives n'a pas d'impact significatif sur les états financiers de la Société.

Actif des fonds distincts de la Gestion de patrimoine individuel sous gestion

(aux 31 décembre, en millions de dollars)

	2025	2024
Actif sous gestion	42 323	34 294
Valeur minimale garantie	29 698	25 000
Valeur des actifs sous-jacents aux garanties significatives ⁷	6 351	6 256
Valeur des actifs sous-jacents aux garanties minimales ⁸	35 972	28 038

Afin d'atténuer une partie du risque lié à cette exposition, la Société a mis en place un programme de couverture dynamique. Tous les contrats qui comportent des garanties significatives font partie du programme de couverture. La Société assume 10 % du risque pour les garanties à l'échéance de certains de ces contrats émis préalablement à la mise en place du programme de couverture. Le risque des garanties au décès ainsi que celui des garanties minimales sont limités et la Société a décidé de ne pas les inclure dans son programme de couverture dynamique.

Le programme de couverture dynamique consiste, pour la Société, à vendre à découvert des contrats à terme normalisés sur indices boursiers négociés à la bourse ainsi qu'à conclure des ententes relativement à des contrats à terme sur devises négociés à la bourse, des contrats à terme sur obligations provinciales, des swaps de taux d'intérêt et des swaps internes de rendement total sur indices négociés à la bourse. Ce programme permet de couvrir en bonne partie la sensibilité du résultat net au rendement des fonds obligataires et des fonds d'actions ainsi qu'à la variation des taux d'intérêt découlant des garanties liées aux fonds distincts. Afin que la stratégie établie par la Société couvre adéquatement les risques liés aux garanties couvertes, un rééquilibrage dynamique des instruments de couverture est effectué en fonction de l'évolution des conditions des marchés financiers.

Dans le cadre du programme de couverture dynamique, la valeur du passif relatif aux garanties est mise à jour plusieurs fois par jour afin de refléter les différences entre les résultats réels et l'expérience prévue. Dans le processus de calcul de l'expérience prévue, la Société utilise certaines hypothèses, notamment concernant la longévité des titulaires de polices et les rachats éventuels. L'hypothèse concernant les rachats comporte cependant certaines limites. Le moment et l'ampleur des retraits et des transferts de fonds effectués ne peuvent pas, en effet, être couverts à l'aide d'instruments financiers dérivés puisqu'ils dépendent des décisions prises par les titulaires de contrats. Une expérience défavorable par rapport à celle prévue peut donc altérer la qualité de la couverture.

Le programme de couverture dynamique n'a pas pour objectif d'éliminer entièrement les risques associés aux garanties couvertes. Plusieurs éléments peuvent avoir une incidence sur la qualité de la couverture et entraîner éventuellement un gain ou une perte à l'état des résultats. Le programme de couverture dynamique comporte, dans son processus même, certains risques qui peuvent limiter son efficacité, notamment les risques suivants :

- Le programme s'appuie sur le rééquilibrage dynamique des instruments de couverture dérivés. Une diminution de la liquidité de ces instruments entraînerait une incidence défavorable sur l'efficacité du programme.
- L'utilisation d'instruments dérivés de couverture comporte un risque de contrepartie qui est atténué par l'existence d'ententes avec garanties et dont le règlement net s'effectue sur base quotidienne.
- Il peut survenir un écart favorable ou défavorable entre les rendements réalisés sur les fonds distincts et ceux réalisés sur les positions de couverture détenues pour couvrir les garanties associées à ces fonds.

Les variations de la valeur économique du passif sont compensées en très grande partie par les variations des actifs détenus dans le cadre du programme de couverture dynamique. Au cours des huit derniers trimestres, l'efficacité trimestrielle de notre programme de couverture dynamique a évolué entre 90 % et 95,6 % en fonction notamment de la volatilité des marchés financiers. De plus, son efficacité a été de 93,0 % depuis sa mise en œuvre en octobre 2010, ce qui est un excellent résultat.

Risque de taux de change – Le risque de taux de change correspond au risque de changement de la valeur des investissements et autres actifs en raison de changements inattendus dans le niveau ou la volatilité des taux de change. La Société est exposée à ce risque de diverses manières dans le cadre de ses activités courantes, à travers ses investissements et autres actifs détenus ou exposés, libellés en devises étrangères; et les revenus et dépenses libellés en devises étrangères et l'actif et le passif (actif) des contrats d'assurance libellé en devises étrangères.

⁷ Représente la valeur des actifs sous-jacents à une garantie à l'échéance dont le risque est jugé significatif ou à une garantie de retrait.

⁸ Représente la valeur des actifs pour lesquels le risque des garanties est limité et que la Société a décidé de ne pas inclure dans le programme de couverture dynamique.

¹ Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

¹¹ Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

La Société a adopté comme politique de ne pas conserver de risque important lié au taux de change. À cet effet, les éléments de passif sont généralement appariés avec des éléments d'actif exprimés dans la même devise, sinon, des instruments financiers dérivés sont utilisés afin de réduire l'exposition nette aux taux de change.

Afin de se protéger contre le risque de taux de change, la Société utilise également la comptabilité de couverture afin de limiter l'effet de la variation des capitaux propres principalement à l'égard d'un investissement net dans un établissement étranger ayant une monnaie fonctionnelle différente de la monnaie fonctionnelle de la Société. L'information relative à la comptabilité de couverture est présentée à la note 8 « Instruments financiers dérivés » des états financiers consolidés intégrée par référence dans le présent document. Le risque de change résiduel n'a pas d'effet important sur les états financiers consolidés de la Société et peut être évalué dans les états consolidés du résultat global.

Sensibilités immédiates au risque de marché

Mise en garde concernant les sensibilités immédiates – Les sensibilités sont fournies dans cette section pour certains risques. Les sensibilités sont projetées à l'aide de modèles internes à la date de fin de la période et reflètent les actifs et les passifs de la Société à cette date. Ces sensibilités mesurent l'impact du changement d'un facteur à la fois et supposent que tous les autres facteurs demeurent inchangés. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures d'actions et de taux d'intérêt, comme prévu dans le programme de couverture dynamique de la Société utilisé pour les garanties sur les fonds distincts. Elles excluent toute action ultérieure sur le portefeuille de placements de la Société.

En ce qui concerne les sensibilités relatives au ratio de solvabilité, la Société suppose qu'aucun changement de scénario ne se produit lors de l'estimation de l'incidence sur le risque de taux d'intérêt dans le cadre de l'ESCAP (le risque de taux d'intérêt dans le cadre de l'ESCAP est évalué selon quatre scénarios de taux d'intérêt différents, et le scénario menant à l'exigence de capital la plus élevée est choisi comme le pire scénario pour chaque région géographique).

Les résultats réels peuvent différer considérablement des estimations pour diverses raisons, y compris l'interaction entre les facteurs lorsqu'il y a plus d'un changement qui se produit; les changements dans la composition des activités, les changements dans les hypothèses actuarielles et de placement, les changements dans les stratégies de placement, l'expérience réelle différant des hypothèses, le taux d'imposition effectif, les facteurs de marché, le fait que les sensibilités représentent des scénarios simplifiés (p. ex. déplacement parallèle des taux d'intérêt par rapport aux mouvements non parallèles) et les limites de nos modèles internes. Également, les changements dans les facteurs qui sont inférieurs ou supérieurs aux changements testés peuvent ne pas être linéaires. Pour ces raisons, les sensibilités ne doivent être considérées que comme des estimations directionnelles des sensibilités sous-jacentes pour les facteurs respectifs fondées sur les hypothèses décrites ci-dessous.

Les sensibilités immédiates font référence aux effets instantanés sur les valeurs de l'actif et du passif, ignorant tout effet sur les revenus et les dépenses futurs. Elles doivent être utilisées avec prudence pour estimer les impacts financiers des variations du marché pour un trimestre. Les sensibilités immédiates supposent une variation immédiate du marché suivie d'une évolution normalement attendue du marché pour le reste du trimestre. En d'autres termes, les sensibilités immédiates pourraient être interprétées grossièrement comme la différence entre une variation réelle du marché pour un trimestre et les attentes pour ce trimestre. Par exemple, pour les marchés boursiers publics où une croissance est normalement attendue, des valeurs de marché stables pour un trimestre équivaldraient à une baisse immédiate des valeurs de marché.

Sensibilités immédiates aux taux d'intérêt et aux écarts de crédit – Une analyse de la sensibilité de la Société à une variation immédiate des taux d'intérêt sans risque et des écarts de crédit relatifs aux obligations de sociétés et aux obligations gouvernementales provinciales est présentée ci-dessous. Chaque sensibilité suppose que toutes les autres hypothèses demeurent inchangées. Considérant que la Société gère ces risques en examinant conjointement les instruments financiers et les contrats d'assurance, elle analyse et divulgue ses sensibilités sur une base nette.

Impact immédiat d'un changement parallèle et immédiat des taux d'intérêt

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 31 décembre 2025		Au 31 décembre 2024	
	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base
Résultat net ⁹	—	(25)	—	(25)
Capitaux propres ^{9,10}	(25)	—	(25)	25
Marge sur services contractuels ^{9,11}	(50)	25	(25)	25
Ratio de solvabilité ¹²	0,5 %	(0,5 %)	0,5 %	(0,5 %)

Impact immédiat d'un changement parallèle et immédiat des écarts de crédit des obligations de sociétés

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 31 décembre 2025		Au 31 décembre 2024	
	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base
Résultat net ⁹	—	(25)	—	—
Capitaux propres ^{9,10}	(50)	50	(75)	50
Marge sur services contractuels ^{9,11}	—	—	—	—
Ratio de solvabilité ¹²	(0,5 %)	0,5 %	(1,0 %)	0,5 %

⁹ Ces sensibilités sont arrondies aux 25 millions de dollars les plus près.

¹⁰ L'impact sur les capitaux propres comprend l'impact relatif au résultat net ainsi que celui relatif à la réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi.

¹¹ L'impact sur la marge sur services contractuels est avant impôts.

¹² Ces sensibilités sont arrondies au 0,5 point de pourcentage le plus près.

Impact immédiat d'un changement parallèle et immédiat des écarts de crédit des obligations des gouvernements provinciaux

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 31 décembre 2025		Au 31 décembre 2024	
	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base
Résultat net ¹³	(25)	25	(25)	25
Capitaux propres ^{13,14}	—	—	—	—
Marge sur services contractuels ^{13,15}	(75)	75	(100)	75
Ratio de solvabilité ¹⁶	—	—	0,5 %	(0,5 %)

Sensibilités immédiates relatives au taux d'actualisation ultime – Une analyse de la sensibilité de la Société à un changement immédiat de l'hypothèse relative au taux d'actualisation ultime utilisée pour établir le passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance est présentée ci-dessous. Chaque sensibilité suppose que toutes les autres hypothèses demeurent inchangées.

Impact immédiat d'un changement immédiat de l'hypothèse relative au taux d'actualisation ultime pour établir le passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 31 décembre 2025		Au 31 décembre 2024	
	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base
Résultat net ¹⁷	(50)	50	(50)	50
Capitaux propres ¹⁷	(50)	50	(50)	50
Marge sur services contractuels ^{15,17}	—	—	—	—

Sensibilités immédiates relatives aux actions de sociétés publiques – Une analyse de la sensibilité de la Société à une variation immédiate des actions de sociétés publiques est présentée ci-dessous et suppose que toutes les autres hypothèses demeurent inchangées. Considérant que la Société gère ce risque en examinant conjointement les instruments financiers et les contrats d'assurance, elle analyse et divulgue ses sensibilités sur une base nette.

Impact immédiat d'une variation de valeur immédiate des actions de sociétés publiques¹⁸

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 31 décembre 2025			
	Baisse de 25 %	Baisse de 10 %	Hausse de 10 %	Hausse de 25 %
Résultat net ¹³	(175)	(100)	100	175
Capitaux propres ^{13,14}	(250)	(125)	125	250
Marge sur services contractuels ^{13,15}	(825)	(325)	300	750
Ratio de solvabilité ¹⁶	(3,5 %)	(1,0 %)	1,0 %	2,5 %
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 31 décembre 2024			
	Baisse de 25 %	Baisse de 10 %	Hausse de 10 %	Hausse de 25 %
Résultat net ²⁰	(150)	(100)	100	150
Capitaux propres ^{20,21}	(250)	(125)	125	225
Marge sur services contractuels ^{13,15}	(675)	(275)	250	600
Ratio de solvabilité ²³	1,0 %	1,0 %	(1,0 %)	(1,0 %)

Afin de mesurer sa sensibilité aux actions de sociétés publiques, la Société a examiné l'impact d'une variation de marché de 10 % à la fin de l'exercice, estimant que ce type de variation était raisonnable dans l'environnement de marché actuel. Une variation de marché de 25 % est également divulguée afin de fournir un plus large éventail d'impacts potentiels en raison de changements importants dans les niveaux du marché des actions de sociétés publiques.

¹³ Ces sensibilités sont arrondies aux 25 millions de dollars les plus près.

¹⁴ L'impact sur les capitaux propres comprend l'impact relatif au résultat net ainsi que celui relatif à la réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi.

¹⁵ L'impact sur la marge sur services contractuels est avant impôts.

¹⁶ Ces sensibilités sont arrondies au 0,5 point de pourcentage le plus près.

¹⁷ Ces sensibilités sont arrondies aux 10 millions de dollars les plus près.

¹⁸ Les actions privilégiées sont exclues du périmètre de ces analyses de sensibilité.

¹ Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

¹¹ Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Sensibilités immédiates relatives aux actifs privés à revenu non fixe – Une analyse de la sensibilité de la Société à un changement immédiat de la valeur des actifs privés à revenu non fixe est présentée ci-dessous et suppose que toutes les autres hypothèses demeurent inchangées. Ces impacts ne concernent que les instruments financiers, car les contrats d'assurance sont insensibles à ces valeurs de marché. Les actifs privés à revenu non fixe comprennent les actions de sociétés privées, les immeubles de placement et les infrastructures.

Impact immédiat d'un changement immédiat de la valeur marchande des actifs privés à revenu non fixe (actions de sociétés privées, immeubles de placement et infrastructures)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 31 décembre 2025		Au 31 décembre 2024	
	Baisse de 10 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Hausse de 10 %
Résultat net ¹⁹	(300)	300	(275)	275
Capitaux propres ^{20,20}	(325)	325	(300)	300
Ratio de solvabilité ²¹	(1,0 %)	1,0 %	(1,0 %)	1,0 %

Sensibilité du bénéfice tiré des activités de base[†] au risque de marché

Mise en garde concernant les sensibilités du bénéfice tiré des activités de base[†] – Les sensibilités sont fournies dans cette section pour certains risques. Les sensibilités sont projetées à l'aide de modèles internes à la date de clôture et sont mesurées en fonction des actifs et des passifs de la Société à cette date. Ces sensibilités mesurent l'impact du changement d'un facteur à la fois et supposent que tous les autres facteurs demeurent inchangés. En outre, elles excluent toute action ultérieure sur le portefeuille de placements de la Société.

Les résultats réels peuvent différer considérablement de ces estimations pour diverses raisons, y compris l'interaction entre les facteurs lorsqu'il y a plus d'un changement; les changements dans la composition des activités, les changements dans les hypothèses actuarielles et de placement, les changements dans les stratégies de placement, l'expérience réelle qui diffère des hypothèses, le taux d'imposition effectif, les facteurs de marché, le fait que les sensibilités représentent des scénarios simplifiés (p. ex., déplacement parallèle des taux d'intérêt par rapport aux mouvements non parallèles) et les limites de nos modèles internes. En outre, les changements dans les facteurs qui sont inférieurs ou supérieurs aux changements testés peuvent ne pas être linéaires. Pour ces raisons, les sensibilités ne doivent être considérées que comme des estimations directionnelles des sensibilités sous-jacentes pour les facteurs respectifs fondées sur les hypothèses décrites ci-dessous.

Sensibilité du bénéfice tiré des activités de base[†] au risque de marché – Une analyse de la sensibilité de la Société à un changement immédiat de divers facteurs est présentée ci-dessous. Chaque sensibilité suppose que toutes les autres hypothèses et tous les autres facteurs demeurent inchangés.

Les répercussions estimées ci-dessous sont principalement attribuables aux revenus et charges suivants qui sont directement touchés par le niveau des indicateurs de marché :

- le rendement attendu des placements d'actifs à revenu non fixe;
- la comptabilisation de la MSC dans le bénéfice pour les produits de fonds distincts;
- les revenus nets sur les actifs sous gestion (fonds communs de placement) et sur les actifs administrés (sociétés affiliées de distribution en gestion de patrimoine);
- le rendement attendu des actifs à revenu fixe et des charges de financement du passif attendues.

¹⁹ Ces sensibilités sont arrondies aux 25 millions de dollars les plus près.

²⁰ L'impact sur les capitaux propres comprend l'impact relatif au résultat net ainsi que celui relatif à la réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi.

²¹ Ces sensibilités sont arrondies au 0,5 point de pourcentage le plus près.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Répercussions sur le bénéfice tiré des activités de base[†] des trimestres à venir au 31 décembre 2025

Sensibilités du bénéfice tiré des activités de base [†]				
(au 31 décembre 2025)	Secteurs d'activité	Variation	Impact sur les bénéfices tirés des activités de base futurs ^{†,22} M\$ après impôt	Description du choc
Actions de sociétés publiques²³	Placements	+5 %	0,2	Variation immédiate de +5 % des valeurs marchandes
		-5 %	(0,2)	Variation immédiate de -5 % des valeurs marchandes
	Gestion de patrimoine	+5 %	5,7	Variation immédiate de +5 % des valeurs marchandes
		-5 %	(6,1)	Variation immédiate de -5 % des valeurs marchandes
Actifs privés à revenu fixe²⁴	Placements	+5 %	3,4	Variation immédiate de +5 % des valeurs marchandes
		-5 %	(3,4)	Variation immédiate de -5 % des valeurs marchandes
Taux d'intérêt²⁵	Placements	+10 pb	0,7	Changement parallèle immédiat de +10 pb sur tous les taux
		-10 pb	(0,8)	Changement parallèle immédiat de -10 pb sur tous les taux
	Gestion de patrimoine	+10 pb	0,7	Changement parallèle immédiat de +10 pb sur tous les taux
		-10 pb	(0,7)	Changement parallèle immédiat de -10 pb sur tous les taux
Crédits et écarts de swaps²⁹	Placements	+10 pb	0,5	Changement parallèle immédiat de +10 pb
		-10 pb	(0,6)	Changement parallèle immédiat de -10 pb

Ces répercussions représentent des impacts sur le bénéfice tiré des activités de base[†] pour le prochain trimestre. Les répercussions sur le niveau des bénéfices tirés des activités de base[†] seront similaires pour les trimestres à venir si les rendements futurs des marchés boursiers sont conformes aux attentes et si les taux d'intérêt sont stables. De plus, le bénéfice tiré des activités de base[†] pour le trimestre en cours serait également affecté par les mouvements du marché au cours du trimestre en cours, mais uniquement pour ces deux effets : effet sur la comptabilisation de la MSC dans le bénéfice pour les produits de fonds distincts et effet sur les revenus nets de l'actif sous gestion (fonds communs de placement) et de l'actif administré (sociétés affiliées de gestion de patrimoine).

Ces sensibilités du bénéfice tiré des activités de base[†] doivent être utilisées avec prudence pour estimer les répercussions des mouvements du marché, car elles ne reflètent pas la diversification entre les facteurs de risque, les mesures de gestion futures potentielles et la réoptimisation du portefeuille de placements.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière liée au défaut de remboursement, par un emprunteur ou une contrepartie, de ses obligations aux échéances prévues. Ce risque provient principalement du crédit accordé sous forme de prêts et d'obligations de sociétés, mais aussi de l'exposition aux instruments financiers dérivés et aux réassureurs qui partagent les engagements de la Société envers les titulaires de polices.

Le risque de crédit peut également survenir lorsqu'il y a une concentration des investissements dans des entités présentant des caractéristiques similaires ou qui exercent des activités dans un même secteur ou dans une même région géographique ou lorsqu'un investissement important est effectué dans une seule entité. Des renseignements supplémentaires sur le risque de concentration sont présentés à la note 7 « Gestion des risques financiers associés aux instruments financiers et aux contrats d'assurance » des états financiers audités consolidés au 31 décembre 2025 intégrée par référence dans le présent document.

Les politiques de placement de la Société visent à atténuer le risque de concentration en favorisant une saine diversification des investissements, en limitant l'exposition à un même émetteur et en recherchant une qualité d'émetteurs relativement élevée. Les critères de construction des portefeuilles imposent également des limites par groupes d'émetteurs liés, par secteurs d'activité et par régions géographiques. Ces limites dépendent de la qualité du crédit des émetteurs.

La Société dispose aussi d'une politique de gestion des risques et d'une politique de risque de crédit qui prévoient l'attribution de cotes de crédit internes pour les placements n'ayant aucune cote de crédit attribuée par une agence de notation reconnue. Les politiques et les procédures en place établissent des critères de sélection et définissent les limites d'autorisation du crédit selon l'envergure et le degré de risque. Afin de gérer le risque de crédit lié à ces placements, la Société peut exiger des sûretés, notamment pour les prêts ou les hypothèques immobilières commerciales.

Les instruments financiers dérivés utilisés exposent la Société au risque de crédit en raison de la présence de contreparties impliquées. Comme indiqué précédemment, les contreparties des instruments financiers dérivés doivent répondre à des critères bien établis et des ententes contenant des biens en garantie pour compenser quotidiennement les marges de variation, selon les normes et standards de l'industrie, ont été établies avec ces institutions de façon à limiter et à contrôler le risque de crédit.

Finalement, bien que les ententes de réassurance permettent à la Société de récupérer auprès des réassureurs la portion cédée des demandes de règlement qui lui sont présentées, la Société demeure responsable en premier lieu de ses engagements envers ses titulaires de polices et elle est par conséquent exposée au risque de crédit lié aux montants cédés aux réassureurs. Cette catégorie de risque inclut le risque d'assurance résiduel, le risque juridique, le risque de contrepartie et le risque de liquidité résultant des activités de réassurance. Pour limiter ce risque, la Société applique les processus et critères prévus dans sa politique de gestion du risque lié à la réassurance tels que mener la revue diligente des réassureurs sélectionnés et limiter la concentration des risques. Les ententes de réassurance de la Société sont suffisamment diversifiées pour que la Société ne dépende pas d'un réassureur unique, et que ses activités ne présentent pas plus de dépendance importante à une entente de réassurance unique.

²² Répercussions sur le bénéfice tiré des activités de base[†] du trimestre à venir.

²³ Excluant les actions privilégiées.

²⁴ Actions privées, immeubles de placement et infrastructures.

²⁵ Dans le cadre de la révision annuelle de fin d'année, des améliorations ont été apportées à la modélisation au T4 2025 afin d'améliorer la précision des calculs de sensibilité pour le secteur des Placements. Ces améliorations affinent la manière dont les bénéfices tirés des activités de base[†] des trimestres à venir réagissent aux variations parallèles immédiates des taux d'intérêt et des crédits et écarts de swaps.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque de ne pas être en mesure de se libérer de ses investissements et autres actifs en temps voulu afin de faire face à ses obligations financières, y compris les besoins de garantie, lorsqu'elles arrivent à échéance. Ce risque découle principalement des prestations payables selon les contrats d'assurance en vigueur ou des activités de gestion de patrimoine de la Société; des décaissements nécessaires pour l'acquisition ou lors de la période de détention de ses investissements; du montant des garanties payables à ses contreparties au titre de ses contrats dérivés; d'autres besoins de la Société liés à la structure de son capital ou à ses objectifs stratégiques et opérationnels. L'indisponibilité totale ou partielle de sources de liquidité constitue également un élément de ce risque.

La Société a établi une politique de gestion du risque de liquidité comportant de multiples paramètres, horizons temporels et mesures de concentration pour garantir une gestion saine et prudente de son risque de liquidité et surveiller sa position de liquidité dans différentes conjonctures. Afin de maintenir un niveau approprié de liquidités, la Société s'assure qu'une bonne proportion de ses éléments d'actif soit détenue dans des titres facilement négociables. Plusieurs scénarios sont également analysés afin de garantir qu'elle sera en mesure d'honorer ses obligations dans différentes situations extrêmes. La politique est révisée périodiquement, et toute modification est présentée au conseil d'administration pour approbation. La conformité à la politique fait l'objet d'un suivi régulier et les résultats qui en découlent sont présentés au comité de placement du conseil d'administration au moins trimestriellement.

Le risque associé aux prestations payables en vertu de contrats d'assurance est géré par la réplique des éléments d'actif avec les engagements financiers et une gestion rigoureuse de la trésorerie.

L'utilisation des instruments dérivés nécessite l'envoi de titres en garanties à des chambres de compensation et aux contreparties d'instruments dérivés afin d'atténuer le risque de crédit. Des simulations de crise sont effectuées afin de mesurer les besoins de liquidités qui pourraient survenir à la suite de différents scénarios tels que des chocs sur les taux d'intérêt et sur les marchés boursiers afin d'évaluer le niveau d'actifs liquides à maintenir pour satisfaire aux exigences.

Compte tenu de la qualité de son portefeuille de placements, et malgré la volatilité des marchés financiers, la Société est confiante que son niveau de liquidités actuel est adéquat.

Risque stratégique

Le risque stratégique est le risque que des décisions ou des événements internes ou externes empêchent la Société de mettre en œuvre son plan opérationnel ou ses initiatives d'importance stratégique, y compris les fusions, les acquisitions et les dessaisissements, et donc faisant obstacle à l'atteinte de ses objectifs stratégiques. Il peut résulter de difficultés dans la mise en œuvre du plan stratégique ou de l'incapacité à remplir le mandat et à atteindre les objectifs stratégiques.

Le risque stratégique peut résulter de facteurs externes, tels que les pressions concurrentielles, la volatilité économique, les changements réglementaires, les développements politiques ou sociaux et les perturbations technologiques, ainsi que des facteurs internes, notamment le décalage entre la stratégie et son exécution, les contraintes en matière de ressources et la gouvernance inefficace des initiatives stratégiques.

Risque lié au contexte commercial – Plusieurs unités d'exploitation exercent des activités dans des secteurs très concurrentiels. Il est possible que des pressions concurrentielles ou des changements dans les besoins et les habitudes de consommation des clients entraînent une augmentation des pressions exercées sur le modèle d'affaires et influent négativement sur les résultats de la Société, si elle ne s'adapte pas adéquatement. Le plan d'affaires et les objectifs stratégiques connexes sont réévalués chaque année dans le cadre d'un processus rigoureux et solide qui permet à la Société de considérer les changements potentiels de l'environnement d'affaires.

Risque lié au contexte économique – Des changements économiques, tels qu'une dégradation des conditions sur les marchés financiers, pourraient augmenter les pressions sur le modèle d'affaires ou avoir une incidence défavorable sur la rentabilité, la solidité financière et l'accès aux capitaux de la Société. Les simulations de crise effectuées à l'aide de divers scénarios économiques, la révision périodique de l'appétit pour le risque de crédit et de marché et des limites de tolérance, ainsi que la surveillance du risque de crédit sont des exemples de processus mis en place par la Société pour garantir sa résistance à l'environnement économique.

Risque lié au contexte juridique ou réglementaire – La Société est assujettie à une vaste gamme de lois et de règlements. Des changements liés à ces lois et règlements ainsi qu'une surveillance accrue de la part des autorités réglementaires pourraient mobiliser des ressources importantes. La Société surveille en permanence son environnement juridique et réglementaire afin de garantir une conformité continue.

Risque lié au contexte politique et social – Un événement ou une décision d'ordre politique pourrait avoir une incidence défavorable sur la pertinence des produits de la Société ou sur sa rentabilité. Les indicateurs macroéconomiques et les événements géopolitiques font l'objet d'une surveillance permanente afin que la Société puisse s'adapter à son environnement politique et social.

Risque lié au contexte technologique – Une mauvaise adaptation à un changement dans l'environnement technologique pourrait avoir un impact sur l'intégrité de nos systèmes informatiques et de notre infrastructure technologique ou pourrait, de façon plus générale, perturber la réalisation du plan d'affaires de la Société. La Société explore en permanence l'introduction potentielle de solutions technologiques innovantes, telles que l'intelligence artificielle, afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle et la pertinence de l'organisation dans son environnement concurrentiel. Le cadre de gouvernance et de contrôle des technologies de l'information permet de surveiller les risques qui sous-tendent la stratégie en matière de technologies de l'information. Le risque stratégique est, de par sa nature, influencé par des facteurs externes liés aux effets d'événements externes imprévus sur la Société, mais aussi par des facteurs internes liés à la mauvaise gestion des effets externes, ou à la piètre exécution du plan opérationnel. Tous les secteurs de la Société se tiennent au courant des changements dans l'environnement concurrentiel, économique, technologique, juridique ou réglementaire et surveillent ces changements afin de prévoir tout effet potentiel sur leurs activités et d'envisager des réponses potentielles dans l'éventualité où ces changements surviendraient.

La Société gère les risques stratégiques au moyen d'un processus structuré qui comprend une planification stratégique annuelle et une réévaluation périodique des risques émergents, ainsi que des évaluations des risques préalables à la mise en œuvre pour les initiatives majeures, telles que les acquisitions et les dessaisissements afin de garantir leur conformité avec l'énoncé d'appétit et de tolérance au risque et les cibles de ratio de solvabilité. Les initiatives stratégiques sont surveillées tout au long de leur cycle de vie à l'aide d'indicateurs de risque clés et de protocoles d'escalade; les évaluations des risques sont communiquées périodiquement à la haute direction et aux organes de gouvernance appropriés. La surveillance est renforcée par des fonctions indépendantes de contestation et d'assurance, qui garantissent une adaptation rapide aux changements externes et une exécution disciplinée des priorités stratégiques.

De plus, la haute direction réévalue les risques stratégiques actuels et émergents chaque année, ou plus fréquemment au besoin. Lors de l'exercice annuel de planification stratégique, ces risques sont analysés pour évaluer leur incidence potentielle sur la stratégie de la Société et, inversement, de déterminer si des stratégies supplémentaires peuvent être nécessaires pour les gérer ou les atténuer.

Lors de l'examen des risques stratégiques et émergents de 2025, les risques clés suivants ont été confirmés, et les stratégies en place pour les gérer ont été réévaluées.

Cybersécurité, protection des données et préparation – Les risques liés à la sécurité de l'information continuent d'être alimentés par l'évolution de cybermenaces sophistiquées et par des risques à plus long terme liés aux technologies émergentes qui pourraient remettre en cause les pratiques de sécurité actuelles. Ces développements augmentent l'exposition à des bris de services, à des pertes de données et à des répercussions sur la réputation potentiels. La Société continue d'investir dans les capacités de cybersécurité et la modernisation informatique pour renforcer sa protection et sa résilience globale.

Efficacité opérationnelle dans un contexte d'évolution rapide des conditions extérieures – L'accélération du rythme des innovations technologiques, le nombre croissant de nouvelles exigences réglementaires et de contrôles, ainsi que les changements survenant sur le marché continuent d'exercer une pression sur la capacité de la Société de s'adapter et à agir efficacement. Afin de soutenir une performance durable, la Société continue de donner la priorité à une exécution disciplinée, à l'agilité organisationnelle et à l'efficacité opérationnelle afin de garantir la réalisation de ses objectifs stratégiques. En outre, elle doit déployer des capitaux pour des acquisitions, intégrer ces acquisitions et réaliser les synergies attendues des nouvelles filiales, tout en s'adaptant à son environnement. Dans ce contexte, l'efficacité opérationnelle et la surveillance étroite des risques stratégiques seront essentielles pour garantir que les revenus dépassent les dépenses et que les objectifs stratégiques sont atteints.

Instabilité économique et financière dans un contexte de tensions géopolitiques – La conjoncture économique et financière mondiale continue d'être influencée par les tensions géopolitiques actuelles, notamment la guerre en Ukraine, les conflits au Moyen-Orient, la rivalité stratégique entre les États-Unis et la Chine, l'instabilité de régions telles que le Venezuela ainsi que le renforcement des barrières commerciales, la renégociation de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM) et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement. Ces facteurs, combinés au ralentissement de la croissance mondiale et à la fragmentation des politiques commerciales, pourraient continuer à exercer des pressions sur les marchés. Collectivement, ces dynamiques pourraient accroître la volatilité des marchés financiers et limiter les opportunités de croissance.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel désigne le risque de perte résultant de lacunes ou d'erreurs attribuables aux processus, aux personnes, aux systèmes ou à des événements externes.

Ce risque existe dans toutes les sphères d'activité de la Société, et est organisé autour des catégories de risques suivantes : informations financières, ressources humaines, sécurité physique, fraude, technologie, sécurité des données et informations, traitement, tiers, continuité des activités, modèle et risque éthique lié à l'utilisation de l'intelligence artificielle. L'impact en cas de réalisation de l'un de ces risques peut notamment prendre la forme de pertes financières découlant d'amendes et pénalités pour infraction à un règlement, de frais juridiques, de gains financiers qui ne pourraient être réalisés ou de charges supplémentaires, par exemple, ainsi que de détérioration de la relation commerciale et d'atteinte à la réputation, de détournement des ressources ou d'un examen réglementaire plus rigoureux.

Pour gérer le risque opérationnel, la Société met l'accent sur des pratiques de gestion proactives en s'assurant que des contrôles internes efficaces et appropriés sont mis en application et en déployant un personnel compétent et bien formé à tous les échelons. La Société s'assure en outre de réviser ses politiques et de resserrer ses normes, lorsque approprié, afin de tenir compte de l'évolution de ses activités et de son environnement.

Par son cadre de gestion intégrée des risques et son cadre de gestion du risque opérationnel, la Société a développé des outils pour identifier, évaluer, gérer, surveiller et signaler les risques opérationnels.

Information financière – Il est ici question du risque de ne pas préparer des rapports financiers internes et externes reflétant entièrement, avec exactitude, les résultats financiers. La Société maintient un programme d'évaluation continue des contrôles afin d'émettre l'attestation exigée par les autorités de surveillance quant à l'information financière présentée dans les documents annuels et intermédiaires de la Société (attestation relative au Règlement 52-109). En vertu du programme, les dirigeants de chaque secteur d'activité évaluent et testent les contrôles existants dans leur secteur. Une équipe désignée vérifie ensuite la qualité des contrôles et la conclusion de l'évaluation des gestionnaires. Toute faiblesse matérielle ou lacune importante identifiée doit être documentée et communiquée rapidement, et les mesures correctives doivent être suivies jusqu'à leur résolution. Un rapport sommaire est soumis trimestriellement au président et chef de la direction et au chef des finances ainsi qu'au comité d'audit qui rend compte des résultats de l'évaluation au conseil d'administration. L'attestation à l'égard de l'information financière présentée dans les documents annuels et intermédiaires est déposée trimestriellement dans la forme prescrite par les autorités réglementaires. Cette attestation est disponible sur SEDAR+ et sur le site Internet de la Société.

Ressources humaines – Les ressources humaines constituent une composante essentielle à la réalisation du plan stratégique de la Société et à la mise en œuvre des stratégies de gestion des risques d'affaires et opérationnels. Le risque des ressources humaines est le risque de perte résultant d'une pénurie de ressources compétentes (capacités), motivées (pratiques d'emploi) et mobilisées (environnement de travail), pour mener les activités opérationnelles nécessaires au soutien de la croissance de la Société. À cet égard, la Société dispose d'un code de conduite professionnelle, de politiques, de bonnes pratiques ainsi que de processus bien définis en matière de rémunération, de recrutement, de formation, d'équité en emploi, de diversité et de santé et sécurité au travail. Conçues de manière à attirer et à retenir les meilleurs candidats à chacun des échelons de l'organisation, ces politiques sont maintenues à jour. La Société se préoccupe par ailleurs de la qualité de vie des employés, notamment en offrant des programmes qui font la promotion d'un mode de vie sain ou en adoptant diverses mesures destinées à améliorer le cadre de travail.

Sécurité physique – Le risque de sécurité physique est le risque de défaillance dans la protection et la sécurité physique des biens et des personnes (employés, clients ou autres) lorsqu'ils se trouvent dans ou autour des locaux de l'entreprise ou pendant les activités de l'entreprise. iA Groupe financier a mis en place plusieurs mesures dans ses bâtiments pour réduire l'exposition à ce risque, telles que des systèmes de vidéosurveillance, de détection de mouvement, d'alarme et de contrôle d'accès électronique, ainsi que des capteurs pour détecter le feu, l'eau, l'humidité et la chaleur.

Fraude – Le risque de fraude est le risque de conduite malhonnête entraînant l'entreprise à subir une perte financière, à disposer d'un bien ou à fournir un service à la suite d'une tromperie, d'un mensonge, d'un abus de confiance ou de tout autre moyen frauduleux similaire. Les avantages peuvent prendre la forme d'espèces, de quasi-espèces ou d'actifs corporels. Afin d'atténuer ce risque et de promouvoir une culture d'intégrité, la Société a instauré une politique d'entreprise et applique un programme de formation continue obligatoire pour tous les employés afin de renforcer leur sensibilisation et leur compréhension des risques de fraude. Nous maintenons également un programme de surveillance afin d'identifier et de traiter les situations de fraude potentielle. Plus globalement, notre cadre de gestion des risques de fraude intègre des contrôles préventifs, de détection et correctifs afin de gérer efficacement les menaces de fraude internes et externes.

Sécurité des technologies, des données et de l'information – Les risques liés à la sécurité des technologies, des données et de l'information (STDI) impliquent des perturbations potentielles de la disponibilité des systèmes, de l'intégrité des données et de la confidentialité. Ces risques peuvent provenir de pannes de système, de cybermenaces ou de fuites internes. Étant donné le rôle essentiel des technologies et des données dans les activités, toute compromission peut entraîner des pertes financières, une atteinte à la réputation et des problèmes juridiques. De plus, comme la Société traite de grandes quantités de données personnelles et financières sensibles, il est essentiel de disposer de cadres solides en matière de sécurité de l'information et de gouvernance des données afin de garantir l'exactitude des données, la confidentialité et la conformité avec les réglementations en constante évolution.

En 2025, la Société a continué d'exercer ses activités dans un environnement à risque qui évolue rapidement, qui a nécessité une attention particulière dans le cadre de la gouvernance STDI. L'intégration croissante de l'intelligence artificielle (IA) dans les processus opérationnels a créé de nouvelles possibilités d'améliorer l'efficacité et la prise de décision, tout en introduisant des risques liés à l'intégrité des données, à la fiabilité des modèles et à l'utilisation responsable des renseignements personnels. En même temps, le paysage de la cybersécurité a continué de s'intensifier, sous l'effet de menaces de plus en plus sophistiquées, amplifiées par les progrès de l'IA et la volatilité accrue des marchés et de la situation géopolitique. En réponse à ces développements, la Société a continué de renforcer ses pratiques de gouvernance en matière d'IA et de cybersécurité, a renforcé ses contrôles techniques et a élargi ses programmes de formation et de sensibilisation.

Le chef des technologies de l'information de la Société joue un rôle central dans la gestion quotidienne de ces risques STDI. Il est responsable de superviser l'infrastructure informatique, de garantir la fiabilité des systèmes et de mener les initiatives de transformation numérique. En favorisant une culture d'innovation et de résilience, le chef des technologies veille à ce que les investissements technologiques soient alignés sur les objectifs d'affaires et les stratégies de gestion des risques. En collaboration avec le chef des technologies, le chef de la sécurité de l'information assure la supervision et apporte son expertise en matière de sécurité de l'information. Le chef de la sécurité de l'information est responsable de développer et de mettre en œuvre des cadres de cybersécurité robustes et de garantir la conformité aux normes de sécurité. En favorisant une posture de sécurité proactive, le chef de la sécurité de l'information contribue à protéger les actifs numériques de l'organisation contre les menaces émergentes. Le chef des données joue un rôle crucial dans la gouvernance des données, en veillant à ce que celles-ci soient gérées comme un actif stratégique. Le chef des données est responsable d'établir des politiques de gouvernance des données, de garantir la qualité des données et de promouvoir la prise de décision fondée sur les données. En alignant les pratiques de gestion des données sur les exigences réglementaires et les objectifs d'affaires, le chef des données renforce la capacité de l'organisation à tirer parti des données pour obtenir un avantage concurrentiel. Le chef de la gestion des risques supervise la fonction de gestion des risques, qui s'étend à l'ensemble de l'organisation, en assurant la surveillance et la couverture complète des risques liés à la technologie, aux données et à la sécurité de l'information.

Traitement – Le risque de traitement est le risque d'erreur, d'omission ou d'échec lors du traitement d'une transaction. Ce risque est lié au traitement quotidien des transactions et est atténué par diverses mesures, telles que la formation des employés sur leurs activités, la validation par les pairs et le contrôle qualité. Par ailleurs, la mise en place d'indicateurs clés de performance permet de contrôler le respect des délais de traitement.

Tiers – Le risque de tiers est le risque que des tiers ne parviennent pas à fournir des biens, des activités commerciales ou des services et exposent ainsi la Société à de multiples conséquences négatives. Les scénarios de risque de tiers peuvent inclure l'insolvabilité, la perturbation opérationnelle chez le tiers, les tensions géopolitiques, les violations ou la perte de données ou la corruption.

Continuité des activités – Il est ici question de l'incapacité à poursuivre les activités prioritaires du fait de l'inaccessibilité des lieux de travail, de la perte d'employés clés, de l'indisponibilité des systèmes, des applications ou de la connectivité, de la perte de fournisseurs tiers essentiels ou de l'interruption des processus et services. Le cadre de gestion de la continuité des activités de la Société considère l'ensemble des risques auxquels elle pourrait être confrontée selon une approche fondée sur les conséquences. La Société a également adopté un modèle de fonctionnement hybride combinant le travail à distance et en présentiel. Des plans de continuité des activités ont été mis en œuvre par l'intermédiaire des unités d'exploitation afin de garantir la poursuite de la prestation de services à des niveaux prédéfinis acceptables en cas d'événements susceptibles de perturber les activités. Les plans de continuité des activités et les procédures connexes sont régulièrement examinés et testés.

En ce qui concerne la gestion des perturbations, une structure et des processus sont en place au sein de la Société pour faire en sorte que les événements qui pourraient impacter ses activités soient rapidement cernés et gérés. En fonction de l'importance de ces événements, un comité multidisciplinaire du niveau de la direction supervise la réponse et veille à la cohérence dans l'ensemble de la Société.

Modèle – La Société est exposée au risque de modèle, soit le risque de conception, de mise en œuvre ou d'utilisation inadéquate d'un modèle. Bien que l'utilisation de données et de modèles génère de la valeur pour la Société et offre des opportunités d'avenir significatives basées sur l'intelligence économique et artificielle, elle introduit également le risque qu'une perte puisse survenir ou que des décisions inappropriées puissent être prises en raison de déficiences ou de limitations de la modélisation, d'une mise en œuvre ou utilisation inappropriée, de données inexacts ou inappropriées, ou d'hypothèses incorrectes. Pour réduire ce risque, la Société a élaboré un cadre de gouvernance du risque de modèle et créé un inventaire des modèles afin d'identifier le niveau de risque des modèles au sein de la Société. Alors que le cadre est en cours de déploiement dans l'ensemble de la Société, la sensibilisation et la formation sont en cours et une validation indépendante sera effectuée sur les modèles en fonction de leur niveau de risque.

Risque éthique lié à l'utilisation de l'intelligence artificielle – Les progrès récents de l'intelligence artificielle offrent des opportunités significatives tout en ayant le potentiel d'augmenter les risques existants et d'en introduire de nouveaux. Le risque éthique lié à l'utilisation de systèmes d'intelligence artificielle a été introduit dans la taxonomie des risques. Il est défini comme le risque de prendre des décisions ou d'exécuter des processus d'une manière moralement controversée, contraire à l'éthique ou aux normes ou valeurs sociales, résultant de l'utilisation de systèmes d'intelligence artificielle. Afin de s'assurer que la Société bénéficie de cette technologie tout en mesurant correctement les risques encourus, un cadre de gouvernance et de gestion des risques liés à l'intelligence artificielle a été mis en place. Toutes ces mesures visent à permettre à la Société de tirer parti de cette avancée technologique tout en favorisant de manière proactive une culture qui encourage une utilisation responsable de l'intelligence artificielle.

Risque juridique et réglementaire

La Société exerce ses activités dans un environnement juridique et réglementaire complexe et en constante évolution, qui découle des provinces et territoires du Canada et des différents États des États-Unis où elle exerce ses activités. Elle est supervisée par divers organismes de réglementation et doit veiller au respect de toutes les lois et tous les règlements applicables.

Le risque juridique et réglementaire découle de la possibilité que la Société soit affectée négativement par un changement législatif ou réglementaire, ou ne se conforme pas aux lois et aux règlements applicables dans les territoires où elle exerce ses activités.

La Société s'est dotée d'une *Politique de gestion des risques réglementaires* qui fait partie intégrante du cadre de gestion des risques et sert de base à un cadre de conformité. Elle vise à garantir que la Société exerce ses activités tout en respectant les exigences réglementaires applicables, en fonction de son niveau de tolérance aux risques juridiques et réglementaires. D'autres politiques ont également été adoptées dans le cadre de conformité pour traiter des risques réglementaires précis, tels que la lutte contre le blanchiment d'argent, les saines pratiques commerciales et la protection de la vie privée, afin d'assurer une gouvernance et un suivi sur mesure.

La Société a mis en place une fonction de conformité qui relève de la responsabilité du chef de la conformité. Le chef de la conformité est responsable de mettre en place le cadre de conformité au sein de la Société et de veiller à ce qu'il soit mis en œuvre et appliqué dans toutes les unités d'exploitation. Les responsables de la conformité des affaires doivent veiller à ce que les normes de conformité de la Société soient mises en œuvre au sein de leurs unités d'exploitation. Ils sont aussi responsables d'élaborer une stratégie de gestion des risques réglementaires propre à leurs unités d'exploitation et de la mettre en œuvre.

Pour veiller à la saine gestion du risque juridique et réglementaire, la Société utilise une méthodologie axée sur l'identification, l'évaluation et la quantification des risques et la mise en place de contrôles pertinents, efficaces et efficaces dans ses activités courantes. Dans son évaluation du risque juridique et réglementaire, la Société tient compte des impacts potentiels, notamment l'incidence possible sur ses activités et sur sa réputation.

La Société surveille les nouveaux risques réglementaires et les communique aux unités d'exploitation concernées afin de garantir que les contrôles nécessaires pour se conformer aux nouvelles lois ou lignes directrices soient mis en place rapidement. De manière plus générale, la Société met l'accent sur une communication continue afin de rappeler à ses employés l'importance des questions de conformité légale et réglementaire.

Risque climatique

Les changements climatiques et les vulnérabilités qu'ils entraînent pourraient avoir des impacts défavorables directs ou indirects sur toutes les catégories de risques de la taxonomie. Les risques climatiques englobent les risques physiques et les risques de transition. Les risques physiques sont ceux qui découlent de phénomènes météorologiques extrêmes, tels que les inondations, les feux de forêt, les sécheresses ou les tempêtes violentes (risques physiques élevés ou aigus) ou de changements climatiques à plus long terme, tels que des hausses de température durables (risques physiques chroniques), tandis que les risques de transition sont ceux qui sont liés au processus d'adaptation à une économie à faibles émissions de carbone. En tant que risque transversal, le risque climatique est susceptible d'amplifier la probabilité d'occurrence et/ou l'impact de toutes les catégories de risques, par exemple en augmentant la fréquence et le coût des sinistres, en causant des dommages matériels ou des interruptions d'activité critiques, en créant une exposition à des litiges ou à des différends juridiques, ou en augmentant la volatilité ou en diminuant la valeur des investissements de portefeuille dans les secteurs à forte intensité de carbone. La Société a intégré le risque climatique dans son énoncé d'appétit et de tolérance au risque, sous la supervision du conseil d'administration et de la haute direction.

La Société a également formalisé son cadre de gestion des risques liés au climat dans sa politique d'entreprise de gestion des risques climatiques, favorisant l'alignement des méthodes d'identification, d'évaluation et de gestion des risques, dans le cadre d'une approche cohérente et proportionnée par rapport à d'autres risques. En plus d'être signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI) appuyés par les Nations Unies, la Société, par l'intermédiaire de sa filiale iA Gestion de placements inc., a adopté une politique d'investissement durable qui montre l'engagement de la Société à intégrer les risques et les opportunités liés au climat dans le processus d'investissement. De plus amples renseignements sur la gestion des risques liés au climat et le cadre de gouvernance peuvent être trouvés dans le Rapport de durabilité 2025 et le Rapport sur la performance liée aux changements climatiques 2025.

Risque d'atteinte à la réputation – La Société est aussi exposée au risque de subir une atteinte à sa réputation. Ce risque est défini comme le risque que des événements, des décisions d'une autorité réglementaire ou la perception du public aient un impact négatif sur la perception de la Société par le public et, potentiellement, entraînent une diminution de l'achalandage, une perte de revenus ou des frais de litige considérables.

La Société s'est dotée d'un plan de communication détaillé qui vise à protéger l'image de marque de la Société en situation de crise et à rassurer le public quant à sa capacité à gérer une telle situation. Ce plan établit les stratégies de communication à privilégier en cas de crise, en vue notamment d'informer le public de ses causes et conséquences, des procédés mis en place pour la résoudre et des mesures prises pour diminuer le risque de récurrence. De plus, une vigie des médias sociaux couvrant l'ensemble des activités de la Société est effectuée sur une base continue.

États financiers consolidés

Pour les exercices terminés
les 31 décembre 2025 et 2024



Table des matières

Responsabilité en matière d'information financière	103
Rapport de l'auditeur indépendant	104
États des résultats consolidés	107
États du résultat global consolidés	108
États de la situation financière consolidés	109
États des variations des capitaux propres consolidés	110
États des flux de trésorerie consolidés	111
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	112
1 › Information générale	112
2 › Informations importantes sur les méthodes comptables	112
3 › Modifications de méthodes comptables	126
4 › Acquisition d'entreprises	127
5 › Placements et produits de placement nets	128
6 › Juste valeur des instruments financiers et des immeubles de placement	133
7 › Gestion des risques financiers associés aux instruments financiers et aux contrats d'assurance	139
8 › Instruments financiers dérivés	150
9 › Autres éléments d'actif	152
10 › Immobilisations corporelles	152
11 › Immobilisations incorporelles et goodwill	153
12 › Actif net des fonds distincts	154
13 › Gestion du risque d'assurance	156
14 › Contrats d'assurance et contrats de réassurance	158
15 › Passif relatif aux contrats d'investissement, dépôts et passif relatif aux contrats d'investissement des fonds distincts	175
16 › Autres éléments de passif	175
17 › Débentures	175
18 › Actions ordinaires	176
19 › Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	177
20 › Cumul des autres éléments du résultat global	179
21 › Gestion du capital	179
22 › Dépenses d'assurance et autres charges d'exploitation	180
23 › Autres charges financières	180
24 › Impôts sur le résultat	181
25 › Information sectorielle	183
26 › Résultat par action ordinaire	184
27 › Paiements fondés sur des actions	185
28 › Avantages postérieurs à l'emploi	187
29 › Transactions entre parties liées	190
30 › Garanties, engagements et éventualités	191
31 › Filiales	192
32 › Données comparatives	193

Responsabilité en matière d'information financière

Les états financiers consolidés de **iA Société financière inc.**, qui ont été approuvés par le conseil d'administration, ont été préparés par la direction conformément aux Normes IFRS® de comptabilité et comprennent certains montants qui sont fondés sur les meilleurs jugements et estimations, l'établissement final de ces montants reposant sur des événements postérieurs. La direction estime que les méthodes comptables importantes utilisées sont appropriées dans les circonstances et qu'elles reflètent convenablement la situation financière et les résultats d'exploitation à l'intérieur d'un seuil d'importance relative raisonnable. L'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel est conforme à l'information contenue dans les états financiers consolidés.

Afin de s'acquitter de ses responsabilités à l'égard des états financiers, la direction s'est dotée de systèmes de contrôle interne qui visent à fournir un degré raisonnable de certitude que les opérations sont dûment autorisées, que les actifs sont bien sauvegardés et que des registres adéquats sont tenus. Ces systèmes de contrôle interne prévoient la communication des principes et des règles de conduite professionnelle, grâce au *Code de conduite professionnelle* adopté par la société, à tous les membres de l'organisation. Ces systèmes de contrôle sont renforcés par le travail d'une équipe d'auditeurs internes qui effectuent une revue périodique de tous les secteurs d'activité importants de la société.

Le comité d'audit du conseil d'administration, composé uniquement d'administrateurs n'appartenant ni à la direction ni au personnel de la société, s'assure que la direction assume sa responsabilité en matière d'états financiers consolidés.

Les rôles du comité d'audit sont de :

- Examiner les états financiers consolidés et recommander leur approbation au conseil d'administration;
- Examiner les systèmes de contrôle interne et de sécurité;
- Recommander la nomination de l'auditeur interne ainsi que la nomination et les ententes d'honoraires de l'auditeur indépendant au conseil d'administration;
- Examiner toute autre question comptable, financière ou relative à la sécurité lorsque nécessaire.


Le comité d'audit rencontre régulièrement la direction, l'auditeur interne et l'auditeur indépendant. Ces derniers peuvent, à leur gré, rencontrer le comité d'audit, en présence ou en l'absence de la direction, pour discuter de questions touchant l'audit et l'information financière.

L'actuaire désigné de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc., une filiale de la société, est nommé par le conseil d'administration de cette filiale en vertu de la Loi sur les assureurs (Québec) et est responsable de s'assurer de l'évaluation du passif des polices dans les états financiers consolidés de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité. L'actuaire désigné doit donner son avis sur la suffisance de la provision du passif des polices, la conformité de son évaluation à la pratique actuarielle reconnue au Canada et la fidélité de la présentation dans les états financiers consolidés.

L'auditeur indépendant est nommé pour rendre compte aux actionnaires de la fidélité de la présentation des états financiers consolidés de la société. L'auditeur indépendant s'acquitte de cette responsabilité en réalisant un audit indépendant de ces états financiers consolidés conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) a le pouvoir d'effectuer des vérifications dans le but de s'assurer du respect des dispositions de la Loi sur les assureurs, de la préservation des intérêts des titulaires de polices et du maintien d'une saine capitalisation et d'une bonne solvabilité.

Au nom de la direction,



Denis Ricard
Président et chef de la direction
Québec, le 17 février 2026



Éric Jobin
Vice-président exécutif, chef des finances et actuaire en chef
Québec, le 17 février 2026

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de
iA Société financière inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de **iA Société financière inc.** (la « Société »), qui comprennent les états de la situation financière consolidés aux 31 décembre 2025 et 2024, et les états des résultats consolidés, du résultat global consolidés, des variations des capitaux propres consolidés et des flux de trésorerie consolidés pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes complémentaires, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2025 et 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Question clé de l'audit

Une question clé de l'audit est une question qui, selon notre jugement professionnel, a été des plus importantes dans l'audit des états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2025. Cette question a été traitée dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur cette question.

Passif relatif aux contrats d'assurance – Se reporter aux notes 2 et 14 des états financiers

Description de la question clé de l'audit

Le passif relatif aux contrats d'assurance de la Société représente une part importante du total de ses passifs. Le passif relatif aux contrats d'assurance est déterminé conformément à IFRS 17, Contrats d'assurance (« IFRS 17 »). L'évaluation des groupes de contrats, qui correspond au total des flux de trésorerie d'exécution majorés d'un ajustement au titre du risque non financier et de la marge sur services contractuels (la « MSC »), nécessite le recours à des modèles d'évaluation et à des hypothèses complexes. La MSC n'est pertinente que pour les groupes de contrats d'assurance évalués au moyen du modèle général d'évaluation et de la méthode des honoraires variables.

Bien que le choix des hypothèses implique une bonne part de jugement de la direction et comporte une incertitude inhérente, les hypothèses présentant la plus grande incertitude relative aux estimations concernent la mortalité, le comportement des titulaires de polices et les taux d'actualisation. Ces hypothèses ont exigé une attention importante de notre part dans les circonstances où i) les résultats historiques de la Société et du secteur sont limités, ii) l'expérience passée pourrait ne pas constituer un bon indicateur de l'avenir et iii) la détermination des taux d'actualisation exige des calculs complexes et l'évaluation de données d'entrée non observables sur le marché. L'audit de certains modèles d'évaluation et des hypothèses importantes (mortalité, comportement des titulaires de polices et taux d'actualisation) a nécessité un effort d'audit accru et l'exercice d'un degré élevé de jugement, y compris la nécessité d'avoir recours à des spécialistes en actuariat et en juste valeur.

Traitement de la question pendant l'audit

Nos procédures d'audit liées à certains modèles d'évaluation et hypothèses importantes ont notamment inclus les aspects suivants :

- Avec l'aide des spécialistes en actuariat et en juste valeur, nous avons testé le caractère approprié de certains modèles d'évaluation utilisés dans le processus d'évaluation de la façon suivante :
 - nous avons calculé une estimation indépendante du passif relatif aux contrats d'assurance pour un échantillon de contrats et avons comparé les résultats avec ceux de la Société;
 - nous avons testé l'exactitude des modifications des principales hypothèses pour certains modèles d'évaluation.
- Avec l'aide des spécialistes en actuariat, nous avons testé le caractère raisonnable des principales hypothèses relatives à la mortalité et au comportement des titulaires de polices de la façon suivante :
 - nous avons déterminé si les hypothèses de la direction avaient été établies conformément aux exigences de IFRS 17;
 - nous avons testé les études d'expérience et d'autres données d'entrée utilisées pour établir les hypothèses;
 - nous avons analysé l'interprétation et le jugement de la direction à l'égard des résultats de ses études d'expérience, avons évalué les facteurs ayant donné lieu à des révisions d'hypothèses, avons évalué d'autres hypothèses raisonnablement possibles et avons pris en considération les données sectorielles et les autres sources de données externes, le cas échéant.
- Avec l'aide des spécialistes en actuariat et en juste valeur, nous avons évalué le caractère raisonnable des taux d'actualisation :
 - en déterminant si les hypothèses et les méthodes de la direction avaient été établies conformément aux exigences de IFRS 17;
 - en testant les données d'entrée et les informations sources sous-tendant la détermination des taux d'actualisation et lorsqu'applicable, en établissant une fourchette d'estimations indépendantes pour certaines composantes des taux d'actualisation et en les comparant aux valeurs sélectionnées par la direction.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion;
- des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités de la Société pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Sophie Fortin.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Québec, Québec
Le 17 février 2026

¹ CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A124208

États des résultats consolidés

Exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2025	2024
Résultat des activités d'assurance		
Produits d'assurance (note 14)	7 790 \$	6 802 \$
Dépenses d'assurance (note 22)	(6 278)	(5 587)
Produits (dépenses) nets provenant des contrats de réassurance (note 14)	(356)	(175)
	1 156	1 040
Résultat d'investissement net		
Produits de placement nets (note 5)		
Intérêts et autres produits tirés des placements	2 216	2 310
Variation de la juste valeur des placements	(846)	(192)
	1 370	2 118
Produits (charges) financiers d'assurance (note 14)	(556)	(1 190)
Produits (charges) financiers de réassurance (note 14)	145	126
(Augmentation) diminution du passif relatif aux contrats d'investissement et intérêts sur dépôts	(141)	(235)
	818	819
Produits (charges) de placement relatifs à l'actif net des fonds distincts	7 248	7 769
Produits (charges) financiers provenant des passifs relatifs aux fonds distincts (note 14)	(7 248)	(7 769)
	—	—
	818	819
Autres produits	2 092	1 744
Autres charges d'exploitation (note 22)	(2 669)	(2 307)
Autres charges financières (note 23)	(69)	(67)
Résultat avant impôts	1 328	1 229
(Charge) recouvrement d'impôts (note 24)	(232)	(267)
Résultat net	1 096	962
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres (note 19)	(43)	(20)
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	1 053 \$	942 \$
Résultat par action ordinaire (en dollars) (note 26)		
De base	11,36 \$	9,81 \$
Dilué	11,29	9,77
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions d'unités) (note 26)		
De base	93	96
Dilué	93	96
Dividendes par action ordinaire (en dollars) (note 18)	3,78	3,36

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

États du résultat global consolidés

Exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Résultat net	1 096 \$	962 \$
Autres éléments du résultat global, nets d'impôts		
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement dans le résultat net :		
Couverture d'investissements nets		
Profits (pertes) latents résultant de la conversion des établissements étrangers	(146)	243
Couverture d'investissements nets dans des établissements étrangers	76	(135)
	(70)	108
Couverture de flux de trésorerie		
Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	—	5
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net :		
Réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	47	70
Total des autres éléments du résultat global	(23)	183
Résultat global attribué aux actionnaires	1 073 \$	1 145 \$

Impôts sur le résultat inclus dans les autres éléments du résultat global

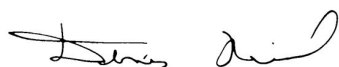
Exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat relatif à :		
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement dans le résultat net :		
Couverture d'investissements nets dans des établissements étrangers	(15) \$	25 \$
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net :		
Réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	(18)	(27)
Recouvrement (charge) d'impôts total sur le résultat inclus dans les autres éléments du résultat global	(33) \$	(2) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

États de la situation financière consolidés

Aux 31 décembre (en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Actif		
Placements (note 5)		
Trésorerie et placements à court terme	2 262 \$	1 566 \$
Obligations	31 080	32 690
Actions	6 504	5 130
Prêts	3 687	3 444
Instruments financiers dérivés (note 8)	926	1 066
Autres placements	119	165
Immeubles de placement	1 446	1 519
	46 024	45 580
Autres éléments d'actif (note 9)	5 185	3 989
Actif relatif aux contrats d'assurance (note 14)	80	105
Actif relatif aux contrats de réassurance (note 14)	3 287	3 382
Immobilisations corporelles (note 10)	333	317
Actif d'impôts différés (note 24)	775	459
Immobilisations incorporelles (note 11)	2 278	1 964
Goodwill (note 11)	1 799	1 490
Actif total du fonds général	59 761	57 286
Actif net des fonds distincts (note 12)	63 047	52 575
Actif total	122 808 \$	109 861 \$
Passif		
Passif relatif aux contrats d'assurance (note 14)	37 317 \$	36 894 \$
Passif relatif aux contrats d'investissement et dépôts (note 15)	7 620	6 352
Instruments financiers dérivés (note 8)	734	1 060
Autres éléments de passif (note 16)	3 936	3 292
Passif d'impôts différés (note 24)	392	327
Déventures (note 17)	1 496	1 894
Passif total du fonds général	51 495	49 819
Passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts (note 14)	46 365	38 149
Passif relatif aux contrats d'investissement des fonds distincts (note 15)	16 682	14 426
Passif total	114 542 \$	102 394 \$
Capitaux propres		
Actions ordinaires et surplus d'apport	1 530 \$	1 540 \$
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (note 19)	1 000	600
Résultats non distribués et cumul des autres éléments du résultat global	5 736	5 327
	8 266	7 467
Passif et capitaux propres totaux	122 808 \$	109 861 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.



Denis Ricard
Président et chef de la direction



Ginette Maillé
Présidente du comité d'audit

États des variations des capitaux propres consolidés

Exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars canadiens)

	Actions ordinaires (note 18)	Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (note 19)	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global (note 20)	Total
Solde au 31 décembre 2023	1 603 \$	375 \$	17 \$	5 060 \$	(17) \$	7 038 \$
Résultat net	—	—	—	962	—	962
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	183	183
Résultat global de l'exercice	—	—	—	962	183	1 145
Transactions relatives aux capitaux propres						
Transfert de l'écart de réévaluation lié aux immeubles de placement	—	—	—	22	(22)	—
Transfert des avantages postérieurs à l'emploi (note 28)	—	—	—	70	(70)	—
Régime d'options d'achat d'actions (note 27)	—	—	3	—	—	3
Options d'achat d'actions exercées	—	—	(4)	—	—	(4)
Émission d'actions ordinaires	28	—	—	—	—	28
Rachat d'actions ordinaires	(107)	—	—	(513)	—	(620)
Rachat d'actions privilégiées émises par une filiale	—	(125)	—	—	—	(125)
Émission d'autres instruments de capitaux propres	—	350	—	(4)	—	346
Dividendes sur actions ordinaires	—	—	—	(322)	—	(322)
Dividendes sur actions privilégiées émises par une filiale et distributions sur autres instruments de capitaux propres	—	—	—	(20)	—	(20)
Autres	—	—	—	(2)	—	(2)
	(79)	225	(1)	(769)	(92)	(716)
Solde au 31 décembre 2024	1 524	600	16	5 253	74	7 467
Résultat net	—	—	—	1 096	—	1 096
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	(23)	(23)
Résultat global de l'exercice	—	—	—	1 096	(23)	1 073
Transactions relatives aux capitaux propres						
Transfert des avantages postérieurs à l'emploi (note 28)	—	—	—	47	(47)	—
Régime d'options d'achat d'actions (note 27)	—	—	4	—	—	4
Options d'achat d'actions exercées	—	—	(4)	—	—	(4)
Émission d'actions ordinaires	22	—	—	—	—	22
Rachat d'actions ordinaires	(32)	—	—	(267)	—	(299)
Émission d'actions privilégiées	—	400	—	(4)	—	396
Dividendes sur actions ordinaires	—	—	—	(350)	—	(350)
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	—	—	—	(43)	—	(43)
	(10)	400	—	(617)	(47)	(274)
Solde au 31 décembre 2025	1 514 \$	1 000 \$	16 \$	5 732 \$	4 \$	8 266 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

États des flux de trésorerie consolidés

Exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat avant impôts	1 328 \$	1 229 \$
Autres charges financières	69	67
Impôts payés, nets des remboursements	(471)	(508)
Activités opérationnelles sans effet sur la trésorerie :		
Charges (produits) relatifs aux contrats d'assurance	(956)	(25)
Charges (produits) relatifs aux contrats de réassurance	211	49
Charges (produits) relatifs aux contrats d'investissement et intérêts sur dépôts	141	235
Pertes (profits) latents sur les placements	857	215
Dotations à la provision pour pertes de crédit	87	96
Autres amortissements	358	320
Autres éléments sans effet sur la trésorerie	234	259
Activités opérationnelles ayant un effet sur la trésorerie :		
Ventes, échéances et remboursements liés aux placements	52 421	42 312
Achats liés aux placements	(53 592)	(44 061)
Variation actif/passif relatif aux contrats d'assurance	1 588	2 541
Variation actif/passif relatif aux contrats de réassurance	(237)	(767)
Variation du passif relatif aux contrats d'investissement et dépôts	214	(15)
Autres éléments ayant un effet sur la trésorerie	87	(906)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités opérationnelles	2 339	1 041
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition d'entreprises, nette de trésorerie	(621)	(213)
Achats nets d'immobilisations corporelles et incorporelles	(233)	(278)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement	(854)	(491)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émission d'actions ordinaires	18	24
Rachat d'actions ordinaires (note 18)	(294)	(609)
Rachat d'actions privilégiées émises par une filiale (note 19)	—	(125)
Émission d'actions privilégiées (note 19)	395	—
Émission d'autres instruments de capitaux propres (note 19)	—	345
Émission de débentures (note 17)	—	398
Rachat de débentures (note 17)	(400)	(4)
Remboursement d'obligations locatives	(22)	(20)
Dividendes versés sur actions ordinaires	(350)	(322)
Dividendes versés sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	(54)	(26)
Intérêts payés sur débentures	(66)	(54)
Intérêts payés sur obligations locatives	(5)	(4)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	(778)	(397)
Gains (pertes) de conversion sur trésorerie	(11)	34
Augmentation (diminution) de la trésorerie et placements à court terme	696	187
Trésorerie et placements à court terme au début	1 566	1 379
Trésorerie et placements à court terme à la fin	2 262 \$	1 566 \$
Information supplémentaire :		
Trésorerie	1 953 \$	1 030 \$
Placements à court terme incluant les équivalents de trésorerie	309	536
Total de la trésorerie et placements à court terme	2 262 \$	1 566 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

1 › Information générale

iA Société financière inc. (iA Société financière) est une société de gestion de portefeuille inscrite à la Bourse de Toronto, constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec. iA Société financière et ses filiales (la société) offrent une gamme variée de produits d'assurance vie et maladie, d'épargne et de retraite, de fonds communs de placement, de valeurs mobilières, de prêts ainsi que de produits d'assurance automobile et habitation, d'assurance crédit, d'assurance et de garanties de remplacement, de garanties prolongées et autres produits auxiliaires pour les services aux concessionnaires ainsi que d'autres produits et services financiers. Les produits et les services de la société sont offerts sur une base individuelle et collective et s'étendent à l'ensemble du Canada ainsi qu'aux États-Unis.

La publication des présents états financiers consolidés (les états financiers) a été autorisée par le conseil d'administration de la société le 17 février 2026.

2 › Informations importantes sur les méthodes comptables

a) Principes de présentation

Les états financiers de la société sont établis conformément aux Normes IFRS® de comptabilité applicables au 31 décembre 2025. Les Normes IFRS de comptabilité sont publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et sont fondées sur les Normes IFRS de comptabilité, les Normes IAS® et les Interprétations de l'IFRIC®.

Les états financiers sont présentés en millions de dollars canadiens. Le dollar canadien est la devise fonctionnelle et de présentation de la société. Les éléments inclus dans l'état de la situation financière sont présentés selon un principe de liquidité, et chaque poste inclut à la fois des soldes courants et des soldes non courants, s'il y a lieu.

b) Estimations, hypothèses et jugements importants

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement, effectue des estimations et établisse des hypothèses qui influent sur les montants d'actifs et de passifs présentés, sur le résultat net et sur l'information complémentaire. La direction a exercé son jugement, a effectué des estimations et a établi les hypothèses décrites dans les notes ci-dessous.

Détermination du contrôle aux fins de la consolidation	Note 2, section c) « Principes et méthode de consolidation » Note 7 « Gestion des risques financiers associés aux instruments financiers et aux contrats d'assurance », section b) iii) « Autre information sur le risque de crédit – Intérêts dans des entités structurées non consolidées »
Juste valeur et dépréciation des instruments financiers et juste valeur des immeubles de placement	Note 2, section d) « Placements et produits de placement nets » Note 5 « Placements et produits de placement nets » Note 6 « Juste valeur des instruments financiers et des immeubles de placement » Note 7 « Gestion des risques financiers associés aux instruments financiers et aux contrats d'assurance »
Classification et évaluation des contrats d'assurance et des contrats de réassurance	Note 2, section j) « Contrats d'assurance et contrats de réassurance » Note 14 « Contrats d'assurance et contrats de réassurance », section F) « Jugements importants dans l'évaluation des contrats d'assurance et des contrats de réassurance »
Immobilisations incorporelles et goodwill	Note 2, section g) « Immobilisations incorporelles » Note 2, section h) « Goodwill » Note 4 « Acquisition d'entreprises »
Impôts sur le résultat	Note 2, section m) « Impôts sur le résultat » Note 24 « Impôts sur le résultat »
Avantages postérieurs à l'emploi	Note 2, section q) « Avantages postérieurs à l'emploi » Note 28 « Avantages postérieurs à l'emploi »
Détermination des secteurs d'activité à présenter et méthodologie d'allocation dans la présentation de l'information sectorielle	Note 25 « Information sectorielle »

Les résultats réels peuvent différer des estimations faites par la direction. Les estimations et les hypothèses font périodiquement l'objet d'une révision en fonction de l'évolution des circonstances et des faits pertinents, et les changements sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle la révision est effectuée ainsi que dans les périodes ultérieures touchées par cette révision. Les informations importantes sur les méthodes comptables, estimations et hypothèses utilisées sont détaillées dans les notes ci-après lorsque cela s'avère significatif et pertinent.

c) Principes et méthode de consolidation

Les entités au sein desquelles la société exerce un contrôle sont consolidées. La direction porte des jugements pour déterminer si elle exerce un contrôle, particulièrement dans l'évaluation de sa capacité à exercer son pouvoir afin de générer des rendements variables. Les entités sont consolidées à partir de la date d'obtention du contrôle et sont exclues de la consolidation à compter de la date de cessation du contrôle. L'acquisition d'une filiale est comptabilisée selon la méthode de l'acquisition, et la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur de l'actif net identifiable de la filiale constitue le goodwill. Les soldes intersociétés ainsi que les produits et les charges liés aux transactions intersociétés sont éliminés lors de la consolidation.

La société comptabilise par mise en équivalence les entreprises associées sur lesquelles elle a une influence notable et les partenariats en coentreprise sur lesquels elle exerce un contrôle conjoint. Une influence notable est présumée exister lorsque la société détient 20 % ou plus des droits de vote de l'entité, sans toutefois exercer un contrôle. Une coentreprise existe lorsque la société exerce un contrôle conjoint dans un partenariat et a des droits sur l'actif net de ce partenariat. Le contrôle conjoint est le partage du contrôle en vertu d'une entente contractuelle et n'existe que lorsque les décisions à l'égard des activités pertinentes nécessitent le consentement unanime des parties qui partagent le contrôle. La société comptabilise sa quote-part de l'actif net et sa quote-part des résultats de l'entreprise détenue en utilisant des politiques comptables uniformes pour des transactions et des événements similaires.

d) Placements et produits de placement nets

Les placements comprennent les actifs financiers, soit la trésorerie et les placements à court terme, les obligations, les actions, les prêts, les instruments financiers dérivés, les autres placements ainsi que les immeubles de placement. Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs sont comptabilisés à la juste valeur.

Les actifs financiers sont classés dans l'une des catégories suivantes :

- actifs à la juste valeur par le biais du résultat net;
- actifs au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le classement des actifs financiers est déterminé en fonction de leur modèle économique. Ce modèle reflète la façon dont la société gère les actifs pour générer des flux de trésorerie et atteindre ses objectifs économiques. La détermination des modèles économiques repose sur le jugement.

La gestion de la plupart des instruments financiers de la société et l'appréciation de leur performance reposent sur la juste valeur. Conséquemment, la plupart des instruments financiers de la société doivent être classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. La trésorerie, les prêts automobiles, les autres prêts et les comptes à recevoir sont les quatre exceptions majeures, puisqu'ils sont gérés dans l'objectif premier de les conserver afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels et non de les vendre. À ce titre, ils sont classés comme étant au coût amorti.

Lorsque le modèle économique est de détenir des actifs afin de percevoir des flux de trésorerie, la société évalue si les flux de trésorerie des instruments financiers ne représentent que des paiements de capital et d'intérêts. Dans l'établissement de cette évaluation, la société considère si les flux de trésorerie contractuels sont représentatifs d'un contrat de prêt de base. Si la société détermine que les flux de trésorerie contractuels associés à un actif financier ne représentent pas uniquement des paiements de capital et d'intérêts, ou si les modalités contractuelles introduisent une exposition à des risques ou à une volatilité n'ayant pas de lien avec un contrat de prêt de base, l'actif financier en question est classé et évalué à la juste valeur par le biais du résultat net.

La société applique la méthode de comptabilisation à la date de transaction, soit la date à laquelle la société s'engage à acheter ou à vendre les actifs. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à l'état des résultats au moment où ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs aux actifs classés comme étant au coût amorti sont capitalisés et amortis aux résultats selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les placements sont comptabilisés selon les méthodes décrites ci-dessous.

i) Trésorerie et placements à court terme

La trésorerie et les placements à court terme, incluant les équivalents de trésorerie, sont composés des instruments très liquides détenus afin de respecter des engagements à court terme (moins de 1 an). La trésorerie comprend l'encaisse et les paiements en circulation. Les placements à court terme et les équivalents de trésorerie comprennent les titres à revenu fixe. Les titres à revenu fixe sont, pour la plupart, classés à la juste valeur par le biais du résultat net et sont comptabilisés à la juste valeur. Les autres titres à revenu fixe sont classés au coût amorti et comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

ii) Obligations

Juste valeur par le biais du résultat net

Les obligations classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisées à la juste valeur. Les profits et pertes réalisés et latents sont immédiatement comptabilisés à l'état des résultats dans *Variation de la juste valeur des placements* et les revenus d'intérêts gagnés sont comptabilisés dans *Intérêts et autres produits tirés des placements*.

iii) Actions

Juste valeur par le biais du résultat net

Les actions classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisées à la juste valeur. Les profits et pertes réalisés et latents sont comptabilisés immédiatement dans *Variation de la juste valeur des placements* à l'état des résultats. Les revenus de dividendes sont comptabilisés dans *Intérêts et autres produits tirés des placements* à l'état des résultats dès qu'est établi le droit de la société à en recevoir le paiement.

iv) Prêts

Prêts hypothécaires

Juste valeur par le biais du résultat net

Les prêts hypothécaires classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur. Les profits et pertes réalisés et latents sont comptabilisés immédiatement à l'état des résultats dans *Variation de la juste valeur des placements* et les revenus d'intérêts gagnés sont inscrits dans *Intérêts et autres produits tirés des placements*.

Titrisation de prêts hypothécaires

Prêts hypothécaires multirésidentiels et non résidentiels

Puisque la société conserve la quasi-totalité des risques et des avantages liés aux prêts transférés, les critères de décomptabilisation de l'actif ne sont pas satisfaits dans le cadre de la titrisation de prêts hypothécaires multirésidentiels et non résidentiels. La société continue de comptabiliser les prêts hypothécaires multirésidentiels et non résidentiels à l'état de la situation financière, et un passif relatif au montant de la contrepartie reçue est inscrit dans *Autres éléments de passif*. Les revenus d'intérêts sur les prêts titrisés et les charges d'intérêts sur le passif sont comptabilisés dans *Intérêts et autres produits tirés des placements* à l'état des résultats.

Prêts à des sociétés

Juste valeur par le biais du résultat net

Les prêts à des sociétés classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur. Les profits et pertes réalisés et latents sont immédiatement comptabilisés à l'état des résultats dans *Variation de la juste valeur des placements* et les revenus d'intérêts gagnés sont comptabilisés dans *Intérêts et autres produits tirés des placements*.

Prêts automobiles et autres prêts

Coût amorti

Les prêts automobiles et les autres prêts sont constitués de prêts personnels. Ils sont classés au coût amorti et comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La valeur comptable des actifs est ajustée en fonction de toute provision pour pertes de crédit. Les intérêts ainsi que les profits ou pertes réalisés à la disposition des prêts automobiles et des autres prêts sont comptabilisés dans *Intérêts et autres produits tirés des placements* à l'état des résultats. La provision pour pertes de crédit est comptabilisée et évaluée comme décrit à la section d) x) « Dépréciation des actifs financiers » de la présente note.

v) Instruments financiers dérivés

La société utilise des instruments financiers dérivés dans le but de gérer les risques de change, de taux d'intérêt, de crédit et d'autres risques de marché auxquels l'exposent des actifs et des passifs spécifiques. Les instruments financiers dérivés, classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date d'acquisition et sont réévalués à leur juste valeur par la suite. Les instruments financiers dérivés ayant une juste valeur positive sont présentés à titre d'actifs alors que les instruments financiers dérivés ayant une juste valeur négative sont présentés à titre de passifs. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans *Variation de la juste valeur des placements* à l'état des résultats sauf si les instruments financiers dérivés font partie d'une relation de couverture qualifiée comme décrit ci-après.

vi) Comptabilité de couverture

Jusqu'au 31 mars 2024, la société a appliqué, comme le permet IFRS 9 *Instruments financiers*, les exigences de comptabilité de couverture de IAS 39 *Instruments financiers*. Au 1^{er} avril 2024, la société a choisi d'appliquer les exigences de comptabilité de couverture en vertu de IFRS 9 *Instruments financiers* à toutes les relations de comptabilité de couverture de manière prospective. Cette modification de méthode comptable, qui permet à la société de désigner des actifs financiers à titre d'instruments de couverture, n'a eu aucune incidence sur le résultat net de la société. Sauf indication contraire, les méthodes comptables relatives aux relations de couverture décrites ci-après s'appliquent aux exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024.

Lorsque la société détermine que la comptabilité de couverture est appropriée, une relation de couverture est désignée et documentée dès son origine. L'efficacité de la couverture est évaluée dès l'origine et à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, et ce, pendant toute la durée de la couverture. La comptabilité de couverture, qui permet de comptabiliser les effets de sens inverse des instruments de couverture et des éléments couverts de la même façon, ne peut être appliquée que s'il est démontré que la relation est efficace. S'il est établi que l'instrument de couverture n'est plus une couverture efficace, si l'instrument de couverture est vendu ou si la transaction prévue a cessé d'être hautement probable, la société cesse d'appliquer la comptabilité de couverture de façon prospective. La société utilise des instruments financiers dérivés et, depuis le 1^{er} avril 2024, des actifs financiers à titre d'instruments de couverture.

Couverture de juste valeur

Les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés utilisés à titre d'instruments de couverture ainsi que les variations de juste valeur des actifs financiers découlant du risque couvert sont comptabilisées dans *Variation de la juste valeur des placements* à l'état des résultats. Par le fait même, le gain ou la perte relatifs à la portion inefficace de la couverture est reconnu dans *Résultat net*.

Les variations de juste valeur des actifs financiers utilisés à titre d'instruments de couverture depuis le 1^{er} avril 2024 sont comptabilisées dans *Variation de la juste valeur des placements* à l'état des résultats. Les variations de la juste valeur des passifs financiers couverts sont reconnues dans *(Augmentation) diminution du passif relatif aux contrats d'investissement et intérêts sur dépôts* à l'état des résultats. Par le fait même, le gain ou la perte relatifs à la portion inefficace de la couverture est reconnu dans *Résultat net*.

Couverture de flux de trésorerie

La portion efficace des variations de juste valeur des instruments de couverture est comptabilisée dans *Autres éléments du résultat global*. Le gain ou la perte relatifs à la portion inefficace est immédiatement comptabilisé dans *Variation de la juste valeur des placements* à l'état des résultats. Lorsque les gains et les pertes cumulés dans *Autres éléments du résultat global* relativement à l'élément couvert ont une incidence sur les résultats au cours de la période, ils sont reclassés à l'état des résultats et, lorsqu'ils ont une incidence sur l'état de la situation financière, ils sont reclassés à l'état de la situation financière.

Couverture d'investissement net

La société utilise des contrats à terme de gré à gré sur devises comme éléments de couverture du risque de change lié aux investissements nets dans des établissements à l'étranger. La portion efficace des variations de juste valeur des instruments de couverture est comptabilisée dans *Autres éléments du résultat global*. Les gains ou les pertes relatifs à la portion inefficace sont immédiatement comptabilisés dans *Variation de la juste valeur des placements* à l'état des résultats. Les gains et les pertes cumulés dans *Autres éléments du résultat global* sont reclassés à l'état des résultats au cours de la période pendant laquelle l'investissement net dans un établissement étranger fait l'objet d'une disposition totale ou partielle.

vii) Autres placements

Les autres placements comprennent des obligations, des actions ordinaires et des placements à court terme qui sont des placements restreints, des billets à recevoir et des placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise. Les obligations, les actions ordinaires et les placements à court terme qui sont des placements restreints sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les billets à recevoir sont classés au coût amorti et sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, telle que décrite dans la présente note, à la section c) intitulée « Principes et méthode de consolidation ».

viii) Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont des immeubles qui sont détenus pour en tirer des revenus de location ou pour valoriser le capital et que la société n'occupe pas pour son propre usage. Les immeubles de placement sont comptabilisés au prix de la transaction majoré des coûts de transaction lors de l'acquisition. Par la suite, ces immeubles sont évalués à la juste valeur, sauf dans le cas des immeubles en construction, dont la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable. Ces derniers sont comptabilisés au coût non amorti jusqu'à ce que la juste valeur puisse être évaluée de façon fiable. La juste valeur exclut la juste valeur de la linéarisation des loyers qui est comptabilisée dans *Autres éléments d'actif*. La variation de la juste valeur est inscrite dans *Variation de la juste valeur des placements* à l'état des résultats. Les revenus de location sont reconnus à l'état des résultats linéairement selon le terme du bail, et les dépenses d'immeubles de placement sont inscrites dans *Produits de placement nets*.

Lorsqu'un immeuble à usage propre est reclassé vers les immeubles de placement, l'immeuble est réévalué à la juste valeur à la date du transfert. Toute diminution de la valeur comptable d'un immeuble est comptabilisée à l'état des résultats, alors que toute augmentation de la valeur comptable d'un immeuble est comptabilisée à titre d'écart de réévaluation dans *Autres éléments du résultat global*. Au moment de la disposition de l'immeuble ayant fait l'objet d'un transfert, l'écart de réévaluation inclus dans le *Cumul des autres éléments du résultat global* est transféré aux *Résultats non distribués*.

ix) Décomptabilisation

Un actif financier (ou une partie d'un actif financier) est décomptabilisé si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif expirent ou si la société transfère à une autre partie l'actif financier et la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de cet actif. Si la société ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété et qu'elle continue de contrôler l'actif cédé, la société comptabilise la part qu'elle a conservée dans l'actif et comptabilise un passif connexe pour les montants qu'elle est tenue de payer.

x) Dépréciation des actifs financiers

À chaque date des états financiers, la société applique un modèle de dépréciation en trois phases pour évaluer la provision pour pertes de crédit sur tous les actifs financiers classés au coût amorti. Les éléments hors bilan assujettis à l'évaluation de la dépréciation comprennent les garanties financières et les engagements de prêts. Le modèle d'évaluation de la provision pour pertes de crédit est prospectif. L'évaluation de la provision pour pertes de crédit reflète l'information raisonnable et justifiable relative aux événements passés, aux conditions actuelles et aux prévisions d'événements et de conjoncture économique futurs. Le montant de la provision pour pertes de crédit reflète ainsi les changements dans le risque de crédit depuis la comptabilisation initiale de l'actif financier.

Détermination de la phase

Le modèle des pertes de crédit attendues utilise une approche de dépréciation en trois phases qui repose sur le changement dans la qualité du crédit des actifs financiers depuis leur comptabilisation initiale.

Si, à la date des états financiers, le risque de crédit des actifs financiers non dépréciés n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, ces actifs financiers sont classés à la phase 1, et une provision pour pertes de crédit, établie à chaque date des états financiers à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir, est reconnue.

Lorsque le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, les actifs financiers non dépréciés concernés sont transférés à la phase 2, et une provision pour pertes de crédit qui est évaluée, à chaque date des états financiers, à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée contractuelle, est reconnue.

Si, aux dates des états financiers subséquentes, le risque de crédit de l'actif financier s'améliore de telle sorte qu'il n'y a plus d'augmentation importante du risque de crédit par rapport à la comptabilisation initiale, conformément au modèle des pertes de crédit attendues, l'actif financier doit être ramené à la phase 1.

Lorsqu'un ou plusieurs événements qui ont eu une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimés d'un actif financier surviennent, cet actif financier est considéré comme déprécié et transféré à la phase 3, et une provision pour pertes de crédit correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée contractuelle continue d'être reconnue, ou l'actif financier est radié.

Les revenus d'intérêts sont calculés sur la valeur comptable brute pour les actifs financiers aux phases 1 et 2 et sur la valeur comptable nette pour les actifs financiers à la phase 3.

Les actifs financiers pourraient, au cours de leur durée, passer d'une phase du modèle de dépréciation à une autre selon l'amélioration ou la détérioration de leur risque de crédit et de leur niveau de pertes de crédit attendues. Les actifs financiers sont toujours classés selon les différentes phases du modèle de dépréciation en fonction du changement dans leur risque de crédit entre la date de comptabilisation initiale de l'actif financier et la date des états financiers, ainsi que d'une analyse de l'indication de dépréciation.

Définition d'un actif financier en défaillance et déprécié

La définition de défaillance utilisée dans le modèle de dépréciation correspond à la définition utilisée à des fins de gestion interne du risque de crédit.

Indépendamment de l'analyse ci-dessus, la société considère que la défaillance se produit lorsque les paiements contractuels sur l'actif financier présentent un retard depuis plus de 90 jours, à moins que la société ne dispose d'informations raisonnables et justifiables pour démontrer qu'un critère de défaillance tardive est plus approprié.

Un actif financier est considéré comme déprécié lorsqu'il est en défaillance, à moins que l'impact négatif sur les flux de trésorerie futurs estimés ne soit considéré comme négligeable.

Évaluation de la provision pour pertes de crédit

La provision pour pertes de crédit représente un montant objectif fondé sur la valeur actualisée pondérée en fonction des probabilités de défaillance dans les flux de trésorerie, et tient compte de l'information raisonnable et justifiable sur les événements passés, les conditions économiques actuelles et les prévisions de conjoncture économique futures. Une insuffisance de flux de trésorerie correspond à la différence entre tous les flux de trésorerie contractuels dus à la société et tous les flux de trésorerie qu'elle prévoit recevoir.

L'évaluation de la provision pour pertes de crédit d'un actif financier est estimée à la date des états financiers et est basée sur le résultat obtenu en multipliant les trois paramètres du risque de crédit, à savoir la probabilité de défaillance, la perte en cas de défaut et l'exposition en cas de défaut. Le résultat de cette multiplication est ensuite actualisé au taux d'intérêt effectif. Les paramètres sont estimés selon une segmentation appropriée en tenant compte des caractéristiques communes du risque de crédit. Pour les actifs financiers de la phase 1 du modèle de dépréciation, les paramètres du risque de crédit sont projetés sur un horizon maximal de 12 mois, tandis que pour ceux des phases 2 et 3, ils le sont sur la durée contractuelle restante de l'actif financier. La durée contractuelle restante attendue représente la durée contractuelle maximale pendant laquelle la société est exposée au risque de crédit, incluant les possibilités de prolongation au gré de l'emprunteur.

La provision pour pertes de crédit tient aussi compte de l'information disponible relativement aux conditions économiques futures. Pour intégrer l'information prospective pertinente pour la détermination des augmentations importantes du risque de crédit et l'évaluation de la provision pour pertes de crédit, la société utilise les modèles économétriques pour la projection du risque de crédit. Ces modèles permettent d'estimer l'incidence des variables macroéconomiques sur les différents paramètres du risque de crédit. Les variables macroéconomiques employées dans les modèles des pertes de crédit attendues comprennent : le produit intérieur brut, le taux de chômage et le taux du financement à un jour de la Banque du Canada. Pour déterminer la provision pour pertes de crédit, la société se fonde sur trois scénarios (de base, optimiste et pessimiste) et attribue à chacun une probabilité de réalisation. Chaque scénario macroéconomique utilisé dans le calcul de la provision pour pertes de crédit comprend une projection de toutes les variables macroéconomiques pertinentes utilisées dans les modèles de dépréciation pour une période de 3 ans. La société peut aussi apporter des ajustements dans certains cas afin de considérer de l'information pertinente influant sur l'évaluation de la provision pour pertes de crédit qui n'aurait pas été intégrée dans les paramètres du risque de crédit. L'intégration de l'information prospective repose sur un ensemble d'hypothèses et de méthodologies propres au risque de crédit et aux projections économiques et exige donc un haut degré de jugement.

En ce qui concerne les actifs financiers dépréciés qui sont individuellement significatifs, l'évaluation de la provision pour pertes de crédit ne requiert pas l'utilisation des paramètres de risque de crédit, mais elle repose plutôt sur un examen poussé de la situation de l'emprunteur ainsi que sur la réalisation des garanties détenues. L'évaluation représente la valeur actualisée, calculée à l'aide du taux d'intérêt effectif et pondérée en fonction des probabilités de défaillance dans les flux de trésorerie qui prennent en considération l'incidence des différents scénarios susceptibles de se produire ainsi que de l'information sur les conditions économiques futures.

Comptabilisation de la provision pour pertes de crédit

À chaque date des états financiers, la société évalue de façon prospective les pertes de crédit attendues associées à ses actifs financiers et comptabilise une provision relative à ces pertes de crédit. En cas de dépréciation, la société comptabilise et présente la provision pour pertes de crédit de la façon décrite ci-après, en fonction des différents types d'actifs et de leur classification.

La provision pour pertes de crédit des prêts évalués au coût amorti, comme les prêts automobiles et les autres prêts, est déduite de la valeur comptable brute des actifs financiers dans l'état de la situation financière et comptabilisée à l'état des résultats dans *Produits de placement nets*. Si le risque de crédit associé à l'actif financier à la date des états financiers est faible ou n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, la société comptabilise une provision pour pertes de crédit correspondant aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir relativement à cet actif financier. Inversement, advenant une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, la société comptabilise les pertes de crédit attendues pour la durée contractuelle de l'actif financier.

Radiations

Un actif financier et la provision pour pertes de crédit qui lui est liée sont normalement radiés en tout ou en partie lorsque la société considère qu'il n'y a plus aucune probabilité de recouvrement et que toutes les garanties et autres recours qui s'offraient à elle ont été exercés, ou si l'emprunteur est en faillite ou s'il fait l'objet d'une procédure de liquidation, et qu'il est peu probable que les soldes dus soit recouverts.

e) Autres éléments d'actif

La nature des autres éléments d'actif est détaillée à la note 9 « Autres éléments d'actif ».

À l'exception des titres acquis en vertu de conventions de revente, les actifs financiers inclus dans *Autres éléments d'actif* sont classés au coût amorti et font l'objet d'une dépréciation comme décrit à la section d) x) « Dépréciation des actifs financiers ». Les immeubles détenus à des fins de revente (propriétés saisies) sont évalués au moindre de la juste valeur moins les frais de vente et de la valeur comptable des prêts sous-jacents à la date de saisie. Les fonds déposés en fiducie représentent les montants reçus des clients détenus en fiducie.

La société effectue des achats de titres et, simultanément, s'engage à les revendre à court terme, à un prix et à une date déterminés. Les engagements afférents aux titres acquis en vertu de conventions de revente sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les intérêts relatifs aux opérations de revente sont comptabilisés dans *Produits de placement nets* à l'état des résultats.

La société est partie prenante à un accord de service de type public-privé qui doit être comptabilisé selon IFRIC 12 *Accords de concession de services*. Le service de concession à recevoir augmente en fonction de la juste valeur des services d'opération et de maintenance, des coûts de recouvrement, des coûts administratifs ainsi que des coûts de financement et diminue en fonction des paiements reçus. Le compte à recevoir de concession, inclus dans *Comptes à recevoir*, est comptabilisé au coût amorti selon le taux d'intérêt effectif.

f) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé et sont présentées par catégories à la note 10 « Immobilisations corporelles ». Les actifs au titre du droit d'utilisation correspondent à des espaces locatifs et d'autres actifs provenant des contrats de location, comptabilisés à la date de début du contrat, soit au moment où le bien loué est mis à la disposition de la société.

La société calcule les amortissements suivant le mode linéaire. La durée d'amortissement est basée sur la durée d'utilité estimée, selon les périodes suivantes :

Composantes des immeubles à usage propre	10 ans	à	60 ans
Actifs au titre du droit d'utilisation	2 ans	à	30 ans
Autres	3 ans	à	15 ans

g) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont présentées par catégories à la note 11 « Immobilisations incorporelles et goodwill ».

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée comprennent principalement des logiciels capitalisés, des réseaux de distribution ainsi que des relations clients. Ces actifs sont amortis de façon linéaire sur leur durée d'utilité estimative qui varie entre 4 et 25 ans. La durée d'utilité est réévaluée chaque année, et la charge d'amortissement est ajustée de manière prospective, s'il y a lieu. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont soumises à un test de dépréciation s'il y a un indice de dépréciation, et les pertes de valeur sont calculées et comptabilisées sur une base individuelle pour chaque actif.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée incluent principalement des contrats de gestion de fonds et des réseaux de distribution. Ces actifs ne font pas l'objet d'un amortissement et ils sont soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment si des événements ou des changements indiquent qu'ils ont subi une perte de valeur. Une perte de valeur est constatée dans *Autres charges d'exploitation* à l'état des résultats lorsque la valeur comptable excède la valeur recouvrable. Les immobilisations incorporelles sont considérées comme ayant une durée d'utilité indéterminée lorsque, sur la base d'une analyse de tous les facteurs pertinents, il n'y a pas de limite prévisible à la période au cours de laquelle on s'attend à ce que l'actif génère des entrées nettes de trésorerie pour la société.

h) Goodwill

Le goodwill correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs identifiables, des passifs pris en charge et des passifs éventuels des entreprises acquises à la date d'acquisition. Le goodwill est évalué subséquemment au coût diminué des pertes de valeur. Le goodwill qui résulte d'un regroupement d'entreprises est présumé avoir une durée de vie indéfinie et n'est pas amorti.

La société alloue le goodwill acquis à une unité génératrice de trésorerie (UGT) ou à un groupe d'UGT (ci-dessous appelés collectivement « UGT »), soit au plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de flux de trésorerie qui sont largement indépendants de ceux provenant d'autres actifs ou d'autres groupes d'actifs. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation en ce qui a trait à l'UGT annuellement, ou plus fréquemment si des événements ou des changements indiquent qu'il a subi une perte de valeur. Pour déterminer s'il y a une dépréciation, la société effectue une comparaison entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable de l'UGT. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité d'une UGT correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus qui découlent de cette UGT. Lorsque les actifs et les passifs de l'UGT n'ont pas varié de façon importante, que la valeur recouvrable excède substantiellement la valeur comptable de l'UGT et qu'une dépréciation est très peu probable en fonction des circonstances actuelles, le calcul détaillé le plus récent de la valeur recouvrable de l'UGT effectué lors d'une période antérieure est utilisé dans le test de dépréciation de la période prise en considération. Les dépréciations relatives au goodwill sont constatées dans *Autres charges d'exploitation* à l'état des résultats et ne peuvent faire l'objet d'une reprise ultérieure.

i) Fonds distincts

La société établit des contrats de rentes collectives ou individuelles comportant des fonds qui peuvent être investis dans des portefeuilles distincts, conformément aux choix exprimés par les titulaires de polices. L'actif sous-jacent est inscrit au nom de la société, et les titulaires de polices n'ont aucun accès direct aux éléments d'actif. Les titulaires de polices assument les risques et bénéficient des avantages liés au rendement des fonds. La société perçoit des revenus d'honoraires pour la gestion des fonds distincts. Ces revenus sont inscrits à l'état des résultats selon la méthode de comptabilisation des produits d'assurance pour les rentes classées comme contrats d'assurance et comme *Autres produits* pour les rentes classées comme contrats d'investissement. Les produits de placement et les variations de la juste valeur de l'actif net des fonds distincts sont présentés dans les *Produits (charges) de placement relatifs à l'actif net des fonds distincts*. Les risques et les avantages liés au rendement des fonds sont présentés dans l'état des résultats comme *Produits (charges) financiers provenant des passifs relatifs aux fonds distincts*.

Actif net des fonds distincts

L'actif net des fonds distincts est comptabilisé séparément du total de l'actif du fonds général dans l'état de la situation financière, et les placements qui constituent l'actif net des fonds distincts sont comptabilisés à la juste valeur. Celle-ci est déterminée d'après les cours du marché ou, si les cours ne sont pas disponibles, d'après les justes valeurs estimatives que la société a établies.

Passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts et Passif relatif aux contrats d'investissement des fonds distincts

Les passifs liés aux contrats d'assurance ou d'investissement dont le risque financier correspond au risque assumé par les titulaires de polices sont présentés séparément du passif total du fonds général à l'état de la situation financière et sont comptabilisés au même montant que la juste valeur de l'actif net des fonds distincts. Les deux types de contrats sont présentés distinctement en fonction de leur nature. Étant donné que le passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts provient des contrats d'assurance avec participation directe, il est évalué selon la méthode des honoraires variables de IFRS 17. Le *Passif relatif aux contrats d'investissement des fonds distincts* est comptabilisé au coût amorti selon IFRS 9 *Instruments financiers*, car il s'agit de contrats d'investissement ne comportant aucun risque d'assurance important.

Les passifs liés aux garanties qui sont consenties par la société relativement aux fonds distincts sont inclus dans *Passif relatif aux contrats d'assurance* à l'état de la situation financière.

j) Contrats d'assurance et contrats de réassurance

i) Classification des contrats

Les contrats émis par la société sont classés comme des contrats d'assurance, des contrats d'investissement ou des contrats de service.

Les contrats d'assurance, y compris les contrats de réassurance émis pour lesquelles la société accepte le risque d'assurance d'autres entités, sont des contrats qui contiennent un risque d'assurance important. Un risque d'assurance important existe lorsque la société s'engage à indemniser les titulaires de polices ou les bénéficiaires des contrats pour des événements futurs spécifiques mais incertains qui toucheront défavorablement les titulaires de polices et dont les montants et la survenance sont inconnus. Les contrats d'assurance sont comptabilisés conformément à IFRS 17 *Contrats d'assurance*.

Les contrats d'investissement sont des contrats qui comprennent un risque financier et qui ne comportent pas de risque d'assurance important. Le risque financier représente le risque d'une variation future possible d'un ou de plusieurs des éléments suivants : le taux d'intérêt spécifié, le prix d'un instrument financier, le taux de change, l'indice de prix ou de taux, la cote de crédit ou l'indice de crédit ou une autre variable, à condition que, dans le cas d'une variable non financière, celle-ci ne soit pas spécifique à une partie au contrat. Les contrats d'investissement sont comptabilisés conformément à IFRS 9 *Instruments financiers* et sont décrits à la section k) intitulée « Passif relatif aux contrats d'investissement et dépôts » de cette note.

Les contrats de service sont des contrats qui ne comportent aucun risque d'assurance important et aucun risque financier et pour lesquels la société offre des services administratifs. Les contrats de service incluent aussi les composantes de services des contrats d'investissement. Les contrats de service sont comptabilisés conformément à IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* et sont décrits en plus amples détails à la section p) intitulée « Autres produits » de la présente note.

Les contrats sont analysés afin d'établir s'ils devraient être comptabilisés comme des contrats d'assurance, d'investissement ou de service. Une fois que le contrat a été classé comme un contrat d'assurance, il demeure un contrat d'assurance jusqu'à la fin de son terme, même si le risque d'assurance diminue considérablement pendant cette période, sauf si les critères pour sa décomptabilisation sont remplis.

Dans le cours normal de ses activités, la société utilise la réassurance pour limiter son exposition au risque. La réassurance signifie le transfert d'un risque d'assurance, en échange d'une compensation (la prime), à un ou à plusieurs réassureurs qui se répartissent ce risque entre eux. S'il advenait que les réassureurs concernés soient incapables de respecter leurs obligations, la société demeurerait redevable envers ses titulaires de polices quant à la portion réassurée.

Toutes les références aux contrats d'assurance comprennent les contrats d'assurance émis et les contrats de réassurance émis par la société, et toutes les références aux contrats de réassurance correspondent à des contrats de réassurance détenus pour réduire le risque de la société.

ii) Séparation des composants des contrats d'assurance et des contrats de réassurance

À la date de création, les contrats d'assurance et les contrats de réassurance sont analysés pour déterminer les composants distincts qui entreraient dans le champ d'application d'une autre norme. Aussi bien les dérivés incorporés à séparer des contrats d'assurance que les flux de trésorerie liés à un composant d'investissement distinct doivent être comptabilisés selon IFRS 9 *Instruments financiers* comme s'ils étaient un instrument financier indépendant, lorsqu'il y a lieu. Toute promesse de fournir des biens ou services distincts autres que des services relatifs à des contrats d'assurance, tels que des services administratifs, est comptabilisée conformément à IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. Tous les composants restants d'un contrat d'assurance sont inclus dans le champ d'application de IFRS 17 *Contrats d'assurance*.

Les dérivés incorporés non séparés, les composants d'investissement ainsi que les biens ou services qui sont étroitement liés au contrat d'assurance dont ils font partie sont considérés comme non distincts et sont comptabilisés dans le composant d'assurance. Le composant d'investissement est défini comme les sommes qui doivent être remboursées au titulaire en toutes circonstances, que l'événement assuré se produise ou non, comme la valeur de rachat, les fonds d'assurance vie universelle et les fonds distincts. La société établit l'existence de tout composant d'investissement pour tous ses contrats à la date de création.

iii) Niveau de regroupement et comptabilisation

La société a déterminé que le niveau de regroupement approprié de ses contrats d'assurance en portefeuilles entraîne le regroupement de ses contrats en fonction de ses lignes de produits puisqu'elles présentent des risques similaires et sont gérées ensemble. Les lignes de produits sont composées des principaux produits et services offerts par les différents secteurs d'activité de la société. Tous les portefeuilles sont divisés en groupes pouvant s'inscrire dans l'une des trois catégories suivantes : les contrats déficitaires, les contrats non déficitaires qui n'ont pas de possibilité importante de devenir déficitaires et le restant des contrats non déficitaires. Les groupes sont ensuite divisés en cohortes annuelles, établies selon l'année d'émission. La société a déterminé que ses lignes de produits représentent aussi le niveau de regroupement approprié de ses contrats de réassurance en portefeuilles. Les groupes sont divisés selon les profits nets et les coûts nets et ont des cohortes annuelles. La société assigne généralement les contrats au groupe par ensembles de contrats plutôt que sur la base de contrat par contrat.

Les portefeuilles déterminent le niveau auquel les contrats sont regroupés aux fins de présentation dans l'état de la situation financière. Les portefeuilles de contrats d'assurance, qui incluent le passif au titre de la couverture restante (PCR) et le passif au titre des sinistres survenus (PSS) pour lesquels le total entraîne un actif, sont présentés séparément de ceux dont le total entraîne un passif. Cette même répartition dans la présentation s'applique aux portefeuilles des contrats de réassurance.

Le groupe détermine le niveau auquel la comptabilisation et l'évaluation sont effectuées. Les groupes de contrats sont constitués au moment de leur comptabilisation initiale et leur composition n'est pas revue par la suite. En général, les groupes de contrats d'assurance sont comptabilisés lorsqu'ils sont émis. Dans l'éventualité où un groupe de contrats serait déficitaire, il serait comptabilisé dès que les faits et circonstances indiqueraient que ce groupe est déficitaire. Les groupes de contrats de réassurance sont comptabilisés à la première date entre la date du début de leur période de couverture et la date à laquelle un groupe de contrats d'assurance sous-jacents déficitaire est comptabilisé. Dans le cas où des contrats d'assurance et des contrats de réassurance sont acquis dans un transfert de contrats ou un regroupement d'entreprises, la date d'acquisition correspond à la date de comptabilisation.

iv) Périmètre des contrats

Tous les flux de trésorerie futurs compris dans le périmètre de chacun des contrats du groupe doivent être considérés pour évaluer un groupe de contrats et ils sont revus à chaque date des états financiers.

Les flux de trésorerie sont compris dans le périmètre d'un contrat d'assurance s'ils découlent de droits et obligations substantiels qui existent au cours de la période de présentation de l'information financière dans laquelle la société peut contraindre le titulaire à payer des primes ou dans laquelle la société a une obligation substantielle de fournir des services prévus au contrat d'assurance au titulaire. Toute option de transformation présente au contrat à sa date de création est incluse dans le périmètre du contrat si la société est obligée de s'y conformer au gré du titulaire. Une obligation substantielle de fournir des services prévus au contrat d'assurance cesse lorsque la société a la capacité pratique de réévaluer les risques et peut modifier la tarification. Les primes ou les sinistres attendus qui n'entrent pas dans le périmètre du contrat d'assurance ne sont pas comptabilisés à titre de passif ou d'actif, puisqu'ils sont liés à des contrats d'assurance futurs.

Les flux de trésorerie sont compris dans le périmètre d'un contrat de réassurance s'ils découlent de droits et obligations substantiels qui existent au cours de la période de présentation de l'information financière dans laquelle la société est tenue de payer des sommes au réassureur ou a le droit substantiel de recevoir des services du réassureur. Un droit substantiel de recevoir des services du réassureur prend fin lorsque le réassureur a la capacité pratique de réévaluer les risques qui lui sont transférés et qu'il peut fixer un prix ou un niveau de prestations qui reflète intégralement ces risques réévalués ou a un droit substantiel de mettre fin à la couverture.

v) Évaluation

La société doit analyser les conditions de chaque contrat pour déterminer s'ils remplissent ou non les conditions d'un contrat d'assurance avec participation directe. La plupart des contrats d'assurance de la société sont des contrats sans participation directe. Certains contrats d'assurance de la société sont classés comme des contrats avec participation directe, car à leur date de création, les modalités contractuelles spécifient que le titulaire a droit à une part d'un portefeuille d'éléments sous-jacents clairement défini et la société a l'obligation de verser au titulaire une somme correspondant à la juste valeur des éléments sous-jacents diminuée des honoraires variables pour les services d'investissement.

La société utilise le modèle général d'évaluation (MGE) pour évaluer la majorité de ses contrats d'assurance sans participation directe et de ses contrats de réassurance. Pour les contrats avec participation directe, tels que les fonds distincts inclus dans les contrats de rente et les produits d'assurance vie avec participation, la société utilise la méthode des honoraires variables (MHV). Puisqu'elles ont des similarités, ces deux méthodes sont habituellement décrites ensemble et le terme utilisé est « contrats d'assurance non évalués selon la MRP ».

La société a choisi d'appliquer la méthode simplifiée appelée la méthode de la répartition des primes (MRP) pour certains contrats d'assurance et contrats de réassurance. Ainsi, la société applique la MRP aux contrats dont la période de couverture à leur date de création est d'un an ou moins, et pour les contrats de plus d'un an pour lesquels l'évaluation du PCR ne diffère pas de manière importante de l'évaluation qui aurait été faite en utilisant le MGE. Les produits automobile et d'habitation, les garanties prolongées aux États-Unis et les produits des marchés spéciaux sont principalement ceux qui utilisent la MRP.

La société a choisi d'évaluer les estimations comptables entrant dans l'évaluation des contrats d'assurance et des contrats de réassurance sur une base trimestrielle plutôt que sur une base cumulative depuis le début de l'année, ce qui signifie que les estimations comptables effectuées dans les états financiers intermédiaires précédents ne seront pas changées. Ce choix s'applique à tous les groupes de contrats d'assurance et de contrats de réassurance.

i. Contrats d'assurance non évalués selon la MRP

Évaluation initiale

Lors de la comptabilisation initiale, l'évaluation d'un groupe de contrats d'assurance non évalués selon la MRP correspond au total des flux de trésorerie d'exécution et de la marge sur services contractuels.

Flux de trésorerie d'exécution

Les flux de trésorerie d'exécution sont constitués des estimations de flux de trésorerie futurs que la société s'attend à honorer dans l'exécution des contrats d'assurance, d'un ajustement destiné à refléter la valeur temps de l'argent et le risque financier lié aux flux de trésorerie futurs, ainsi que d'un ajustement au titre du risque non financier.

Les estimations de flux de trésorerie futurs incluent tous les flux de trésorerie compris dans le périmètre du contrat, y compris, mais sans s'y limiter, les primes, les sinistres et les autres dépenses d'assurance, les options de valeurs de rachat, les avances sur contrats qui correspondent au solde de capital non remboursé et qui sont entièrement garanties par la valeur de rachat des contrats d'assurance à l'égard desquels les prêts sont consentis, et une allocation des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition des contrats. Les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition des contrats, qui comprennent les frais de vente, de souscription et de création d'un groupe de contrats d'assurance, sont directement inclus dans l'évaluation initiale du groupe dans les flux de trésorerie d'exécution.

Le taux d'actualisation, qui ajuste les estimations de flux de trésorerie futurs afin de refléter la valeur temps de l'argent et le risque financier liés à ces flux de trésorerie, doit être cohérent avec les prix cotés facilement accessibles sur des marchés actifs et doit refléter les caractéristiques des flux de trésorerie et de liquidité des contrats d'assurance.

L'ajustement au titre du risque non financier pour un groupe de contrats d'assurance est l'indemnité exigée pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et l'échéancier des flux de trésorerie qui est engendrée par le risque non financier.

Marge sur services contractuels

La marge sur services contractuels (MSC) est un composant du passif du groupe de contrats d'assurance qui représente le profit non acquis que la société comptabilisera à mesure qu'elle fournira les services prévus aux contrats d'assurance dans le futur. À la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats d'assurance, la MSC est évaluée comme l'excédent, le cas échéant, de la valeur actualisée des entrées de trésorerie sur les sorties de trésorerie compris dans le périmètre du contrat après avoir ajouté l'ajustement au titre du risque non financier. Si le total est une entrée de trésorerie nette, le groupe est non déficitaire et aucun produit ou charge ne résultera de la comptabilisation initiale de ce groupe. Si le total correspond à une sortie de trésorerie nette, le groupe est déficitaire et aucune MSC n'est établie pour ce groupe, une perte est immédiatement constatée à l'état des résultats et un composant de perte est créé dans le PCR.

Composant de perte

Le composant de perte du PCR détermine le montant maximal des flux de trésorerie d'exécution qui pourrait subséquemment être comptabilisé à l'état des résultats comme reprise de pertes sur les contrats déficitaires dans les *Dépenses d'assurance* et qui devrait être exclu des *Produits d'assurance*.

Contrats acquis

Pour les groupes de contrats acquis lors d'un transfert de contrats ou d'un regroupement d'entreprises, la contrepartie reçue pour les contrats est incluse dans les flux de trésorerie d'exécution comme approximation pour les primes reçues à la date d'acquisition. Il s'agit de la juste valeur des contrats à cette date. Si le total correspond à une sortie de trésorerie nette, le groupe est déficitaire et une perte est immédiatement comptabilisée à l'état des résultats pour les contrats acquis lors d'un transfert. Si les contrats sont acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, la sortie de trésorerie nette est plutôt un ajustement du goodwill ou du profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses.

Évaluation ultérieure

À chaque date des états financiers, la valeur comptable d'un groupe de contrats d'assurance non évalués selon la MRP est la somme du PCR et du PSS. Le PCR est constitué des flux de trésorerie d'exécution afférents aux services qui seront fournis au titre des contrats dans des périodes futures ainsi que la MSC à cette date. Le PSS inclut les flux de trésorerie d'exécution relatifs aux sinistres survenus et aux charges engagées qui n'ont pas été payés, y compris les réclamations dont l'événement assuré a eu lieu, mais qui n'ont pas été déclarées.

Flux de trésorerie d'exécution

Les flux de trésorerie d'exécution des groupes de contrats d'assurance sont évalués à chaque date des états financiers en utilisant les estimations à jour des flux de trésorerie futurs, les taux d'actualisation courants et les estimations courantes de l'ajustement au titre du risque non financier.

Les variations dans les flux de trésorerie d'exécution relatifs aux services futurs sont compensées par un montant équivalent dans la MSC lorsque le groupe est non déficitaire (voir section « Marge sur services contractuels » ci-dessous) alors qu'elles sont constatées dans *Résultats des activités d'assurance* à l'état des résultats pour les groupes déficitaires. Les variations dans les flux de trésorerie d'exécution relatifs aux services courants ou passés sont constatées dans *Résultats des activités d'assurance*. Les variations dans les effets de la valeur temps de l'argent et du risque financier (sur les estimations de flux de trésorerie futurs et sur l'ajustement au titre du risque non financier) sont constatées dans *Résultat d'investissement net* pour les contrats évalués selon le MGE. Cependant, pour les contrats évalués selon la MHV, ces changements sont compensés par une variation équivalente de la MSC, sauf pour les éléments couverts par le choix relatif à l'atténuation des risques.

Pour les contrats évalués selon le MGE, afin d'avoir un traitement comptable uniforme des estimations des flux de trésorerie futurs et de l'ajustement au titre du risque non financier, la société a choisi de ventiler les variations de l'ajustement au titre du risque non financier. Par conséquent, les effets de la valeur temps de l'argent et du risque financier sont constatés dans *Résultat d'investissement net* plutôt que d'être constatés dans *Résultats des activités d'assurance* (pour les services courants) ou d'être compensés par la MSC (pour les services futurs).

Marge sur services contractuels

L'évaluation ultérieure de la MSC est différente selon que le MGE ou la MHV est utilisé.

Contrats d'assurance sans participation directe

Sous le MGE, la valeur comptable de la MSC à chaque date des états financiers correspond au solde au début de la période, plus la MSC des nouveaux contrats ajoutés au groupe durant la période et les intérêts capitalisés au taux d'intérêt à la comptabilisation initiale sur la valeur comptable de la MSC durant la période, ajusté des variations des flux de trésorerie d'exécution relatifs aux services futurs et par l'effet des variations de taux change sur la MSC s'il y a lieu, moins la somme constatée en tant que produits d'assurance relativement aux services rendus durant la période.

Les variations des flux de trésorerie d'exécution relatifs aux services futurs (mentionnés ci-dessus à la section « Flux de trésorerie d'exécution ») qui ajustent la MSC incluent les ajustements d'expérience découlant des primes reçues au cours de la période qui concerne des services futurs, les changements dans les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs du PCR aux taux d'actualisation utilisés lors de la comptabilisation initiale et non liés à la valeur temps de l'argent ni au risque financier, les différences entre les composants d'investissement que l'on s'attend d'avoir à payer durant la période et les composants d'investissement qui deviennent payables durant la période et les variations de l'ajustement au titre du risque non financier relatives aux services futurs.

Contrats d'assurance avec participation directe

Sous la MHV, les variations de l'obligation de verser au titulaire une somme correspondant à la juste valeur des éléments sous-jacents qui ajustent les flux de trésorerie d'exécution n'ajustent pas la MSC et sont plutôt constatées à l'état des résultats puisque ces variations ne sont pas liées à des services futurs.

La valeur comptable de la MSC à chaque date des états financiers évaluée selon la MHV correspond au solde au début de la période, additionné de la MSC des nouveaux contrats ajoutés au groupe durant la période, ajusté par la variation de la part revenant à la société de la juste valeur des éléments sous-jacents liée aux services futurs et par les variations des flux de trésorerie d'exécution qui ne varient pas en fonction des rendements des éléments sous-jacents liées aux services futurs, sauf pour les éléments couverts par le choix relatif à l'atténuation des risques, moins la somme comptabilisée en produits d'assurance relativement aux services rendus durant la période.

Les variations des flux de trésorerie d'exécution qui ne varient pas en fonction des rendements des éléments sous-jacents qui ajustent la MSC sont principalement les mêmes que celles spécifiées à la section précédente pour les contrats d'assurance sans participation directe et sont toutefois évaluées à l'aide de taux d'actualisation courants. De plus, elles incluent les variations de l'effet de la valeur temps de l'argent et du risque financier qui ne résultent pas des éléments sous-jacents, sauf pour les éléments couverts par le choix relatif à l'atténuation des risques qui sont pour leur part inclus dans *Produits (charges) financiers d'assurance*.

Les variations des flux de trésorerie d'exécution qui n'ajustent pas la MSC sont plutôt comptabilisées à l'état des résultats. Ce sont les variations des honoraires variables de la société dans les cas où ils excèdent la MSC entraînant une perte à l'état des résultats, et aussi les changements dans les variations de l'effet de la valeur temps de l'argent et du risque financier permis par le choix relatif à l'atténuation des risques qui sont inclus dans *Produits (charges) financiers d'assurance*. En effet, la société a fait le choix de méthode comptable relatif à l'atténuation des risques pour les flux de trésorerie qui sont couverts par un programme de couverture dynamique utilisé par la société pour atténuer les risques financiers résultant des garanties financières par l'utilisation d'instruments financiers dérivés et non dérivés évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Conséquemment, les variations de l'effet de la valeur temps de l'argent et du risque financier sur la part de la société dans la juste valeur des éléments sous-jacents et des flux de trésorerie d'exécution couverts par le programme de couverture dynamique ne sont pas constatés dans la MSC.

Composant de perte

Les groupes de contrats qui n'étaient pas déficitaires lors de leur comptabilisation initiale peuvent subséquemment devenir déficitaires si les hypothèses et l'expérience changent et, donc, un composant de perte du PCR est subséquemment établi pour ces groupes. Le composant de perte est comptabilisé sur la base d'une allocation systématique des variations subséquentes des flux de trésorerie d'exécution entre le composant de perte du PCR et le PCR excluant le composant de perte. Lorsque le composant de perte atteint zéro, tout surplus sur cette somme allouée au composant de perte crée une nouvelle MSC pour le groupe de contrats.

ii. Contrats de réassurance non évalués selon la MRP

L'évaluation des contrats de réassurance appliquant le MGE est similaire à celle des contrats d'assurance sans participation directe, à l'exception des éléments suivants :

Évaluation initiale

Flux de trésorerie d'exécution

Pour les contrats de réassurance, les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sont cohérentes avec les hypothèses relatives aux contrats d'assurance sous-jacents et contiennent un ajustement pour l'effet du risque de non-exécution du réassureur. L'ajustement au titre du risque non financier représente la quantité de risque qui est transférée au réassureur telle que déterminée par la société.

Marge sur services contractuels

À la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats de réassurance, la MSC représente un coût net ou un profit net sur l'achat d'une couverture de réassurance et est comptabilisée à l'état de la situation financière. La MSC est évaluée au montant inverse de la somme des flux de trésorerie d'exécution (estimations des flux de trésorerie futurs actualisés plus un ajustement au titre du risque non financier) et du produit constaté à l'état des résultats au titre du recouvrement des contrats sous-jacents déficitaires. Toutefois, s'il y a un coût net sur l'achat d'une couverture de réassurance lié à des événements assurés qui ont eu lieu avant l'achat du groupe, le coût est immédiatement constaté en charges à l'état des résultats.

Composant de recouvrement de perte

Un composant de recouvrement de perte de l'actif au titre de la couverture restante (ACR) inclus dans l'actif de réassurance est établi pour un groupe de contrats de réassurance pour lesquels les contrats sous-jacents déficitaires comportaient une perte constatée lors de la comptabilisation initiale et est ajusté lorsque d'autres contrats sous-jacents déficitaires sont ajoutés à un groupe. Le composant de recouvrement de perte détermine le montant maximal qui pourrait subséquemment être comptabilisé à l'état des résultats comme renversement de recouvrement de perte découlant de contrats de réassurance.

Contrats acquis

Pour les contrats de réassurance acquis lors d'un transfert de contrats ou lors d'un regroupement d'entreprises, la contrepartie versée pour les contrats est une approximation des primes payées à la date de comptabilisation initiale. Pour des contrats de réassurance qui couvrent des contrats sous-jacents déficitaires, l'ajustement de la MSC est déterminé en multipliant le montant du composant de perte lié aux contrats sous-jacents à la date d'acquisition par le pourcentage des réclamations relatives aux contrats sous-jacents à la date d'acquisition que la société s'attend à recouvrer au moyen du contrat de réassurance. Le montant du composant de recouvrement de perte résultant de contrats de réassurance acquis lors d'un regroupement d'entreprises est comptabilisé en tant que goodwill ou en tant que profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses, et est comptabilisé à titre de produit à l'état des résultats lorsqu'il résulte d'un transfert.

Évaluation ultérieure

À chaque date des états financiers, la valeur comptable d'un groupe de contrats de réassurance est la somme de l'ACR et de l'actif au titre des sinistres survenus (ASS). L'ACR est constitué des flux de trésorerie d'exécution relatifs aux services qui seront reçus au titre des contrats dans des périodes futures et toute MSC restante à cette date. L'ASS inclut les flux de trésorerie d'exécution pour les sinistres survenus et les montants recouvrables qui n'ont pas été reçus de la part du réassureur, y compris les sinistres survenus, mais qui n'ont pas été déclarés.

Flux de trésorerie d'exécution

Les flux de trésorerie d'exécution d'un groupe de contrats de réassurance sont évalués à la date des états financiers en utilisant des estimations à jour des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation courants et des estimations courantes de l'ajustement au titre du risque non financier. Les variations des flux de trésorerie d'exécution sont constatées selon le même modèle que les contrats sous-jacents selon que ceux-ci sont déficitaires ou non déficitaires. Comme pour les contrats d'assurance évalués selon le MGE, la société a choisi de ventiler les variations de l'ajustement au titre du risque non financier pour comptabiliser les effets de la valeur temps de l'argent et du risque financier dans *Résultat d'investissement net* dans les *Produits (charges) financiers de réassurance*.

Marge sur services contractuels

Selon le MGE, la valeur comptable de la MSC à chaque date des états financiers correspond au solde au début de la période ajusté de la variation au cours de la période relative à la MSC des nouveaux contrats ajoutés au groupe, des intérêts capitalisés au taux d'actualisation à la comptabilisation initiale de la MSC, des variations des flux de trésorerie d'exécution relatifs aux services futurs, sauf ceux relatifs aux contrats sous-jacents déficitaires cédés qui sont constatés à l'état des résultats, de l'effet des variations de taux de change sur la MSC (s'il y a lieu) et du montant constaté dans l'état des résultats relatif aux services reçus au cours de la période. La MSC est aussi ajustée du produit constaté pour couvrir la perte sur la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats sous-jacents déficitaires et des reprises d'un composant de recouvrement de perte relatives aux variations d'un groupe de contrats sous-jacents déficitaires. Les variations des flux de trésorerie d'exécution provenant des contrats sous-jacents cédés qui ont été constatés à l'état des résultats ainsi que les variations du risque de non-exécution du réassureur évaluées à chaque date des états financiers sont constatées à l'état des résultats et n'ajustent pas la MSC.

Composant de recouvrement de perte

Le composant de recouvrement de perte est ultérieurement ajusté pour refléter les variations dans le composant de perte d'un groupe de contrats d'assurance sous-jacents déficitaires et ne doit pas excéder la portion de la valeur comptable du composant de perte que la société s'attend de recouvrer du groupe de contrats de réassurance.

iii. Contrats d'assurance évalués selon la MRP

Évaluation initiale

À leur comptabilisation initiale, la valeur comptable du PCR d'un groupe de contrats qui ne sont pas déficitaires est le total des primes reçues moins tous les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition à cette date. La société a choisi d'inclure les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition dans l'évaluation initiale du PCR du groupe.

Pour les contrats de plus d'un an, le PCR est actualisé pour refléter la valeur temps de l'argent et le risque financier au taux d'actualisation à la comptabilisation initiale. Pour les contrats qui ont une période de couverture d'un an ou moins, il n'y a pas de composant de financement lié au PCR et il n'y a pas d'ajustement pour la valeur temps de l'argent et le risque financier.

La société assume qu'aucun contrat n'est déficitaire à sa comptabilisation initiale sauf si les faits et les circonstances indiquent le contraire. Dans un tel cas, une perte est immédiatement constatée à l'état des résultats correspondant à la sortie de trésorerie nette et un composant de perte du PCR est créé pour le groupe.

Évaluation ultérieure

À chaque date des états financiers, la valeur comptable d'un groupe de contrats d'assurance évalués selon la MRP est la somme du PCR et du PSS.

Le PCR au début de la période est ajusté en fonction des variations liées à la période pour les primes reçues, les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition payés, le montant constaté comme produits d'assurance pour les services fournis, les montants liés à l'amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition constatés en charges pour le groupe et un ajustement pour la valeur temps de l'argent et l'effet du risque financier pour des contrats qui comportent un composant de financement important.

Tout comme pour les contrats d'assurance non évalués selon la MRP, le PSS inclut les flux de trésorerie d'exécution relatifs aux sinistres survenus et aux charges engagées qui n'ont pas encore été payées, y compris les réclamations dont l'événement assuré a eu lieu, mais qui n'ont pas été déclarées.

Composant de perte

Si à tout moment durant la période de couverture, les faits et circonstances indiquent qu'un groupe de contrats d'assurance est déficitaire, la société établit le composant de perte comme étant l'excédent des flux de trésorerie d'exécution liés à la couverture restante du groupe sur la valeur comptable du PCR du groupe. À la fin de la période de couverture du groupe de contrats, le composant atteindra zéro.

iv. Contrats de réassurance évalués selon la MRP

La société applique les mêmes méthodes comptables pour évaluer un groupe de contrats de réassurance que celles utilisées pour un groupe de contrats d'assurance évalués selon la MRP, adaptées lorsque nécessaire pour refléter les caractéristiques qui diffèrent de celles des contrats d'assurance.

Si un composant de recouvrement de perte est créé pour un groupe de contrats de réassurance évalués selon la MRP, le montant est comptabilisé directement dans la valeur comptable de l'ACR plutôt que d'apporter un ajustement de la MSC qui serait nécessaire dans le cas des contrats de réassurance non évalués selon la MRP.

vi) Décomptabilisation et modifications de contrats

Un contrat d'assurance est décomptabilisé lorsqu'il est éteint, que ce soit parce que les droits et obligations liés au contrat ont expiré, sont acquittés ou résiliés. Au moment de la décomptabilisation d'un contrat inclus dans un groupe de contrats non évalués selon la MRP, les flux de trésorerie d'exécution alloués au groupe sont diminués en décomptabilisant la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs et l'ajustement au titre du risque non financier liés aux droits et obligations du contrat. La MSC du groupe est alors ajustée de la variation des flux de trésorerie d'exécution, à l'exception des variations allouées au composant de perte. Le nombre d'unités de couverture pour les services restants attendus est ajusté pour refléter les unités de couverture décomptabilisées du groupe.

Une modification de contrat pourrait mener à une décomptabilisation sous certaines conditions telles que des changements substantiels au périmètre du contrat, ou bien des modalités contractuelles qui nécessiteraient que le contrat modifié soit classé dans un groupe différent ou qui nécessiteraient d'utiliser une méthode d'évaluation différente. Conséquemment, le contrat modifié est comptabilisé comme un nouveau contrat.

Lorsqu'une modification à un contrat n'est pas traitée comme une décomptabilisation parce qu'aucun des critères n'est rempli, les sommes payées ou reçues en lien avec la modification du contrat sont considérées comme des changements dans les estimations des flux de trésorerie d'exécution du PCR.

vii) Présentation à l'état des résultats

Produits d'assurance

Contrats d'assurance non évalués selon la MRP

À chaque date des états financiers, la société constate un produit d'assurance à l'état des résultats au fur et à mesure qu'elle remplit ses obligations de prestations qui consistent à fournir des services relatifs aux groupes de contrats d'assurance, incluant des services d'investissement pour la gestion des éléments sous-jacents pour le compte des titulaires de polices dans le cas de contrats avec participation directe. Les sommes comptabilisées durant la période relativement aux services fournis correspondent au total des variations du PCR durant la période en lien avec les services pour lesquels la société s'attend à recevoir une contrepartie. Les produits d'assurance sont principalement constitués de la comptabilisation de la MSC pour les services fournis, des variations de l'ajustement au titre du risque non financier relatif aux services courants ainsi que de la libération des charges attendues afférentes aux sinistres et aux dépenses d'assurance encourus au cours de la période. De plus, une part des produits est constatée de manière systématique sur la base du passage du temps pour le recouvrement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition. La libération de la MSC dans les produits d'assurance est effectuée en allouant uniformément la MSC à la fin de la période à chaque unité de couverture fournie dans la période courante et à celles qui devraient être fournies dans le futur à l'intérieur du périmètre du contrat.

Contrats d'assurance évalués selon la MRP

Pour les contrats évalués selon la MRP, les produits d'assurance pour la période représentent le montant des primes attendues encaissées attribuables aux services fournis durant la période. Pour les contrats dont la période de couverture est d'un an ou moins, la société alloue les primes attendues sur la base du passage du temps puisque cela représente le modèle prévu de libération du risque durant la période de couverture. Pour les contrats dont la période de couverture est de plus d'un an, l'allocation à chaque période est faite sur la base de l'échéancier attendu des dépenses d'assurance encourues.

Dépenses d'assurance

Les dépenses d'assurance sont composées principalement des sinistres survenus et des autres dépenses d'assurance, de l'amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition et des pertes sur les contrats déficitaires ainsi que les reprises de telles pertes.

Dépenses nettes provenant des contrats de réassurance

La société a choisi de présenter les produits et les charges relatifs aux contrats de réassurance, autres que les produits et les charges financiers de réassurance, comme un seul montant net intitulé *Dépenses nettes provenant des contrats de réassurance* dans *Résultat des activités d'assurance*, qui correspond à la base nette de l'allocation à l'état des résultats des primes de réassurance payées et des montants recouvrables auprès des réassureurs. L'allocation des primes de réassurance payées est reconnue à l'état des résultats au fur et à mesure que la société reçoit des services relatifs aux groupes de contrats de réassurance. Les sommes recouvrées auprès des réassureurs sont composées des flux de trésorerie liés à l'expérience relative aux réclamations ou aux prestations des contrats sous-jacents. L'amortissement de la MSC reflète le modèle attendu de souscriptions relatives aux contrats sous-jacents, considérant que le niveau de services fournis dépend du nombre de contrats sous-jacents en vigueur.

Produits et charges financiers d'assurance et de réassurance

Pour les contrats évalués selon le MGE et lorsqu'il y a un composant de financement important dans les contrats évalués selon la MRP, les produits et les charges financiers provenant des contrats d'assurance et des contrats de réassurance considèrent l'effet de la valeur temps de l'argent, du risque financier et leurs variations durant la période sur la valeur comptable des groupes de contrats d'assurance et de contrats de réassurance.

Pour les contrats évalués selon la MHV, cela comprend les variations de la juste valeur des éléments sous-jacents, excluant les dépôts et les retraits, et les variations résultant de la valeur temps de l'argent et du risque financier sur les contrats déficitaires puisque ces effets ne peuvent être compensés par la MSC. Comme mentionné dans la sous-section « Contrats avec participation directe », les *Produits (charges) financiers d'assurance* incluent les effets de la valeur temps de l'argent et du risque financier sur la part de la société dans la juste valeur des éléments sous-jacents et des flux de trésorerie d'exécution couverts par le programme de couverture dynamique, comme le permet le choix relatif à l'atténuation des risques. Le montant des produits et des charges financiers relatif aux fonds distincts est présenté distinctement à l'état des résultats à titre de *Produits (charges) financiers provenant des passifs relatifs aux fonds distincts*. La présentation concernant les fonds distincts est décrite plus en détail à la section i) « Fonds distincts » ci-dessus.

La société a fait le choix, à titre de méthode comptable, d'inclure les produits et les charges financiers des contrats d'assurance et de réassurance à l'état des résultats et ne les répartit donc pas entre l'état des résultats et les autres éléments du résultat global. Cette méthode comptable est cohérente avec le fait que les actifs financiers associés sont gérés sur la base de la juste valeur ainsi qu'évalués et comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net dans l'état des résultats.

Composants d'investissement et remboursements de primes

Les sommes reçues et les paiements liés aux composants d'investissement ainsi que les remboursements de primes qui répondent à la définition d'un composant d'investissement n'ont une incidence que sur le passif ou l'actif relatifs aux contrats d'assurance et n'ont donc aucun effet sur l'état des résultats.

k) Passif relatif aux contrats d'investissement et dépôts

Le passif relatif aux contrats d'investissement concerne des contrats qui ne comportent pas de risque d'assurance significatif, mais qui comportent un risque financier. Ces contrats sont initialement comptabilisés à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directement liés à l'établissement des contrats et sont ensuite évalués au coût amorti. Le passif est décomptabilisé lorsqu'il est éteint, que ce soit parce que les obligations relatives à ce type de contrat ont été exécutées, annulées ou ont expiré.

La société classe les dépôts comme des passifs financiers au coût amorti ou les désigne à titre de passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les dépôts classés comme des passifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Par la suite, ces dépôts des clients sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts calculés sur le taux d'intérêt effectif sont comptabilisés à l'état des résultats et présentés dans (*Augmentation*) *diminution du passif relatif aux contrats d'investissement et intérêts sur dépôts*.

Au 1^{er} avril 2024 et prospectivement, la société a choisi de désigner une partie des nouvelles émissions de dépôts à titre de passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces dépôts sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière. Les profits et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés immédiatement dans (*Augmentation*) *diminution du passif relatif aux contrats d'investissement et intérêts sur dépôts* à l'état des résultats. Lorsque la variation de la juste valeur est attribuable à la variation du risque de crédit de la société, elle est présentée dans l'état du résultat global.

l) Autres éléments de passif

La nature des autres éléments de passif est détaillée à la note 16 « Autres éléments de passif ».

Les passifs financiers inclus dans *Autres éléments de passif* sont classés comme des passifs financiers au coût amorti, à l'exception des engagements afférents à des titres vendus à découvert, des passifs de titrisation et des titres vendus en vertu de conventions de rachat, qui sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les passifs de titrisation et les titres vendus en vertu de conventions de rachat ont été désignés à la juste valeur par le biais du résultat net puisqu'ils font partie d'un groupe d'actifs financiers et de passifs financiers dont la gestion et la performance sont évaluées sur la base de la juste valeur.

Les engagements afférents à des titres vendus à découvert correspondent à l'obligation de la société de livrer les titres qu'elle a vendus sans en avoir la propriété au moment de la vente.

En vertu des engagements afférents à des titres vendus à découvert, la société effectue des ventes de titres et, simultanément, s'engage à les racheter à court terme, à un prix et à une date déterminés. Les engagements afférents aux titres vendus en vertu de conventions de rachat sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les intérêts relatifs aux opérations de rachat sont comptabilisés dans *Produits de placement nets* à l'état des résultats.

Les passifs classés ou désignés à la juste valeur sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sont comptabilisés dans la variation de la juste valeur des placements de l'état des résultats. Pour les passifs financiers désignés, lorsque la variation de la juste valeur est attribuable à la variation du risque de crédit de la société, la variation de valeur est présentée dans les états du résultat global. Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation liée au passif financier est réglée, annulée ou arrive à expiration.

Les obligations locatives sont comptabilisées, à compter de la date de début du contrat, à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés, actualisés au taux d'intérêt implicite du contrat, ou si ce taux n'est pas disponible, au taux d'emprunt marginal. Après leur comptabilisation initiale, les obligations locatives sont comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et les charges d'intérêts qui y sont liées sont comptabilisées dans *Autres charges financières* à l'état des résultats. Les obligations locatives excluent les montants relatifs à des paiements de loyers variables ou à des paiements dont la société a la certitude raisonnable de ne pas exercer. La société a choisi de comptabiliser les paiements de loyers relatifs aux contrats à court terme et aux contrats de faible valeur de façon linéaire sur la durée du contrat dans *Autres charges d'exploitation* et dans *Dépenses d'assurance*.

m) Impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat comprend à la fois les impôts exigibles et les impôts différés. Le calcul de la charge d'impôts est basé sur le revenu imposable de l'année. Les actifs et les passifs d'impôts exigibles pour la période en cours et les périodes précédentes sont évalués en fonction du montant qui devrait être versé ou reçu des administrations fiscales en utilisant des taux d'imposition qui étaient adoptés ou quasi adoptés à la date de l'état de la situation financière. Les impôts différés découlent des différences temporaires entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif et leur valeur fiscale calculées en utilisant les taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés pour les exercices au cours desquels il est prévu que ces différences se résorberont. Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles, sous réserve de certaines exceptions, ainsi que pour les crédits d'impôt non utilisés et les pertes fiscales non utilisées dans la mesure où il est probable que la société disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces actifs pourront être imputés. La société évalue tous les éléments probants, tant positifs que négatifs, pour déterminer le montant à comptabiliser.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables, sous réserve de certaines exceptions, dont celles liées à des participations dans des filiales, des entreprises associées et des partenariats en coentreprise, lorsque la date à laquelle les différences temporaires s'inverseront peut être contrôlée et qu'il est probable que celles-ci ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Les actifs et les passifs d'impôts exigibles et différés sont compensés si la société a un droit juridiquement exécutoire de les compenser pour la même entité juridique et prélevés par la même administration fiscale et si la société a l'intention de régler sur la base du montant net ou de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément. Les impôts exigibles et différés sont présentés à l'état des résultats sauf lorsqu'ils sont liés à des éléments qui sont présentés dans *Autres éléments du résultat global* ou directement dans les capitaux propres. Dans ce cas, ils sont alors présentés respectivement à l'état du résultat global et à l'état des variations des capitaux propres.

La société est assujettie aux lois de l'impôt sur le revenu du Canada et des États-Unis. Ces lois fiscales sont complexes et peuvent faire l'objet d'interprétations diverses par la société et par les administrations fiscales. La provision pour impôts sur le résultat et les impôts différés représentent l'interprétation de la société concernant ces lois fiscales et l'estimation des incidences fiscales présentes et futures relativement aux transactions et aux événements survenus au cours de l'exercice. De plus, des événements futurs, comme des modifications aux lois fiscales, aux règlements sur les impôts ou aux interprétations de ces lois ou de ces règlements, peuvent avoir une incidence importante sur les montants de la charge d'impôts, sur les soldes d'impôts différés et sur le taux d'imposition effectif au cours de l'exercice où ils surviennent.

n) Débentures

La société a choisi de classer ses débentures comme des passifs financiers au coût amorti. La juste valeur, nette des coûts de transaction y afférents, est utilisée pour reconnaître initialement les débentures. Subséquemment, les débentures sont évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif ainsi que les primes versées lors d'un rachat de débentures sont reconnus à l'état des résultats et présentés dans *Autres charges financières*.

o) Conversion des devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont converties en devise fonctionnelle selon le taux de change en vigueur au moment où a lieu chaque transaction. Les éléments monétaires de l'état de la situation financière sont convertis au taux de change de fin de période. Les éléments non monétaires de l'état de la situation financière comptabilisés à la juste valeur sont convertis au taux de change de fin de période, alors que les éléments non monétaires évalués au coût historique sont convertis au taux de change en vigueur au moment où a lieu chaque transaction. Les profits et les pertes de change résultant de ces conversions sont comptabilisés à l'état des résultats.

Les états financiers de certaines entités du groupe dont la devise fonctionnelle (la devise du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités) est différente de la devise fonctionnelle de la société mère sont convertis dans la devise de présentation. La conversion des opérations étrangères en devise canadienne est effectuée au taux de change de fin de période en ce qui concerne les éléments d'actif et de passif. La conversion des produits et des charges est effectuée au taux de change moyen. Les profits et les pertes de change ainsi que les résultats de la couverture de certains de ces investissements sont comptabilisés dans *Autres éléments du résultat global*.

p) Autres produits

Les autres produits proviennent principalement de contrats qui satisfont à la définition de contrat de service et comprennent notamment les honoraires perçus en contrepartie de la gestion de l'actif des fonds communs de placement de la société et de l'actif des fonds distincts relatifs aux contrats d'investissement de la société, ainsi que les commissions liées aux activités des intermédiaires, les revenus d'administration et les revenus tirés de régimes d'avantages sociaux non assurés (RASNA). Les autres produits sont comptabilisés en fonction des considérations spécifiées dans le contrat avec le client et excluent tout montant reçu au nom de tiers. La nature des activités incluses dans les autres produits représente une seule obligation de prestation (service) qui consiste en une série de services similaires fournis au même client. La société comptabilise les autres produits progressivement à l'état des résultats lorsque le service est rendu et lorsqu'il est peu probable qu'ils soient renversés.

q) Avantages postérieurs à l'emploi

La société a établi des régimes à prestations définies et procure d'autres régimes d'avantages complémentaires de retraite aux employés admissibles. Dans certains cas, les retraités admissibles doivent payer une portion des primes pour ces avantages complémentaires. Le coût des régimes de retraite est établi selon la méthode des unités de crédit projetées et selon les meilleures estimations de la direction concernant le taux d'actualisation, la progression des salaires, la mortalité et les coûts prévus des soins de santé. Le coût des prestations définies est divisé en quatre composantes : le coût des services, les intérêts nets et les frais administratifs, qui sont comptabilisés à l'état des résultats dans *Autres charges d'exploitation* et *Dépenses d'assurance*, et les réévaluations, qui sont inscrites dans *Autres éléments du résultat global*.

Les réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies comprennent les gains et les pertes actuariels, le rendement des actifs du régime (à l'exclusion des montants pris en compte dans le calcul des intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies) et la variation du plafonnement de l'actif d'un régime capitalisé, le cas échéant, et sont comptabilisées immédiatement dans *Autres éléments de passif (Autres éléments d'actif)* à l'état de la situation financière et, en contrepartie, dans *Autres éléments du résultat global*. La société a choisi de transférer les montants comptabilisés dans *Autres éléments du résultat global* aux *Résultats non distribués*. Le coût des services passés est reconnu dans *Résultat net* au cours de la période où il y a eu une modification, une réduction ou une liquidation du régime de retraite. L'intérêt net est calculé en multipliant le passif (l'actif) net au titre des prestations définies du début de la période par le taux d'actualisation. La différence entre l'actif des régimes à prestations définies et l'obligation au titre des régimes à prestations définies est constatée à titre d'actif ou de passif dans l'état de la situation financière. Le taux d'actualisation servant à déterminer l'obligation au titre des prestations définies est établi en fonction des taux d'intérêt du marché à la date d'évaluation pour des titres d'emprunt de qualité élevée dont les flux de trésorerie concordent avec les prévisions de paiement des prestations.

En vertu de IFRIC 14 IAS 19 – *Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction*, la société doit déterminer si l'actif d'un régime capitalisé lui confère un avantage économique par l'entremise de remboursements par le régime ou sous forme de diminution des cotisations futures au régime. Si tel n'est pas le cas, le passif (actif) net découlant de l'obligation au titre des prestations définies doit refléter le plafonnement de l'actif des régimes capitalisés.

r) Paiements fondés sur des actions

i) Régime d'options d'achat d'actions

Le régime d'options d'achat d'actions est comptabilisé comme des transactions dont le règlement s'effectue en instruments de capitaux propres. Le coût des options accordées est calculé en utilisant la méthode de la juste valeur. Cette dernière est estimée aux dates d'octroi en tenant compte d'un taux de renonciation ainsi qu'en utilisant la méthode de l'acquisition graduelle. Le coût des options d'achat d'actions est comptabilisé comme une charge de rémunération incluse à l'état des résultats dans *Autres charges d'exploitation*. Le montant correspondant est inscrit dans *Surplus d'apport* à l'état des variations des capitaux propres. Pour les options d'achat d'actions annulées avant la date d'acquisition, la dépense de rémunération reconnue précédemment est renversée. Lorsque les options d'achat d'actions sont exercées, le surplus d'apport est renversé et les actions émises sont créditées aux actions ordinaires. La rémunération à base d'actions est reconnue à la date d'octroi lorsqu'elle est octroyée à des membres de la haute direction qui sont admissibles à la retraite à la date d'octroi et sur une période allant de la date d'octroi à la date d'admissibilité à la retraite lorsqu'elle est octroyée à des membres de la haute direction qui deviendront admissibles à la retraite durant la période d'acquisition.

ii) Régime d'achat d'actions à l'intention des employés

La contribution en espèces de la société est inscrite à l'état des résultats dans *Autres charges d'exploitation* et *Dépenses d'assurance* au moment où les actions ordinaires sont achetées.

iii) Régime d'unités d'actions fictives

Le régime d'unités d'actions fictives est établi sous forme de trésorerie. Son évaluation est fondée sur la valeur des actions ordinaires de la société. Lors d'une attribution, la société inscrit une charge à titre de rémunération dans l'état des résultats ainsi qu'un passif équivalant à la juste valeur des actions ordinaires de la société à l'état de la situation financière. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière ainsi qu'à la date de règlement, ce passif est réévalué en fonction de la valeur des actions ordinaires de la société, et cette variation est comptabilisée dans *Autres charges d'exploitation* à l'état des résultats.

iv) Régime d'unités d'actions restreintes basées sur le temps et sur le rendement

Le régime d'unités d'actions restreintes basées sur le temps et sur le rendement est comptabilisé à titre de transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en trésorerie. Son évaluation est fondée sur la valeur des actions ordinaires de la société. À chaque date de présentation de l'information financière, la société inscrit une charge à titre de rémunération dans l'état des résultats ainsi qu'un passif à l'état de la situation financière qui équivaut à la juste valeur moyenne des actions ordinaires de la société pour la période de référence. Cette charge est amortie de façon linéaire en fonction du nombre estimatif des droits dont l'acquisition est attendue à la fin de la période d'acquisition des droits. La variation de la juste valeur du passif est comptabilisée dans *Autres charges d'exploitation* et *Dépenses d'assurance* à l'état des résultats.

v) Régime d'unités d'actions restreintes

Le régime d'unités d'actions restreintes est comptabilisé à titre de transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en trésorerie. Son évaluation est basée sur la valeur des actions ordinaires d'une filiale de la société qui, aux fins du régime, est réputée détenir en propriété exclusive certaines autres filiales du groupe qui ne sont pas sous son contrôle. La juste valeur est déterminée au moyen de modèles d'évaluation des titres de capitaux propres. En fonction du nombre estimatif d'unités d'actions restreintes dont les droits seront effectivement acquis, la société comptabilise la charge de rémunération dans *Autres charges d'exploitation* à l'état des résultats ainsi que le passif correspondant à l'état de la situation financière sur la période d'acquisition des droits. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière ainsi qu'à la date de règlement, ce passif est réévalué en fonction de la juste valeur des actions ordinaires de la filiale et la variation est inscrite dans *Autres charges d'exploitation* à l'état des résultats.

vi) Régime d'actions fictives

Le régime d'actions fictives est comptabilisé à titre de transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en trésorerie. Son évaluation est basée sur la juste valeur des actions ordinaires de la société. En fonction du nombre estimatif d'unités d'actions fictives dont les droits seront effectivement acquis, la société comptabilise la charge de rémunération dans *Autres charges d'exploitation* à l'état des résultats ainsi que le passif correspondant à l'état de la situation financière sur la période d'acquisition des droits. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière ainsi qu'à la date de règlement, ce passif est réévalué en fonction de la juste valeur des actions ordinaires de la société et la variation est inscrite dans *Autres charges d'exploitation* à l'état des résultats.

vii) Régime d'unités d'actions restreintes (RF Capital)

Le régime d'unités d'actions restreintes (RF Capital) est comptabilisé à titre de transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en trésorerie. Son évaluation est basée sur le prix payé par la société par action ordinaire de RF Capital Group Inc., une filiale acquise le 31 octobre 2025. En fonction du nombre estimatif d'unités d'actions restreintes dont les droits seront effectivement acquis, la société comptabilise la charge de rémunération dans *Autres charges d'exploitation* à l'état des résultats ainsi que le passif correspondant à l'état de la situation financière sur la période d'acquisition des droits.

3 › Modifications de méthodes comptables

Nouvelles méthodes comptables appliquées aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025.

Normes ou amendements	Description des normes ou des amendements et incidences sur les états financiers de la société
IAS 21 <i>Effets des variations des cours des monnaies étrangères</i>	<p><i>Description</i> : Le 15 août 2023, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 21 <i>Effets des variations des cours des monnaies étrangères</i>. L'amendement, intitulé <i>Absence de convertibilité</i>, précise quand une devise est convertible et quand elle ne l'est pas, la façon de déterminer le taux de change lorsque la devise n'est pas convertible, ainsi que les informations additionnelles devant être fournies lorsqu'une devise n'est pas convertible. Les dispositions de cet amendement s'appliquent de manière rétrospective modifiée.</p> <p><i>Incidence</i> : Aucune incidence sur les états financiers de la société.</p>

Modifications de méthodes comptables à venir

Les normes ou les amendements sont présentés en fonction de leur date de publication, sauf si une approche plus pertinente permet une meilleure information.

Normes ou amendements	Description des normes ou des amendements
IFRS 18 <i>Présentation et informations à fournir dans les états financiers</i>	<p><i>Description</i> : Le 9 avril 2024, l'IASB a publié la norme IFRS 18 <i>Présentation et informations à fournir dans les états financiers</i>, qui remplace les dispositions de la norme IAS 1 <i>Présentation des états financiers</i> et reconduit plusieurs de ses exigences.</p> <p>La norme IFRS 18 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • établit une structure définie pour l'état des résultats par le biais de la classification des produits et des charges en catégories définies distinctes et de l'imposition de nouveaux sous-totaux dans le but d'améliorer la comparabilité; • exige que des informations spécifiques sur les indicateurs de performance définis par la direction, qui consistent en des sous-totaux de produits et de charges publiés en dehors des états financiers, soient divulguées dans une note unique aux états financiers afin d'améliorer la transparence de ces indicateurs de performance définis par la direction; • fournit des directives sur le classement de l'information dans les états financiers primaires ou dans les notes. <p>Les dispositions de la nouvelle norme IFRS 18 s'appliqueront de manière rétrospective aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. L'adoption anticipée est permise.</p> <p><i>Statut</i> : La société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers.</p>
IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> et IFRS 7 <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>	<p><i>Description</i> : Le 30 mai 2024, l'IASB a publié un amendement aux normes IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> et IFRS 7 <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>.</p> <p>L'amendement <i>Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers</i> introduit un choix de méthode comptable concernant la décomptabilisation des passifs financiers réglés via un système de paiements électroniques, clarifie le classement et les caractéristiques de certains types d'actifs financiers et ajoute des exigences d'information à fournir relatives aux placements dans des instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et aux instruments financiers assortis de modalités contractuelles, incluant les événements liés aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. Les dispositions de cet amendement s'appliquent de manière rétrospective modifiée aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. L'adoption anticipée est permise.</p> <p><i>Statut</i> : La société a complété l'analyse de cet amendement et ne prévoit pas d'incidence significative sur ses états financiers. L'effet est limité au traitement comptable relatif à la décomptabilisation de certains passifs financiers et entraînera, au 1^{er} janvier 2026, une augmentation du poste <i>Trésorerie et placements à court terme</i> ainsi qu'une augmentation du poste <i>Autres éléments de passif</i> du même montant, ce qui n'aura pas d'impact sur les capitaux propres aux actionnaires.</p>
Améliorations annuelles des Normes IFRS de comptabilité du cycle 2024-2025	<p><i>Description</i> : Le 18 juillet 2024, l'IASB a publié les améliorations annuelles des Normes IFRS de comptabilité du cycle 2024-2025. Les améliorations annuelles précisent des situations spécifiques à cinq normes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • IFRS 1 <i>Première application des Normes internationales d'information financière</i> relativement au fait qu'une entité qui avait désigné une transaction comme étant une relation de couverture avant la date de transition aux Normes IFRS de comptabilité doit satisfaire aux critères d'applicabilité de IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> pour la refléter dans son état de la situation financière d'ouverture en IFRS. Autrement, l'entité doit cesser la comptabilité de couverture; • IFRS 7 <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i> relativement au fait qu'une entité qui présente un profit ou une perte lors de la décomptabilisation d'actifs financiers avec lesquels elle conserve un lien doit indiquer si les évaluations à la juste valeur comportaient des données d'entrée non observables importantes ainsi que décrit dans les dispositions relatives à la « hiérarchie des justes valeurs » de IFRS 13 <i>Évaluation de la juste valeur</i>; • IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> relativement au fait que lorsqu'une obligation locative est décomptabilisée par un preneur, la différence entre la valeur comptable de l'obligation éteinte et la contrepartie payée est comptabilisée au résultat net. L'amendement précise également que l'évaluation initiale des créances clients doit être conforme au « montant déterminé selon l'application de la norme IFRS 15 <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</i> » plutôt que « à leur prix de transaction », comme précédemment mentionné dans IFRS 9; • IFRS 10 <i>États financiers consolidés</i> relativement au fait que lorsqu'elle évalue si elle détient le contrôle, une partie peut être un mandataire de fait si ceux qui dirigent les activités de l'investisseur ont la capacité de la faire agir pour le compte de l'investisseur; • IAS 7 <i>Tableau des flux de trésorerie</i> relativement au fait que le terme « la méthode du coût » remplace « au coût » en ce qui concerne les exigences de présentation dans le tableau des flux de trésorerie pour les participations dans des filiales, des entreprises associées et des coentreprises puisque le terme « la méthode du coût » n'est plus défini dans les Normes IFRS de comptabilité. <p>Les dispositions de ces améliorations s'appliqueront aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. L'adoption anticipée est permise.</p> <p><i>Statut</i> : La société a analysé ces améliorations et ne prévoit pas d'incidence sur ses états financiers.</p>

4 › Acquisition d'entreprises

Gestion de patrimoine

Le 31 octobre 2025, la société a procédé à l'acquisition, par l'entremise de l'une de ses filiales, de 100 % des actions de RF Capital Group Inc. (« RF Capital »), conformément à l'entente définitive conclue en juillet 2025. La contrepartie totale de 691 \$ comprend l'acquisition de la totalité des actions ordinaires émises et en circulation, la résiliation des régimes de rémunération à base d'actions, le rachat des actions privilégiées, le remboursement de la facilité de crédit renouvelable et le déploiement de la stratégie de rétention des conseillers. RF Capital est une société de gestion de patrimoine indépendante de premier plan établie au Canada, qui exerce ses activités sous la marque Patrimoine Richardson. Elle est réputée pour fournir des services-conseils financiers complets, axés sur le client et adaptés au marché des clients à valeur nette élevée.

La répartition préliminaire du prix d'acquisition, présentée dans le tableau ci-bas, pourrait faire l'objet d'ajustements afin de refléter de nouveaux renseignements obtenus à l'égard de faits et de circonstances existants à la date d'acquisition au cours d'une période ne dépassant pas 12 mois.

Le goodwill reflète principalement le potentiel de croissance découlant de l'acquisition ainsi que les synergies attendues, en lien avec l'intention de la société de poursuivre sa stratégie de croissance. Le goodwill n'est pas déductible à des fins fiscales. Les immobilisations incorporelles incluent principalement les relations clients. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025, les produits et le résultat net provenant de RF Capital n'ont pas eu d'effet significatif sur les états financiers de la société. Dans le cadre de cette acquisition, des frais d'acquisition et d'intégration de 9 \$ sont présentés dans *Autres charges d'exploitation*.

Assurance, Canada

Le 4 février 2025, la société a procédé à l'acquisition de 100 % des actions de Global Warranty, un groupe d'importants fournisseurs et administrateurs indépendants de garanties sur le marché des véhicules d'occasion au Canada, pour une contrepartie de 55 \$. Global Warranty exerce ses activités avec un réseau de plus de 1 500 concessionnaires automobiles et plus de 400 centres de réparation autorisés à travers le pays.

Au 31 décembre 2025, le processus de répartition du prix d'acquisition, présenté dans le tableau ci-bas, était complété.

Le goodwill reflète principalement le potentiel de croissance découlant de l'acquisition. Le goodwill n'est pas déductible à des fins fiscales. Les immobilisations incorporelles sont principalement composées de réseaux de distribution. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025, les produits et le résultat net provenant de Global Warranty n'ont pas eu d'effet significatif sur les états financiers de la société.

(en millions de dollars)	Préliminaire Gestion de patrimoine	Final Assurance, Canada
Juste valeur des actifs et des passifs identifiables acquis	110 \$	(10) \$
Juste valeur des immobilisations incorporelles	339	36
Juste valeur des passifs d'impôts différés sur les immobilisations incorporelles	(56)	(10)
Juste valeur des actifs nets identifiables acquis	393	16
Goodwill	298	39
	691 \$	55 \$
Prix d'acquisition		
Trésorerie	562	52
Créditeurs ¹	129	3
	691 \$	55 \$

¹ Au 31 décembre 2025, un solde de 16 \$ demeure à payer pour l'acquisition de RF Capital.

Affaires américaines

Le 28 juin 2024, la société a procédé à l'acquisition, par l'intermédiaire d'une de ses filiales, de 100 % des actions de l'entreprise américaine Vericity, Inc. et de ses filiales (collectivement « Vericity ») pour une contrepartie en espèces totale de 233 \$. Vericity comprend deux entités qui servent le marché intermédiaire de l'assurance vie, avec des synergies entre elles et combinant l'intelligence artificielle et une riche analyse des données pour livrer des technologies innovatrices brevetées : Fidelity Life, un assureur, et eFinancial, une agence numérique directe pour les consommateurs.

Au 30 juin 2025, le processus de répartition du prix d'acquisition était complété, et les ajustements apportés lors de la répartition finale n'ont pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la société.

5 › Placements et produits de placement nets

a) Valeur comptable et juste valeur

2025

(en millions de dollars)	À la juste valeur par le biais du résultat net	Au coût amorti	Autres	Total	Juste valeur
Trésorerie et placements à court terme	308 \$	1 954 \$	— \$	2 262 \$	2 262 \$
Obligations					
Gouvernements	7 833	—	—	7 833	
Municipalités	1 028	—	—	1 028	
Sociétés et autres	22 219	—	—	22 219	
	31 080	—	—	31 080	31 080
Actions					
Ordinaires	3 996	—	—	3 996	
Privilégiées	461	—	—	461	
Indices boursiers	400	—	—	400	
Unités de fonds de placement	1 647	—	—	1 647	
	6 504	—	—	6 504	6 504
Prêts					
Prêts hypothécaires					
Prêts hypothécaires assurés					
Multirésidentiels	694	—	—	694	
Non résidentiels	1	—	—	1	
	695	—	—	695	
Prêts hypothécaires conventionnels					
Multirésidentiels	198	—	—	198	
Non résidentiels	264	—	—	264	
	462	—	—	462	
	1 157	—	—	1 157	
Prêts à des sociétés	250	—	—	250	
Prêts automobiles	—	1 450	—	1 450	
Autres prêts	—	830	—	830	
	1 407	2 280	—	3 687	3 675
Instruments financiers dérivés	926	—	—	926	926
Autres placements	45	4	70	119	119
Immeubles de placement	—	—	1 446	1 446	1 480
Total des placements	40 270 \$	4 238 \$	1 516 \$	46 024 \$	46 046 \$

(en millions de dollars)	À la juste valeur par le biais du résultat net	Au coût amorti	Autres	Total	Juste valeur
Trésorerie et placements à court terme	510 \$	1 056 \$	— \$	1 566 \$	1 566 \$
Obligations					
Gouvernements	9 096	—	—	9 096	
Municipalités	1 077	—	—	1 077	
Sociétés et autres	22 517	—	—	22 517	
	32 690	—	—	32 690	32 690
Actions					
Ordinaires	2 916	—	—	2 916	
Privilégiées	515	—	—	515	
Indices boursiers	319	—	—	319	
Unités de fonds de placement	1 380	—	—	1 380	
	5 130	—	—	5 130	5 130
Prêts					
Prêts hypothécaires					
Prêts hypothécaires assurés					
Multirésidentiels	774	—	—	774	
Non résidentiels	2	—	—	2	
	776	—	—	776	
Prêts hypothécaires conventionnels					
Multirésidentiels	185	—	—	185	
Non résidentiels	232	—	—	232	
	417	—	—	417	
	1 193	—	—	1 193	
Prêts automobiles	—	1 457	—	1 457	
Autres prêts	—	794	—	794	
	1 193	2 251	—	3 444	3 433
Instruments financiers dérivés	1 066	—	—	1 066	1 066
Autres placements	39	3	123	165	165
Immeubles de placement	—	—	1 519	1 519	1 552
Total des placements	40 628 \$	3 310 \$	1 642 \$	45 580 \$	45 602 \$

Les autres placements comprennent des obligations, des actions ordinaires et des placements à court terme qui sont des placements restreints, des billets à recevoir et des placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise. Les obligations, les actions ordinaires et les placements à court terme qui sont des placements restreints sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les billets à recevoir sont classés au coût amorti. Les placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise, comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, sont présentés dans la colonne *Autres*.

La juste valeur des immeubles de placement est de 1 480 \$ (1 552 \$ en 2024) et est constituée des immeubles de placement de 1 446 \$ (1 519 \$ en 2024) et de la linéarisation des loyers de 34 \$ (33 \$ en 2024). La linéarisation des loyers représente le revenu locatif total prévu par le bail, réparti uniformément sur la durée de ce dernier, en utilisant un taux moyen qui tient compte des loyers à titre gratuit et des autres avantages octroyés aux locataires. Les montants relatifs à la linéarisation des loyers sont présentés à la note 9 « Autres éléments d'actif ». Les revenus locatifs nets des immeubles de placement sont présentés dans le tableau des « Produits de placement nets » à la section c) de la présente note.

Les produits de placement nets comprennent les dépenses d'immeubles de placement et les dépenses relatives aux placements, telles que les charges d'intérêts sur le passif de titrisation et les intérêts relatifs aux opérations de revente et de rachat. D'autres frais de placement sont présentés dans *Autres charges d'exploitation* à la note 22 « Dépenses d'assurance et autres charges d'exploitation ».

Le tableau ci-dessus comprend les postes sous-jacents des contrats d'assurance avec participation directe liés aux fonds généraux. La composition et la juste valeur des éléments sous-jacents des contrats d'assurance avec participation directe sont les suivantes :

(en million de dollars)	2025	2024
Trésorerie et placements à court terme	14 \$	13 \$
Obligations	444	546
Actions	146	125
Prêts	29	60
Instruments financiers dérivés	6	—
Immeubles de placement	5	19
	644 \$	763 \$

Actifs financiers utilisés dans le cadre de couverture de juste valeur

Couverture du risque de taux d'intérêt

La société a désigné une portion de ses obligations dans le cadre d'une relation de couverture de juste valeur afin de réduire son exposition aux variations des taux d'intérêt sur des passifs financiers classés comme passifs financiers au coût amorti. La société utilise des obligations qui ont des échéances de moins de 1 an à 8 ans au 31 décembre 2025 (moins de 1 an à 9 ans au 31 décembre 2024). La valeur nominale des obligations est de 629 \$ au 31 décembre 2025 (845 \$ au 31 décembre 2024), alors que la valeur comptable ainsi que la juste valeur est de 640 \$ (858 \$ au 31 décembre 2024). Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025, la société a constaté un gain de 5 \$ sur les instruments de couverture (gain de 27 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024) et un gain de 5 \$ sur les éléments couverts (perte de 21 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024). Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025, la société a constaté une inefficacité de couverture de 10 \$ (6 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024).

b) Placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise

La société détient des participations qui varient entre 25 % et 29 % au 31 décembre 2025 (25 % et 29 % au 31 décembre 2024). La valeur comptable de ces placements au 31 décembre 2025 est de 70 \$ (123 \$ au 31 décembre 2024). La quote-part du résultat net et du résultat global pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025 correspond à un profit de 9 \$ (profit de 15 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024).

c) Produits de placement nets

	2025			
(en millions de dollars)	À la juste valeur par le biais du résultat net	Au coût amorti	Autres	Total
Trésorerie et placements à court terme				
Intérêts	6 \$	101 \$	— \$	107 \$
Variation de la juste valeur	11	—	—	11
Obligations				
Intérêts	1 444	—	—	1 444
Variation de la juste valeur	(653)	—	—	(653)
Actions				
Dividendes	466	—	—	466
Variation de la juste valeur	269	—	—	269
Prêts hypothécaires				
Intérêts	42	—	—	42
Variation de la juste valeur	10	—	—	10
Prêts à des sociétés				
Intérêts	8	—	—	8
Variation de la juste valeur	1	—	—	1
Prêts automobiles et autres prêts				
Intérêts	—	230	—	230
Dotation à la provision pour pertes de crédit	—	(87)	—	(87)
Instruments financiers dérivés				
Intérêts	(61)	—	—	(61)
Variation de la juste valeur	(425)	—	—	(425)
Autres placements				
	(9)	16	(3)	4
Immeubles de placement				
Revenus locatifs	—	—	172	172
Variation de la juste valeur	—	—	(61)	(61)
Dépenses d'immeubles de placement	—	—	(91)	(91)
Dépenses relatives aux placements				
	(15)	—	(1)	(16)
Total des produits de placement nets				
	1 094 \$	260 \$	16 \$	1 370 \$
Intérêts	1 500 \$	331 \$	— \$	1 831 \$
Dividendes	466	—	—	466
Instruments financiers dérivés	(61)	—	—	(61)
Revenus locatifs nets	—	—	81	81
Dotation à la provision pour pertes de crédit	—	(87)	—	(87)
Autres produits et dépenses	(26)	16	(4)	(14)
Intérêts et autres produits tirés des placements				
	1 879	260	77	2 216
Trésorerie et placements à court terme				
	11	—	—	11
Obligations				
	(653)	—	—	(653)
Actions				
	269	—	—	269
Prêts				
	11	—	—	11
Instruments financiers dérivés				
	(425)	—	—	(425)
Immeubles de placement				
	—	—	(61)	(61)
Autres				
	2	—	—	2
Variation de la juste valeur des placements				
	(785)	—	(61)	(846)
Total des produits de placement nets				
	1 094 \$	260 \$	16 \$	1 370 \$

2024

(en millions de dollars)	À la juste valeur par le biais du résultat net	Au coût amorti	Autres	Total
Trésorerie et placements à court terme				
Intérêts	6 \$	122 \$	— \$	128 \$
Variation de la juste valeur	23	—	—	23
Obligations				
Intérêts	1 340	—	—	1 340
Variation de la juste valeur	(48)	—	—	(48)
Actions				
Dividendes	435	—	—	435
Variation de la juste valeur	292	—	—	292
Prêts hypothécaires				
Intérêts	56	—	—	56
Variation de la juste valeur	33	—	—	33
Prêts automobiles et autres prêts				
Intérêts	—	230	—	230
Dotation à la provision pour pertes de crédit	—	(96)	—	(96)
Instruments financiers dérivés				
Intérêts	83	—	—	83
Variation de la juste valeur	(440)	—	—	(440)
Autres placements				
	(17)	14	55	52
Immeubles de placement				
Revenus locatifs	—	—	185	185
Variation de la juste valeur	—	—	(47)	(47)
Dépenses d'immeubles de placement	—	—	(96)	(96)
Dépenses relatives aux placements				
	(10)	—	(2)	(12)
Total des produits de placement nets				
	1 753 \$	270 \$	95 \$	2 118 \$
Intérêts	1 402 \$	352 \$	— \$	1 754 \$
Dividendes	435	—	—	435
Instruments financiers dérivés	83	—	—	83
Revenus locatifs nets	—	—	89	89
Dotation à la provision pour pertes de crédit	—	(96)	—	(96)
Autres produits et dépenses	(22)	14	53	45
Intérêts et autres produits tirés des placements	1 898	270	142	2 310
Trésorerie et placements à court terme	23	—	—	23
Obligations	(48)	—	—	(48)
Actions	292	—	—	292
Prêts	33	—	—	33
Instruments financiers dérivés	(440)	—	—	(440)
Immeubles de placement	—	—	(47)	(47)
Autres	(5)	—	—	(5)
Variation de la juste valeur des placements	(145)	—	(47)	(192)
Total des produits de placement nets				
	1 753 \$	270 \$	95 \$	2 118 \$

6 › Juste valeur des instruments financiers et des immeubles de placement

a) Méthodes et hypothèses utilisées pour l'estimation des justes valeurs

La juste valeur est la contrepartie qui serait reçue pour la vente d'un actif ou payée pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La direction exerce son jugement dans la détermination des données utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs et des passifs financiers, particulièrement pour les instruments financiers classés au niveau 3. La juste valeur des différentes catégories d'instruments financiers et des immeubles de placement est déterminée comme décrit ci-dessous.

Actifs financiers

Placements à court terme – La valeur nominale de ces placements représente la juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

Obligations – Les obligations sont évaluées selon les cours du marché observés sur des marchés actifs pour des actifs identiques ou similaires. Si les cours sur des marchés actifs ne sont pas disponibles, la juste valeur est estimée au moyen de méthodes d'évaluation courantes, telles qu'un modèle basé sur l'actualisation des flux monétaires prévus ou d'autres techniques similaires. Ces méthodes tiennent compte des données actuelles observables sur le marché pour des instruments financiers ayant un profil de risque similaire et des modalités comparables. Les données importantes utilisées dans ces modèles comprennent, entre autres, les courbes de taux, les risques de crédit, les écarts des émetteurs, l'évaluation de la volatilité et de la liquidité ainsi que d'autres données de référence publiées sur les marchés. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, la direction utilise alors ses meilleures estimations.

Actions – Les actions sont évaluées en fonction des cours du marché observés sur des marchés actifs. Si les cours sur les marchés actifs ne sont pas disponibles, la juste valeur est déterminée au moyen de modèles d'évaluation des titres de capitaux propres, lesquels prévoient des analyses de la juste valeur de l'actif net et d'autres techniques de comparaison avec des données de référence telles que des indices de marché. Les unités de fonds de placement sont évaluées selon la valeur de l'actif net publiée par le questionnaire de chaque fonds.

Prêts – La juste valeur des prêts hypothécaires, des prêts à des sociétés et des prêts automobiles est estimée à l'aide de l'actualisation des flux de trésorerie aux taux d'intérêt qui prévalent actuellement sur le marché pour des prêts comparables et qui sont ajustés en fonction du risque de crédit et de la durée. Les autres prêts peuvent être remboursés à tout moment, et leur juste valeur est approximativement la même que leur valeur comptable en raison de leur nature.

Instruments financiers dérivés – La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée en fonction du type d'instrument financier dérivé. En ce qui a trait aux contrats à terme normalisés et aux options qui sont négociés à la bourse, leur juste valeur est déterminée en fonction de leur cours sur des marchés actifs. Les instruments financiers dérivés qui sont transigés de gré à gré sont évalués à l'aide de modèles d'évaluation tels que l'analyse des flux de trésorerie actualisés et d'autres techniques d'évaluation d'usage sur le marché. Ces évaluations reposent sur des données observables sur le marché, dont les taux d'intérêt, les taux de change, les indices financiers, les différentiels de taux, le risque de crédit ainsi que la volatilité.

Parmi les instruments financiers dérivés, certains autres contrats dérivés font l'objet d'une restriction quant à la possibilité de les négocier. Dans une telle situation, une prime d'illiquidité basée sur des données non observables sur le marché est prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur de ces instruments financiers dérivés. Même si ces données ne sont pas observables, elles reposent sur des hypothèses jugées appropriées compte tenu des circonstances. Une fois la période de restriction terminée, les instruments sont évalués à l'aide de modèles d'évaluation standards basés sur des données observables sur le marché, comme décrit précédemment. L'utilisation, par la société, de données non observables est limitée à la période de restriction, et l'incidence sur la juste valeur des instruments financiers dérivés ne représente pas un montant important.

Autres placements – La juste valeur des autres placements est déterminée en fonction du type de placement. En ce qui a trait aux billets à recevoir et aux placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise, leur juste valeur est approximativement la même que leur valeur comptable compte tenu de la nature de ces éléments. Les obligations, les actions ordinaires et les placements à court terme sont des placements restreints. Les obligations et les actions ordinaires sont évaluées selon les cours du marché observés sur des marchés actifs pour des actifs identiques ou similaires. Si les cours sur des marchés actifs ne sont pas disponibles pour les obligations, la juste valeur est estimée au moyen de méthodes d'évaluation courantes, telles qu'un modèle basé sur l'actualisation des flux monétaires prévus ou d'autres techniques similaires. Ces méthodes tiennent compte des données actuelles observables sur le marché pour des instruments financiers ayant un profil de risque similaire et des modalités comparables. Les données importantes utilisées dans ces modèles comprennent, entre autres, les courbes de taux, les risques de crédit, les écarts des émetteurs, l'évaluation de la volatilité et de la liquidité ainsi que d'autres données de référence publiées sur les marchés. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, la direction utilise alors ses meilleures estimations. Pour les actions ordinaires, si les cours sur les marchés actifs ne sont pas disponibles, la juste valeur est déterminée au moyen de modèles d'évaluation des titres de capitaux propres, lesquels prévoient des analyses de la juste valeur de l'actif net et d'autres techniques de comparaison avec des données de référence telles que des indices de marché. Pour les placements à court terme, leur valeur nominale représente approximativement leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

Autres éléments d'actif – La juste valeur des titres acquis en vertu de conventions de revente est évaluée comme étant la valeur de la contrepartie payée additionnée des intérêts courus. La juste valeur des autres éléments d'actif est approximativement la même que la valeur comptable en raison de leur nature à court terme.

Immeubles de placement

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée selon les différentes méthodes reconnues et conformes aux normes d'évaluation du secteur immobilier. Parmi ces méthodes, la technique du revenu demeure la plus utilisée puisqu'elle se base sur le comportement d'un investisseur en fonction des attentes de revenus générés par un immeuble de placement. Pour ce faire, l'actualisation des flux monétaires générés par l'immeuble de placement est préconisée puisqu'elle mesure la relation entre la valeur marchande et les revenus raisonnablement escomptés au cours d'un horizon d'investissement. Les flux monétaires attendus incluent les revenus contractuels et projetés ainsi que les charges opérationnelles propres à l'immeuble de placement. Ces flux tiennent aussi compte des taux d'intérêt, des taux de location et d'occupation établis en fonction d'études de marché, des produits locatifs attendus tirés des contrats de location en vigueur et des estimations relatives aux entrées de trésorerie futures, y compris les produits projetés tirés des contrats de location futurs et les estimations relatives aux entrées de trésorerie futures formulées en fonction des conjonctures de marché. Les taux de location futurs sont estimés en fonction de l'emplacement, du type et de la qualité actuelle de l'immeuble ainsi qu'en fonction des données du marché et des projections à la date de l'évaluation. Les justes valeurs sont comparées avec les informations du marché, y compris avec les transactions récentes visant des actifs comparables, afin de vérifier leur caractère raisonnable. L'utilisation optimale fait partie des méthodes d'évaluation possibles. L'usage le meilleur et le plus profitable d'un site fait partie intégrante du processus d'établissement de la juste valeur d'un immeuble de placement. Cet usage est celui qui, au moment de l'évaluation, confère à l'immeuble la juste valeur la plus élevée. Par conséquent, cet usage est déterminé en tenant compte de l'utilisation physique possible, légalement admissible, financièrement possible et réalisable à court terme en tenant compte de la demande et doit être lié aux probabilités de réalisation plutôt qu'aux simples possibilités de réalisation. Les évaluations sont effectuées à l'externe par des évaluateurs agréés indépendants sur une base annuelle ou par le personnel qualifié de la société trimestriellement. Au cours de l'année, 100 % du portefeuille des immeubles de placement a été évalué par des évaluateurs indépendants (95 % en 2024).

Passifs financiers

Instruments financiers dérivés – La juste valeur des instruments financiers dérivés comptabilisés au passif est présentée à la note 8 « Instruments financiers dérivés » et correspond à la valeur comptable indiquée dans la colonne de la juste valeur négative. La juste valeur est déterminée selon la méthode et les hypothèses présentées précédemment à la section « Actifs financiers ».

Autres éléments de passif – La juste valeur des autres éléments de passif, à l'exception des engagements afférents à des titres vendus à découvert, des titres vendus en vertu de conventions de rachat, des passifs de titrisation et de la dette hypothécaire, est approximativement la même que la valeur comptable compte tenu de la nature à court terme de ces éléments.

Les engagements afférents à des titres vendus à découvert, classés à la juste valeur par le biais du résultat net, sont évalués selon les cours du marché observés sur des marchés actifs pour des instruments financiers identiques ou similaires. Si les cours sur des marchés actifs ne sont pas disponibles, la juste valeur est estimée au moyen de méthodes d'évaluation courantes, telles qu'un modèle basé sur l'actualisation des flux monétaires prévus ou d'autres techniques similaires. Ces méthodes tiennent compte des données actuelles observables sur le marché pour des instruments financiers ayant un profil de risque similaire et des modalités comparables. Les données importantes utilisées dans ces modèles comprennent, entre autres, les courbes de taux, les risques de crédit, les écarts des émetteurs, l'évaluation de la volatilité et de la liquidité et les autres données de référence publiées sur les marchés.

La juste valeur des titres vendus en vertu de conventions de rachat est évaluée comme étant la valeur de la contrepartie reçue additionnée des intérêts courus.

La juste valeur des passifs de titrisation et de la dette hypothécaire est estimée à l'aide de l'actualisation des flux de trésorerie aux taux d'intérêt qui prévalent actuellement sur le marché pour de nouvelles dettes dont les modalités sont sensiblement les mêmes. La juste valeur des passifs de titrisation est présentée à la note 7 « Gestion des risques financiers associés aux instruments financiers et aux contrats d'assurance » à la section b) iii) « Autre information sur le risque de crédit ».

Au 31 décembre 2025, la juste valeur de la dette hypothécaire est de 2 \$ (2 \$ au 31 décembre 2024). Elle est garantie par un immeuble de placement qui a une valeur comptable de 50 \$ (51 \$ au 31 décembre 2024), porte un intérêt de 2,370 % et vient à échéance le 28 septembre 2027. La dépense d'intérêts hypothécaires est inférieure à 1 \$ (inférieure à 1 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024). La valeur comptable de la dette hypothécaire est présentée à la note 16 « Autres éléments de passif ».

Débetures – La juste valeur des débetures classées comme des passifs financiers au coût amorti est estimée à l'aide d'un modèle d'évaluation tenant compte d'instruments ayant sensiblement les mêmes conditions sur le marché. Cette juste valeur peut fluctuer en raison des taux d'intérêt et des risques de crédit associés à ces instruments. La juste valeur des débetures est présentée à la note 17 « Débetures ».

Passif relatif aux contrats d'investissement et dépôts et Passif relatif aux contrats d'investissement des fonds distincts – La juste valeur de ces contrats d'investissement est déterminée à l'aide des paramètres de l'entente conclue entre la société et le titulaire de police pour ce type de contrat. Le passif relatif aux contrats d'investissement représente le solde dû au titulaire de police. La société assume que la juste valeur des dépôts à vue dont l'échéance n'est pas déterminée correspond à la valeur comptable de ces derniers. La juste valeur estimée des dépôts à terme à taux fixe est déterminée en actualisant les flux de trésorerie contractuels aux taux d'intérêt courants offerts sur le marché pour des dépôts présentant des conditions et des risques similaires.

b) Hiérarchie de la juste valeur

L'information à fournir concernant les instruments financiers et les immeubles de placement doit être présentée selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations des justes valeurs des actifs et des passifs financiers. La hiérarchie est établie afin de donner une priorité plus élevée aux cours du marché non ajustés observés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et une priorité plus faible aux paramètres non observables sur le marché. Les trois niveaux de la hiérarchie des évaluations sont décrits comme suit :

- Niveau 1 – Évaluation de la juste valeur fondée sur les cours non ajustés observés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques. Les actions cotées en bourse, entre autres, sont classées au niveau 1.
- Niveau 2 – Évaluation de la juste valeur fondée sur des données autres que les cours du marché visés au niveau 1, qui sont observables sur le marché en ce qui a trait à l'actif ou au passif, directement ou indirectement. La majorité des obligations, des placements à court terme ainsi que de certains instruments financiers dérivés sont classés au niveau 2.
- Niveau 3 – Évaluation de la juste valeur fondée sur des techniques d'évaluation pour lesquelles on a recours à des paramètres importants non observables sur le marché et qui tiennent compte des meilleures estimations de la direction. La plupart des placements privés sont classés au niveau 3.

Si un instrument financier classé au niveau 1 cesse de se transiger sur un marché actif, il est transféré au niveau 2. Si l'évaluation de sa juste valeur requiert une utilisation significative de paramètres non observables sur le marché, il est alors reclassé directement au niveau 3.

Actif

	2025			
(en millions de dollars)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Trésorerie et placements à court terme	— \$	308 \$	— \$	308 \$
Obligations				
Gouvernements	—	7 749	84	7 833
Municipalités	—	1 028	—	1 028
Sociétés et autres	—	17 671	4 548	22 219
	—	26 448	4 632	31 080
Actions	3 189	331	2 984	6 504
Prêts hypothécaires	—	1 157	—	1 157
Prêts à des sociétés	—	—	250	250
Instruments financiers dérivés	219	706	1	926
Autres placements	3	42	—	45
Immeubles de placement	—	—	1 446	1 446
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur	3 411	28 992	9 313	41 716
Autres éléments d'actif	—	65	—	65
Instruments financiers des fonds distincts	52 401	9 147	1 386	62 934
Total des actifs comptabilisés à la juste valeur	55 812 \$	38 204 \$	10 699 \$	104 715 \$
	2024			
(en millions de dollars)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Trésorerie et placements à court terme	— \$	510 \$	— \$	510 \$
Obligations				
Gouvernements	—	9 008	88	9 096
Municipalités	—	1 077	—	1 077
Sociétés et autres	—	18 502	4 015	22 517
	—	28 587	4 103	32 690
Actions	2 236	393	2 501	5 130
Prêts hypothécaires	—	1 193	—	1 193
Instruments financiers dérivés	223	843	—	1 066
Autres placements	—	39	—	39
Immeubles de placement	—	—	1 519	1 519
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur	2 459	31 565	8 123	42 147
Autres éléments d'actif	—	87	—	87
Instruments financiers des fonds distincts	41 878	9 309	1 178	52 365
Total des actifs comptabilisés à la juste valeur	44 337 \$	40 961 \$	9 301 \$	94 599 \$

Il n'y a eu aucun transfert du niveau 1 au niveau 2 au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2025 (aucun pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024).
Il n'y a eu aucun transfert du niveau 2 au niveau 1 au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2025 (aucun pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024).

Les transferts du niveau 2 au niveau 3 au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2025 s'élevèrent à 25 \$ (44 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024). Les transferts au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2025 sont liés à la juste valeur d'obligations dont le prix est resté inchangé depuis plus de 30 jours, ce qui, selon la politique interne de la société, donne lieu à un transfert. Les transferts au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2024 étaient liés à la juste valeur d'obligations précédemment évaluée au cours du marché obtenu par l'entremise de courtiers. Par la suite, la juste valeur de ces obligations a été évaluée à l'aide de modèles d'évaluation interne nécessitant l'utilisation d'hypothèses dont l'une, parmi les principales, n'était pas observable sur le marché. Il n'y a eu aucun transfert du niveau 3 au niveau 2 au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2025 (35 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024). Les transferts pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 étaient liés à la juste valeur d'obligations qui était déterminée à l'aide de modèles d'évaluation interne nécessitant l'utilisation d'hypothèses dont l'une, parmi les principales, n'était pas observable sur le marché. Par la suite, la juste valeur de ces obligations a été évaluée au cours du marché obtenu par l'entremise de courtiers.

Il n'y a eu aucun transfert du niveau 1 au niveau 3 au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2025 (aucun pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024).
Il n'y a eu aucun transfert du niveau 3 au niveau 1 au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2025 (aucun pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024).

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2025, la société a reclassé des immeubles à usage propre vers les immeubles de placement en raison d'un changement d'usage de ces immeubles (aucun pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024). En date des reclassements, la juste valeur de ces immeubles, qui sont classés au niveau 3, a été évaluée à 44 \$. Ces reclassements n'ont pas eu d'incidence importante sur les états du résultat global consolidés de la société.

La société présente les transferts entre les niveaux hiérarchiques ainsi que les reclassements à la juste valeur établie à la fin du trimestre au cours duquel le transfert s'est produit.

Le tableau suivant présente les actifs comptabilisés à la juste valeur et évalués selon les paramètres du niveau 3 :

2025							
(en millions de dollars)	Solde au 31 décembre 2024	Profits (pertes) au résultat net	Achats	Ventes et règlements	Transferts au (du) niveau 3 ¹ et reclassements	Solde au 31 décembre 2025	Total des profits (pertes) latents au résultat net sur les placements toujours détenus
Obligations	4 103 \$	(31) \$	831 \$	(296) \$	25 \$	4 632 \$	(47) \$
Actions	2 501	32	664	(213)	—	2 984	48
Prêts à des sociétés	—	1	249	—	—	250	1
Instrument financiers dérivés	—	—	1	—	—	1	—
Immeubles de placement	1 519	(61)	46	(102)	44	1 446	(62)
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur	8 123	(59)	1 791	(611)	69	9 313	(60)
Instrument financiers des fonds distincts	1 178	77	582	(451)	—	1 386	(45)
Total	9 301 \$	18 \$	2 373 \$	(1 062) \$	69 \$	10 699 \$	(105) \$

¹ Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2025, la société a révisé la présentation de l'information sur la hiérarchie des justes valeurs de certaines obligations de sociétés afin de représenter plus précisément l'observabilité des données utilisées dans les modèles d'évaluation. Ce reclassement n'a eu aucune incidence sur le résultat net de la société.

2024							
(en millions de dollars)	Solde au 31 décembre 2023	Profits (pertes) au résultat net	Achats	Ventes et règlements	Transferts au (du) niveau 3 et reclassements	Solde au 31 décembre 2024	Total des profits (pertes) latents au résultat net sur les placements toujours détenus
Obligations	3 257 \$	57 \$	1 201 \$	(421) \$	9 \$	4 103 \$	57 \$
Actions	2 097	122	516	(234)	—	2 501	191
Immeubles de placement	1 611	(47)	34	(79)	—	1 519	(62)
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur	6 965	132	1 751	(734)	9	8 123	186
Instrument financiers des fonds distincts	915	80	313	(130)	—	1 178	67
Total	7 880 \$	212 \$	2 064 \$	(864) \$	9 \$	9 301 \$	253 \$

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2025, un montant de 46 \$ (34 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024) a été inscrit à titre d'Achats d'immeubles de placement correspondant à des capitalisations aux *Immeubles de placement*.

Les *Profits (pertes) au résultat net* et le *Total des profits (pertes) latents au résultat net sur les placements toujours détenus* sont présentés dans *Produits de placement nets* à l'état des résultats, à l'exception de ceux relatifs à l'actif net des fonds distincts, qui sont présentés dans *Produits (charges) de placement relatifs à l'actif net des fonds distincts* à l'état des résultats.

Évaluation des actifs de niveau 3

La principale donnée non observable utilisée lors de l'évaluation des obligations et des prêts à des sociétés au 31 décembre 2025 correspond aux primes de risque de crédit et de liquidité, qui varient entre 0,35 % et 6,50 % (0,63 % et 5,29 % au 31 décembre 2024). Les primes de risque de crédit et de liquidité correspondent à la différence entre le rendement attendu d'un actif et le taux d'intérêt sans risque. Cette différence représente une compensation supplémentaire pour le risque de défaut de l'emprunteur et l'absence de marchés actifs pour vendre les actifs financiers. Si tous les autres facteurs demeurent constants, une diminution (augmentation) des primes de risque de crédit et de liquidité entraînera une augmentation (diminution) de la juste valeur des obligations et des prêts à des sociétés.

La principale donnée non observable utilisée lors de l'évaluation des actions au 31 décembre 2025 et 2024 correspond à 100 % de la valeur de l'actif net des actions détenues par la société, qui est fournie par le commandité des sociétés en commandite ou les gestionnaires de fonds. La valeur de l'actif net correspond à la juste valeur estimative de l'actif moins la juste valeur du passif divisée par le nombre d'actions en circulation d'une société en commandite ou d'un fonds.

Les principales données non observables utilisées lors de l'évaluation des immeubles de placement au 31 décembre 2025 sont le taux d'actualisation, qui se situe entre 5,75 % et 9,00 % (5,75 % et 8,75 % en 2024), et le taux de capitalisation final, qui se situe entre 5,25 % et 7,75 % (5,50 % et 7,75 % en 2024). Le taux d'actualisation se fonde sur l'activité du marché selon le type d'immeuble ainsi que la situation géographique et reflète le taux de rendement attendu sur les placements au cours des 10 prochaines années. Le taux de capitalisation final se fonde sur l'activité du marché selon le type d'immeuble ainsi que sur la situation géographique et reflète le taux de rendement attendu sur les placements pour la durée de vie restante après la période de 10 ans. Si tous les autres facteurs demeurent constants, une baisse (hausse) du taux d'actualisation et du taux de capitalisation final entraînera une augmentation (diminution) de la juste valeur des immeubles de placement.

Juste valeur divulguée par voie de note

La société classe et évalue certains de ses instruments financiers au coût amorti et leur juste valeur est divulguée par voie de note. Le tableau suivant présente le niveau de hiérarchie de ces justes valeurs :

2025				
(en millions de dollars)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Classés au coût amorti				
Prêts automobiles et autres prêts	— \$	2 268 \$	— \$	2 268 \$
Total des actifs dont la juste valeur est divulguée par voie de note	— \$	2 268 \$	— \$	2 268 \$
2024				
(en millions de dollars)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Classés au coût amorti				
Prêts automobiles et autres prêts	— \$	2 240 \$	— \$	2 240 \$
Total des actifs dont la juste valeur est divulguée par voie de note	— \$	2 240 \$	— \$	2 240 \$

Passifs financiers

Le tableau suivant présente la juste valeur des passifs financiers évalués à la juste valeur sur une base récurrente et de ceux dont la juste valeur est indiquée dans une note, classés selon les niveaux de hiérarchie des évaluations :

(en millions de dollars)	2025			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Autres éléments de passif				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	— \$	452 \$	— \$	452 \$
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	—	988	—	988
Passifs de titrisation	—	6	—	6
Instruments financiers dérivés	65	669	—	734
Passif relatif aux contrats d'investissement et dépôts	—	1 101	—	1 101
Total des passifs classés à la juste valeur par le biais du résultat net	65 \$	3 216 \$	— \$	3 281 \$
Classés au coût amorti				
Autres éléments de passif				
Dettes hypothécaires	— \$	2 \$	— \$	2 \$
Débitures	—	1 524	—	1 524
Passif relatif aux contrats d'investissement et dépôts	—	6 435	—	6 435
Passif relatif aux contrats d'investissement des fonds distincts	—	16 682	—	16 682
Total des passifs classés au coût amorti	— \$	24 643 \$	— \$	24 643 \$
2024				
(en millions de dollars)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Autres éléments de passif				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	— \$	397 \$	— \$	397 \$
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	—	838	—	838
Passifs de titrisation	—	89	—	89
Instruments financiers dérivés	64	996	—	1 060
Passif relatif aux contrats d'investissement et dépôts	—	735	—	735
Total des passifs classés à la juste valeur par le biais du résultat net	64 \$	3 055 \$	— \$	3 119 \$
Classés au coût amorti				
Autres éléments de passif				
Dettes hypothécaires	— \$	2 \$	— \$	2 \$
Débitures	—	1 910	—	1 910
Passif relatif aux contrats d'investissement et dépôts	—	5 610	—	5 610
Passif relatif aux contrats d'investissement des fonds distincts	—	14 426	—	14 426
Total des passifs classés au coût amorti	— \$	21 948 \$	— \$	21 948 \$

7 > Gestion des risques financiers associés aux instruments financiers et aux contrats d'assurance

Une gestion des risques efficace repose sur l'identification, l'évaluation, la mesure, la compréhension, la gestion, la surveillance et la communication des risques auxquels la société est exposée dans le cours de ses activités. La gestion des risques est constituée d'un ensemble d'objectifs, de politiques et de procédures qui sont approuvés par le conseil d'administration et mis en application par les dirigeants de la société. Les principales politiques et pratiques de gestion des risques font l'objet de révisions annuelles, ou plus fréquemment lorsque cela est jugé pertinent. De l'information plus détaillée concernant les principes, les responsabilités ainsi que les principales mesures et pratiques de gestion de la société en matière de gestion des risques sur les instruments financiers est présentée en ombragé à la section « Gestion des risques » du *Rapport de gestion 2025*. Cette section ombragée est considérée comme partie intégrante des présents états financiers. Les risques financiers les plus importants que doit gérer la société concernant les instruments financiers et les contrats d'assurance sont le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité.

a) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque de perte financière liée à des changements inattendus dans le niveau ou la volatilité de la valeur marchande des actifs et des passifs. Cette catégorie inclut, entre autres, le risque de taux d'intérêt, le risque d'écart de crédit, le risque de corrélation, le risque lié aux actions et le risque de taux de change.

Risque de taux d'intérêt et risque d'écart de crédit

Une des activités de base d'un assureur consiste à investir les primes reçues des clients dans le but ultime de verser des prestations éventuelles dont l'échéance peut être éloignée dans le temps et incertaine, notamment en ce qui touche les prestations au décès et les versements de rentes. Le risque de taux d'intérêt est le risque de décalage entre l'impact des taux d'intérêt sur les actifs et sur les passifs. Le risque d'écart de crédit est le risque de changement de la valeur des investissements et autres actifs résultant d'une variation de l'écart de crédit. L'incertitude liée à la fluctuation des taux d'intérêt est que des pertes ou des gains économiques peuvent survenir à la suite du désinvestissement ou du réinvestissement de flux de trésorerie futurs, ce qui pourrait avoir un impact sur les instruments financiers et les contrats d'assurance.

La société gère le risque de taux d'intérêt et d'écart de crédit au moyen de politiques de gestion des risques et de placement qui sont mises à jour périodiquement. Pour bien gérer le risque de taux d'intérêt et d'écart de crédit ainsi que la disponibilité des fonds, la société utilise un portefeuille d'actifs qui reproduit étroitement ses passifs jusqu'à leur expiration ainsi que leur profil de risque. Les actifs sont choisis en fonction de leur montant, de leur flux de trésorerie et de leur rendement afin de correspondre aux caractéristiques des passifs répliqués. La société utilise aussi des instruments financiers dérivés comme outils complémentaires de gestion. Les méthodes comptables utilisées pour les instruments financiers dérivés détenus à des fins de réplication correspondent à celles utilisées pour les éléments sous-jacents. Ainsi, toute variation de la juste valeur des actifs maintenus à des fins de réplication aura un effet sur la situation financière de la société et sur sa capacité à faire face à ses obligations. Cet effet sera compensé en partie par la variation des passifs répliqués, basée sur leurs propres caractéristiques. Le passif (actif) relatif aux contrats d'assurance comprend principalement des produits d'assurance et des rentes qui sont des engagements à très long terme. La société privilégie une stratégie d'investissement qui vise à atteindre un équilibre entre l'optimisation du rendement après impôts et la protection du capital puisqu'il est impossible d'appliquer une stratégie de réplication complète en raison d'un manque de disponibilité de titres à revenu fixe comportant de telles échéances. Le risque de taux d'intérêt résiduel est conforme à la gestion interne des risques et aux politiques de placement.

Certains contrats d'assurance émis par la société contiennent des valeurs minimales garanties pour lesquelles la société couvre les valeurs garanties les plus significatives et les plus volatiles au moyen d'instruments financiers dérivés. La société n'a pas de concentration importante de risque de taux d'intérêt découlant de ces garanties.

Le risque de taux d'intérêt et d'écart de crédit découle, entre autres, de l'incertitude des taux d'intérêt et des écarts de crédit futurs auxquels les placements venant à échéance seront réinvestis. Le tableau suivant fournit des informations sur les dates d'échéance des placements de la société soumis au risque de taux d'intérêt et d'écart de crédit. La plupart des autres prêts n'ont pas de date d'échéance; par conséquent, ils sont exclus du tableau suivant. Ils représentent un montant de 830 \$ au 31 décembre 2025 (794 \$ au 31 décembre 2024).

(en million de dollars)	2025		2024	
	Obligations	Prêts	Obligations	Prêts
Échéance de 1 an et moins	1 163 \$	371 \$	1 435 \$	324 \$
Échéance de plus de 1 an jusqu'à 5 ans	3 058	1 294	2 679	1 259
Échéance de plus de 5 ans jusqu'à 10 ans	3 870	1 151	3 869	998
Échéance de plus de 10 ans	22 989	41	24 707	69
Total	31 080 \$	2 857 \$	32 690 \$	2 650 \$

Au 31 décembre 2025, le taux de rendement effectif se situe entre 0,00 % et 13,94 % (0,00 % et 13,15 % au 31 décembre 2024) pour les obligations, entre 1,16 % et 8,50 % (1,03 % et 9,50 % au 31 décembre 2024) pour les prêts hypothécaires, entre 6,73 % et 11,37 % pour les prêts à des sociétés, entre 0,00 % et 31,99 % (0,49 % et 34,99 % au 31 décembre 2024) pour les prêts automobiles et entre 0,00 % et 12,00 % (0,00 % et 12,00 % au 31 décembre 2024) pour les autres prêts.

Risque relatif au taux d'actualisation ultime

La société estime les taux d'intérêt au-delà de 30 ans, car ces données ne sont pas observables sur le marché. Pour établir une courbe de taux d'actualisation, un taux d'actualisation ultime est fixé et une méthodologie d'interpolation est appliquée entre le dernier point relatif aux données observables et le taux d'actualisation ultime. Un taux d'actualisation ultime représente la somme de deux hypothèses : un taux sans risque ultime et une prime d'illiquidité ultime. Les deux hypothèses peuvent évoluer dans le temps, et les variations qui en découlent ont une incidence sur le résultat net de la société.

Risque lié aux actions

Le risque lié aux actions représente le risque de changement de la valeur des investissements et autres actifs en raison de fluctuation des paramètres de marchés boursiers. La société est exposée à ce risque de diverses manières dans ses activités régulières en raison des produits sur les actifs détenus dans le fonds général, des effets sur le passif (actif) relatif aux contrats d'assurance, et des revenus nets relatifs à l'actif sous gestion ainsi qu'à l'actif sous administration.

Garanties liées aux fonds distincts

Un fonds distinct est un type d'investissement semblable à un fonds commun de placement, mais généralement assorti d'une garantie en cas de décès et d'une garantie à l'échéance. De plus, pour certains produits, une garantie peut s'appliquer lors d'un retrait partiel. En raison de la volatilité inhérente aux marchés boursiers, aux taux d'intérêt et aux écarts de crédit, la société est exposée au risque que la valeur marchande des fonds distincts soit inférieure à leur valeur minimale garantie au moment où la garantie devient applicable et qu'elle doive alors compenser l'épargnant pour la différence sous la forme d'une prestation.

La société a mis en place un programme de couverture dynamique pour l'ensemble des garanties de retrait minimum et pour toutes les garanties à l'échéance offertes par le secteur d'activité de la Gestion de patrimoine. Dans ce programme, une grande partie des variations de la valeur économique des passifs est compensée par les variations des actifs détenus. Le programme de couverture dynamique n'est pas conçu pour éliminer complètement les risques associés aux garanties couvertes.

Un certain nombre de facteurs peuvent modifier la qualité de la couverture et entraîner potentiellement un gain ou une perte dans le compte de résultat. La juste valeur des actifs sous-jacents des garanties couvertes représente 6 351 \$ au 31 décembre 2025 (6 256 \$ au 31 décembre 2024). De l'information plus détaillée sur le programme de couverture dynamique est présentée en ombragé à la section « Gestion des risques » du *Rapport de gestion*.

Le passif lié aux garanties des fonds distincts accordées par la société est présenté dans *Passif relatif aux contrats d'assurance*.

Risque de taux de change

Le risque de taux de change correspond au risque de changement de la valeur des investissements et autres actifs en raison de changements inattendus dans le niveau ou la volatilité des taux de change.

La société a adopté comme politique de ne pas conserver de risque important lié aux taux de change. À cet effet, les éléments de passif sont généralement appariés avec des éléments d'actif exprimés dans la même devise, sinon, des instruments financiers dérivés sont utilisés afin de réduire l'exposition nette aux taux de change. Afin de se protéger contre le risque de taux de change, la société utilise également la comptabilité de couverture afin de limiter l'effet de la variation des capitaux propres principalement à l'égard d'un investissement net dans un établissement étranger ayant une monnaie fonctionnelle différente de la monnaie fonctionnelle de la société. L'information relative à la comptabilité de couverture est présentée à la note 8 « Instruments financiers dérivés ». Le risque de taux de change résiduel n'a pas d'effet important sur les états financiers consolidés de la société et peut être évalué dans les états du résultat global consolidés.

a) i) Sensibilités immédiates relatives au risque de marché

Sensibilités immédiates aux taux d'intérêt et aux écarts de crédit

Une analyse de la sensibilité de la société à une variation immédiate des taux d'intérêt sans risque et des écarts de crédit relatifs aux obligations de sociétés et aux obligations gouvernementales provinciales est présentée ci-dessous. Chaque sensibilité suppose que toutes les autres hypothèses demeurent inchangées. Considérant que la société gère ces risques en examinant conjointement les instruments financiers et les contrats d'assurance, elle analyse et divulgue ses sensibilités sur une base nette. L'impact sur les capitaux propres comprend l'impact relatif au résultat net ainsi que celui relatif à la réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi. L'impact sur la marge sur services contractuels est avant impôts.

Les tableaux suivants présentent l'impact immédiat d'un changement parallèle et immédiat (valeurs arrondies aux 25 millions de dollars les plus près) des :

Taux d'intérêt

(en millions de dollars)	2025		2024	
	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base
Résultat net	— \$	(25) \$	— \$	(25) \$
Capitaux propres	(25)	—	(25)	25
Marge sur services contractuels	(50)	25	(25)	25

Écarts de crédit des obligations de sociétés

(en millions de dollars)	2025		2024	
	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base
Résultat net	— \$	(25) \$	— \$	— \$
Capitaux propres	(50)	50	(75)	50
Marge sur services contractuels	—	—	—	—

Écarts de crédit des obligations des gouvernements provinciaux

(en millions de dollars)	2025		2024	
	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base
Résultat net	(25) \$	25 \$	(25) \$	25 \$
Capitaux propres	—	—	—	—
Marge sur services contractuels	(75)	75	(100)	75

Sensibilités immédiates relatives au taux d'actualisation ultime

Une analyse de la sensibilité de la société à un changement immédiat de l'hypothèse relative au taux d'actualisation ultime utilisée pour établir le passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance est présentée ci-dessous. Chaque sensibilité suppose que toutes les autres hypothèses demeurent inchangées. L'impact sur la marge sur services contractuels est avant impôts.

Le tableau suivant présente l'impact immédiat d'un changement immédiat de l'hypothèse relative au taux d'actualisation ultime (valeurs arrondies aux 10 millions de dollars les plus près) :

(en millions de dollars)	2025		2024	
	Baisse de 10 points de base	Hausse de 10 points de base	Baisse de 10 points de base	Hausse de 10 points de base
Résultat net	(50) \$	50 \$	(50) \$	50 \$
Capitaux propres	(50)	50	(50)	50
Marge sur services contractuels	—	—	—	—

Sensibilités immédiates relatives aux actions de sociétés publiques

Une analyse de la sensibilité de la société à une variation immédiate des actions de sociétés publiques est présentée ci-dessous et suppose que toutes les autres hypothèses demeurent inchangées. Considérant que la société gère ce risque en examinant conjointement les instruments financiers et les contrats d'assurance, elle analyse et divulgue ses sensibilités sur une base nette. Les actions privilégiées sont exclues du périmètre de ces analyses de sensibilité. L'impact sur les capitaux propres comprend l'impact relatif au résultat net ainsi que celui relatif à la réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi. L'impact sur la marge sur services contractuels est avant impôts.

Les tableaux suivants présentent l'impact immédiat d'une variation de valeur immédiate des actions de sociétés publiques (valeurs arrondies aux 25 millions de dollars les plus près) :

(en millions de dollars)	2025			
	Baisse de 25 %	Baisse de 10 %	Hausse de 10 %	Hausse de 25 %
Résultat net	(175) \$	(100) \$	100 \$	175 \$
Capitaux propres	(250)	(125)	125	250
Marge sur services contractuels	(825)	(325)	300	750

(en millions de dollars)	2024			
	Baisse de 25 %	Baisse de 10 %	Hausse de 10 %	Hausse de 25 %
Résultat net	(150) \$	(100) \$	100 \$	150 \$
Capitaux propres	(250)	(125)	125	225
Marge sur services contractuels	(675)	(275)	250	600

Afin de mesurer sa sensibilité aux actions de sociétés publiques, la société a examiné l'impact d'une variation de marché de 10 % à la fin de l'exercice, estimant que ce type de variation était raisonnable dans l'environnement de marché actuel. Une variation de marché de 25 % est également divulguée afin de fournir un plus large éventail d'impacts potentiels en raison de changements importants dans les niveaux du marché des actions de sociétés publiques.

Sensibilités immédiates relatives aux actifs privés à revenu non fixe

Une analyse de la sensibilité de la société à un changement immédiat de la valeur des actifs privés à revenu non fixe est présentée ci-dessous et suppose que toutes les autres hypothèses demeurent inchangées. Ces impacts ne concernent que les instruments financiers, car les contrats d'assurance sont insensibles à ces valeurs de marché. Les actifs privés à revenu non fixe comprennent les actions de sociétés privées, les immeubles de placement et les infrastructures. L'impact sur les capitaux propres comprend l'impact relatif au résultat net ainsi que celui relatif à la réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi.

Le tableau suivant présente l'impact immédiat d'un changement immédiat de la valeur marchande des actifs privés à revenu non fixe sur les actions de sociétés privées, les immeubles de placement et les infrastructures (valeurs arrondies aux 25 millions de dollars les plus près) :

(en millions de dollars)	2025		2024	
	Baisse de 10 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Hausse de 10 %
Résultat net	(300) \$	300 \$	(275) \$	275 \$
Capitaux propres	(325)	325	(300)	300

b) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière liée au défaut de remboursement, par un emprunteur ou une contrepartie, de ses obligations aux échéances prévues.

Ce risque provient principalement du crédit accordé sous forme de prêts et d'obligations de sociétés, mais aussi de l'exposition aux instruments financiers dérivés et aux réassureurs qui partagent les engagements de la société envers les titulaires de polices. Le risque de crédit maximal associé aux instruments financiers correspond à la valeur comptable des instruments financiers présentés à l'état de la situation financière, à l'exception des placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise.

Le risque de crédit peut également survenir lorsqu'il y a une concentration des investissements dans des entités qui présentent des caractéristiques similaires ou qui exercent des activités dans un même secteur ou dans une même région géographique ou lorsqu'un investissement important est effectué dans une seule entité.

La société dispose d'une politique de gestion des risques et d'une politique de risque de crédit qui prévoient l'attribution de cotes de crédit internes pour les placements n'ayant aucune cote de crédit attribuée par une agence de notation reconnue. La société établit des politiques de placement et de crédit qui sont revues, mises à jour régulièrement et approuvées par le conseil d'administration. Conséquemment, la société gère le risque de crédit en se conformant à ces politiques qui définissent des limites quant aux risques de crédit selon les caractéristiques des contreparties. La société exige une diversification prudente des portefeuilles de crédit, l'utilisation d'un mécanisme de suivi reposant sur des procédures de tarification et d'octroi de crédit et une revue régulière de son évaluation des risques après l'octroi initial du crédit. De plus, la société exige une révision et une vérification indépendantes de son programme de gestion du risque de crédit et communique au conseil d'administration les résultats du programme de suivi, de la révision et de la vérification. Le risque de crédit relatif aux instruments financiers dérivés est présenté à la note 8 « Instruments financiers dérivés ».

La société a adopté une politique de gestion du risque lié à la réassurance, telle que mentionnée à la note 13 « Gestion du risque d'assurance », qui évite la concentration du risque. Les montants recouvrables auprès des réassureurs sont estimés de manière cohérente avec le passif (actif) relatif aux contrats d'assurance sous-jacent et conformément aux contrats de réassurance. Bien que la société dispose de contrats de réassurance, elle n'est pas dégagée de ses engagements envers ses titulaires de polices et elle est, par conséquent, exposée au risque de crédit lié aux montants cédés aux réassureurs, dans la mesure où ces derniers seraient incapables de respecter leurs obligations en vertu de leurs contrats de réassurance. Les contrats de réassurance de la société sont diversifiés de sorte que la société ne dépende pas d'un seul réassureur ni d'un seul contrat de réassurance.

b) i) Indicateurs de la qualité du crédit

Obligations par niveaux de qualité

(en millions de dollars)	2025	2024
AAA	1 568 \$	1 942 \$
AA	8 378	8 794
A	11 240	11 513
BBB	9 693	10 221
BB et moins	201	220
Total	31 080 \$	32 690 \$

La société procède à une évaluation de la qualité des titres n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation par une agence de cotation. Les obligations qui ont fait l'objet d'une évaluation interne représentent un montant de 3 573 \$ au 31 décembre 2025 (3 357 \$ au 31 décembre 2024).

Prêts

(en millions de dollars)	2025	2024
Prêts hypothécaires assurés	695 \$	776 \$
Prêts hypothécaires conventionnels	462	417
Prêts à des sociétés ¹	250	—
Prêts automobiles et autres prêts	2 280	2 251
Total	3 687 \$	3 444 \$

¹ Les prêts à des sociétés ont une cote de crédit de BB et moins.

La qualité du crédit des prêts est évaluée à l'interne régulièrement lors de l'examen du portefeuille.

Instruments financiers dérivés

Le risque de crédit auquel des instruments financiers dérivés exposent la société se limite au risque que l'autre partie à l'entente ne puisse honorer les conditions des contrats. La société utilise les mêmes critères de sélection que ceux dont elle se sert pour les investissements dans des titres obligataires. Au 31 décembre 2025, toutes les contreparties des contrats d'instruments financiers dérivés ont une cote de crédit de niveau A ou supérieur (A+ ou supérieur au 31 décembre 2024).

Contrats de réassurance

La société conclut des contrats de réassurance après avoir analysé la santé financière des réassureurs et effectue un suivi régulier de la situation de ceux-ci. Elle peut avoir recours à des lettres de crédit et au dépôt de sommes d'argent dans des comptes en fiducie pour éliminer certains risques. Les contrats de réassurance qui ne comportent pas de telles mesures d'atténuation du risque sont conclus avec des réassureurs bien établis et bien cotés. Les contrats de réassurance de la société sont conclus avec des réassureurs qui ont une cote de crédit minimale de A- dans une proportion de 99 % au 31 décembre 2025 (99 % au 31 décembre 2024).

b) ii) Provision pour pertes de crédit

Afin de gérer le risque de crédit, la société évalue, entre autres, la capacité de l'emprunteur à effectuer les paiements contractuels courants et futurs de capital et d'intérêts. La société effectue un suivi mensuel afin de s'assurer que les flux de trésorerie stipulés au contrat sont recouverts en temps opportun et elle prend les mesures nécessaires pour recouvrir les montants en souffrance. De plus, la société identifie les emprunteurs dont la situation financière semble instable et classe chaque prêt au coût amorti dans l'une des listes suivantes :

Liste de suivi – Le recouvrement des paiements contractuels courants et futurs de capital et d'intérêts est raisonnablement assuré, mais des changements dans les faits et les circonstances propres à l'emprunteur nécessitent un suivi.

Liste des emprunteurs sous surveillance – Le recouvrement des paiements contractuels courants et futurs de capital et d'intérêts est raisonnablement assuré, mais des changements dans les faits et les circonstances propres à l'emprunteur nécessitent un suivi accru. Un prêt est déplacé de la liste de suivi à la liste des emprunteurs sous surveillance lorsque des changements dans les faits et les circonstances propres à l'emprunteur ont pour effet d'accroître la probabilité que ce prêt subisse un événement générateur de pertes dans un avenir rapproché.

Liste des prêts dépréciés – Le recouvrement des paiements contractuels courants et futurs du capital et des intérêts n'est plus assuré. En ce qui a trait aux prêts classés au coût amorti, ils sont présentés au net de la provision pour pertes de crédit.

Augmentation significative du risque de crédit

Pour déterminer si, à la date de clôture, le risque de crédit a augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale, la société fonde son évaluation sur l'évolution du risque de défaut sur la durée de vie prévue de l'instrument financier, ce qui nécessite un jugement important. À cette fin, la société compare la probabilité de défaut de l'instrument financier à la date de clôture avec la probabilité de défaut à la date de comptabilisation initiale. Aux fins de cette évaluation, la société prend en compte des informations quantitatives et qualitatives ainsi que des informations sur les conditions économiques futures dans la mesure où elles affectent l'évaluation de la probabilité de défaut de l'instrument financier.

Quel que soit le résultat de l'évaluation ci-dessus, tous les instruments financiers en retard de 30 jours ou plus sont généralement considérés comme ayant connu une augmentation significative du risque de crédit et sont transférés vers la phase 2, même si les autres critères n'indiquent pas qu'une augmentation significative du risque de crédit s'est produite.

Principaux facteurs macroéconomiques

Le tableau suivant présente les facteurs macroéconomiques utilisés pour estimer la provision pour pertes de crédit sur les prêts. Pour chaque scénario, soit le scénario de base, le scénario optimiste et le scénario pessimiste, les valeurs moyennes des facteurs macroéconomiques au cours des 12 prochains mois (utilisées pour les calculs de la provision pour pertes de crédit relative à la phase 1) et sur la période de prévision restante (utilisées pour les calculs de la provision pour pertes de crédit relative à la phase 2) sont présentées ci-dessous.

	2025					
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 prochains mois	Période de prévision restante	12 prochains mois	Période de prévision restante	12 prochains mois	Période de prévision restante
Taux de chômage	6,6 %	6,3 %	6,4 %	6,0 %	7,0 %	6,7 %
Taux de croissance du PIB réel	1,3 %	1,8 %	1,8 %	2,4 %	0,4 %	1,5 %
Taux du financement à un jour de la Banque du Canada	2,3 %	2,8 %	2,8 %	3,3 %	2,3 %	2,3 %

	2024					
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 prochains mois	Période de prévision restante	12 prochains mois	Période de prévision restante	12 prochains mois	Période de prévision restante
Taux de chômage	6,7 %	6,3 %	6,2 %	5,8 %	7,0 %	6,8 %
Taux de croissance du PIB réel	1,8 %	1,9 %	2,4 %	2,5 %	0,4 %	1,1 %
Taux du financement à un jour de la Banque du Canada	2,5 %	2,3 %	3,0 %	3,0 %	2,0 %	1,8 %

Une augmentation du taux de chômage ou du taux du financement à un jour de la Banque du Canada entraîneront généralement une augmentation de la provision pour pertes de crédit, tandis qu'une augmentation du taux de croissance du PIB réel entraînera généralement une diminution de la provision pour pertes de crédit.

Analyse de sensibilité de la provision pour pertes de crédit sur les prêts automobiles non dépréciés

Le tableau suivant présente une comparaison de la provision pour pertes de crédit de la société sur les prêts automobiles non dépréciés (phase 1 et phase 2) en fonction des pondérations de probabilités de trois scénarios avec la provision pour pertes de crédit résultant des simulations de chaque scénario pondérées à 100 % :

(en millions de dollars)	2025	2024
Solde de la provision pour pertes de crédit sur prêts automobiles non dépréciés	73 \$	73 \$
Scénarios		
100 % de base	73	73
100 % optimiste	72	72
100 % pessimiste	74	74

Provision pour pertes de crédit par phases

Le tableau suivant présente la valeur comptable brute et la provision pour pertes de crédit par phases :

2025								
(en millions de dollars)	Non dépréciés				Dépréciés		Total	
	Phase 1		Phase 2		Phase 3		Valeur comptable brute	Provision pour pertes de crédit
	Valeur comptable brute	Provision pour pertes de crédit	Valeur comptable brute	Provision pour pertes de crédit	Valeur comptable brute	Provision pour pertes de crédit		
Prêts automobiles	1 278 \$	(45) \$	237 \$	(28) \$	20 \$	(12) \$	1 535 \$	(85) \$
Autres prêts	831	(1)	—	—	—	—	831	(1)

2024								
(en millions de dollars)	Non dépréciés				Dépréciés		Total	
	Phase 1		Phase 2		Phase 3		Valeur comptable brute	Provision pour pertes de crédit
	Valeur comptable brute	Provision pour pertes de crédit	Valeur comptable brute	Provision pour pertes de crédit	Valeur comptable brute	Provision pour pertes de crédit		
Prêts automobiles	1 299 \$	(48) \$	223 \$	(25) \$	21 \$	(13) \$	1 543 \$	(86) \$
Autres prêts	795	(1)	—	—	—	—	795	(1)

Le tableau suivant présente le rapprochement de la provision pour pertes de crédit relative aux prêts automobiles :

(en millions de dollars)	2025			
	Non dépréciés		Dépréciés	
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	
	12 mois	Durée contractuelle	Durée contractuelle	Total
Provision pour pertes de crédit au 31 décembre 2024	48 \$	25 \$	13 \$	86 \$
Transferts ¹				
Entrées (sorties) de la phase 1	34	(30)	(4)	—
Entrées (sorties) de la phase 2	(15)	20	(5)	—
Entrées (sorties) de la phase 3	(1)	(27)	28	—
Réévaluation nette de la provision pour pertes de crédit ²	(34)	42	68	76
Achats et montages	19	—	—	19
Décomptabilisation ³	(6)	(2)	—	(8)
Dotation à la provision pour pertes de crédit	(3)	3	87	87
Radiations	—	—	(87)	(87)
Récupérations	—	—	(1)	(1)
Provision pour pertes de crédit au 31 décembre 2025	45 \$	28 \$	12 \$	85 \$

(en millions de dollars)	2024			Total
	Non dépréciés		Dépréciés	
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	
	12 mois	Durée contractuelle	Durée contractuelle	
Provision pour pertes de crédit au 31 décembre 2023	51 \$	15 \$	11 \$	77 \$
Transferts ¹				
Entrées (sorties) de la phase 1	22	(18)	(4)	—
Entrées (sorties) de la phase 2	(17)	23	(6)	—
Entrées (sorties) de la phase 3	(1)	(13)	14	—
Réévaluation nette de la provision pour pertes de crédit ²	(25)	19	85	79
Achats et montages	24	—	—	24
Décomptabilisation ³	(6)	(1)	—	(7)
Dotation à la provision pour pertes de crédit	(3)	10	89	96
Radiations	—	—	(85)	(85)
Récupérations	—	—	(2)	(2)
Provision pour pertes de crédit au 31 décembre 2024	48 \$	25 \$	13 \$	86 \$

¹ Transferts de phase réputés avoir eu lieu au début du trimestre au cours duquel les transferts ont eu lieu.

² Inclut la réévaluation nette de la provision pour pertes de crédit (après transferts) attribuable principalement aux changements de volume et de niveau de qualité de crédit des prêts automobiles existants ainsi qu'aux changements des paramètres de risque et aux hypothèses du modèle.

³ Reprises sur provisions pour pertes de crédit résultant de remboursements totaux ou partiels (hors radiations et cessions).

Compte tenu de leur nature, les autres prêts font l'objet d'une provision pour pertes de crédit négligeable en raison de leur faible risque de crédit.

Le tableau suivant présente la valeur comptable brute et la provision pour pertes de crédit relatives aux prêts automobiles par phases :

(en millions de dollars)	2025			Total
	Non dépréciés		Dépréciés	
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Prêts automobiles¹				
Risque faible ²	1 254 \$	230 \$	— \$	1 484 \$
Risque moyen ²	22	7	—	29
Risque élevé ²	2	—	—	2
Dépréciés	—	—	20	20
Valeur comptable brute	1 278	237	20	1 535
Provision pour pertes de crédit	45	28	12	85
Valeur comptable	1 233 \$	209 \$	8 \$	1 450 \$

(en millions de dollars)	2024			Total
	Non dépréciés		Dépréciés	
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Prêts automobiles¹				
Risque faible ²	1 264 \$	214 \$	— \$	1 478 \$
Risque moyen ²	33	9	—	42
Risque élevé ²	2	—	—	2
Dépréciés	—	—	21	21
Valeur comptable brute	1 299	223	21	1 543
Provision pour pertes de crédit	48	25	13	86
Valeur comptable	1 251 \$	198 \$	8 \$	1 457 \$

¹ La notation du risque de crédit reflète la perception du risque d'un prêteur non privilégié.

² Le risque faible est considéré comme quasi préférentiel, le risque moyen est considéré comme non préférentiel, et le risque élevé est considéré comme sous-préférentiel.

Exposition maximale au risque de crédit sur les prêts automobiles dépréciés

La société atténue le risque de crédit en enregistrant un privilège sur le véhicule sous-jacent financé. Au 31 décembre 2025, l'exposition maximale au risque de crédit des prêts automobiles dépréciés est de 20 \$ (21 \$ au 31 décembre 2024) et la valeur de garantie attendue est de 35 % de ce montant (35 % au 31 décembre 2024).

b) iii) Autre information sur le risque de crédit**Immeubles de placement**

Les paiements minimums à recevoir au titre de la location des immeubles de placement au cours des exercices à venir sont les suivants :

(en millions de dollars)	2025	2024
Échéance de 1 an et moins	73 \$	77 \$
Échéance de plus de 1 an jusqu'à 5 ans	220	212
Échéance de plus de 5 ans	333	345
Total	626 \$	634 \$

Ces paiements sont reçus dans le cadre de contrats de location simples et ne sont donc pas comptabilisés à l'état de la situation financière de la société.

Titrisation de prêts hypothécaires*Titrisation de prêts hypothécaires multirésidentiels et non résidentiels*

Dans le cadre du programme de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), la société a transféré des prêts hypothécaires multirésidentiels et non résidentiels assurés à une contrepartie non liée. Dans le cadre de cette cession, la société a conservé la quasi-totalité des risques et des avantages liés aux prêts transférés. En effet, pour ces prêts hypothécaires multirésidentiels et non résidentiels, la société est exposée au risque de crédit advenant un retard de paiement de l'emprunteur. Dans cette situation, la contrepartie non liée n'a aucune obligation d'indemniser la société. De plus, advenant un remboursement par anticipation, toute différence entre le rendement généré par le réinvestissement et les obligations de la société envers la contrepartie serait assumée par la société. Par conséquent, la société continue de comptabiliser la pleine valeur comptable de ces prêts hypothécaires multirésidentiels et non résidentiels. Au 31 décembre 2025, la valeur comptable et la juste valeur des prêts hypothécaires cédés sont de 29 \$ (118 \$ au 31 décembre 2024).

La valeur comptable et la juste valeur du passif de titrisation pour les prêts hypothécaires multirésidentiels et non résidentiels sont de 6 \$ au 31 décembre 2025 (89 \$ au 31 décembre 2024).

Prêts de titres

La société effectue des prêts de titres pour produire des revenus additionnels. Certains titres de son portefeuille sont prêtés à d'autres établissements pour de courtes périodes. Une garantie, qui représente entre 102 % et 105 % au 31 décembre 2025 (entre 102 % et 105 % au 31 décembre 2024) de la juste valeur des titres prêtés selon leur nature, est déposée par l'emprunteur auprès d'un agent de prêts, généralement un dépositaire de titres, et conservée par cet agent jusqu'à ce que les titres prêtés aient été rendus à la société. La juste valeur des titres prêtés est vérifiée quotidiennement, et une garantie supplémentaire est exigée ou une partie de la garantie donnée est remise au fur et à mesure que les cours fluctuent. La société a pour pratique d'obtenir de l'agent de prêts une garantie en cas de défaut de la contrepartie et en cas d'insuffisance de la garantie. Au 31 décembre 2025, la valeur comptable des titres prêtés par la société qui sont pris en compte dans les placements s'établit à environ 1 483 \$ (1 557 \$ au 31 décembre 2024).

Droit compensatoire, garanties détenues et cédées

La société négocie des instruments financiers conformément à l'annexe de soutien de crédit de l'accord-cadre de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA) et conformément à l'annexe des conditions supplémentaires du Global Master Repurchase Agreement (GMRA). Ces accords exigent des garanties de la contrepartie ou de la société. Le montant des actifs à donner en garantie est fonction de la fluctuation de la juste valeur des instruments financiers. Cette juste valeur est surveillée quotidiennement. Les actifs mis en garantie sont composés, entre autres, de trésorerie, de bons du Trésor ainsi que d'obligations du gouvernement du Canada. La société peut recevoir des actifs en garantie de la contrepartie. Selon les conditions stipulées à l'annexe de soutien de crédit, la société peut être autorisée à vendre ou à redonner en garantie les actifs qu'elle reçoit. De plus, en vertu de l'accord-cadre de l'ISDA et du GMRA, la société détient un droit de compensation en cas de défaillance, d'insolvabilité, de faillite ou d'autres résiliations par anticipation. Le tableau qui suit présente l'incidence de la compensation conditionnelle sur la situation financière ainsi que celle des autres accords similaires, soit le GMRA et l'annexe de soutien de crédit (CSA).

(en millions de dollars)	2025			Montant net
	Instruments financiers présentés dans l'état de la situation financière	Montants connexes non compensés dans l'état de la situation financière		
		Instruments financiers	Garanties financières reçues/affectées	
Actifs financiers				
Instruments financiers dérivés (note 8)	926 \$	621 \$	137 \$	168 \$
Titres acquis en vertu de conventions de revente (note 9)	65	—	65	—
	991 \$	621 \$	202 \$	168 \$
Passifs financiers				
Instruments financiers dérivés (note 8)	734 \$	621 \$	120 \$	(7) \$
Titres vendus en vertu de conventions de rachat (note 16)	988	—	988	—
	1 722 \$	621 \$	1 108 \$	(7) \$

2024

(en millions de dollars)	Instruments financiers présentés dans l'état de la situation financière	Montants connexes non compensés dans l'état de la situation financière		Montant net
		Instruments financiers	Garanties financières reçues/affectées	
Actifs financiers				
Instruments financiers dérivés (note 8)	1 066 \$	773 \$	108 \$	185 \$
Titres acquis en vertu de conventions de revente (note 9)	87	—	87	—
	1 153 \$	773 \$	195 \$	185 \$
Passifs financiers				
Instruments financiers dérivés (note 8)	1 060 \$	773 \$	312 \$	(25) \$
Titres vendus en vertu de conventions de rachat (note 16)	838	—	838	—
	1 898 \$	773 \$	1 150 \$	(25) \$

Étant donné que la société ne compense pas les instruments financiers présentés à l'état de la situation financière, le montant net des instruments financiers est identique au montant brut des instruments financiers.

Les *Garanties financières reçues/affectées* présentées dans les tableaux ci-dessus excluent la marge initiale sur les instruments financiers dérivés négociés de gré à gré, les contrats à terme normalisés, les options et les contrats de swaps garantis par une chambre de compensation, les montants relatifs aux actifs des fonds distincts, le surdimensionnement ainsi que des garanties plus que suffisantes sur les instruments financiers dérivés. La valeur totale des garanties reçues est de 859 \$ au 31 décembre 2025 sur les actifs d'instruments financiers dérivés (478 \$ au 31 décembre 2024) et de 65 \$ sur les titres acquis en vertu de conventions de revente (87 \$ au 31 décembre 2024). Au 31 décembre 2025, la société a affecté 923 \$ en garantie sur les passifs d'instruments financiers dérivés (767 \$ au 31 décembre 2024) et 988 \$ sur les titres vendus en vertu de conventions de rachat (838 \$ au 31 décembre 2024).

Intérêts dans des entités structurées non consolidées

La société a déterminé que ses investissements dans des titres adossés à des créances ainsi que ses investissements dans les unités de fonds de placement et les actions privées représentent des intérêts détenus dans des entités structurées non consolidées.

Les titres adossés à des créances mobilières et les titres hypothécaires sont gérés par des entités qui regroupent des actifs semblables et qui vendent ceux-ci à des investisseurs qui reçoivent totalement ou partiellement les flux de trésorerie ainsi générés. Ces entités sont gérées par des gestionnaires qui ne sont pas liés à la société.

Les unités de fonds de placement dans lesquelles la société investit ont pour but de générer une croissance du capital. Ces unités de fonds de placement sont gérées par des gestionnaires externes à la société ou par des gestionnaires internes, par l'intermédiaire de filiales de la société. Les gestionnaires appliquent diverses stratégies de placement afin d'atteindre leurs objectifs respectifs. La société investit aussi dans les unités de fonds par l'intermédiaire de ses fonds distincts.

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable des entités structurées non consolidées selon leur nature dans l'état de la situation financière.

(en millions de dollars)	2025	2024
Obligations – gouvernementales		
Titres hypothécaires garantis	77 \$	104 \$
Obligations – sociétés et autres		
Titres hypothécaires non garantis	143	121
Titres adossés à des créances mobilières	210	203
	430	428
Actions		
Unités de fonds de placement gérés à l'interne	961	815
Unités de fonds de placement gérés à l'externe	686	565
Actions privées	2 984	2 489
	4 631	3 869
Total	5 061 \$	4 297 \$

Le risque maximal représente le risque de perte totale que la société pourrait subir relativement aux placements dans des entités structurées non consolidées. Ce risque équivaut, dans le tableau ci-dessus, à la valeur comptable des investissements de la société.

La société développe et agit à titre de promoteur de fonds communs de placement en mettant en œuvre des stratégies d'investissement pour le compte des investisseurs. La société reçoit des honoraires de gestion pour les services fournis. La société ne contrôle pas les fonds communs de placement. La participation de la société dans les fonds communs de placement se limite au capital investi, s'il y a lieu, et aux honoraires de gestion perçus. Les actifs sous gestion des fonds communs de placement de la société s'élevaient à 14 099 \$ au 31 décembre 2025 (13 290 \$ au 31 décembre 2024).

b) iv) Risque de concentration

Le risque de concentration survient lorsque des investissements sont effectués dans des entités présentant des caractéristiques similaires ou qui exercent des activités dans un même secteur ou dans une même région géographique, ou lorsqu'un investissement important est effectué dans une seule entité. Les tableaux qui suivent fournissent de l'information quant au risque de concentration des placements.

Obligations (sociétés et autres) par secteurs d'activité

(en millions de dollars)	2025	2024
Finance	4 861 \$	4 703 \$
Services aux collectivités	5 611	5 775
Biens de consommation de base et consommation discrétionnaire	3 489	3 468
Énergie	3 134	2 946
Industrie	1 983	1 787
Communications	1 817	2 528
Autres	1 324	1 310
Total	22 219 \$	22 517 \$

Prêts hypothécaires, prêts automobiles et autres prêts par régions et par types

(en millions de dollars)	2025					Total
	Provinces de l'Atlantique	Québec	Ontario	Provinces de l'Ouest	Hors Canada	
Prêts hypothécaires assurés						
Multirésidentiels	36 \$	470 \$	52 \$	136 \$	— \$	694 \$
Non résidentiels	—	—	—	1	—	1
	36	470	52	137	—	695
Prêts hypothécaires conventionnels						
Multirésidentiels	—	19	55	54	70	198
Non résidentiels	9	25	130	65	35	264
	9	44	185	119	105	462
Prêts automobiles et autres prêts	202	712	723	640	3	2 280
Total	247 \$	1 226 \$	960 \$	896 \$	108 \$	3 437 \$

(en millions de dollars)	2024					Total
	Provinces de l'Atlantique	Québec	Ontario	Provinces de l'Ouest	Hors Canada	
Prêts hypothécaires assurés						
Multirésidentiels	6 \$	509 \$	97 \$	162 \$	— \$	774 \$
Non résidentiels	—	—	—	2	—	2
	6	509	97	164	—	776
Prêts hypothécaires conventionnels						
Multirésidentiels	—	10	53	18	104	185
Non résidentiels	10	12	74	64	72	232
	10	22	127	82	176	417
Prêts automobiles et autres prêts	201	696	722	628	4	2 251
Total	217 \$	1 227 \$	946 \$	874 \$	180 \$	3 444 \$

Immeubles de placement par types

(en millions de dollars)	2025	2024
Bureaux	1 219 \$	1 271 \$
Commerces de détail	111	110
Industriels	55	68
Terrains et autres	61	70
Total	1 446 \$	1 519 \$

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque de ne pas être en mesure de se libérer de ses investissements et autres actifs en temps voulu afin de faire face à ses obligations financières, y compris les besoins de garantie, lorsqu'elles arrivent à échéance.

Des politiques et des procédures sont en place pour atténuer l'exposition de la société au risque de liquidité. Notamment, la politique de la société en matière de gestion du risque de liquidité établit l'évaluation et la détermination de ce qui constitue un risque de liquidité pour la société. La politique est révisée périodiquement, et toute modification est présentée au conseil d'administration pour approbation. La conformité à la politique fait l'objet d'un suivi régulier et les résultats qui en découlent sont présentés au comité de placement du conseil d'administration au moins trimestriellement.

Bien que la nature relativement illiquide des contrats d'assurance permette à la société d'investir dans des actifs moins liquides mais à rendement plus élevé, le risque de liquidité découle des fonds composés d'actifs illiquides et résulte de décalages dans les profils de liquidité des actifs et des passifs. La société utilise également des instruments financiers dérivés dans sa stratégie d'investissement. Le risque de liquidité des instruments financiers dérivés découle de la nécessité de fournir des garanties pour couvrir les pertes sur les instruments financiers dérivés. La société maintient un portefeuille d'actifs hautement négociables et diversifiés qui peuvent être facilement liquidés en cas d'interruption imprévisible des flux de trésorerie. La société dispose également de marges de crédit auxquelles elle peut accéder pour répondre à ses besoins de liquidités.

Les tableaux suivants indiquent les échéances du passif relatif aux contrats d'assurance, du passif relatif aux contrats de réassurance, des passifs financiers et des obligations locatives. Les profils de maturité du passif relatif aux contrats d'assurance (excluant le passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts) et du passif relatif aux contrats de réassurance sont fondés sur les estimations des flux de trésorerie nets non actualisés qui devraient être versés au cours des périodes présentées et excluent les passifs au titre de la couverture restante mesurés selon la MRP, tandis que les profils de maturité des passifs financiers sont fondés sur l'échéance contractuelle non actualisée. Les profils de maturité des obligations locatives sont présentés selon l'échéance contractuelle actualisée. Les profils de maturité du passif relatif aux contrats d'assurance et du passif relatif aux contrats de réassurance qui sont en position d'entrée nette de trésorerie sont présentés à zéro.

(en millions de dollars)	2025				
	1 an et moins	Plus de 1 an à 3 ans	Plus de 3 ans à 5 ans	De plus de 5 ans	Total
Passif relatif aux contrats d'assurance	443 \$	— \$	— \$	131 790 \$	132 233 \$
Passif relatif aux contrats d'investissement et dépôts	6 573	662	212	173	7 620
Instruments financiers dérivés	397	17	8	312	734
Autres passifs financiers	1 185	3	1	23	1 212
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	988	—	—	—	988
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	452	—	—	—	452
Passifs de titrisation	—	—	6	—	6
Dette hypothécaire	—	2	—	—	2
Obligations locatives	26	44	25	44	139
Déventures	—	—	—	1 496	1 496
Total	10 064 \$	728 \$	252 \$	133 838 \$	144 882 \$

(en millions de dollars)	2024				
	1 an et moins	Plus de 1 an à 3 ans	Plus de 3 ans à 5 ans	De plus de 5 ans	Total
Passif relatif aux contrats d'assurance	521 \$	— \$	— \$	116 235 \$	116 756 \$
Passif relatif aux contrats d'investissement et dépôts	5 232	611	365	144	6 352
Instruments financiers dérivés	456	126	11	467	1 060
Autres passifs financiers	955	112	27	53	1 147
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	838	—	—	—	838
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	397	—	—	—	397
Passifs de titrisation	83	—	6	—	89
Dette hypothécaire	—	2	—	—	2
Obligations locatives	21	30	15	35	101
Déventures	400	—	—	1 494	1 894
Total	8 903 \$	881 \$	424 \$	118 428 \$	128 636 \$

Les montants du passif relatif aux contrats d'assurance qui sont payables sur demande et la valeur comptable des portefeuilles auxquels ils se rapportent sont indiqués ci-dessous :

(en millions de dollars)	2025	2024
Montants payables sur demande	11 541 \$	10 470 \$
Valeur comptable	23 115	23 155

Le passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts est exclu des montants payables sur demande et de la valeur comptable.

Les versements annuels d'intérêts se détaillent comme suit :

(en millions de dollars)	2026	2027	2028	2029	2030
Obligations locatives	7 \$	6 \$	5 \$	4 \$	4 \$
Débitures	61	61	61	61	61

Le détail des engagements hors de l'état de la situation financière est présenté à la note 30 « Garanties, engagements et éventualités ».

8 Instruments financiers dérivés

La société est un utilisateur final d'instruments financiers dérivés dans le cours normal de la gestion des risques de fluctuation des taux d'intérêt, des taux de change de devises et des justes valeurs des actifs investis. Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est tirée des taux d'intérêt sous-jacents, des taux de change, d'autres instruments financiers ou d'indices.

Les swaps sont des contrats hors cote en vertu desquels la société et un tiers s'échangent une série de flux de trésorerie en fonction de taux appliqués à un notionnel. Les swaps de taux d'intérêt représentent des contrats dans lesquels deux contreparties s'échangent des paiements d'intérêts à taux fixe ou variable, basés sur le notionnel, selon une durée et une fréquence déterminées, et libellés dans la même monnaie. Les swaps de taux de change représentent des transactions en vertu desquelles deux contreparties s'échangent des flux de trésorerie de même nature libellés dans deux monnaies différentes. Les swaps de rendement total sont des contrats qui transfèrent les variations de valeur d'un actif de référence, y compris tout rendement tel que l'intérêt gagné sur ces actifs, en échange d'un rendement de référence précisé dans le contrat.

Les contrats à terme de gré à gré, qui sont des contrats hors cote négociés entre les contreparties, et les contrats à terme normalisés, qui sont des contrats négociés sur un marché organisé, représentent des obligations contractuelles d'acheter ou de vendre un instrument financier à une date ultérieure prédéterminée et à un prix donné.

Les options sont des contrats pour lesquels le titulaire obtient le droit, et non pas l'obligation, d'acheter ou de vendre un actif financier à un prix déterminé à l'avance pendant un temps donné ou à une date fixe.

Le montant nominal est le montant auquel le taux ou le prix est appliqué pour déterminer les montants à échanger périodiquement. Il ne représente cependant pas l'exposition directe au risque de crédit. Le risque de crédit maximal correspond au coût estimé de remplacement des instruments financiers dérivés ayant une valeur positive si une contrepartie manque à ses obligations. Le risque de crédit maximal des instruments financiers dérivés au 31 décembre 2025 est de 926 \$ (1 066 \$ en 2024). À la date de clôture de chaque exercice, l'exposition de la société se limite au risque que l'autre partie à l'entente ne puisse honorer les conditions des contrats des instruments financiers dérivés.

(en millions de dollars)	2025					
	Montant nominal			Total	Juste valeur	
	De moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	De plus de 5 ans		Positive	Négative
Contrats d'indice de marché						
Contrats de swaps	1 850 \$	5 \$	42 \$	1 897 \$	20 \$	(29) \$
Contrats à terme normalisés	319	—	—	319	—	—
Options	6 726	—	—	6 726	234	(70)
Contrats de taux de change						
Contrats de swaps	68	246	7 245	7 559	329	(80)
Contrats à terme de gré à gré	8 904	—	—	8 904	127	(20)
Options	259	—	—	259	2	(2)
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de swaps	609	3 924	11 333	15 866	206	(379)
Contrats à terme normalisés	27	—	—	27	—	—
Contrats à terme de gré à gré	9 976	—	—	9 976	7	(154)
Autres contrats dérivés	—	2	—	2	1	—
Total	28 738 \$	4 177 \$	18 620 \$	51 535 \$	926 \$	(734) \$

2024

(en millions de dollars)	Montant nominal				Juste valeur	
	De moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	De plus de 5 ans	Total	Positive	Négative
Contrats d'indice de marché						
Contrats de swaps	833 \$	4 \$	57 \$	894 \$	21 \$	(16) \$
Contrats à terme normalisés	574	—	—	574	—	—
Options	6 300	—	—	6 300	235	(68)
Contrats de taux de change						
Contrats de swaps	30	240	7 007	7 277	445	(84)
Contrats à terme de gré à gré	6 515	—	—	6 515	13	(113)
Options	674	198	—	872	18	(18)
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de swaps	1 099	3 902	11 092	16 093	283	(644)
Contrats à terme normalisés	64	—	—	64	—	—
Contrats à terme de gré à gré	9 137	—	—	9 137	51	(117)
Autres contrats dérivés						
	1	1	—	2	—	—
Total	25 227 \$	4 345 \$	18 156 \$	47 728 \$	1 066 \$	(1 060) \$

2025

(en millions de dollars)	Montant nominal	Juste valeur	
		Positive	Négative
Instruments financiers dérivés non désignés en couverture comptable	48 396 \$	871 \$	(734) \$
Couverture d'un investissement net	3 131	50	—
Couverture de flux de trésorerie			
Risque de marché	8	5	—
Total des instruments financiers dérivés	51 535 \$	926 \$	(734) \$

2024

(en millions de dollars)	Montant nominal	Juste valeur	
		Positive	Négative
Instruments financiers dérivés non désignés en couverture comptable	45 741 \$	1 064 \$	(1 018) \$
Couverture d'un investissement net	1 983	—	(42)
Couverture de flux de trésorerie			
Risque de marché	4	2	—
Total des instruments financiers dérivés	47 728 \$	1 066 \$	(1 060) \$

Couverture d'un investissement net

Au 31 décembre 2025, les contrats à terme de gré à gré, désignés comme éléments de couverture d'un investissement net dans un établissement étranger ayant une monnaie fonctionnelle différente de celle de la société, ont des échéances de moins de 1 an (moins de 1 an au 31 décembre 2024) et un taux de change CAD/USD moyen de 0,7174 (0,7127 au 31 décembre 2024). La portion efficace de la variation de la juste valeur est comptabilisée dans *Autres éléments du résultat global*, tout comme l'écart de conversion de l'investissement net dans un établissement étranger. Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024, la société n'a constaté aucune inefficacité de couverture.

Couverture de flux de trésorerie*Couverture du risque de marché*

Au 31 décembre 2025, la société utilise une relation de couverture de flux de trésorerie afin de gérer son exposition à la volatilité des prix des marchés lors des transactions prévues. La société utilise des contrats de swaps qui ont des échéances de 2 ans ou moins (2 ans ou moins au 31 décembre 2024). Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024, la société n'a constaté aucune inefficacité de couverture.

9 › Autres éléments d'actif

(en millions de dollars)	2025	2024
Produits de placement échus et à recevoir	365 \$	398 \$
Sommes à recevoir des représentants	277	232
Comptes à recevoir	2 336	1 595
Commissions différées	43	46
Frais payés d'avance	141	137
Linéarisation des loyers	34	33
Impôts à recevoir	406	129
Fonds déposés en fiducie	1 262	1 094
Titres acquis en vertu de conventions de revente	65	87
Avantages postérieurs à l'emploi	248	229
Divers	8	9
Total	5 185 \$	3 989 \$

Le montant des *Autres éléments d'actif* que la société s'attend à recouvrer au cours des 12 prochains mois s'élève à 3 449 \$ (2 441 \$ au 31 décembre 2024).

10 › Immobilisations corporelles

(en millions de dollars)	Immeubles à usage propre		Actifs au titre du droit d'utilisation		Autres immobilisations corporelles	Total
	Terrains	Immeubles	Espaces locatifs	Autres		
Coût						
Solde au 31 décembre 2023	37 \$	171 \$	157 \$	10 \$	289 \$	664 \$
Acquisitions	—	4	12	2	33	51
Acquisition d'entreprises	—	—	2	—	5	7
Dispositions/radiations	—	—	(6)	(4)	(7)	(17)
Incidence des fluctuations des taux de change	—	1	2	—	3	6
Solde au 31 décembre 2024	37	176	167	8	323	711
Acquisitions	—	4	31	1	25	61
Acquisition d'entreprises	—	—	51	—	30	81
Dispositions/radiations	—	—	(31)	(1)	(15)	(47)
Transfert vers les immeubles de placement	(20)	(38)	—	—	—	(58)
Incidence des fluctuations des taux de change	—	(1)	(1)	—	(2)	(4)
Solde au 31 décembre 2025	17	141	217	8	361	744
Cumul des amortissements						
Solde au 31 décembre 2023	—	62	69	6	207	344
Amortissement de l'exercice	—	6	18	2	29	55
Amortissement acquis par acquisition d'entreprises	—	—	1	—	4	5
Amortissement sur dispositions/radiations	—	—	(4)	(4)	(6)	(14)
Incidence des fluctuations des taux de change	—	1	1	—	2	4
Solde au 31 décembre 2024	—	69	85	4	236	394
Amortissement de l'exercice	—	6	19	2	28	55
Amortissement sur dispositions/radiations	—	—	(11)	(1)	(10)	(22)
Amortissement transféré vers les immeubles de placement	—	(14)	—	—	—	(14)
Incidence des fluctuations des taux de change	—	—	(1)	—	(1)	(2)
Solde au 31 décembre 2025	—	61	92	5	253	411
Valeur nette comptable au 31 décembre 2025	17 \$	80 \$	125 \$	3 \$	108 \$	333 \$
Valeur nette comptable au 31 décembre 2024	37 \$	107 \$	82 \$	4 \$	87 \$	317 \$

11 › Immobilisations incorporelles et goodwill

Immobilisations incorporelles (en millions de dollars)	Durée d'utilité déterminée		Durée d'utilité indéterminée	Total
	Logiciels	Autres		
Coût				
Solde au 31 décembre 2023	1 141 \$	1 266 \$	320 \$	2 727 \$
Acquisitions	176	73	—	249
Acquisition d'entreprises	28	18	—	46
Dispositions/radiations	(51)	(5)	—	(56)
Incidence des fluctuations des taux de change	8	51	—	59
Solde au 31 décembre 2024	1 302	1 403	320	3 025
Acquisitions	155	62	—	217
Acquisition d'entreprises	—	375	—	375
Dispositions/radiations	(24)	(25)	—	(49)
Incidence des fluctuations des taux de change	(5)	(29)	—	(34)
Solde au 31 décembre 2025	1 428	1 786	320	3 534
Cumul des amortissements				
Solde au 31 décembre 2023	438	442	—	880
Amortissement de l'exercice	105	96	—	201
Amortissement sur dispositions/radiations	(36)	(1)	—	(37)
Incidence des fluctuations des taux de change	2	15	—	17
Solde au 31 décembre 2024	509	552	—	1 061
Amortissement de l'exercice	111	111	—	222
Amortissement sur dispositions/radiations	(2)	(15)	—	(17)
Incidence des fluctuations des taux de change	(1)	(9)	—	(10)
Solde au 31 décembre 2025	617	639	—	1 256
Valeur nette comptable au 31 décembre 2025	811 \$	1 147 \$	320 \$	2 278 \$
Valeur nette comptable au 31 décembre 2024	793 \$	851 \$	320 \$	1 964 \$
Goodwill (en millions de dollars)				
Solde au 31 décembre 2023				1 318 \$
Acquisition d'entreprises				103
Incidence des fluctuations des taux de change				69
Solde au 31 décembre 2024				1 490
Acquisition d'entreprises				337
Reclassement après répartition du prix d'achat				12
Incidence des fluctuations des taux de change				(40)
Solde au 31 décembre 2025				1 799 \$

(en millions de dollars)	2025		2024	
	Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée	Goodwill	Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée	Goodwill
Unités génératrices de trésorerie ou groupe d'unités génératrices de trésorerie				
Assurance, Canada				
Assurance individuelle	6 \$	143 \$	6 \$	143 \$
Assurance collective et Services aux concessionnaires	3	179	3	140
Assurance de dommages	—	73	—	73
Gestion de patrimoine				
Gestion de patrimoine individuel	308	579	308	281
Affaires américaines				
Assurance individuelle et Services aux concessionnaires	3	811	3	839
Placements				
	—	14	—	14
Total	320 \$	1 799 \$	320 \$	1 490 \$

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation annuel, ou plus fréquemment s'il se produit des événements ou des changements de circonstances susceptibles de faire en sorte que la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT diminue pour s'établir en dessous de sa valeur comptable. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité.

La juste valeur diminuée des coûts de la vente est déterminée en utilisant une méthodologie de multiples de valorisation. Conformément à cette méthodologie, la juste valeur est déterminée en utilisant un multiple ou un ratio basé sur des transactions d'entreprises comparables ou d'acquisition d'entreprises précédentes de la société. En fonction du secteur d'activité de l'UGT, les calculs de la juste valeur diminuée des coûts de la vente sont basés sur des mesures telles que le ratio cours/actif sous gestion, le ratio cours/actif sous administration ou un multiple basé sur les résultats. Les évaluations de la juste valeur sont classées au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur.

Les calculs de la valeur d'utilité s'appuient sur des projections de flux de trésorerie actualisés avant impôts et constituent des valeurs estimatives qui tiennent compte de la valeur actuelle de l'actif net des actionnaires, de la rentabilité future des affaires en vigueur ainsi que de la rentabilité des nouvelles affaires lorsqu'il s'agit de compagnies d'assurance. Les projections de flux de trésorerie avant impôts sont approuvées par la direction et couvrent une période de 5 ans. Les flux qui vont au-delà de cette période sont extrapolés à l'aide des taux de croissance estimés. Les taux d'actualisation tiennent compte de la nature et de l'environnement de l'UGT.

Au moment de l'estimation de la valeur recouvrable de l'UGT ou d'un groupe d'UGT, la société utilise son jugement et diverses hypothèses et estimations. Toute modification importante d'une hypothèse clé, telle que le taux d'actualisation, les taux de croissance, la valeur des nouvelles affaires, le rendement anticipé des marchés financiers, les frais et lorsqu'applicable la mortalité et les déchéances, ainsi que toute modification importante des projections de flux de trésorerie, pourraient donner lieu à des variations substantielles des valeurs recouvrables. Le taux d'actualisation présumé pour l'établissement de la valeur des UGT se situe entre 13 % et 17 % avant impôts (entre 11 % et 17 % avant impôts en 2024). À l'issue du test de dépréciation annuel de l'UGT Services aux concessionnaires du secteur *Affaires américaines* en date du 30 septembre 2025, la direction a identifié un risque de sensibilité aux différentes hypothèses utilisées, incluant des changements dans la situation géopolitique, aux fins de l'établissement de sa valeur recouvrable. Des changements raisonnables apportés aux plus importantes de ces hypothèses pourraient se traduire par une réduction partielle de la valeur du goodwill qui est affecté à cette UGT.

12 › Actif net des fonds distincts

Les titulaires de contrats peuvent choisir parmi divers fonds distincts. Bien que les actifs sous-jacents à ces fonds distincts soient inscrits au nom de la société et que les titulaires de contrats n'aient pas directement accès aux actifs spécifiques, les dispositions des contrats font en sorte que les titulaires assument les risques et les bénéfices des avantages associés aux rendements des fonds. Toutefois, la société offre des garanties pour certains contrats. Conséquemment, elle est exposée au risque de marché en raison de ces garanties. L'exposition de la société au risque de perte financière attribuable aux fonds distincts se limite à la valeur de ces garanties, dont les passifs sont comptabilisés dans *Passif relatif aux contrats d'assurance*. Pour les contrats qui génèrent un risque d'assurance, le montant dû aux titulaires de polices, qui correspond à l'actif net des fonds distincts, est comptabilisé dans *Passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts*. Pour les contrats qui ne génèrent pas de risque d'assurance, le montant dû aux titulaires de polices, qui correspond à l'actif net des fonds distincts, est comptabilisé dans *Passif relatif aux contrats d'investissement des fonds distincts*.

Le tableau ci-dessous présente les éléments sous-jacents des contrats d'assurance avec participation directe liés aux fonds distincts ainsi que ceux des contrats d'investissement liés aux fonds distincts, soit l'actif net des fonds distincts, et montre leur composition. La juste valeur des éléments sous-jacents des contrats d'assurance avec participation directe, qui sont calculés selon la méthode des honoraires variables, équivaut au *Passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts* à la note 14 « Contrats d'assurance et contrats de réassurance » et la juste valeur liée aux éléments sous-jacents des contrats d'investissement liés aux fonds distincts, qui sont comptabilisés au coût amorti, équivaut au *Passif relatif aux contrats d'investissement des fonds distincts* à la note 15 « Passif relatif aux contrats d'investissement, dépôts et passif relatif aux contrats d'investissement des fonds distincts ».

(en millions de dollars)	2025	2024
Actif		
Encaisse et placements à court terme	1 745 \$	1 707 \$
Obligations	7 679	7 489
Actions et fonds de placement	54 264	43 623
Prêts hypothécaires	86	55
Instruments financiers dérivés	1	4
Autres éléments d'actif	697	617
	64 472	53 495
Passif		
Créditeurs et frais courus	1 425	920
Actif net	63 047 \$	52 575 \$

Le tableau suivant présente l'évolution de l'actif net des fonds distincts :

(en millions de dollars)	2025	2024
Solde au début	52 575 \$	41 837 \$
Plus :		
Sommes perçues des titulaires de contrats	11 241	9 890
Intérêts, dividendes et autres produits tirés des placements	3 409	2 059
Variation de la juste valeur des placements	3 839	5 710
	18 489	17 659
Moins :		
Sommes versées aux titulaires de contrats	6 907	6 012
Frais d'exploitation	1 110	909
	8 017	6 921
Solde à la fin	63 047 \$	52 575 \$
	2025	2024
Type de fonds		
Actions	52 %	49 %
Équilibré	30 %	32 %
Revenu fixe	17 %	18 %
Marché monétaire	1 %	1 %
Total	100 %	100 %

Les fonds d'actions, qui comprennent tant des fonds à faible volatilité que des fonds dynamiques, sont investis dans un éventail diversifié d'actions canadiennes, américaines ou mondiales. Les fonds équilibrés se composent de titres à revenu fixe et d'une portion importante de placements dans des actions. Les fonds de titres à revenu fixe sont composés principalement de placements dans des titres à revenu fixe et, pour certains fonds, d'une faible proportion d'obligations à rendement élevé. Les fonds du marché monétaire sont constitués de placements assortis d'échéances de moins de 1 an.

13 › Gestion du risque d'assurance

Le risque d'assurance correspond au risque de perte financière liée à des changements inattendus dans les hypothèses de tarification ou de provisionnement. Il peut se manifester à différentes étapes de la vie d'un produit, soit lors de la conception et de la tarification des produits, lors de la souscription ou du règlement des réclamations, ainsi que lors de l'établissement du *Passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance*. La société a mis en place des contrôles et des processus à chacune de ces étapes visant à s'assurer d'une gestion adéquate du risque d'assurance.

Lors de la conception et de la tarification des produits, le risque d'assurance peut découler d'une tarification inappropriée, entraînant ainsi un rendement insuffisant par rapport aux objectifs de rentabilité visés par la société. Ce risque peut découler d'une mauvaise estimation des résultats futurs qui se rattachent à plusieurs facteurs, tels que le comportement des titulaires de polices, la mortalité, la morbidité et les dépenses. Le risque d'assurance peut également se manifester lorsque la sélection des risques à assurer ou le règlement des réclamations n'est pas cohérent avec ce qui était prévu lors de la conception et de la tarification du produit. Lors de l'établissement du *Passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance*, une perte financière pourrait survenir dans l'éventualité d'une utilisation inadéquate des résultats d'expérience pour établir les hypothèses.

Risque d'assurance

Comportement des titulaires de polices – Risque que les actions des titulaires de police, incluant les déchéances et les abandons, diffèrent défavorablement de ce qui était attendu.

Mortalité – Risque que les taux de mortalité dévient défavorablement de ce qui était attendu.

Morbidité – Risque que les montants des prestations réelles liées à l'invalidité, à la maladie et aux frais médicaux soient plus élevés que les prestations prévues.

Dépenses – Risque d'une augmentation des dépenses d'assurance futures reliées à la gestion des contrats en vigueur, au renouvellement des commissions, aux dépenses générales et aux impôts.

Autres risques d'assurance – La société est également exposée à d'autres risques d'assurance qui n'ont pas d'incidence significative sur ses états financiers.

Contrôles et processus pour gérer le risque d'assurance

Conception et tarification des produits

Pour certains types de contrats, le risque d'assurance peut être partagé avec les titulaires de polices ou leur être transféré par l'intermédiaire de politiques de participation et de ristournes ou du fait qu'il est possible pour la société d'ajuster les primes ou les bénéfices futurs si les résultats techniques s'avèrent différents de ceux anticipés. Pour d'autres types de contrats, la société assume complètement le risque, d'où la nécessité de bien évaluer les engagements à cet égard.

La société s'est dotée d'une politique de tarification et de conception de produits en vertu de laquelle sont établies des normes et des directives. Ces normes et ces directives portent sur les méthodes de tarification, la formulation des hypothèses, les objectifs de rentabilité, l'analyse de la sensibilité de cette rentabilité selon divers scénarios, la documentation et la responsabilité des divers intervenants.

À cette étape de la vie d'un produit, le risque est principalement géré au moyen d'une analyse régulière de la suffisance de la tarification des produits de la société par rapport aux résultats techniques récents. Au besoin, les hypothèses de tarification sont révisées ou les diverses possibilités offertes par le marché de la réassurance sont mises à profit.

Souscription et règlement des réclamations

La société n'est pas fortement exposée au risque de concentration par rapport à des individus ou à des groupes étant donné la diversification géographique de sa clientèle. La portion la plus importante du risque de mortalité de la société se situe au Canada.

La société a établi des principes directeurs en matière de risque de souscription et de règlement des réclamations. Ils précisent notamment les niveaux de conservation (ou limites de rétention) de la société. Ces niveaux varient selon le type de protection et les caractéristiques des assurés et sont révisés régulièrement en fonction de la capacité de la société à gérer et à absorber les retombées financières associées à des résultats défavorables en ce qui regarde chaque risque. Une fois les niveaux atteints, la société a recours à la réassurance pour couvrir le risque excédentaire.

Établissement du Passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance

Dans une société d'assurance, l'établissement du *Passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance* est un processus complexe qui s'appuie sur des modèles de projections financières et des hypothèses afin de déterminer la valeur des montants qui seront versés dans l'avenir aux titulaires de polices et aux bénéficiaires. Des études internes sur l'évolution des résultats techniques ainsi que des sources externes d'informations font l'objet d'un suivi aux fins de révision des hypothèses, ce qui peut donner lieu à des révisions du *Passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance*.

La société a élaboré une politique qui établit la documentation et les règles de contrôle nécessaires pour veiller à ce que les pratiques d'évaluation actuarielle reconnues de l'Institut canadien des actuaires (ICA) (ou celles de toute autre organisation pertinente), de même que les normes de la société, soient respectées et appliquées de manière uniforme dans tous les secteurs d'activité et dans tous les territoires où la société exerce des activités.

Chaque année, l'actuaire désigné de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. (iA Assurance), une filiale de la société, évalue le passif des polices aux fins des états financiers de la société préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité. L'actuaire désigné s'assure également que l'évaluation est conforme à la pratique actuarielle reconnue au Canada et que les résultats sont fidèlement présentés dans les états financiers de la société.

Réassurance

Dans le cours normal de ses activités, la société utilise des ententes de réassurance pour limiter son risque à l'égard de chacun de ses assurés. La société s'est dotée d'une politique de gestion du risque lié à la réassurance en vertu de laquelle des montants maximaux de prestations, qui varient selon l'unité d'exploitation, sont établis en assurance vie et maladie.

Bien que les ententes de réassurance permettent à la société le recouvrement de la portion cédée des demandes de règlement qui lui sont présentées, la société demeure responsable en premier lieu de ses engagements envers ses titulaires de polices et elle est, par conséquent, exposée au risque lié aux montants cédés aux réassureurs dans l'éventualité que ces derniers ne soient pas en mesure de respecter leurs obligations.

Analyse de sensibilité

Les principales hypothèses utilisées dans l'évaluation des contrats d'assurance sont le comportement des titulaires de polices, la mortalité, la morbidité et les dépenses. L'analyse de sensibilité suivante démontre l'impact immédiat sur le résultat net et les capitaux propres, ainsi que sur la marge sur services contractuels d'une détérioration permanente et raisonnablement possible de ces hypothèses, qui ont le plus grand impact sur les estimations des flux de trésorerie futurs, lorsque toutes les autres hypothèses demeurent inchangées. Cette analyse présente les sensibilités avant et après l'atténuation du risque par les contrats de réassurance. Une amélioration du même pourcentage de ces hypothèses aurait une incidence similaire, mais en sens inverse.

Le tableau suivant présente les sensibilités immédiates des principales hypothèses utilisées pour l'évaluation du passif (actif) relatif aux contrats d'assurance au brut et au net de la réassurance. Ces sensibilités sont ajustées afin de refléter le caractère ajustable des produits, le cas échéant, et leurs valeurs sont arrondies aux 5 millions de dollars les plus près.

(en millions de dollars)	2025			
	Résultat net et capitaux propres		Marge sur services contractuels	
	Brut	Net	Brut	Net
Comportement des titulaires de polices				
Effet d'une détérioration de 10 %	(45) \$	(65) \$	(615) \$	(640) \$
Mortalité				
Effet d'une détérioration de 2 % pour les produits d'assurance	(65)	(20)	(295)	(135)
Effet d'une détérioration de 2 % pour les produits de rente	—	—	(45)	(40)
Morbidité				
Effet d'une détérioration de 5 %	(40)	(45)	(105)	(65)
Dépenses				
Effet d'une détérioration de 5 %	(5)	(5)	(110)	(110)
(en millions de dollars)	2024			
	Résultat net et capitaux propres		Marge sur services contractuels	
	Brut	Net	Brut	Net
Comportement des titulaires de polices				
Effet d'une détérioration de 10 %	(45) \$	(60) \$	(560) \$	(580) \$
Mortalité				
Effet d'une détérioration de 2 % pour les produits d'assurance	(65)	(10)	(275)	(140)
Effet d'une détérioration de 2 % pour les produits de rente	—	—	(50)	(45)
Morbidité				
Effet d'une détérioration de 5 %	(40)	(45)	(105)	(65)
Dépenses				
Effet d'une détérioration de 5 %	(5)	(5)	(115)	(115)

La détérioration de 10 % de l'hypothèse relative au comportement des titulaires de polices s'exprime en supposant 90 % des taux de déchéance prévus pour les produits fondés sur la déchéance et 110 % des taux de déchéance prévus pour les autres produits.

La détérioration de 2 % de l'hypothèse de mortalité relative aux produits d'assurance s'exprime en supposant 102 % des taux de mortalité prévus pour les produits où une augmentation des taux de mortalité augmente le passif (actif) relatif aux contrats d'assurance, tandis que celle relative aux produits de rente s'exprime en supposant 98 % des taux de mortalité prévus pour les produits où une baisse des taux de mortalité augmente le passif (actif) relatif aux contrats d'assurance.

La détérioration de 5 % de l'hypothèse de morbidité s'exprime en supposant 95 % du taux de cessation prévu lorsque l'assuré est ou devient invalide et 105 % du taux de survie prévu lorsque l'assuré est actif.

La détérioration de 5 % de l'hypothèse relative aux dépenses s'exprime en supposant 105 % des coûts prévus pour la gestion et le maintien des polices en vigueur.

14 › Contrats d'assurance et contrats de réassurance

A) Variations des soldes des contrats d'assurance et des contrats de réassurance

a) Valeur comptable des portefeuilles de contrats d'assurance et de contrats de réassurance

	2025			
(en millions de dollars)	Assurance, Canada	Gestion de patrimoine	Affaires américaines	Total
Contrats d'assurance				
Passif relatif aux contrats d'assurance	25 914 \$	7 221 \$	4 182 \$	37 317 \$
Passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts	—	46 365	—	46 365
	25 914	53 586	4 182	83 682
Actif relatif aux contrats d'assurance	80	—	—	80
Contrats de réassurance				
Actif relatif aux contrats de réassurance	216	605	2 466	3 287
Passif relatif aux contrats de réassurance	—	—	—	—
	2024			
(en millions de dollars)	Assurance, Canada	Gestion de patrimoine	Affaires américaines	Total
Contrats d'assurance				
Passif relatif aux contrats d'assurance	25 441 \$	7 210 \$	4 243 \$	36 894 \$
Passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts	—	38 149	—	38 149
	25 441	45 359	4 243	75 043
Actif relatif aux contrats d'assurance	105	—	—	105
Contrats de réassurance				
Actif relatif aux contrats de réassurance	233	605	2 544	3 382
Passif relatif aux contrats de réassurance	—	—	—	—

b) Évolution du passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance par couverture restante et sinistres survenus

2025

	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus			Total
	Excluant le composant de perte	Composant de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Contrats évalués selon la MRP		
				Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	
(en millions de dollars)						
Solde au début						
Passif relatif aux contrats d'assurance	33 441 \$	494 \$	2 654 \$	296 \$	9 \$	36 894 \$
Actif relatif aux contrats d'assurance	(167)	—	62	—	—	(105)
Passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts	38 149	—	—	—	—	38 149
Passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance au début	71 423	494	2 716	296	9	74 938
Résultat des activités d'assurance						
Produits d'assurance						
Contrats sous l'approche de transition fondée sur la juste valeur	(2 755)	—	—	—	—	(2 755)
Autres contrats	(5 035)	—	—	—	—	(5 035)
	(7 790)	—	—	—	—	(7 790)
Dépenses d'assurance						
Sinistres survenus et autres dépenses d'assurance	—	(75)	3 666	1 457	7	5 055
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition des contrats d'assurance	1 124	—	—	—	—	1 124
Pertes et reprises de pertes sur contrats déficitaires	—	122	—	—	—	122
Variation du passif au titre des sinistres survenus	—	—	(9)	(8)	(6)	(23)
	1 124	47	3 657	1 449	1	6 278
Charges (produits) financiers d'assurance	5 862	(1)	67	4	—	5 932
Montants reconnus dans le résultat net	(804)	46	3 724	1 453	1	4 420
Composants d'investissement et remboursements de primes	(4 848)	—	4 848	—	—	—
Effet des variations de taux de change	(182)	(4)	(12)	(4)	—	(202)
	(5 030)	(4)	4 836	(4)	—	(202)
Flux de trésorerie						
Primes reçues, nettes des remboursements de primes	16 577	—	—	—	—	16 577
Réclamations et autres dépenses d'assurance payées, incluant les composants d'investissement	—	—	(8 375)	(1 431)	—	(9 806)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition des contrats d'assurance	(2 343)	—	—	—	—	(2 343)
	14 234	—	(8 375)	(1 431)	—	4 428
Contrats acquis au cours de l'exercice	17	—	1	—	—	18
Passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance à la fin	79 840 \$	536 \$	2 902 \$	314 \$	10 \$	83 602 \$
Solde à la fin						
Passif relatif aux contrats d'assurance	33 622 \$	536 \$	2 835 \$	314 \$	10 \$	37 317 \$
Actif relatif aux contrats d'assurance	(147)	—	67	—	—	(80)
Passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts	46 365	—	—	—	—	46 365
Passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance à la fin	79 840 \$	536 \$	2 902 \$	314 \$	10 \$	83 602 \$

	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus			Total
	Excluant le composant de perte	Composant de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Contrats évalués selon la MRP		
				Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	
(en millions de dollars)						
Solde au début						
Passif relatif aux contrats d'assurance	30 562 \$	435 \$	2 366 \$	258 \$	9 \$	33 630 \$
Actif relatif aux contrats d'assurance	(225)	—	58	—	—	(167)
Passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts	30 201	—	—	—	—	30 201
Passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance au début	60 538	435	2 424	258	9	63 664
Résultat des activités d'assurance						
Produits d'assurance						
Contrats sous l'approche de transition fondée sur la juste valeur	(2 740)	—	—	—	—	(2 740)
Autres contrats	(4 062)	—	—	—	—	(4 062)
	(6 802)	—	—	—	—	(6 802)
Dépenses d'assurance						
Sinistres survenus et autres dépenses d'assurance	—	(81)	3 264	1 491	7	4 681
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition des contrats d'assurance	762	—	—	—	—	762
Pertes et reprises de pertes sur contrats déficitaires	—	97	—	—	—	97
Variation du passif au titre des sinistres survenus	—	—	57	(3)	(7)	47
	762	16	3 321	1 488	—	5 587
Charges (produits) financiers d'assurance	6 993	38	94	7	—	7 132
Montants reconnus dans le résultat net	953	54	3 415	1 495	—	5 917
Composants d'investissement et remboursements de primes	(4 221)	—	4 221	—	—	—
Effet des variations de taux de change	306	5	17	6	—	334
	(3 915)	5	4 238	6	—	334
Flux de trésorerie						
Primes reçues, nettes des remboursements de primes	15 487	—	—	—	—	15 487
Réclamations et autres dépenses d'assurance payées, incluant les composants d'investissement	—	—	(7 423)	(1 463)	—	(8 886)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition des contrats d'assurance	(2 011)	—	—	—	—	(2 011)
	13 476	—	(7 423)	(1 463)	—	4 590
Contrats acquis au cours de l'exercice	371	—	62	—	—	433
Passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance à la fin	71 423 \$	494 \$	2 716 \$	296 \$	9 \$	74 938 \$
Solde à la fin						
Passif relatif aux contrats d'assurance	33 441 \$	494 \$	2 654 \$	296 \$	9 \$	36 894 \$
Actif relatif aux contrats d'assurance	(167)	—	62	—	—	(105)
Passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts	38 149	—	—	—	—	38 149
Passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance à la fin	71 423 \$	494 \$	2 716 \$	296 \$	9 \$	74 938 \$

c) Évolution du passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance par composants d'évaluation

Les tableaux suivants présentent le rapprochement par composants d'évaluation des contrats d'assurance non évalués selon la MRP :

2025

	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels		Total	
			Contrats sous l'approche de transition fondée sur la juste valeur	Autres contrats		Total de la marge sur services contractuels
(en millions de dollars)						
Solde au début						
Passif relatif aux contrats d'assurance	24 336 \$	3 896 \$	4 692 \$	1 438 \$	6 130 \$	34 362 \$
Actif relatif aux contrats d'assurance	(492)	32	126	229	355	(105)
Passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts	38 149	—	—	—	—	38 149
Passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance au début	61 993	3 928	4 818	1 667	6 485	72 406
Résultat des activités d'assurance						
Variations relatives aux services courants						
Marge sur services contractuels constatée au titre des services fournis	—	—	(493)	(289)	(782)	(782)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour les risques expirés	—	(350)	—	—	—	(350)
Ajustements d'expérience	(110)	—	—	—	—	(110)
Variations relatives aux services futurs						
Contrats constatés initialement au cours de l'exercice	(1 126)	457	—	721	721	52
Variation des estimations qui ajustent la marge sur services contractuels	(859)	87	634	138	772	—
Variation des estimations qui résultent en pertes et en reprises de pertes sur des contrats déficitaires	40	(5)	—	—	—	35
Variations relatives aux services passés						
Variation du passif au titre des sinistres survenus	19	(28)	—	—	—	(9)
	(2 036)	161	141	570	711	(1 164)
Charges (produits) financiers d'assurance	5 718	84	(28)	50	22	5 824
Montants reconnus dans le résultat net	3 682	245	113	620	733	4 660
Effet de la variation des taux de change	(36)	(23)	(18)	(15)	(33)	(92)
Flux de trésorerie	4 028	—	—	—	—	4 028
Contrats acquis au cours de l'exercice	14	1	—	3	3	18
Passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance à la fin	69 681 \$	4 151 \$	4 913 \$	2 275 \$	7 188 \$	81 020 \$
Solde à la fin						
Passif relatif aux contrats d'assurance	23 692 \$	4 116 \$	4 785 \$	2 142 \$	6 927 \$	34 735 \$
Actif relatif aux contrats d'assurance	(376)	35	128	133	261	(80)
Passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts	46 365	—	—	—	—	46 365
Passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance à la fin	69 681 \$	4 151 \$	4 913 \$	2 275 \$	7 188 \$	81 020 \$

	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels			Total
			Contrats sous l'approche de transition fondée sur la juste valeur	Autres contrats	Total de la marge sur services contractuels	
(en millions de dollars)						
Solde au début						
Passif relatif aux contrats d'assurance	22 749 \$	3 416 \$	4 511 \$	794 \$	5 305 \$	31 470 \$
Actif relatif aux contrats d'assurance	(531)	29	124	211	335	(167)
Passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts	30 201	—	—	—	—	30 201
Passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance au début	52 419	3 445	4 635	1 005	5 640	61 504
Résultat des activités d'assurance						
Variations relatives aux services courants						
Marge sur services contractuels constatée au titre des services fournis	—	—	(478)	(206)	(684)	(684)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour les risques expirés	—	(329)	—	—	—	(329)
Ajustements d'expérience	(130)	—	—	—	—	(130)
Variations relatives aux services futurs						
Contrats constatés initialement au cours de l'exercice	(1 016)	415	—	655	655	54
Variation des estimations qui ajustent la marge sur services contractuels	(629)	53	656	(80)	576	—
Variation des estimations qui résultent en pertes et en reprises de pertes sur des contrats déficitaires	(10)	64	—	—	—	54
Variations relatives aux services passés						
Variation du passif au titre des sinistres survenus	80	(23)	—	—	—	57
	(1 705)	180	178	369	547	(978)
Charges (produits) financiers d'assurance	6 882	126	(28)	40	12	7 020
Montants reconnus dans le résultat net	5 177	306	150	409	559	6 042
Effet de la variation des taux de change	69	32	33	17	50	151
Flux de trésorerie	4 276	—	—	—	—	4 276
Contrats acquis au cours de l'exercice	52	145	—	236	236	433
Passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance à la fin	61 993 \$	3 928 \$	4 818 \$	1 667 \$	6 485 \$	72 406 \$
Solde à la fin						
Passif relatif aux contrats d'assurance	24 336 \$	3 896 \$	4 692 \$	1 438 \$	6 130 \$	34 362 \$
Actif relatif aux contrats d'assurance	(492)	32	126	229	355	(105)
Passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts	38 149	—	—	—	—	38 149
Passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance à la fin	61 993 \$	3 928 \$	4 818 \$	1 667 \$	6 485 \$	72 406 \$

d) Évolution de l'actif (passif) net relatif aux contrats de réassurance par couverture restante et sinistres survenus

2025

	Actif au titre de la couverture restante		Actif au titre des sinistres survenus			Total
	Excluant le composant de recouvrement de perte	Composant de recouvrement de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Contrats évalués selon la MRP		
				Estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie	Ajustement au titre du risque non financier	
(en millions de dollars)						
Solde au début						
Actif relatif aux contrats de réassurance	2 881 \$	233 \$	139 \$	122 \$	7 \$	3 382 \$
Passif relatif aux contrats de réassurance	—	—	—	—	—	—
Actif (passif) net relatif aux contrats de réassurance au début	2 881	233	139	122	7	3 382
Produits (dépendances) nets provenant des contrats de réassurance						
Allocation des primes de réassurance payées	(1 595)	—	—	—	—	(1 595)
Sommes recouvrables auprès des réassureurs	—	(37)	765	512	(1)	1 239
	(1 595)	(37)	765	512	(1)	(356)
Produits (charges) financiers de réassurance	144	5	(5)	1	—	145
Montants reconnus dans le résultat net	(1 451)	(32)	760	513	(1)	(211)
Effet de la variation des taux de change	(117)	(1)	(7)	4	—	(121)
Flux de trésorerie						
Primes payées	1 600	—	—	—	—	1 600
Sommes reçues	—	—	(795)	(568)	—	(1 363)
	1 600	—	(795)	(568)	—	237
Actif (passif) net relatif aux contrats de réassurance à la fin	2 913 \$	200 \$	97 \$	71 \$	6 \$	3 287 \$
Solde à la fin						
Actif relatif aux contrats de réassurance	2 758 \$	197 \$	255 \$	71 \$	6 \$	3 287 \$
Passif relatif aux contrats de réassurance	155	3	(158)	—	—	—
Actif (passif) net relatif aux contrats de réassurance à la fin	2 913 \$	200 \$	97 \$	71 \$	6 \$	3 287 \$

	Actif au titre de la couverture restante		Actif au titre des sinistres survenus			Total
	Excluant le composant de recouvrement de perte	Composant de recouvrement de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Contrats évalués selon la MRP		
				Estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie	Ajustement au titre du risque non financier	
(en millions de dollars)						
Solde au début						
Actif relatif aux contrats de réassurance	1 759 \$	221 \$	207 \$	120 \$	5 \$	2 312 \$
Passif relatif aux contrats de réassurance	97	6	(111)	—	—	(8)
Actif (passif) net relatif aux contrats de réassurance au début	1 856	227	96	120	5	2 304
Produits (dépendances) nets provenant des contrats de réassurance						
Allocation des primes de réassurance payées	(1 469)	—	—	—	—	(1 469)
Sommes recouvrables auprès des réassureurs	—	1	668	624	1	1 294
	(1 469)	1	668	624	1	(175)
Produits (charges) financiers de réassurance	121	4	(3)	3	1	126
Montants reconnus dans le résultat net	(1 348)	5	665	627	2	(49)
Effet de la variation des taux de change	196	1	10	(6)	—	201
Flux de trésorerie						
Primes payées	2 069	—	—	—	—	2 069
Sommes reçues	—	—	(683)	(619)	—	(1 302)
	2 069	—	(683)	(619)	—	767
Contrats acquis au cours de l'exercice	108	—	51	—	—	159
Actif (passif) net relatif aux contrats de réassurance à la fin	2 881 \$	233 \$	139 \$	122 \$	7 \$	3 382 \$
Solde à la fin						
Actif relatif aux contrats de réassurance	2 881 \$	233 \$	139 \$	122 \$	7 \$	3 382 \$
Passif relatif aux contrats de réassurance	—	—	—	—	—	—
Actif (passif) net relatif aux contrats de réassurance à la fin	2 881 \$	233 \$	139 \$	122 \$	7 \$	3 382 \$

e) Évolution de l'actif (passif) net relatif aux contrats de réassurance par composants d'évaluation

Les tableaux suivants présentent le rapprochement par composants d'évaluation pour les contrats de réassurance non évalués selon la MRP :

2025

	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels			Total
			Contrats sous l'approche de transition fondée sur la juste valeur	Autres contrats	Total de la marge sur services contractuels	
(en millions de dollars)						
Solde au début						
Actif relatif aux contrats de réassurance	1 030 \$	1 053 \$	(185) \$	(229) \$	(414) \$	1 669 \$
Passif relatif aux contrats de réassurance	—	—	—	—	—	—
Actif (passif) net relatif aux contrats de réassurance au début	1 030	1 053	(185)	(229)	(414)	1 669
Produits (dépendances) nets provenant des contrats de réassurance						
Variations relatives aux services courants						
Marge sur services contractuels au titre des services reçus	—	—	17	21	38	38
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour les risques expirés	—	(80)	—	—	—	(80)
Ajustements d'expérience	(48)	—	—	—	—	(48)
Variations relatives aux services futurs						
Contrats constatés initialement au cours de l'exercice	23	70	—	(88)	(88)	5
Variation des recouvrements de pertes sur contrats sous-jacents déficitaires qui ajustent la marge sur services contractuels	—	—	(1)	(7)	(8)	(8)
Variation des estimations qui ajustent la marge sur services contractuels	(59)	32	(19)	46	27	—
Variation des estimations relatives aux pertes et reprises de pertes sur contrats sous-jacents déficitaires	(26)	10	—	—	—	(16)
Variations relatives aux services passés						
Variation des montants recouvrables relatifs aux sinistres survenus	—	—	—	—	—	—
	(110)	32	(3)	(28)	(31)	(109)
Produits (charges) financiers de réassurance	73	13	(6)	(11)	(17)	69
Montants reconnus dans le résultat net	(37)	45	(9)	(39)	(48)	(40)
Effet de la variation des taux de change	(43)	(5)	(1)	1	—	(48)
Flux de trésorerie	31	—	—	—	—	31
	(12)	(5)	(1)	1	—	(17)
Actif (passif) net relatif aux contrats de réassurance à la fin	981 \$	1 093 \$	(195) \$	(267) \$	(462) \$	1 612 \$
Solde à la fin						
Actif relatif aux contrats de réassurance	1 042 \$	1 084 \$	(194) \$	(320) \$	(514) \$	1 612 \$
Passif relatif aux contrats de réassurance	(61)	9	(1)	53	52	—
Actif (passif) net relatif aux contrats de réassurance à la fin	981 \$	1 093 \$	(195) \$	(267) \$	(462) \$	1 612 \$

(en millions de dollars)	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels			Total
			Contrats sous l'approche de transition fondée sur la juste valeur	Autres contrats	Total de la marge sur services contractuels	
Solde au début						
Actif relatif aux contrats de réassurance	230 \$	933 \$	(110) \$	(215) \$	(325) \$	838 \$
Passif relatif aux contrats de réassurance	(54)	6	(1)	41	40	(8)
Actif (passif) net relatif aux contrats de réassurance au début	176	939	(111)	(174)	(285)	830
Produits (dépendances) nets provenant des contrats de réassurance						
Variations relatives aux services courants						
Marge sur services contractuels au titre des services reçus	—	—	12	13	25	25
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour les risques expirés	—	(70)	—	—	—	(70)
Ajustements d'expérience	(53)	—	—	—	—	(53)
Variations relatives aux services futurs						
Contrats constatés initialement au cours de l'exercice	(24)	76	—	(46)	(46)	6
Variation des recouvrements de pertes sur contrats sous-jacents déficitaires qui ajustent la marge sur services contractuels	—	—	(2)	(18)	(20)	(20)
Variation des estimations qui ajustent la marge sur services contractuels	134	(23)	(81)	(30)	(111)	—
Variation des estimations relatives aux pertes et reprises de pertes sur contrats sous-jacents déficitaires	3	38	—	—	—	41
Variations relatives aux services passés						
Variation des montants recouvrables relatifs aux sinistres survenus	4	(1)	—	—	—	3
	64	20	(71)	(81)	(152)	(68)
Produits (charges) financiers de réassurance	20	34	(3)	(8)	(11)	43
Montants reconnus dans le résultat net	84	54	(74)	(89)	(163)	(25)
Effet de la variation des taux de change	74	7	—	(2)	(2)	79
Flux de trésorerie	626	—	—	—	—	626
	700	7	—	(2)	(2)	705
Contrats acquis au cours de l'exercice	70	53	—	36	36	159
Actif (passif) net relatif aux contrats de réassurance à la fin	1 030 \$	1 053 \$	(185) \$	(229) \$	(414) \$	1 669 \$
Solde à la fin						
Actif relatif aux contrats de réassurance	1 030 \$	1 053 \$	(185) \$	(229) \$	(414) \$	1 669 \$
Passif relatif aux contrats de réassurance	—	—	—	—	—	—
Actif (passif) net relatif aux contrats de réassurance à la fin	1 030 \$	1 053 \$	(185) \$	(229) \$	(414) \$	1 669 \$

B) Produits d'assurance

		2025			
(en millions de dollars)	Assurance, Canada	Gestion de patrimoine	Affaires américaines	Total	
Contrats non évalués selon la MRP					
Variation du passif au titre de la couverture restante					
Marge sur services contractuels pour services fournis	298 \$	388 \$	96 \$	782 \$	
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour les risques expirés	249	47	83	379	
Sinistres survenus et autres dépenses d'assurance attendus	2 333	818	521	3 672	
Recouvrement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition des contrats	380	104	180	664	
	3 260	1 357	880	5 497	
Contrats évalués selon la MRP	1 050	—	1 243	2 293	
	4 310 \$	1 357 \$	2 123 \$	7 790 \$	
		2024			
(en millions de dollars)	Assurance, Canada	Gestion de patrimoine	Affaires américaines	Total	
Contrats non évalués selon la MRP					
Variation du passif au titre de la couverture restante					
Marge sur services contractuels pour services fournis	283 \$	324 \$	77 \$	684 \$	
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour les risques expirés	242	43	61	346	
Sinistres survenus et autres dépenses d'assurance attendus	2 161	708	427	3 296	
Recouvrement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition des contrats	303	62	113	478	
	2 989	1 137	678	4 804	
Contrats évalués selon la MRP	986	—	1 012	1 998	
	3 975 \$	1 137 \$	1 690 \$	6 802 \$	

C) Effet des contrats initialement comptabilisés

Les tableaux suivants présentent l'effet sur les composants d'évaluation résultant de la comptabilisation initiale des contrats d'assurance et des contrats de réassurance non évalués selon la MRP :

a) Contrats d'assurance

Assurance, Canada

(en millions de dollars)	2025				
	Contrats émis		Contrats acquis		Total
	Non déficitaires	Déficitaires	Non déficitaires	Déficitaires	
Estimation de la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures					
Sinistres et autres dépenses d'assurance payables	3 277 \$	878 \$	14 \$	— \$	4 169 \$
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition des contrats d'assurance	845	138	—	—	983
	4 122	1 016	14	—	5 152
Estimation de la valeur actualisée des entrées de trésorerie futures	(4 699)	(1 016)	—	—	(5 715)
Ajustement au titre du risque non financier	201	45	1	—	247
Marge sur services contractuels	376	—	3	—	379
Passif relatif aux contrats d'assurance à leur comptabilisation initiale	— \$	45 \$	18 \$	— \$	63 \$

Gestion de patrimoine

(en millions de dollars)	2025				
	Contrats émis		Contrats acquis		Total
	Non déficitaires	Déficitaires	Non déficitaires	Déficitaires	
Estimation de la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures					
Sinistres et autres dépenses d'assurance payables	1 214 \$	275 \$	— \$	— \$	1 489 \$
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition des contrats d'assurance	322	—	—	—	322
	1 536	275	—	—	1 811
Estimation de la valeur actualisée des entrées de trésorerie futures	(1 888)	(276)	—	—	(2 164)
Ajustement au titre du risque non financier	82	6	—	—	88
Marge sur services contractuels	270	—	—	—	270
Passif relatif aux contrats d'assurance à leur comptabilisation initiale	— \$	5 \$	— \$	— \$	5 \$

Affaires américaines

(en millions de dollars)	2025				
	Contrats émis		Contrats acquis		Total
	Non déficitaires	Déficitaires	Non déficitaires	Déficitaires	
Estimation de la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures					
Sinistres et autres dépenses d'assurance payables	986 \$	87 \$	— \$	— \$	1 073 \$
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition des contrats d'assurance	579	55	—	—	634
	1 565	142	—	—	1 707
Estimation de la valeur actualisée des entrées de trésorerie futures	(1 755)	(148)	—	—	(1 903)
Ajustement au titre du risque non financier	115	8	—	—	123
Marge sur services contractuels	75	—	—	—	75
Passif relatif aux contrats d'assurance à leur comptabilisation initiale	— \$	2 \$	— \$	— \$	2 \$

(en millions de dollars)	2024				Total
	Contrats émis		Contrats acquis		
	Non déficitaires	Déficitaires	Non déficitaires	Déficitaires	
Estimation de la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures					
Sinistres et autres dépenses d'assurance payables	2 747 \$	716 \$	— \$	— \$	3 463 \$
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition des contrats d'assurance	838	87	—	—	925
	3 585	803	—	—	4 388
Estimation de la valeur actualisée des entrées de trésorerie futures	(4 125)	(805)	—	—	(4 930)
Ajustement au titre du risque non financier	181	46	—	—	227
Marge sur services contractuels	359	—	—	—	359
Passif relatif aux contrats d'assurance à leur comptabilisation initiale	— \$	44 \$	— \$	— \$	44 \$

Gestion de patrimoine

(en millions de dollars)	2024				Total
	Contrats émis		Contrats acquis		
	Non déficitaires	Déficitaires	Non déficitaires	Déficitaires	
Estimation de la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures					
Sinistres et autres dépenses d'assurance payables	2 468 \$	5 \$	— \$	— \$	2 473 \$
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition des contrats d'assurance	267	—	—	—	267
	2 735	5	—	—	2 740
Estimation de la valeur actualisée des entrées de trésorerie futures	(3 066)	(3)	—	—	(3 069)
Ajustement au titre du risque non financier	101	—	—	—	101
Marge sur services contractuels	230	—	—	—	230
Passif relatif aux contrats d'assurance à leur comptabilisation initiale	— \$	2 \$	— \$	— \$	2 \$

Affaires américaines

(en millions de dollars)	2024				Total
	Contrats émis		Contrats acquis		
	Non déficitaires	Déficitaires	Non déficitaires	Déficitaires	
Estimation de la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures					
Sinistres et autres dépenses d'assurance payables	643 \$	206 \$	2 247 \$	— \$	3 096 \$
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition des contrats d'assurance	348	116	—	—	464
	991	322	2 247	—	3 560
Estimation de la valeur actualisée des entrées de trésorerie futures	(1 124)	(334)	(2 195)	—	(3 653)
Ajustement au titre du risque non financier	67	20	145	—	232
Marge sur services contractuels	66	—	236	—	302
Passif relatif aux contrats d'assurance à leur comptabilisation initiale	— \$	8 \$	433 \$	— \$	441 \$

b) Contrats de réassurance

Assurance, Canada

(en millions de dollars)	2025		
	Contrats initiés	Contrats acquis	Total
Estimation de la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures	(633) \$	— \$	(633) \$
Estimation de la valeur actualisée des entrées de trésorerie futures	633	—	633
Ajustement au titre du risque non financier	56	—	56
Marge sur services contractuels	(51)	—	(51)
Actif relatif aux contrats de réassurance à leur comptabilisation initiale	5 \$	— \$	5 \$

Gestion de patrimoine

Il n'y a pas de contrat de réassurance initié ou acquis pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025.

Affaires américaines

(en millions de dollars)	2025		
	Contrats initiés	Contrats acquis	Total
Estimation de la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures	(316) \$	— \$	(316) \$
Estimation de la valeur actualisée des entrées de trésorerie futures	339	—	339
Ajustement au titre du risque non financier	14	—	14
Marge sur services contractuels	(37)	—	(37)
Actif relatif aux contrats de réassurance à leur comptabilisation initiale	— \$	— \$	— \$

Assurance, Canada

(en millions de dollars)	2024		
	Contrats initiés	Contrats acquis	Total
Estimation de la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures	(577) \$	— \$	(577) \$
Estimation de la valeur actualisée des entrées de trésorerie futures	560	—	560
Ajustement au titre du risque non financier	48	—	48
Marge sur services contractuels	(26)	—	(26)
Actif relatif aux contrats de réassurance à leur comptabilisation initiale	5 \$	— \$	5 \$

Gestion de patrimoine

(en millions de dollars)	2024		
	Contrats initiés	Contrats acquis	Total
Estimation de la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures	(535) \$	— \$	(535) \$
Estimation de la valeur actualisée des entrées de trésorerie futures	524	—	524
Ajustement au titre du risque non financier	13	—	13
Marge sur services contractuels	(2)	—	(2)
Actif relatif aux contrats de réassurance à leur comptabilisation initiale	— \$	— \$	— \$

Affaires américaines

(en millions de dollars)	2024		
	Contrats initiés	Contrats acquis	Total
Estimation de la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures	(264) \$	(769) \$	(1 033) \$
Estimation de la valeur actualisée des entrées de trésorerie futures	268	839	1 107
Ajustement au titre du risque non financier	15	53	68
Marge sur services contractuels	(18)	36	18
Actif relatif aux contrats de réassurance à leur comptabilisation initiale	1 \$	159 \$	160 \$

D) Comptabilisation attendue de la marge sur services contractuels dans le résultat net

Les tableaux suivants indiquent le moment prévu d'amortissement de la MSC dans le résultat net :

(en millions de dollars)	2025				Total
	1 an ou moins	Plus d'un an à 5 ans	Plus de 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	
Contrats d'assurance					
Assurance, Canada	266 \$	720 \$	609 \$	1 355 \$	2 950 \$
Gestion de patrimoine	403	1 309	1 066	784	3 562
Affaires américaines	77	185	130	284	676
	746 \$	2 214 \$	1 805 \$	2 423 \$	7 188 \$
Contrats de réassurance					
Assurance, Canada	34 \$	123 \$	117 \$	173 \$	447 \$
Gestion de patrimoine	(2)	(8)	(5)	—	(15)
Affaires américaines	5	10	6	9	30
	37 \$	125 \$	118 \$	182 \$	462 \$
2024					
(en millions de dollars)	1 an ou moins	Plus d'un an à 5 ans	Plus de 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
Contrats d'assurance					
Assurance, Canada	239 \$	671 \$	563 \$	1 284 \$	2 757 \$
Gestion de patrimoine	327	1 071	883	728	3 009
Affaires américaines	82	196	139	302	719
	648 \$	1 938 \$	1 585 \$	2 314 \$	6 485 \$
Contrats de réassurance					
Assurance, Canada	33 \$	115 \$	112 \$	173 \$	433 \$
Gestion de patrimoine	—	2	3	(10)	(5)
Affaires américaines	(1)	(4)	(3)	(6)	(14)
	32 \$	113 \$	112 \$	157 \$	414 \$

E) Résultat d'investissement net

Le tableau suivant présente les sources des produits et charges financiers du fonds général reconnu dans le résultat net :

(en millions de dollars)	2025	2024
Produits de placement nets		
Intérêts et autres produits tirés des placements	2 216 \$	2 310 \$
Variation de la juste valeur des placements	(846)	(192)
	1 370	2 118
Produits (charges) financiers d'assurance		
Intérêts capitalisés	(1 190)	(1 457)
Effet de la variation des taux d'intérêt et des autres hypothèses financières	587	188
Variation de la juste valeur des éléments sous-jacents des contrats d'assurance avec participation directe	(51)	(14)
Effet du choix relatif à l'atténuation des risques	98	93
	(556)	(1 190)
Produits (charges) financiers de réassurance		
Intérêts capitalisés	109	94
Effet de la variation des taux d'intérêt et des autres hypothèses financières	36	32
	145	126
(Augmentation) diminution du passif relatif aux contrats d'investissement et intérêts sur dépôts	(141)	(235)
Résultat d'investissement net reconnu dans le résultat net	818 \$	819 \$

Le tableau suivant présente les produits (charges) financiers provenant des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement des fonds distincts :

(en millions de dollars)	2025	2024
Produits (charges) financiers provenant des passifs relatifs aux fonds distincts		
Contrats d'assurance	(5 376) \$	(5 942) \$
Contrats d'investissement	(1 872)	(1 827)
Total	(7 248) \$	(7 769) \$

F) Jugements importants dans l'évaluation des contrats d'assurance et des contrats de réassurance

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes utilisées pour évaluer les contrats d'assurance et les contrats de réassurance exigent de porter un jugement important. Les méthodes et les intrants utilisés par la société afin d'établir les estimations et les hypothèses les plus importantes sont décrites ci-dessous.

a) Flux de trésorerie d'exécution

i) Estimation des flux de trésorerie futurs

Lors de l'estimation des flux de trésorerie futurs dans le périmètre d'un contrat, la société détermine l'espérance mathématique d'une gamme de scénarios qui reflètent l'éventail complet des résultats possibles. Les hypothèses tiennent compte des circonstances actuelles, des données historiques de la société, de l'industrie ou du secteur, de la relation entre les résultats historiques et futurs anticipés, ainsi que d'autres facteurs pertinents. Les méthodes utilisées pour établir les hypothèses les plus importantes lors de l'estimation des flux de trésorerie futurs sont décrites ci-dessous. Une analyse de sensibilité est présentée à la section « Analyse de sensibilité » de la note 13 « Gestion du risque d'assurance ».

Comportement des titulaires de polices

Le comportement des titulaires de polices est rattaché à l'ensemble des choix que les titulaires de polices peuvent faire concernant leur contrat d'assurance. Parmi tous ces choix, les suivants sont plus importants dans l'évaluation de l'estimation des flux de trésorerie futurs : la déchéance (y compris les retraits partiels et complets des contrats de fonds distincts), le modèle de paiement des primes à l'égard des polices d'assurance vie universelle et le modèle de nouveaux dépôts à l'égard des contrats de fonds distincts.

La déchéance fait référence à la résiliation d'un contrat survenant lorsque le titulaire de police a cessé de payer les primes ou lorsque le titulaire de police renonce volontairement à son contrat, ou aux retraits partiels ou complets des contrats de fonds distincts. Les hypothèses relatives au taux de déchéance à long terme tiennent compte des taux de déchéance des contrats généralement plus faibles en ce qui concerne les produits fondés sur la déchéance comparativement à d'autres produits. Les hypothèses relatives au taux de déchéance prévu sont généralement fondées sur l'expérience récente de la société en matière de déchéance et sont ajustées pour tenir compte de l'expérience de l'industrie où l'expérience de la société est limitée.

Étant donné que les titulaires de polices d'assurance vie universelle et de contrats de fonds distincts disposent d'une certaine souplesse quant au montant et au calendrier des paiements de primes et des nouveaux dépôts, la société établit des hypothèses concernant les modèles de paiement des primes et de nouveaux dépôts. Les modèles de paiements des primes peuvent varier en fonction de la fréquence des paiements, du niveau de la prime cible par rapport à la prime minimale, du type de coût d'assurance de la police (nivelé ou augmentant annuellement), du type de produit et de l'année d'émission. Les modèles de nouveaux dépôts peuvent varier en fonction du type de contrat, du type de garantie, de l'année d'émission et de l'âge du titulaire de police. La société étudie l'expérience des modèles de paiement des primes et de nouveaux dépôts afin de formuler des hypothèses pour de tels contrats. Lorsque cette expérience n'est pas suffisamment représentative, elle est ajustée pour tenir compte de l'expérience de l'industrie.

Mortalité et morbidité

La mortalité représente la fréquence des décès dans une population donnée, tandis que la morbidité représente la fréquence d'un accident ou d'une maladie parmi les risques assurés. La société utilise plusieurs hypothèses de mortalité et de morbidité pour saisir la différence de niveau de risque des assurés. Ces hypothèses sont basées sur les résultats techniques récents de la société. Lorsque ceux-ci ne sont pas suffisamment représentatifs, les résultats techniques de l'industrie sont également utilisés.

En ce qui concerne les contrats d'assurance vie individuelle, l'expérience de la société en matière de mortalité a affiché une tendance à la baisse au cours des dernières décennies. L'évaluation du passif relatif aux contrats d'assurance en lien avec ces contrats tient compte d'une amélioration des taux de mortalité futurs. Pour les contrats de rente individuelle et collective, l'amélioration de la mortalité est également prise en compte dans les projections. Pour les contrats d'assurance vie collectifs, l'expérience de mortalité future prévue est incorporée dans l'évaluation des contrats d'assurance, mais aucune amélioration future de la mortalité n'est prévue. Finalement, aucune amélioration n'est prévue dans les hypothèses de morbidité utilisées pour les contrats d'assurance vie individuelle et collective.

Dépenses

Les dépenses engagées pour l'exécution des contrats comprennent les coûts d'acquisition, les coûts de service et de maintien des polices en vigueur, les taxes et les dépenses connexes indirectes. Les hypothèses de dépenses sont calculées à l'aide des études internes de répartition des dépenses de la société et tiennent compte des investissements dans des projets d'amélioration pour lesquels des gains de productivité sont prévus. Les facteurs de coûts unitaires projetés pour les années à venir varient en fonction des investissements prévus dans les projets d'amélioration, des gains de productivité qu'ils généreront (en excédent des coûts des projets) et de l'hypothèse d'inflation, qui est établie de façon cohérente avec le taux d'actualisation. Les dépenses engagées pour l'exécution des contrats qui ne sont pas spécifiques à un contrat sont affectées à des groupes de contrats selon une méthode systématique et rationnelle, telle que la répartition sur la base des coûts unitaires, pour tous les coûts présentant des caractéristiques similaires. Les taxes reflètent les hypothèses relatives aux taxes sur primes futures et aux autres taxes non liées aux produits et reflètent habituellement la législation actuelle, sauf si un changement est prévu.

Variations de flux de trésorerie discrétionnaires

Pour déterminer la manière d'identifier les variations de flux de trésorerie discrétionnaires de certains contrats sans participation directe, la société considère généralement que son engagement correspond au rendement implicite dans ses estimations de flux de trésorerie d'exécution à la comptabilisation initiale, mis à jour pour refléter les hypothèses actuelles de risque financier.

ii) Taux d'actualisation

La société utilise une combinaison des approches ascendante et descendante pour déterminer les taux d'actualisation utilisés pour ajuster les estimations des flux de trésorerie futurs afin de refléter la valeur temps de l'argent et le risque financier. Selon cette approche, les taux d'actualisation sont déterminés comme étant les taux d'intérêt sans risque ajustés par une prime d'illiquidité pour refléter les différences dans les caractéristiques de liquidité entre les actifs financiers utilisés pour calculer les taux d'intérêt sans risque et les flux de trésorerie pertinents liés au passif.

Les rendements sans risque sont calculés à l'aide d'obligations du gouvernement du Canada pour les 30 premières années puisque les données sont suffisantes pour élaborer une courbe. Après 30 ans, une interpolation linéaire est utilisée, partant d'une moyenne des taux à long terme allant jusqu'à un taux sans risque ultime.

La prime d'illiquidité pour les 30 premières années est déterminée comme le rendement implicite relatif à la juste valeur d'un portefeuille de référence, moins les taux d'intérêt sans risque ajustés pour tenir compte des différences entre le portefeuille d'actifs de référence et les flux de trésorerie du passif correspondant. Le portefeuille de référence est composé d'obligations de sociétés et d'obligations provinciales habituellement incluses dans les indices d'obligations publiques. Étant donné que les obligations de sociétés sont moins liquides que les obligations provinciales, les courbes de taux d'actualisation considèrent une proportion différente pour les obligations de sociétés que pour les obligations provinciales afin de refléter la liquidité des contrats. Le rendement du portefeuille de référence est ajusté pour éliminer le risque de crédit attendu et inattendu en utilisant l'information provenant des niveaux historiques de défaut observés concernant les obligations incluses dans le portefeuille de référence. Les niveaux historiques de défaut peuvent être ajustés dans le cas d'événement particulier de crédit. Une fois que toutes les primes d'illiquidité ont été déterminées, un ajustement final est effectué pour tenir compte de la différence entre les propres actifs de la société et le portefeuille de référence. Après 30 ans, une interpolation linéaire est utilisée, partant d'une moyenne des écarts de crédit à long terme allant jusqu'à un écart de crédit ultime.

Le tableau suivant présente les taux d'actualisation appliqués à l'actualisation des flux de trésorerie futurs en fonction des caractéristiques de liquidité des contrats d'assurance :

	2025					
	1 an	5 ans	10 ans	20 ans	30 ans	70 ans
Produits canadiens						
Courbe la moins illiquide	2,56 %	3,24 %	4,08 %	4,93 %	4,93 %	4,35 %
Courbe la plus illiquide	3,50 %	4,39 %	5,08 %	5,62 %	5,80 %	5,15 %
Produits américains						
Courbe la moins illiquide	4,03 %	4,45 %	5,05 %	5,88 %	6,05 %	4,90 %
Courbe la plus illiquide	4,28 %	4,70 %	5,30 %	6,13 %	6,30 %	5,15 %
	2024					
	1 an	5 ans	10 ans	20 ans	30 ans	70 ans
Produits canadiens						
Courbe la moins illiquide	2,99 %	3,30 %	4,00 %	4,46 %	4,32 %	4,35 %
Courbe la plus illiquide	3,92 %	4,44 %	4,99 %	5,40 %	5,29 %	5,15 %
Produits américains						
Courbe la moins illiquide	4,82 %	5,13 %	5,48 %	5,84 %	5,77 %	4,90 %
Courbe la plus illiquide	5,07 %	5,38 %	5,73 %	6,09 %	6,02 %	5,15 %

Les flux de trésorerie qui ont une relation non linéaire avec les rendements de tout élément financier sous-jacent, causée par la présence de garanties liées aux marchés financiers (telles que les garanties de taux d'intérêt minimum ou les garanties sur les contrats de fonds distincts), sont ajustés en fonction de l'effet de cette variabilité à l'aide de techniques d'évaluation stochastiques dont le risque est neutre et actualisés à l'aide des taux sans risque ajustés pour tenir compte de l'illiquidité.

iii) Ajustement au titre du risque non financier

La société détermine l'ajustement au titre du risque non financier en utilisant des marges sur des hypothèses. Par conséquent, les flux de trésorerie d'exécution sont calculés avec des hypothèses prudentes et la différence entre les flux de trésorerie d'exécution calculés et la valeur actualisée des estimations des flux de trésorerie futurs correspond à l'ajustement au titre du risque non financier.

Les marges sont calibrées de manière à ce que l'ajustement total au titre du risque non financier qui en résulte représente le rendement requis par la société pour supporter l'incertitude liée au risque non financier. Ce rendement est défini par un niveau de confiance, net de la réassurance, compris entre 92,50 % et 97,50 % en 2025 et 2024 et reflète les bénéfices de la diversification (à l'aide d'une matrice de corrélation) entre les risques, les produits et les entités du groupe. Un tel niveau de confiance représente la probabilité que les flux de trésorerie d'exécution, y compris l'ajustement au titre du risque non financier, soient suffisants pour remplir les obligations de la société liées aux contrats d'assurance (après la prise en compte de la réassurance), en tenant compte uniquement des risques non financiers.

Pour déterminer l'ajustement au titre du risque non financier pour les contrats de réassurance, la société calcule le montant du risque transféré au réassureur comme la différence entre l'ajustement au titre du risque non financier déterminé sur une base brute de réassurance et l'ajustement au titre du risque non financier déterminé sur une base nette de réassurance.

b) Comptabilisation de la marge sur services contractuels à l'état des résultats

Les unités de couverture établissent le montant de la MSC d'un groupe de contrats à comptabiliser à l'état des résultats pour refléter les services relatifs aux contrats d'assurance fournis au cours de la période. La société détermine le nombre d'unités de couverture en tenant compte, pour chaque contrat, de la quantité de prestations de services fournies et de la durée de couverture prévue. La quantité de prestations de services d'un contrat correspond au montant assuré sur la durée du contrat, qui est évalué en tenant compte des caractéristiques spécifiques de chaque contrat.

Pour déterminer la pondération relative des prestations de services fournies par les contrats d'assurance qui fournissent à la fois une couverture d'assurance et des services d'investissement, la société considère la quantité de prestations de services pour chaque service et leur durée prévue, et utilise la somme comme unités de couverture. La quantité de prestations de services pour les services d'investissement est basée sur la valeur de l'actif géré dans le cadre du contrat au bénéfice du titulaire de la police d'assurance.

Pour les contrats de réassurance, le nombre d'unités de couverture reflète les prestations de services couvertes par les contrats sous-jacents, car le niveau de services fournis dépend du nombre de contrats sous-jacents en vigueur et de leurs prestations de services. Les unités de couvertures totales de chaque groupe de contrats sont réévaluées à la fin de chaque date des états financiers.

c) Incidence des changements apportés aux méthodes et aux hypothèses

Un revue des méthodes et des hypothèses est effectuée périodiquement pour tenir compte de l'évolution de l'expérience.

Les tableaux suivants présentent l'incidence des changements apportés aux méthodes et aux hypothèses ainsi que leur explication :

2025		
(en millions de dollars)	Incidences totales sur les flux de trésorerie d'exécution nets, avant impôts	Principaux changements et incidences sur les flux de trésorerie d'exécution
Mortalité et morbidité	(43) \$	Mise à jour des hypothèses de mortalité : diminution Mise à jour des hypothèses de morbidité : diminution
Comportement des titulaires de polices	54	Mise à jour des hypothèses de déchéance : augmentation, principalement liée à un produit spécifique d'assurance vie individuelle
Données financières	(7)	Mise à jour annuelle de l'étude de défauts : diminution
Dépenses	(23)	Mise à jour annuelle des études de dépenses : diminution
Autres	55	Mise à jour du facteur de diversification de l'ajustement au titre du risque : augmentation Raffinements de modèles : diminution
Incidences des changements apportés aux méthodes et hypothèses	36 \$	
2024		
(en millions de dollars)	Incidences totales sur les flux de trésorerie d'exécution nets, avant impôts	Principaux changements et incidences sur les flux de trésorerie d'exécution
Mortalité et morbidité	34 \$	Mise à jour des hypothèses de mortalité : augmentation Mise à jour des hypothèses de morbidité : légère diminution
Comportement des titulaires de polices	8	Mise à jour des hypothèses de déchéance : diminution Autres mises à jour d'hypothèses relatives au comportement des titulaires de polices : augmentation
Données financières	(70)	Ajustements à la gestion de l'actif et du passif : diminution Révision de la technique utilisée pour déterminer la qualité du crédit : légère augmentation
Dépenses	(81)	Mise à jour annuelle des études de dépenses : diminution
Autres	63	Plusieurs raffinements de modèles mineurs : augmentation
Incidences des changements apportés aux méthodes et hypothèses	(46) \$	
(en millions de dollars)	2025	2024
Montants comptabilisés dans le résultat net	(73) \$	15 \$
Montants comptabilisés dans la MSC	37	31
Incidences des changements apportés aux méthodes et hypothèses	(36) \$	46 \$

15 › Passif relatif aux contrats d'investissement, dépôts et passif relatif aux contrats d'investissement des fonds distincts

(en millions de dollars)	2025		2024	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Passif relatif aux contrats d'investissement	44 \$	44 \$	40 \$	40 \$
Dépôts	7 576	7 492	6 312	6 305
Passif relatif aux contrats d'investissement et dépôts	7 620 \$	7 536 \$	6 352 \$	6 345 \$
Passif relatif aux contrats d'investissement des fonds distincts	16 682 \$	16 682 \$	14 426 \$	14 426 \$

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025, la société a comptabilisé des charges d'intérêts de 131 \$ (230 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024) liées au passif relatif aux contrats d'investissement et aux dépôts. Aucun intérêt n'est comptabilisé sur le passif relatif aux contrats d'investissement des fonds distincts considérant l'ajustement des flux de trésorerie contractuels sur une base journalière. Au 31 décembre 2025, les taux d'intérêt sur le passif relatif aux contrats d'investissement et sur les dépôts sont compris entre 0,00 % et 4,15 % (0,00 % et 6,05 % au 31 décembre 2024).

16 › Autres éléments de passif

(en millions de dollars)	2025	2024
Créditeurs	1 534 \$	1 360 \$
Impôts à payer	415	65
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	988	838
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	452	397
Passifs de titrisation	6	89
Dettes hypothécaires	2	2
Obligations locatives	139	101
Avantages postérieurs à l'emploi	203	203
Divers	197	237
Total	3 936 \$	3 292 \$

17 › Débentures

Les débentures subordonnées représentent les créances directes non garanties de la société qui viennent après celles des titulaires de polices et des autres créanciers de la société.

Les débentures subordonnées de la société sont comme suit :

Débentures subordonnées portant un intérêt de 3,072 %

Débentures subordonnées échéant le 24 septembre 2031, portant un intérêt de 3,072 %, payable semestriellement du 24 mars 2020 au 24 septembre 2026, et un intérêt variable égal au taux alternatif des acceptations bancaires de 3 mois CDOR (tel que défini dans l'acte de fiducie), payable trimestriellement, et ce, à compter du 24 décembre 2026 jusqu'au 24 septembre 2031. Ces débentures subordonnées sont rachetables par la société à compter du 24 septembre 2026, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Débentures subordonnées portant un intérêt de 3,187 %

Débentures subordonnées échéant le 25 février 2032, portant un intérêt de 3,187 %, payable semestriellement du 25 août 2022 au 25 février 2027, et un intérêt variable égal au taux de rechange (CORRA), majoré de 0,91 %, payable trimestriellement, et ce, à compter du 25 mai 2027 jusqu'au 25 février 2032. Ces débentures subordonnées sont rachetables par la société à compter du 25 février 2027, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable de l'AMF.

Débentures subordonnées portant un intérêt de 5,685 %

Débentures subordonnées échéant le 20 juin 2033, portant un intérêt de 5,685 %, payable semestriellement du 20 décembre 2023 au 20 juin 2028, et un intérêt variable composé quotidiennement égal au taux CORRA, majoré de 1,96 %, payable trimestriellement, et ce, à compter du 20 septembre 2028 jusqu'au 20 juin 2033. Ces débentures subordonnées sont rachetables par la société à compter du 20 juin 2028, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable de l'AMF.

Débentures subordonnées portant un intérêt de 4,131 %

Débentures subordonnées échéant le 5 décembre 2034, portant un intérêt de 4,131 %, payable semestriellement du 5 juin 2025 au 5 décembre 2029, et un intérêt variable composé quotidiennement égal au taux CORRA, majoré de 1,35 %, payable trimestriellement, et ce, à compter du 5 mars 2030 jusqu'au 5 décembre 2034. Ces débentures subordonnées sont rachetables par la société à compter du 5 décembre 2029, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable de l'AMF.

(en millions de dollars)	2025		2024	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Débtures subordonnées portant un intérêt de 2,40 %	— \$	— \$	400 \$	399 \$
Débtures subordonnées portant un intérêt de 3,072 %	400	400	399	396
Débtures subordonnées portant un intérêt de 3,187 %	300	300	299	296
Débtures subordonnées portant un intérêt de 5,685 %	398	420	398	421
Débtures subordonnées portant un intérêt de 4,131 %	398	404	398	398
Total	1 496 \$	1 524 \$	1 894 \$	1 910 \$

Au 31 décembre 2025, la valeur comptable de ces débtures inclut les frais de transaction amortis de 4 \$ (6 \$ au 31 décembre 2024).

Émission

Le 5 décembre 2024, la société a émis des débtures subordonnées pour une valeur nominale de 400 \$ échéant le 5 décembre 2034, portant un intérêt de 4,131 % pour un montant net de 398 \$. Les frais de transaction liés à l'émission, d'un montant de 2 \$, ont été comptabilisés à l'encontre de ces débtures.

Rachat

Le 21 février 2025, la société a racheté la totalité de ses débtures subordonnées de 400 \$ échéant le 21 février 2030 et portant un intérêt de 2,40 % payable semestriellement jusqu'au 21 février 2025. Les débtures subordonnées ont été rachetées à leur valeur nominale majorée de l'intérêt couru et impayé, pour un déboursé totalisant 405 \$.

Le 24 mai 2024, iA Assurance a racheté la totalité de ses billets d'apport à l'excédent variable de 4 \$ échéant en mai 2034 et portant un intérêt égal au taux SOFR de 3 mois plus 4,25 %. Les billets d'apport à l'excédent variable ont été rachetés à leur valeur nominale majorée de l'intérêt couru et impayé, pour un déboursé totalisant 4 \$.

18 > Actions ordinaires

La société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale, comportant un droit de vote.

Les actions ordinaires émises par la société s'établissent comme suit :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2025		2024	
	Nombre (en milliers)	Montant	Nombre (en milliers)	Montant
Actions ordinaires				
Solde au début	93 403	1 524 \$	99 643	1 603 \$
Actions émises à l'exercice d'options d'achat d'actions	300	22	410	28
Actions rachetées et annulées	(1 968)	(32)	(6 597)	(106)
Actions ordinaires en circulation	91 735	1 514	93 456	1 525
Actions rachetées, mais non annulées	—	—	(53)	(1)
Solde à la fin	91 735	1 514 \$	93 403	1 524 \$

Offre publique de rachat d'actions

Avec l'approbation de la Bourse de Toronto et de l'AMF, le conseil d'administration a autorisé la société à renouveler l'offre publique de rachat d'actions de 2024. Dans le cadre de l'offre publique de rachat d'actions de 2025, la société peut racheter, dans le cours normal de ses activités, entre le 14 novembre 2025 et le 13 novembre 2026, jusqu'à concurrence de 4 607 178 actions ordinaires (4 694 894 actions ordinaires dans l'offre publique de rachat d'actions de 2024), représentant approximativement 5 % de ses 92 143 563 actions ordinaires émises et en circulation au 31 octobre 2025. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2025, 1 968 075 actions ordinaires ont été rachetées et annulées (6 596 948 au 31 décembre 2024) et 52 700 actions ordinaires ont été annulées (52 700 rachetées, mais non annulées au 31 décembre 2024) pour un montant net en espèces de 294 \$ (609 \$ au 31 décembre 2024), dont 32 \$ a été comptabilisé à l'encontre des actions ordinaires (107 \$ au 31 décembre 2024) et 262 \$ à l'encontre des résultats non distribués (502 \$ au 31 décembre 2024). Les impôts relatifs aux rachats nets des émissions d'actions ordinaires d'un montant de 5 \$ ont été reconnus dans *Résultats non distribués* (11 \$ au 31 décembre 2024).

Dividendes

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2025		2024	
	Total	Par action (en dollars)	Total	Par action (en dollars)
Actions ordinaires	350 \$	3,78 \$	322 \$	3,36 \$

Dividende déclaré et non reconnu sur actions ordinaires

Un dividende de 0,9900 dollar par action a été approuvé par le conseil d'administration de la société en date du 17 février 2026. Ce dividende n'a pas été comptabilisé comme un passif dans les présents états financiers. Ce dividende sera versé le 16 mars 2026 aux actionnaires inscrits le 27 février 2026, date à laquelle il sera reconnu dans les résultats non distribués de la société.

Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions

La société offre un régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions à ses détenteurs d'actions ordinaires. Les dividendes sur les actions ordinaires sont déduits des résultats non distribués dans la période au cours de laquelle ils ont été autorisés. Les actions émises dans le cadre du régime seront acquises sur le marché secondaire.

19 > Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres

Actions privilégiées

La société est autorisée à émettre des actions privilégiées de catégorie A, sans valeur nominale, pouvant être émises en séries. Le nombre pouvant être émis est limité au nombre correspondant à au plus la moitié des actions ordinaires émises et en circulation au moment de l'émission proposée de ces actions privilégiées de catégorie A.

Les actions privilégiées émises par la société s'établissent comme suit :

Actions privilégiées de catégorie A – série C sans valeur nominale, sans droit de vote, avec dividende semestriel non cumulatif et fixe ayant un taux annuel initial de 6,435 % représentant 64,35 dollars en espèces par action pour une période de 5 ans commençant le 23 juin 2025 et se terminant le 30 juin 2030, à l'exclusion de cette date. Le 30 juin 2030 et tous les 5 ans par la suite, le taux sera soumis à un rajustement à un taux égal au taux 5 ans du gouvernement du Canada plus 3,40 %. Ces actions privilégiées sont rachetables en totalité ou en partie au gré de la société le 30 juin 2030 et tous les 5 ans par la suite durant la période allant du 30 mai au 30 juin inclusivement, ou en totalité, mais non en partie à la date d'un cas d'inadmissibilité ou après une telle date, pour une valeur en espèces de 1 000 dollars, sous réserve de l'autorisation de l'AMF.

Actions privilégiées émises par iA Assurance

Les actions privilégiées émises par iA Assurance, une filiale de la société, qui ont toutes été rachetées, s'établissent comme suit :

Actions privilégiées de catégorie A – série B sans valeur nominale, sans droit de vote, avec dividende trimestriel non cumulatif et fixe de 0,2875 dollar en espèces par action, rachetables en totalité ou en partie au gré de la société pour une somme variant entre 26 dollars et 25 dollars, selon les années, à compter du 31 mars 2011, sous réserve de l'autorisation de l'AMF, et convertibles au gré du détenteur, après autorisation de l'AMF, en nouvelles actions privilégiées de catégorie A.

Autres instruments de capitaux propres

Les autres instruments de capitaux propres émis par la société sont les suivants :

Débetures subordonnées – Billets avec remboursement de capital à recours limité de série 2022-1 (billets de série 2022-1) échéant le 30 juin 2082, portant un intérêt de 6,611 % payable semestriellement du 31 décembre 2022 au 30 juin 2027. Le 30 juin 2027 et tous les 5 ans par la suite jusqu'au 30 juin 2077, le taux d'intérêt sera soumis à un rajustement à un taux d'intérêt égal au taux 5 ans du gouvernement du Canada plus 4,00 %. Ces billets de série 2022-1 sont rachetables en totalité ou en partie par la société le 30 juin 2027, et tous les 5 ans par la suite du 31 mai au 30 juin inclusivement, sous réserve de l'approbation de l'AMF.

Actions privilégiées à taux rajusté tous les 5 ans et à dividende non cumulatif de catégorie A – série A détenues par la fiducie à recours limité émises en lien avec l'émission des billets de série 2022-1. Les actions privilégiées de série A sont éliminées dans l'état de la situation financière consolidé de la société lorsqu'elles sont détenues par la fiducie à recours limité. En cas de défaut de paiement du capital ou des intérêts des billets de série 2022-1 lorsque payables, le recours de chaque détenteur de billets sera limité à sa proportion des actifs de la fiducie à recours limité, qui consisteront en des actions privilégiées de série A sauf dans de rares circonstances. Les détenteurs d'actions privilégiées de série A seront admissibles à recevoir un dividende en espèces préférentiel non cumulatif semestriel à taux fixe, lorsque déclaré par le conseil d'administration.

Débetures subordonnées – Billets avec remboursement de capital à recours limité de série 2024-1 (billets de série 2024-1) échéant le 30 septembre 2084, portant un intérêt de 6,921 % payable semestriellement du 30 septembre 2024 au 30 septembre 2029. Le 30 septembre 2029 et tous les 5 ans par la suite jusqu'au 30 septembre 2079, le taux d'intérêt sera soumis à un rajustement à un taux d'intérêt égal au taux 5 ans du gouvernement du Canada plus 3,60 %. Ces billets de série 2024-1 sont rachetables en totalité ou en partie par la société du 31 août au 30 septembre 2029 inclusivement, et tous les 5 ans par la suite du 31 août au 30 septembre inclusivement, sous réserve de l'approbation de l'AMF.

Actions privilégiées à taux rajusté tous les 5 ans et à dividende non cumulatif de catégorie A – série B détenues par la fiducie à recours limité émises en lien avec l'émission des billets de série 2024-1. Les actions privilégiées de série B sont éliminées dans l'état de la situation financière consolidé de la société lorsqu'elles sont détenues par la fiducie à recours limité. En cas de défaut de paiement du capital ou des intérêts des billets de série 2024-1 lorsque payables, le recours de chaque détenteur de billets sera limité à sa proportion des actifs de la fiducie à recours limité, qui consisteront en des actions privilégiées de série B sauf dans de rares circonstances. Les détenteurs d'actions privilégiées de série B seront admissibles à recevoir un dividende en espèces préférentiel non cumulatif semestriel à taux fixe, lorsque déclaré par le conseil d'administration.

Les actions privilégiées et les autres instruments de capitaux propres émis s'établissent comme suit :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2025		2024	
	Nombre (en milliers)	Montant	Nombre (en milliers)	Montant
Actions privilégiées, catégorie A				
Solde au début	—	— \$	—	— \$
Actions émises – série C	400	400	—	—
Solde à la fin	400	400	—	—
Actions privilégiées, catégorie A, émises par iA Assurance				
Solde au début	—	—	5 000	125
Actions rachetées – série B	—	—	(5 000)	(125)
Solde à la fin	—	—	—	—
Autres instruments de capitaux propres – Débentures subordonnées				
Solde au début	600	600	250	250
Débentures subordonnées émises – série 2024-1	—	—	350	350
Solde à la fin	600	600	600	600
Total des actions privilégiées et des autres instruments de capitaux propres	1 000	1 000 \$	600	600 \$

Actions privilégiées

Émission

Le 23 juin 2025, la société a émis 400 000 actions privilégiées de catégorie A – série C pour un montant net en espèces de 395 \$. Des frais de transaction pour un total de 5 \$ (4 \$ après impôts) ont été reconnus dans *Résultats non distribués*.

Actions privilégiées émises par iA Assurance

Rachat

Le 29 juillet 2024, iA Assurance a racheté chacune des 5 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A – série B à un prix de 25 dollars par action majoré du dividende couru à la date de rachat pour un montant total en espèces de 125 \$.

Autres instruments de capitaux propres

Émission

Le 25 juin 2024, la société a émis les débentures subordonnées – billets avec remboursement de capital à recours limité de série 2024-1, portant un intérêt de 6,921 % et échéant le 30 septembre 2084, pour un montant net de 345 \$. Des frais de transaction pour un total de 5 \$ (4 \$ après impôts) ont été reconnus dans *Résultats non distribués*. En même temps, la société a émis 350 000 actions privilégiées à rajustement de taux quinquennal et à dividende non cumulatif de catégorie A – série B qui seront détenues par la fiducie à recours limité.

Dividendes et distributions

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2025		2024	
	Total	Par action (en dollars)	Total	Par action (en dollars)
Dividendes sur actions privilégiées				
Catégorie A – série C	13 \$	33,41 \$	— \$	— \$
Dividendes sur actions privilégiées, émises par iA Assurance				
Catégorie A – série B	—	—	3	0,67
Distributions sur autres instruments de capitaux propres				
Débentures subordonnées – série 2022-1	12		12	
Débentures subordonnées – série 2024-1	18		5	
	30		17	
Total des dividendes et des distributions	43 \$		20 \$	

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025, les distributions sur autres instruments de capitaux propres pour un total de 41 \$ (30 \$ après impôts) ont été reconnues dans *Résultats non distribués* (23 \$ (17 \$ après impôts) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024).

20 › Cumul des autres éléments du résultat global

(en millions de dollars)	Écart de conversion	Couverture	Immeubles de placement	Total
Solde au 31 décembre 2023	57 \$	(99) \$	25 \$	(17) \$
Écart de réévaluation lié aux transferts vers les immeubles de placement	—	—	(26)	(26)
Impôts sur écart de réévaluation lié aux transferts vers les immeubles de placement	—	—	4	4
Autres	243	(155)	—	88
Impôts sur autres	—	25	—	25
	243	(130)	(22)	91
Solde au 31 décembre 2024	300	(229)	3	74
Autres	(146)	91	—	(55)
Impôts sur autres	—	(15)	—	(15)
	(146)	76	—	(70)
Solde au 31 décembre 2025	154 \$	(153) \$	3 \$	4 \$

21 › Gestion du capital

Dans le cadre de la gestion de son capital, la société poursuit des objectifs de saine capitalisation et de bonne solvabilité afin d'assurer la protection du capital, de respecter les exigences établies par l'organisme qui réglemente ses activités, l'AMF, de favoriser son développement et sa croissance, de bonifier le rendement des actionnaires et de conserver des cotes de crédit favorables.

Afin d'atteindre ses objectifs, la société s'est dotée d'un programme de gestion intégrée des risques qui vise, entre autres, à décrire le lien qui existe entre l'appétit, la tolérance au risque et les exigences liées aux fonds propres de la société. Ce programme intègre une politique de gestion du capital qui décrit les éléments clés du processus de gestion du capital, notamment le processus d'établissement du niveau d'opération du ratio de solvabilité. Le programme comprend également une reddition de compte sur le profil de risque de la société ainsi que la rédaction d'un rapport portant sur l'évaluation interne des risques et de la solvabilité (EIRS). Ces moyens permettent l'identification des risques ainsi que l'évaluation du capital nécessaire pour les supporter et contiennent des propositions d'actions possibles pour la gestion des risques. Ces documents sont révisés annuellement et déposés auprès du conseil d'administration.

Compte tenu des divers éléments qui peuvent influencer sur le capital de la société, notamment l'apport du résultat net et les caractéristiques des actifs sous-jacents au capital, la société ajuste sa stratégie de gestion afin d'optimiser la structure et le coût de son capital en fonction de ses besoins et des exigences réglementaires. Par exemple, la société peut être amenée à émettre ou à racheter des titres de participation ou des titres d'emprunt subordonnés.

Exigences réglementaires et ratio de solvabilité

La société s'est engagée à respecter certaines exigences de la ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital pour les assureurs de personnes (ESCAP).

Une mise à jour de l'ESCAP, applicable prospectivement, est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2025. Conséquemment, au 31 décembre 2024, la société a utilisé la version antérieure de la ligne directrice.

Une mise à jour de l'ESCAP, pour laquelle des sections spécifiques peuvent être appliquées de manière anticipée, est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2026. Au 31 décembre 2025, la société a appliqué de manière anticipée les sections relatives à l'exposition aux infrastructures domestiques sous forme de dette ou d'équité.

En vertu de l'ESCAP, plusieurs éléments composent le ratio de solvabilité :

Les capitaux disponibles représentent le total des capitaux de catégorie 1 et de catégorie 2, moins les autres déductions prescrites par l'AMF.

Les capitaux de catégorie 1 comprennent les éléments de capitaux plus permanents, c'est-à-dire principalement les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, les actions privilégiées, les autres instruments de capitaux propres admissibles et la marge sur services contractuels (excluant la marge sur services contractuels des fonds distincts au 31 décembre 2024). Le goodwill et les autres éléments d'immobilisations incorporelles sont notamment déduits de cette catégorie.

Les capitaux de catégorie 2, constitués notamment de débetures subordonnées et de différents éléments, représentent un capital de qualité inférieure à celui de la catégorie 1, mais qui reste néanmoins pris en compte à titre de capital disponible dans le calcul du ratio total.

L'attribution de l'avoir correspond à la valeur de l'ajustement au titre du risque non financier incluse dans le passif relatif aux contrats d'assurance (excluant le passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts au 31 décembre 2024).

Les dépôts admissibles correspondent à des montants relatifs à des ententes de réassurance non agréées déposés dans des instruments de garantie.

Le coussin de solvabilité global est déterminé en fonction de cinq catégories de risques, soit le risque de crédit, le risque de marché, le risque d'assurance, le risque relatif aux garanties liées aux fonds distincts ainsi que le risque opérationnel. Ces composantes de risques sont calculées en utilisant diverses méthodes et tiennent compte des risques associés aux éléments d'actif et de passif qui figurent ou non à l'état de la situation financière. Le coussin de solvabilité global correspond à la somme des composantes de risques moins divers crédits (par exemple, pour la diversification entre les risques et pour les produits ajustables) multipliée par un coefficient de 1,00.

Le ratio ESCAP total est calculé en divisant la somme des capitaux disponibles, de l'attribution de l'avoir et des dépôts admissibles par le coussin de solvabilité global.

Selon la ligne directrice de l'AMF, la société doit se fixer, pour ses capitaux propres disponibles, un niveau cible qui excède les exigences minimales requises. La ligne directrice stipule également que la majeure partie des capitaux propres doit être de catégorie 1, ce qui permet d'absorber les pertes liées aux activités courantes.

La société gère son capital sur une base consolidée. Aux 31 décembre 2025 et 2024, la société maintient des ratios qui satisfont aux exigences réglementaires.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2025	2024
Capitaux disponibles		
Capitaux de catégorie 1	6 234 \$	4 742 \$
Capitaux de catégorie 2	5 534	4 081
Attribution de l'avoir et dépôts admissibles	3 072	2 758
Total	14 840 \$	11 581 \$
Coussin de solvabilité global	11 159 \$	8 337 \$
Ratio total	133 %	139 %

22 › Dépenses d'assurance et autres charges d'exploitation

(en millions de dollars)	2025	2024
Prestations et réclamations	3 993 \$	3 767 \$
Commissions	3 388	2 944
Pertes et reprises de pertes sur les contrats déficitaires	122	97
Salaires, avantages sociaux et rémunération à base d'actions	1 431	1 236
Honoraires professionnels	375	333
Amortissement des immobilisations corporelles (note 10)	55	55
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 11)	222	201
Autres dépenses administratives	592	526
	10 178	9 159
Montants attribués aux flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition des contrats d'assurance engagés au cours de l'exercice	(2 355)	(2 027)
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition des contrats d'assurance	1 124	762
	8 947 \$	7 894 \$
Dépenses d'assurance	6 278 \$	5 587 \$
Autres charges d'exploitation	2 669	2 307
	8 947 \$	7 894 \$

Un montant de 172 \$ (152 \$ en 2024) lié à des frais de placement est inclus dans *Autres charges d'exploitation*.

23 › Autres charges financières

(en millions de dollars)	2025	2024
Intérêts sur les débetures	64 \$	57 \$
Intérêts sur les obligations locatives	5	4
Autres	—	6
Total	69 \$	67 \$

24 > Impôts sur le résultat

a) Charge (recouvrement) d'impôts de l'exercice

Impôts comptabilisés dans le résultat net

(en millions de dollars)	2025	2024
Impôts exigibles		
Exercice en cours	493 \$	338 \$
Ajustements relatifs aux années précédentes	46	67
	539	405
Impôts différés		
Création et renversement des différences temporaires	(288)	(78)
Ajustements relatifs aux années précédentes	(19)	(60)
	(307)	(138)
Charge (recouvrement) d'impôts	232 \$	267 \$

Impôts comptabilisés directement dans les capitaux propres

(en millions de dollars)	2025	2024
Comptabilisée dans les autres éléments du résultat global		
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat exigible	1 \$	— \$
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat différé	32	2
Total	33 \$	2 \$
Comptabilisée dans les résultats non distribués		
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat exigible	5 \$	— \$
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat différé	(17)	(7)
Total	(12) \$	(7) \$

b) Rapprochement de la charge d'impôts

Le taux d'impôts effectif sur le résultat diffère du taux prévu par la loi au Canada en raison des facteurs suivants :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2025		2024	
Résultat avant impôts	1 328 \$		1 229 \$	
Charge (recouvrement) d'impôts prévue par la loi au Canada	372	28 %	344	28 %
Augmentation (diminution) des impôts attribuables à :				
Écarts des taux d'imposition sur le résultat non assujéti à l'impôt du Canada	(18)	(1) %	(4)	— %
Produits de placement exonérés	(114)	(9) %	(80)	(7) %
Portion non déductible (non imposable) de la variation de la juste valeur des immeubles de placement	3	— %	(1)	— %
Comptabilisation de pertes fiscales non reconnues antérieurement	(30)	(2) %	—	— %
Ajustements relatifs aux années précédentes	27	2 %	7	1 %
Autres	(8)	(1) %	1	— %
Charge (recouvrement) d'impôts et taux d'impôts effectif	232 \$	17 %	267 \$	22 %

c) Impôts différés

i) Comptabilisation de l'actif et du passif d'impôts différés

(en millions de dollars)	2025	2024
Actif d'impôts différés	775 \$	459 \$
Passif d'impôts différés	(392)	(327)
Actif (passif) d'impôts différés net	383 \$	132 \$

ii) Les variations de l'actif (passif) d'impôts différés net pour l'exercice s'établissent comme suit :

2025								
(en millions de dollars)	Solde au 31 décembre 2024	Comptabilisés en résultat net	Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisés dans les capitaux propres	Acquisition et cession d'entreprises	Incidence des variations des taux de change	Autres	Solde au 31 décembre 2025
Obligations	150 \$	(43) \$	— \$	— \$	— \$	(3) \$	— \$	104 \$
Actions	(17)	27	—	—	—	—	—	10
Immeubles	(78)	(11)	—	—	—	—	—	(89)
Actif au titre du droit d'utilisation	(21)	2	—	—	(10)	—	—	(29)
Immobilisations incorporelles	(302)	5	—	—	(66)	6	—	(357)
Passif relatif aux contrats d'assurance	(21)	194	(4)	—	1	18	—	188
Avantages postérieurs à l'emploi	4	19	(18)	—	—	—	—	5
Obligations locatives	25	(4)	—	—	13	—	—	34
Pertes pouvant être reportées	165	89	—	(1)	—	(8)	—	245
Autres	227	29	(10)	18	14	(6)	—	272
Total	132 \$	307 \$	(32) \$	17 \$	(48) \$	7 \$	— \$	383 \$

2024								
(en millions de dollars)	Solde au 31 décembre 2023	Comptabilisés en résultat net	Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisés dans les capitaux propres	Acquisition et cession d'entreprises	Incidence des variations des taux de change	Autres	Solde au 31 décembre 2024
Obligations	144 \$	(4) \$	— \$	— \$	6 \$	4 \$	— \$	150 \$
Actions	(25)	6	—	—	2	—	—	(17)
Immeubles	(88)	10	(4)	—	—	—	4	(78)
Actif au titre du droit d'utilisation	(24)	3	—	—	—	—	—	(21)
Immobilisations incorporelles	(292)	9	—	—	(9)	(10)	—	(302)
Passif relatif aux contrats d'assurance	(94)	53	8	—	39	(27)	—	(21)
Avantages postérieurs à l'emploi	26	5	(27)	—	—	—	—	4
Obligations locatives	27	(2)	—	—	—	—	—	25
Pertes pouvant être reportées	135	9	—	5	3	13	—	165
Autres	142	49	21	2	2	12	(1)	227
Total	(49) \$	138 \$	(2) \$	7 \$	43 \$	(8) \$	3 \$	132 \$

La société dispose de pertes autres qu'en capital non utilisées pour un montant de 25 \$ (159 \$ en 2024) et pour lesquelles aucun actif d'impôts différés n'a été comptabilisé. Ces pertes fiscales viennent à échéance entre 2026 et 2044.

La société comptabilise un passif d'impôts différés sur toutes les différences temporaires liées à des participations dans des filiales, des succursales, des entreprises associées et des partenariats en coentreprise à moins que la société ne soit capable de contrôler la date à laquelle les différences temporaires s'inverseront et qu'il soit probable que ces différences ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible. Au 31 décembre 2025, les différences temporaires liées à des participations dans des filiales, des succursales, des sociétés associées et des partenariats en coentreprise à l'égard desquelles aucun passif d'impôts différés n'avait été comptabilisé par la société s'élevaient à 2 337 \$ (2 167 \$ en 2024).

25 > Information sectorielle

Les produits et services de la société sont offerts aux particuliers, aux entreprises et aux groupes. La société exerce ses activités principalement au Canada et aux États-Unis. Les unités d'exploitation de la société sont regroupées en secteurs d'activité à présenter en fonction de leurs caractéristiques économiques similaires. Les secteurs d'activité que la société présente reflètent sa structure organisationnelle pour la prise de décisions et sont décrits ci-dessous en fonction de leurs principaux produits et services ou de leurs caractéristiques spécifiques :

Assurance, Canada – Produits d'assurance vie, d'assurance maladie, d'assurance auto et habitation, d'assurance crédit, d'assurance et de garanties de remplacement, de garanties prolongées et d'autres produits auxiliaires pour les services aux concessionnaires et produits d'assurance spécialisés pour les marchés spéciaux.

Gestion de patrimoine – Produits et services en matière de régimes d'épargne, de régimes de retraite et de fonds distincts, en plus de services de courtage en valeurs mobilières (incluant les services transfrontaliers), à titre de fiduciaire et dans le domaine des fonds communs de placement.

Affaires américaines – Produits d'assurance vie et de garanties prolongées relatifs aux services aux concessionnaires vendus aux États-Unis.

Placements – Activités de placement et de financement de la société, à l'exception des activités de placement des filiales de distribution en gestion de patrimoine.

Exploitation générale – Charges non affectées aux autres secteurs d'activité, comme celles associées à certaines fonctions de soutien général pour la société.

Les transactions intersectorielles ainsi que certains ajustements liés à la consolidation sont présentés à la colonne *Ajustements de consolidation*. Les transactions intersectorielles consistent principalement en des activités dans le cours normal de ces secteurs d'activité et sont soumises aux conditions normales de marché.

Considérant la stratégie de gestion globale des portefeuilles effectuée par la société, la majorité des placements de la société sont affectés au secteur des Placements. Lors de l'évaluation de la performance sectorielle, la direction alloue les *Produits (charges) financiers d'assurance*, les *Produits (charges) financiers de réassurance* et la quasi-totalité de l'*(Augmentation) diminution du passif relatif aux contrats d'investissement et intérêts sur dépôts* à ce secteur d'activité.

Les soldes d'actif et de passif relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats de réassurance sont présentés par secteurs à la note 14 « Contrats d'assurance et contrats de réassurance » sous la section A) a) « Valeur comptable des portefeuilles de contrats d'assurance et de contrats de réassurance ».

Résultats sectoriels

	2025						
(en millions de dollars)	Assurance, Canada	Gestion de patrimoine	Affaires américaines	Placements	Exploitation générale	Ajustements de consolidation	Total
Résultat des activités d'assurance							
Produits d'assurance	4 310 \$	1 357 \$	2 123 \$	— \$	— \$	— \$	7 790 \$
Dépenses d'assurance et dépenses nettes provenant des contrats de réassurance	(3 756)	(930)	(1 948)	—	—	—	(6 634)
	554	427	175	—	—	—	1 156
Résultat d'investissement net							
Produits de placement nets	—	114	—	1 242	14	—	1 370
Produits (charges) financiers d'assurance et de réassurance et variation du passif relatif aux contrats d'investissement et intérêts sur dépôts	—	(4)	—	(548)	—	—	(552)
	—	110	—	694	14	—	818
Autres produits	225	1 688	215	36	4	(76)	2 092
Autres charges	(283)	(1 633)	(296)	(240)	(362)	76	(2 738)
Résultat avant impôts	496	592	94	490	(344)	—	1 328
(Charge) recouvrement d'impôts	(141)	(164)	8	(26)	91	—	(232)
Résultat net	355	428	102	464	(253)	—	1 096
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	—	—	—	(43)	—	—	(43)
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	355 \$	428 \$	102 \$	421 \$	(253) \$	— \$	1 053 \$

(en millions de dollars)	Assurance, Canada	Gestion de patrimoine	Affaires américaines	Placements	Exploitation générale	Ajustements de consolidation	Total
Résultat des activités d'assurance							
Produits d'assurance	3 975 \$	1 137 \$	1 690 \$	— \$	— \$	— \$	6 802 \$
Dépenses d'assurance et dépenses nettes provenant des contrats de réassurance	(3 449)	(776)	(1 537)	—	—	—	(5 762)
	526	361	153	—	—	—	1 040
Résultat d'investissement net							
Produits de placement nets	—	127	—	1 979	12	—	2 118
Produits (charges) financiers d'assurance et de réassurance et variation du passif relatif aux contrats d'investissement et intérêts sur dépôts	—	(2)	—	(1 297)	—	—	(1 299)
	—	125	—	682	12	—	819
Autres produits	189	1 407	174	33	6	(65)	1 744
Autres charges	(264)	(1 371)	(291)	(213)	(300)	65	(2 374)
Résultat avant impôts	451	522	36	502	(282)	—	1 229
(Charge) recouvrement d'impôts	(135)	(143)	(8)	(42)	61	—	(267)
Résultat net	316	379	28	460	(221)	—	962
Dividendes sur actions privilégiées émises par une filiale et distributions sur autres instruments de capitaux propres	—	—	—	(20)	—	—	(20)
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	316 \$	379 \$	28 \$	440 \$	(221) \$	— \$	942 \$

26 › Résultat par action ordinaire

Résultat de base par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2025	2024
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	1 053 \$	942 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions d'unités)	93	96
Résultat de base par action (en dollars)	11,36 \$	9,81 \$

Résultat par action dilué

Le résultat par action dilué est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour tenir compte de la conversion de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives.

L'effet dilutif des options d'achat d'actions tient compte du nombre d'actions censé avoir été émis sans contrepartie, calculé comme la différence entre le nombre d'actions réputées avoir été émises (en supposant que les attributions d'options d'achat d'actions en cours sont exercées) et le nombre d'actions qui auraient été émises au cours moyen de l'exercice (le nombre d'actions qui auraient été émises en utilisant les produits d'émission selon le cours moyen des actions ordinaires de la société pour l'exercice). En 2025, un nombre moyen de 3 885 options d'achat d'actions antidilutives (aucune option pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024) ont été exclues du calcul.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2025	2024
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	1 053 \$	942 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions d'unités)	93	96
Plus : effet de dilution des options d'achat d'actions octroyées et en circulation (en millions d'unités)	—	—
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur base diluée (en millions d'unités)	93	96
Résultat par action dilué (en dollars)	11,29 \$	9,77 \$

Les actions ordinaires n'ont fait l'objet d'aucune transaction qui aurait pu influencer ces calculs après la date de clôture et avant la date d'autorisation de publication des présents états financiers.

27 > Paiements fondés sur des actions

Régime d'options d'achat d'actions

La société octroie un certain nombre d'options d'achat d'actions ordinaires aux membres de la direction et de la haute direction et fixe le prix d'exercice des options, la date d'expiration ainsi que la date à partir de laquelle les options peuvent être levées. Ces options impliquent l'émission de nouvelles actions de la société lorsqu'elles sont exercées.

Le prix d'exercice de chaque option est égal au prix moyen pondéré des actions négociées à la Bourse de Toronto au cours des 5 jours de négociation qui précèdent la date d'octroi des options. Les options sont généralement valides pour 10 ans et elles peuvent être exercées jusqu'à concurrence de 25 % par année pour les 4 premiers anniversaires de leur octroi. Dans certains cas, le comité des ressources humaines et de rémunération peut modifier le nombre d'options acquises en raison d'événements, devant ainsi la date d'expiration de ces dernières.

Le conseil d'administration peut accorder des options pour un total de 11 350 000 actions ordinaires et ne peut octroyer plus de 1,4 % des actions ordinaires émises et en circulation de la société par personne admissible au régime.

Le tableau suivant présente l'évolution du régime d'options d'achat d'actions :

(en dollars, sauf indication contraire)	2025		2024	
	Nombre d'options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début	1 288	71,90 \$	1 465	64,79 \$
Options octroyées	162	134,17	233	92,15
Options exercées	(300)	60,72	(410)	58,00
Solde à la fin	1 150	83,59 \$	1 288	71,90 \$
Pouvant être exercées à la fin	662	69,22 \$	730	63,17 \$

Les options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2025 s'établissent comme suit selon le prix d'exercice :

Prix d'exercice (en dollars, sauf indication contraire)	Nombre d'options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré	Durée de vie moyenne contractuelle restante (en années)
40,91-57,86	149	50,51 \$	2,50
57,87-82,08	289	66,37	4,59
82,09-92,14	324	82,89	6,67
92,15-134,17	388	109,69	8,57
Total	1 150	83,59 \$	6,25

La juste valeur des options est estimée aux dates d'octroi au moyen du modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes. La moyenne pondérée des justes valeurs des options octroyées en 2025 est de 27,22 dollars (18,09 dollars en 2024). Le modèle utilise l'information suivante :

	2025	2024
Taux d'intérêt sans risque	2,69 %	3,62 %
Volatilité prévue	26,49 %	26,28 %
Durée prévue (en années)	5,0	5,1
Dividende prévu	2,81 %	3,50 %
Prix d'exercice (en dollars)	134,17	92,15

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025, la charge relative au régime d'options d'achat d'actions s'est élevée à 4 \$ (3 \$ en 2024), et un montant équivalent a été comptabilisé dans *Surplus d'apport* à l'état des variations des capitaux propres.

Le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes permet d'estimer la juste valeur des options négociables qui ne sont pas assujetties à des restrictions d'acquisition et qui sont totalement transférables. Le modèle d'évaluation du prix des options utilise également des hypothèses dont le niveau de subjectivité est élevé et inclut le degré de volatilité attendu des actions sous-jacentes. La volatilité attendue est fondée sur la volatilité historique des actions ordinaires ainsi que sur l'analyse des données comparables sur le marché. Tout changement apporté aux hypothèses peut influencer de manière appréciable sur les évaluations des justes valeurs.

Régime d'achat d'actions à l'intention des employés

La société a adopté un régime d'achat d'actions à l'intention de ses employés auquel ces derniers peuvent contribuer pour un montant n'excédant pas 5 % de leur salaire jusqu'à un maximum de 3 000 dollars par année. La société ajoute un montant égal à 50 % de la contribution versée par chaque employé jusqu'à concurrence de 1 000 dollars par année. Le régime d'achat d'actions à l'intention des employés n'implique pas l'émission de nouvelles actions. Les actions acquises par les employés sont des actions ordinaires déjà en circulation de la société qui sont achetées sur le marché libre. Les employés doivent conserver les actions achetées en vertu de ce régime pendant une période minimale de 2 ans. La charge de rémunération constatée à l'égard de ce régime est de 4 \$ (4 \$ en 2024).

Régime d'unités d'actions fictives

Ce régime a été créé à l'intention des administrateurs, des membres de la direction et de la haute direction de la société. En vertu de ce régime, chaque participant peut choisir de toucher, sous forme d'unités d'actions fictives, la totalité ou un pourcentage de son boni annuel en tant que membre de la direction et de la haute direction ou de sa rémunération en tant qu'administrateur. Le choix doit être effectué chaque année et les droits sont acquis immédiatement. Chaque unité d'action fictive équivaut à une action ordinaire et à l'équivalent du dividende réalisé sous forme d'unités d'actions fictives additionnelles au même taux que le dividende sur les actions ordinaires. La valeur au moment du règlement en trésorerie est basée sur le cours moyen des actions ordinaires des 5 jours ouvrables à compter de la demande de règlement. Afin de couvrir le risque de variation des flux de trésorerie liés à la fluctuation du cours de ses actions ordinaires, la société utilise des instruments financiers dérivés. Au total, 313 161 unités d'actions fictives (297 364 en 2024) sont en circulation. La variation liée à la fluctuation du cours des actions ordinaires de la société constatée à l'égard de ce régime, excluant les ajustements découlant des instruments financiers dérivés qui sont présentés dans *Intérêts et autres produits tirés des placements*, a engendré une charge de 15 \$ en 2025 (14 \$ en 2024) comptabilisée dans les *Autres charges d'exploitation*. Au 31 décembre 2025, le passif relatif à ce régime est de 56 \$ (39 \$ en 2024).

Régime d'unités d'actions restreintes basées sur le temps et sur le rendement

Ce régime a été créé à l'intention des membres de la direction et de la haute direction de la société. En vertu de ce régime, chaque participant peut toucher, sous forme d'unités d'actions restreintes basées sur le temps ou sous forme d'unités d'actions restreintes basées sur le rendement, une rémunération dont les droits s'acquerraient sur une période d'acquisition de 3 ans. Les unités d'actions restreintes basées sur le rendement sont assorties d'un facteur d'acquisition qui dépend de l'atteinte du rendement minimal exigé de la société sur une période de 3 ans. Chaque unité d'action restreinte, qu'elle soit basée sur le temps ou sur le rendement, équivaut à une action ordinaire et à l'équivalent du dividende réalisé sous forme d'unités d'actions additionnelles au même taux que le dividende sur les actions ordinaires. La valeur au moment du règlement est basée sur le cours moyen des actions ordinaires des 20 derniers jours ouvrables de la période. Le règlement se fait en trésorerie. Au 31 décembre 2025, 387 389 unités d'actions restreintes (394 146 en 2024) sont en circulation. La charge de rémunération constatée à l'égard de ce régime est de 49 \$ (30 \$ en 2024), et le passif est de 72 \$ (47 \$ en 2024).

Régime d'unités d'actions restreintes

Ce régime a été créé à l'intention de certains membres de la direction de la société. En vertu de ce régime réglé sous forme de trésorerie, chaque participant pouvait toucher une rémunération sous forme d'unités d'actions restreintes dont les droits ont été acquis sur une période de 5 ans terminée en 2025, à raison de 20 % par année. Chaque unité d'action restreinte équivaut à une action ordinaire d'une filiale de la société qui, aux fins du régime, est réputée détenir en propriété exclusive certaines autres filiales de la société qui ne sont pas sous son contrôle. Au 31 décembre 2025, 3 500 000 unités d'actions restreintes doivent être réglées (20 650 000 en circulation en 2024). La charge de rémunération constatée à l'égard de ce régime est de 1 \$ (1 \$ en 2024), et le passif est de 4 \$ (21 \$ en 2024).

Régime d'actions fictives

Ce programme a été créé à l'intention de certains conseillers de la société. En vertu de ce régime, chaque participant touche une rémunération sous forme d'unités d'actions fictives, dont les droits s'acquerraient sur une période de 3 ans. Chaque unité d'action fictive équivaut à une action ordinaire et ne donne pas droit au dividende cumulé. La valeur en date du règlement sera basée sur le cours moyen des actions ordinaires des 20 derniers jours ouvrables de la période. Le règlement sera fait en trésorerie. Afin de couvrir le risque de variation des flux de trésorerie liés à la fluctuation de ses actions ordinaires, la société utilise des instruments financiers dérivés. Au 31 décembre 2025, 142 544 unités d'actions fictives sont en circulation (110 923 en 2024). La charge constatée dans *Commissions* à l'égard de ce régime, excluant les ajustements découlant des instruments financiers dérivés qui sont présentés dans *Intérêts et autres produits tirés des placements*, est de 11 \$ (7 \$ en 2024), et le passif relatif à ce régime est de 22 \$ (11 \$ en 2024).

Régime d'unités d'actions restreintes (RF Capital)

Ce régime mis en place par RF Capital, une filiale acquise le 31 octobre 2025, a été créé à l'intention de certains employés et membres de la direction. En vertu de ce régime dont le règlement se fait en trésorerie, chaque participant peut toucher une rémunération sous forme d'unités d'actions restreintes dont les droits s'acquerraient sur une période de 2 à 3 ans. Chaque unité d'action restreinte équivaut à une action ordinaire de RF Capital, dont la valeur a été cristallisée au prix payé par la société à la date d'acquisition. Au 31 décembre 2025, 771 255 unités d'actions restreintes sont en circulation. La charge de rémunération constatée à l'égard de ce régime est de 1 \$, et le passif est de 3 \$.

Charge de rémunération à base d'actions

(en millions de dollars)	2025	2024
Charge relative aux régimes dont le paiement est fondé sur des actions réglées en instruments de capitaux propres	4 \$	3 \$
Charge relative aux régimes dont le paiement est fondé sur des actions réglées en trésorerie	81	56
Total de la charge de rémunération à base d'actions	85 \$	59 \$

28 › Avantages postérieurs à l'emploi

La société maintient un régime à prestations définies capitalisé et un certain nombre de régimes non capitalisés qui garantissent le paiement de prestations de retraite et des régimes à cotisations définies.

Régimes à prestations définies

La société offre des régimes à prestations définies aux employés admissibles. Les régimes à prestations définies sont des régimes de fin de carrière basés sur la moyenne des 5 meilleures années de salaire. Ces régimes ne comportent aucune clause d'indexation. Le régime à prestations définies capitalisé est administré par une caisse de retraite qui est légalement une entité distincte de la société. Le comité de retraite du régime de retraite capitalisé est composé de membres provenant de la société et de participants au régime de retraite ainsi que de membres qui ne participent pas au régime. Les lois et les règlements auxquels le régime de retraite est assujéti exigent que le comité de retraite agisse dans l'intérêt de la caisse de retraite et des intervenants comme les participants actifs, inactifs et les retraités. Le comité de retraite est responsable de la politique de placement des actifs des régimes de retraite.

Les régimes sont exposés aux risques liés aux placements tels que le risque de crédit, le risque de marché, le risque de concentration et le risque de taux d'intérêt ainsi qu'aux risques actuariels tels que le risque associé à la mortalité, le risque de taux de croissance de la rémunération et le risque de taux d'actualisation. La société évalue par extrapolation son obligation au titre des prestations définies pour l'année en cours à l'aide de l'évaluation actuarielle du 31 décembre 2024.

Autres régimes d'avantages complémentaires

La société offre aussi des avantages complémentaires à la retraite. Ces avantages se composent de protections d'assurance maladie complémentaire, d'assurance vie et d'assurance soins dentaires. La société offre également des avantages postérieurs à l'emploi, tels que le maintien du salaire en cas d'invalidité de courte durée.

La variation de la valeur actualisée de l'actif et de l'obligation au titre des prestations définies des régimes au cours de l'exercice se détaille comme suit :

(en millions de dollars)	2025		2024	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Obligation au titre des régimes à prestations définies				
Solde au début	1 569 \$	46 \$	1 488 \$	47 \$
Coût des services courants	64	3	50	3
Coût des services passés ¹	20	—	—	—
Charge d'intérêts	75	2	69	2
Cotisations des participants	25	—	38	—
Pertes (gains) actuariels à la suite des réévaluations				
Pertes (gains) actuariels découlant des changements dans les hypothèses démographiques	—	—	(6)	(3)
Pertes (gains) actuariels découlant des changements dans les hypothèses financières	(75)	(2)	(25)	—
Pertes (gains) actuariels découlant des ajustements liés à l'expérience	17	—	9	—
Prestations versées	(60)	(3)	(54)	(3)
Solde à la fin	1 635 \$	46 \$	1 569 \$	46 \$

¹ En 2025, la société a effectué une modification ponctuelle des rentes du régime à prestations définies capitalisé.

(en millions de dollars)	2025		2024	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Actif des régimes à prestations définies				
Juste valeur au début	1 641 \$	— \$	1 469 \$	— \$
Revenu d'intérêts	77	—	68	—
Gains (pertes) actuariels à la suite des réévaluations				
Rendement des actifs (à l'exclusion des montants inclus dans les intérêts nets)	5	—	72	—
Frais administratifs	(1)	—	(1)	—
Cotisations des participants	25	—	38	—
Cotisations de l'employeur	39	—	49	—
Prestations versées	(60)	—	(54)	—
Juste valeur à la fin	1 726 \$	— \$	1 641 \$	— \$

Montants reconnus dans l'état de la situation financière

(en millions de dollars)	2025		2024	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Obligation au titre d'un régime capitalisé à prestations définies ¹	1 478 \$	— \$	1 412 \$	— \$
Obligation au titre des régimes non capitalisés à prestations définies	157	46	157	46
Obligation au titre des régimes à prestations définies	1 635	46	1 569	46
Juste valeur des actifs des régimes ¹	1 726	—	1 641	—
Passif (actif) net découlant de l'obligation au titre des prestations définies	(91) \$	46 \$	(72) \$	46 \$

¹ Au 31 décembre 2025, un excédent de capitalisation de 248 \$ a été comptabilisé (excédent de 229 \$ au 31 décembre 2024).

Un montant de 248 \$ est présenté à la note 9 « Autres éléments d'actif » au 31 décembre 2025 (229 \$ au 31 décembre 2024) relativement aux régimes de retraite.

Les montants présentés à la note 16 « Autres éléments de passif » sont :

(en millions de dollars)	2025	2024
Régimes de retraite	157 \$	157 \$
Autres régimes	46	46
Avantages postérieurs à l'emploi	203 \$	203 \$

Montants reconnus dans le résultat net et les autres éléments du résultat global

(en millions de dollars)	2025		2024	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Coût des services courants	64 \$	3 \$	50 \$	3 \$
Coût des services passés	20	—	—	—
Intérêts nets	(2)	2	1	2
Frais administratifs	1	—	1	—
Composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans le résultat net	83	5	52	5
Réévaluation du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies				
Taux de rendement des actifs (à l'exclusion des montants inclus dans les intérêts nets ci-dessus)	(5)	—	(72)	—
Pertes (gains) actuariels découlant des changements dans les hypothèses démographiques	—	—	(6)	(3)
Pertes (gains) actuariels découlant des changements dans les hypothèses financières	(75)	(2)	(25)	—
Pertes (gains) actuariels découlant des ajustements liés à l'expérience	17	—	9	—
Pertes (gains) des composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	(63)	(2)	(94)	(3)
Total des composantes du coût des prestations définies (gain)	20 \$	3 \$	(42) \$	2 \$

Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net

(en millions de dollars)	2025		2024	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Pertes (gains) des composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans les autres éléments du résultat global				
Réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	(63) \$	(2) \$	(94) \$	(3) \$
Impôts sur la réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	18	—	26	1
Total des autres éléments du résultat global	(45) \$	(2) \$	(68) \$	(2) \$

Les participants aux régimes versent des cotisations allant de 0 % à 9 % (0 % à 9 % en 2024) à leur régime de retraite. La société verse les cotisations résiduelles nécessaires aux régimes. La société finance les régimes de façon à constituer les prestations définies selon les dispositions prévues par ceux-ci. La valeur de ces prestations est établie au moyen d'une évaluation actuarielle. La durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice est de 15,1 années (15,9 années en 2024) pour les régimes de retraite et de 10,3 années (10,3 années en 2024) pour les autres régimes. La société estime devoir contribuer pour un montant de 40 \$ à ses régimes à prestations définies au cours de 2026.

Aux 31 décembre 2025 et 2024, les actifs des régimes sont investis à 100 % dans des unités de fonds diversifiés.

Le comité de retraite a adopté, conformément à la recommandation du comité de placement, une politique de placement qui tient compte des caractéristiques propres à chaque régime, des lois et des règlements auxquels le régime est assujéti ainsi que des orientations en matière de placement privilégiées par le comité de retraite. La politique de placement définit la répartition cible de l'actif servant de portefeuille de référence. Les objectifs principaux de la politique de placement, qui sont dictés par la politique de financement, sont de maintenir un coût stable et supportable du régime, ainsi qu'un niveau de provisionnement approprié pour assurer la sécurité des engagements. Le régime est exposé à divers risques de placement, dont le risque que les investissements subissent des pertes ou ne produisent pas le rendement escompté. La politique de placement comporte plusieurs mesures quantitatives et qualitatives visant à limiter l'incidence de ces risques. Toutes les unités de fonds ont des prix cotés sur des marchés actifs et sont classées au niveau 1.

Le rendement effectif des actifs des régimes est positif de 5 % (positif de 9 % en 2024). Les actifs des régimes sont gérés par une filiale de la société. L'actif des régimes de retraite ne comprenait aucune action ordinaire de la société en 2025 et 2024.

Principales hypothèses

La direction pose des hypothèses et des jugements importants dans l'évaluation des charges et de l'obligation au titre des régimes à prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi de la société. Les hypothèses actuarielles significatives utilisées se détaillent comme suit :

	2025		2024	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Obligation au titre des régimes à prestations définies				
Taux d'actualisation	5,0 %	5,0 %	4,7 %	4,7 %
Taux de croissance de la rémunération	De 3,3 % à 4,0 %	—	De 3,3 % à 4,0 %	—
Taux de mortalité (table)	CPM-2014Publ	CPM-2014Publ	CPM-2014Publ	CPM-2014Publ
Charges au titre des régimes				
Taux d'actualisation	4,8 %	4,8 %	4,6 %	4,6 %
Taux de croissance de la rémunération	De 3,3 % à 4,0 %	—	De 3,3 % à 4,0 %	—

	2025		
	Autres régimes		
	Médicaments	Dentaire	Autres
Taux tendanciel hypothétiques des coûts des soins de santé			
Taux tendanciel initiaux des coûts des soins de santé	4,5 %	3,3 %	4,8 %
Niveau vers lequel baissent les taux tendanciel	3,9 %	3,0 %	4,8 %
Nombre d'années nécessaires pour stabiliser les taux	4	5	—

	2024		
	Autres régimes		
	Médicaments	Dentaire	Autres
Taux tendanciel hypothétiques des coûts des soins de santé			
Taux tendanciel initiaux des coûts des soins de santé	4,8 %	4,6 %	4,8 %
Niveau vers lequel baissent les taux tendanciel	3,9 %	3,0 %	4,8 %
Nombre d'années nécessaires pour stabiliser les taux	5	4	—

Analyse de sensibilité

Régimes de retraite

Les hypothèses significatives utilisées pour déterminer l'obligation au titre des régimes à prestations définies sont le taux d'actualisation, le taux de croissance de la rémunération et le taux de mortalité. Chacune des analyses de sensibilité ci-dessous est effectuée en faisant varier seulement une hypothèse alors que les autres hypothèses demeurent constantes.

Sensibilité des hypothèses significatives de l'obligation au titre des régimes à prestations définies

(en millions de dollars)	2025		2024	
	Régimes de retraite		Régimes de retraite	
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
Taux d'actualisation				
Incidence d'une variation absolue de 1,0 %	(208) \$	285 \$	(215) \$	286 \$
Taux de croissance de la rémunération				
Incidence d'une variation absolue de 1,0 %	77 \$	(64) \$	74 \$	(64) \$
Taux de mortalité				
Incidence d'une variation relative de 10,0 %	(21) \$	23 \$	(20) \$	22 \$

	2025	2024
Aperçu de l'espérance de vie en fonction des hypothèses à l'égard de la mortalité (en années)		
Hommes		
65 ans au cours de l'exercice	23,6	23,6
65 ans au cours de l'exercice + 30 ans	25,6	25,6
Femmes		
65 ans au cours de l'exercice	25,5	25,5
65 ans au cours de l'exercice + 30 ans	27,4	27,3

Autres régimes d'avantages complémentaires

Les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé ont une incidence importante sur les montants relatifs aux régimes d'assurance maladie présentés. Une augmentation ou une diminution d'un point de pourcentage de ces taux aurait l'incidence suivante :

(en millions de dollars)	2025		2024	
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
Obligation au titre des prestations définies	4 \$	(4) \$	4 \$	(3) \$

L'impact de la variation de 1 % des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé sur le total du coût des prestations au titre des services rendus et des intérêts débiteurs est inférieur à 1 \$ en 2025 (inférieur à 1 \$ en 2024).

Des interrelations entre les hypothèses devraient être observées, plus particulièrement entre le taux d'actualisation et la croissance des salaires attendue, puisque les deux éléments sont influencés par le taux d'inflation anticipé. L'analyse ci-dessus fait abstraction de ces interrelations entre les hypothèses.

Régime à cotisations définies

La société maintient un régime à cotisations définies qui fournit des prestations de retraite. Ces prestations ne sont toutefois pas comprises dans les coûts constatés aux régimes à prestations définies indiqués ci-dessus. Le coût total reconnu par la société au titre du régime à cotisations définies est de 6 \$ (6 \$ en 2024). Le passif relatif à ce régime est représenté à la note 16 « Autres éléments de passif », dans *Créditeurs* par un montant inférieur à 1 \$ (1 \$ en 2024).

29 › Transactions entre parties liées

Lors de la consolidation, la société élimine les transactions effectuées avec ses filiales et celles effectuées entre les différentes filiales du groupe. La société offre des services de gestion de placements pour ses régimes de retraite. Ces services sont proposés par la société dans le cadre de ses activités courantes et sont assujettis à des conditions normales de marché. La société conclut également des transactions avec des entreprises associées. Ces transactions sont conclues dans le cours normal des affaires et sont assujetties à des conditions normales de marché.

Principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la société sont les membres de la haute direction qui ont le pouvoir et la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités de la société. Les principaux dirigeants sont susceptibles de souscrire des produits d'assurance, de gestion de patrimoine ou d'autres produits et services proposés par la société dans le cadre de ses activités courantes. Les conditions de ces transactions sont, pour l'essentiel, les mêmes que celles consenties aux clients ou aux employés.

La rémunération des administrateurs et des principaux dirigeants au cours de l'année s'établissait comme suit :

(en millions de dollars)	2025	2024
Salaires et autres avantages à court terme	12 \$	11 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	2	2
Paiements fondés sur des actions	30	26
Total	44 \$	39 \$

30 > Garanties, engagements et éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la société conclut fréquemment plusieurs types de contrats ou d'ententes qui peuvent, dans certains cas, être considérés comme des garanties, des engagements ou des éventualités.

Engagements contractuels

La société est partie à des contrats touchant divers produits et services dont, entre autres, des services d'informatiques externes qui, en raison de leur nature, sont difficilement résiliables. Le montant minimum des engagements pour les prochains exercices représente 215 \$ en 2026, 157 \$ en 2027, 91 \$ en 2028, 59 \$ en 2029 et 28 \$ en 2030 et les années suivantes.

Engagements

La société a un engagement envers un tiers pour une de ses filiales pour un montant de 58 \$ (aucun au 31 décembre 2024). La société s'est aussi engagée envers des tiers à garantir les fonds offerts par une de ses filiales.

Engagements de placements

Dans le cours normal des activités de la société, divers engagements contractuels se rapportant à des offres de prêts commerciaux, à des placements privés, à des coentreprises ainsi qu'à des immeubles ne sont pas pris en compte dans les états financiers et pourraient ne pas être exécutés. Au 31 décembre 2025, ces engagements s'élèvent à 2 205 \$ (1 169 \$ au 31 décembre 2024), dont les décaissements estimatifs seront de 129 \$ (75 \$ au 31 décembre 2024) dans 30 jours, de 505 \$ (328 \$ au 31 décembre 2024) dans 31 à 365 jours et de 1 571 \$ (766 \$ au 31 décembre 2024) dans plus d'un an.

Lettres de crédit

Dans le cours normal des activités, des banques émettent des lettres de crédit au nom de la société. Au 31 décembre 2025, le solde de ces lettres est de 63 \$ (73 \$ au 31 décembre 2024).

Marges de crédit

Aux 31 décembre 2025 et 2024, la société disposait de marges de crédit d'exploitation d'un montant de 542 \$. Aux 31 décembre 2025 et 2024, les marges de crédit étaient non utilisées. Les marges de crédit ont pour but de faciliter le financement des activités de la société et de combler ses besoins temporaires en matière de fonds de roulement.

Indemnités

Dans le cours normal des affaires, la société conclut différents types d'ententes qui peuvent inclure une indemnité en faveur d'une tierce partie. Dans certaines circonstances hors du commun, la société pourrait être amenée à verser des indemnités particulières. Ces indemnités pourraient varier en fonction de la nature et des modalités des ententes. Les principales indemnités toucheraient, entre autres, les administrateurs de la société advenant un événement non couvert par la police d'assurance responsabilité des administrateurs. Le montant de ces indemnités ne peut être déterminé. Par le passé, la société n'a pas eu à verser d'indemnités importantes et elle estime qu'il est peu probable qu'elle doive effectuer, à l'avenir, de tels versements.

Procédures judiciaires et réglementaires

La société est régulièrement impliquée dans des litiges, à titre de défenderesse ou de demanderesse. En outre, le gouvernement et les organismes de réglementation au Canada et aux États-Unis procèdent occasionnellement à des demandes d'information, à des examens ou à des enquêtes touchant la conformité de la société avec les lois sur les assureurs et les valeurs mobilières ainsi qu'avec d'autres lois. La direction exerce son jugement pour évaluer les enjeux possibles et ne croit pas que le dénouement de quelque question d'ordre réglementaire ou juridique, prise individuellement ou dans l'ensemble, aura une incidence défavorable sur la situation financière ou les résultats de la société.

31 > Filiales

La liste qui suit présente les principales filiales opérationnelles détenues directement ou indirectement par la société.

Au 31 décembre 2025	Participation (%)	Adresse	Description
Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. ¹	100	Québec, Canada	Société d'assurance de personnes qui distribue des produits d'assurance vie et maladie, d'épargne et de retraite, de prêts ainsi que d'autres produits et services financiers
Michel Rhéaume et associés ltée	100	Montréal, Canada	Société de courtage en assurance de personnes
PPI Management Inc. ¹	100	Toronto, Canada	Société de courtage en assurance
Placements IA Clarington inc. ¹	100	Toronto, Canada	Société de gestion de fonds qui commercialise des produits de placement, y compris des fonds communs de placement et des fonds distincts
Investia Services financiers inc.	100	Québec, Canada	Société de courtage en fonds communs de placement
iA Gestion privée de patrimoine inc. ¹	100	Montréal, Canada	Société de courtage en valeurs mobilières
iA Gestion privée de patrimoine (É.-U.) inc.	100	Toronto, Canada	Société de courtage transfrontalière en valeurs mobilières
Industrielle Alliance, Gestion de placements inc. ¹	100	Québec, Canada	Société qui gère les portefeuilles des fonds généraux, des fonds distincts et des fonds communs de placement de la société
Industrielle Alliance, Fiducie inc.	100	Québec, Canada	Services de fiducie
Industrielle Alliance, Assurance auto et habitation inc.	100	Québec, Canada	Société d'assurance de dommages
Prysm Assurances générales inc.	100	Québec, Canada	Société d'assurance de dommages
Industrielle Alliance Pacifique, Compagnie d'assurances générales	100	Québec, Canada	Société d'assurance de dommages et autres produits auxiliaires
SAL Marketing Inc.	100	Vancouver, Canada	Société de garanties prolongées et autres produits auxiliaires
Les Garanties Nationales MRWV ltée	100	Laval, Canada	Société de garanties prolongées et autres produits auxiliaires
iA Financement auto inc. ¹	100	Oakville, Canada	Société de financement automobile
IA American Life Insurance Company	100	Waco (Texas), États-Unis	Société d'assurance de personnes qui offre des produits d'assurance vie, de maladie et de rentes aux États-Unis
Pioneer Security Life Insurance Company	100	Waco (Texas), États-Unis	Société d'assurance de personnes qui offre des produits d'assurance vie, de maladie et de rentes aux États-Unis
American-Amicable Life Insurance Company of Texas	100	Waco (Texas), États-Unis	Société d'assurance de personnes qui offre des produits d'assurance vie, de maladie et de rentes aux États-Unis
Pioneer American Insurance Company	100	Waco (Texas), États-Unis	Société d'assurance de personnes qui offre des produits d'assurance vie, de maladie et de rentes aux États-Unis
Occidental Life Insurance Company of North Carolina	100	Waco (Texas), États-Unis	Société d'assurance de personnes qui offre des produits d'assurance vie, de maladie et de rentes aux États-Unis
Dealers Alliance Corporation ¹	100	Addison (Texas), États-Unis	Société de garanties prolongées/contrats de service et autres produits auxiliaires
Dealers Assurance Company	100	Addison (Texas), États-Unis	Société d'assurance de dommages qui fournit des couvertures d'assurance responsabilité aux compagnies offrant des garanties prolongées/contrats de service et autres produits auxiliaires
iA American Warranty Corp.	100	Albuquerque (Nouveau-Mexique), États-Unis	Société d'administration de garanties prolongées/contrats de service et autres produits auxiliaires
Ecoblock, Inc.	100	Albuquerque (Nouveau-Mexique), États-Unis	Société qui fournit des produits auxiliaires relatifs à l'automobile
First Automotive Service Corporation	100	Albuquerque (Nouveau-Mexique), États-Unis	Société de garanties prolongées/contrats de service et autres produits auxiliaires
Lubrico Warranty Inc.	100	London, Canada	Société de garanties automobiles
WGI Service Plan Division Inc.	100	Vancouver, Canada	Société de garanties et de produits auxiliaires pour l'industrie automobile
WGI Manufacturing Inc.	100	Scarborough, Canada	Société de fabrication et de distribution de produits de protection pour l'industrie automobile
IAS Parent Holdings, Inc. ¹	100	Austin (Texas), États-Unis	Société de garanties automobiles et de services et logiciels connexes
Vericity, Inc. ¹	100	Chicago (Illinois), États-Unis	Société d'assurance de personnes qui offre des produits d'assurance vie aux États-Unis
Global Warranty ¹	100	London, Canada	Société de fournisseurs et d'administrateurs indépendants de garanties sur le marché des véhicules d'occasion
RF Capital Group Inc. ¹	100	Toronto, Canada	Société de courtage en valeurs mobilières
Surexdirect.com Ltd	70	Magrath, Canada	Société de distribution numérique d'assurance biens et risques divers

¹ Ces filiales détiennent à leur tour des filiales, directement ou indirectement, pour la majorité, à 100 %.

32 › Données comparatives

Certaines données comparatives ont été reclassées pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur le résultat net de la société.

Direction de iA Groupe financier

Comité exécutif

Denis Ricard

Président et chef de la direction

Alain Bergeron

Vice-président exécutif
et chef des placements

Denis Berthiaume

Vice-président exécutif
Stratégie, performance,
fusions et acquisitions

Marie-Annick Bonneau

Vice-présidente exécutive
et chef de la gestion des risques

Stéphan Bourbonnais

Vice-président exécutif
Gestion de patrimoine

Stéphanie Butt Thibodeau

Vice-présidente exécutive
et chef, Talents et culture

Éric Jobin

Vice-président exécutif
chef des finances et actuaire en chef

Renée Laflamme

Vice-présidente exécutive
Assurance, Épargne
et retraite individuelles

Pierre Miron

Vice-président exécutif
et chef de la croissance
des opérations canadiennes

Sean O'Brien

Vice-président exécutif
Services aux concessionnaires
et chef de la croissance
des opérations américaines

Louis-Philippe Pouliot

Vice-président exécutif
Solutions d'assurance
et d'épargne collectives

Vice-présidentes et vice-présidents principaux

Alain Bergeron (TI)

Vice-président principal
Technologies de l'information (CIO)

Vincenzo Ciampi

Vice-président principal et chef,
iA Services aux concessionnaires
et iA Financement auto

Valérie Lelièvre

Vice-présidente principale
Expérience client globale

Alnoor Jiwani

Vice-président principal
Services aux concessionnaires

Charles Parent

Vice-président principal
Produits, Stratégie de croissance
et Architecture
Assurance, Épargne
et retraite individuelles

Mario Robitaille

Vice-président principal
Services financiers et actuariels

Martine Sohier

Vice-présidente principale
Ventes
Solutions d'assurance
et d'épargne collectives

Pierre Vincent

Vice-président principal
Distribution
Assurance, Épargne
et retraite individuelles

Filiales

iA American and American-Amicable Group of Companies

Tim Heslin

Président

iA American Warranty Group Dealers Assurance Company

John Laudenslager

Président

iA Assurance auto et habitation

Hugo Fortin

Président et chef de l'exploitation
et Vice-président principal, Assurance
de dommages

iA Clarington

Catherine Milum

Présidente et chef de la direction

iA Financement auto

Nancy Cappadocia

Directrice générale

iA Gestion privée de patrimoine

Adam Elliott

Président et chef de la direction

Investia Services financiers

Louis H. DeConinck

Président

MRA

François Robichaud

Directeur général

PPI Management

Cathy Hiscott

Présidente et chef de la direction

Bureaux de iA Groupe financier

INDUSTRIELLE ALLIANCE, ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS INC.

Siège social – Québec

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Qc) G1K 7M3
418 684-5000
1 800 463-6236
ia.ca

Assurance individuelle et Gestion de patrimoine individuel

Centre de contact – Service client

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Qc) G1K 7M3
1 844 442-4636

Assurance et épargne individuelles

1 844 442-4636

Prestations du vivant

1 800 465-5818

Assurance collective Régimes d'employés

Halifax

238, avenue Brownlow
Bureau 101
Dartmouth (N.-É.) B3B 1Y2
902 422-6479
1 800 255-2116

Québec

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Qc) G1K 7M3
1 800 697-9767

Montréal

2000, avenue McGill College
Bureau 1100
Montréal (Qc) H3A 3H3
1 800 697-9767

Toronto

26, rue Wellington Est
Toronto (Ont.) M5E 1S2
416 585-8055

Winnipeg

201, avenue Portage
Bureau 910
Winnipeg (Man.) R3B 3K6
204 956-2802
1 800 268-4886

Calgary

777, 8e Avenue Sud-Ouest
Bureau 2000
Calgary (Alb.) T2P 3R5
403 532-1500
1 888 532-1505

Vancouver

988, Broadway Ouest
Bureau 400
C. P. 5900
Vancouver (C.-B.) V6B 5H6
604 689-0388
1 800 557-2515

Assurance collective Services aux concessionnaires

Bureau principal – Vancouver

988, Broadway Ouest
Bureau 400
C. P. 5900
Vancouver (C.-B.) V6B 5H6
604 734-1667
1 800 665-5815

Halifax

238, avenue Brownlow
Bureau 105
Dartmouth (N.-É.) B3B 1Y2
902 468-8698

Montréal

1000, rue du Lux
Bureau 601
Brossard (Qc) J4Y 0E3
450 671-9669
1 877 671-9669
1 888 465-0630

Toronto

1415, Joshuas Creek Drive
Bureau 201
Oakville (Ont.) L6H 7G4
905 847-7900
1 800 668-4702

Vancouver

988, Broadway Ouest
Bureau 400
C. P. 5900
Vancouver (C.-B.) V6B 5H6
604 882-8220
1 877 882-8220

iA FINANCEMENT AUTO INC.

Siège social – Oakville

1415, Joshuas Creek Drive
Bureau 104
Oakville (Ont.) L6H 7G4
1 855 378-5626

Brossard

1000, rue du Lux
Bureau 601
Brossard (Qc) J4Y 0E3
1 855 378-5626

Assurance collective iA Marchés spéciaux

Bureau principal – Vancouver

988, Broadway Ouest
Bureau 400
C. P. 5900
Vancouver (C.-B.) V6B 5H6
604 737-3802
1 800 266-5667

Toronto

26, rue Wellington Est
Bureau 204
Toronto (Ont.) M5E 1S2
416 498-8319
1 800 611-6667

Calgary

777, 8e Avenue Sud-Ouest
Bureau 2050
Calgary (Alb.) T2P 3R5
403 266-7582
1 800 661-1699

Épargne et retraite collectives

Halifax

238, avenue Brownlow
Bureau 101
Dartmouth (N.-É.) B3B 1Y2
902 422-6479
1 800 255-2116

Québec

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Qc) G1K 7M3
1 800 697-9767

Montréal

2000, avenue McGill College
Bureau 1100
Montréal (Qc) H3A 3H3
1 800 697-9767

Toronto

26, rue Wellington Est
Toronto (Ont.) M5E 1S2
416 585-2122
1 877 902-4920

Winnipeg

201, avenue Portage
Bureau 910
Winnipeg (Man.) R3B 3K6
204 956-2802
1 800 268-4886

Calgary

777, 8e Avenue Sud-Ouest
Bureau 2000
Calgary (Alb.) T2P 3R5
403 532-1500
1 888 532-1505

Vancouver

988, Broadway Ouest
Bureau 400
C. P. 5900
Vancouver (C.-B.) B6B 5H6
604 689-0388
1 800 557-2515

Prêts hypothécaires

Québec

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Qc) G1K 7M3
418 686-7738
1 888 368-7738

Montréal

1981, avenue McGill College
Bureau 900
C. P. 790, succursale B
Montréal (Qc) H3A 2Y1
514 499-6680
1 800 361-2173

Toronto

26, rue Wellington Est
Bureau 600
Toronto (Ont.) M5E 1S2
1 800 361-2173

Vancouver

988, Broadway Ouest
Bureau 400
C. P. 5900
Vancouver (C.-B.) V6B 5H6
604 688-8631
1 866 688-8631

**INDUSTRIELLE ALLIANCE
PACIFIQUE, COMPAGNIE
D'ASSURANCES
GÉNÉRALES**

Bureau principal – Vancouver

988, Broadway Ouest
Bureau 400
C. P. 5900
Vancouver (C.-B.) V6B 5H6
604 734-1667

**IA AMERICAN
LIFE INSURANCE COMPANY**

Siège social – Waco, Texas

425 Austin Avenue
Waco TX 76701
ÉTATS-UNIS
254 297-2777
1 800 736-7311
iaamerican.com

**AMERICAN-AMICABLE LIFE
INSURANCE COMPANY
OF TEXAS**

Siège social – Waco, Texas

425 Austin Avenue
Waco TX 76701
ÉTATS-UNIS
254 297-2777
1 800 736-7311
americanamicable.com

**DEALERS ASSURANCE
COMPANY**

Siège social – Addison, Texas

15920 Addison Road
Addison TX 75001
ÉTATS-UNIS
1 800 282-8913
dealersassurance.com

**IA AMERICAN WARRANTY,
L.P.**

Siège social – Austin, Texas

8201 North FM 620 Rd.
Suite 100
Austin TX 78726
ÉTATS-UNIS
1 800 346-6469
iaawg.com

**IA AMERICAN WARRANTY
CORP.**

**Siège social –
Albuquerque,
Nouveau-Mexique**

8500 Menaul Boulevard NE
Suite A-530
Albuquerque NM 87112
ÉTATS-UNIS
505 881-2244
1 877 881-2244
iaawg.com

eFINANCIAL, LLC

**Siège social –
Des Plaines, Illinois**

1350 E Touhy Avenue
Suite 205W
Des Plaines, IL 60018
ÉTATS-UNIS

**FIDELITY LIFE
ASSOCIATION,
A LEGAL RESERVE LIFE
INSURANCE COMPANY**

Siège social –

Des Plaines, Illinois

1350 E Touhy Avenue
Suite 205W
Des Plaines, IL 60018
ÉTATS-UNIS

MRA

Siège social – Montréal

7171, rue Jean-Talon Est
Bureau 301
Montréal (Qc) H1M 3N2
514 329-3333
1 800 363-5956
cabinetmra.com

**PLACEMENTS
IA CLARINGTON INC.**

Siège social – Québec

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Qc) G1K 7M3
418 684-5565
iaclarington.com

Toronto

26, rue Wellington Est
Bureau 500
Toronto (Ont.) M5E 1S2
416 860-9880
1 888 860-9888

**INVESTIA
SERVICES FINANCIERS INC.**

Siège social – Québec

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Qc) G1K 7M3
418 684-5548
1 888 684-5548
investia.ca

Toronto

26, rue Wellington Est
Bureau 700
Toronto (Ont.) M5E 1S2
1 888 684-5548

Montréal

1981, avenue McGill College
Bureau 800
Montréal (Qc) H3A 2Y1
1 888 684-5548

Vancouver

988, Broadway Ouest
Bureau 400
C. P. 5900
Vancouver (C.-B.) V6B 5H6
1 888 684-5548

**IA GESTION PRIVÉE DE
PATRIMOINE INC.**

Siège social – Montréal

1981, avenue McGill College
Bureau 900
Montréal (Qc) H3A 2Y1
514 499-1066
1 800 361-7465
iagestionprivée.ca

Toronto

26, rue Wellington Est
Bureau 700
Toronto (Ont.) M5E 1S2
416 864-6477
1 866 269-7773

Oakville

2908, Sheridan Way South
Bureau 100
Oakville (Ont.) L6J 7M1
289 644-2362

Scarborough

2075, Kennedy Road
Bureau 500
Scarborough (Ont.) M1T 3V3
416 291-4400

Vancouver

609, rue Granville
Bureau 700
Vancouver (C.-B.) V7Y 1G5
604 647-2866
1 855 726-7497

Calgary

777, 8e Avenue Sud-Ouest
Bureau 2000
Calgary (Alb.) T2P 3R5
1 855 726-7497

**INDUSTRIELLE ALLIANCE,
FIDUCIE INC.**

Siège social – Québec

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Qc) G1K 7M3
418 684-5000
iafiducie.ca

**INDUSTRIELLE ALLIANCE,
ASSURANCE AUTO ET
HABITATION INC.**

Siège social – Québec

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Qc) G1K 7M3
418 650-4600
1 800 463-4382
industrielleallianceauto.com

PPI

Siège social – Toronto

2235, avenue Sheppard Est
Bureau 1000
Toronto (Ont.) M2J 5B5
416 494-7707
1 888 887-3892

Calgary

206, Quarry Park Boulevard SE
Bureau 340
Calgary (Alb.) T2C 3E7
403 910-3333
1 800 661-1497
ppi.ca

Québec

6700, boulevard Pierre-
Bertrand
Bureau 207
Québec (Qc) G2J 0B4
581 706-5200
1 866 999-5568
ppi.ca

Montréal

2000, avenue McGill College
Bureau 1201
Montréal (Qc) H3A 3H3
438 858-2160
1 866 998-5001

Ottawa

1505, avenue Laperrière
Bureau 307
Ottawa (Ont.) K1Z 7T1
613 916-6322
1 888 887-3892

Winnipeg

360, rue Main
Bureau 1100
Winnipeg (Man.) R3C 3Z3
204 515-0900
1 877 987-2477

Edmonton

5241, Calgary Trail NO
Bureau 200
Edmonton (Alb.) T6H 5G8
780 809-2800
1 888 766-5433

Vancouver

505, rue Burrard
Bureau 860
Vancouver (C.-B.) V7X 1M3
778 374-3500
1 800 605-1644

iA Groupe financier contribue au respect et à la protection de l'environnement.

Ce document a été imprimé sur du papier fabriqué à 100 % de fibres postconsommation recyclée.

Par ailleurs, soucieux de réduire à la source sa production d'imprimés, iA Groupe financier offre une version électronique de ce rapport à l'adresse ia.ca, ce qui limite le nombre de rapports imprimés.

Le papier utilisé pour l'impression de ce rapport est à base alcaline ou neutre et a été traité sans chlore élémentaire. Il est produit à partir de biogaz et possède la certification ÉcoLogo.

Le présent rapport annuel a été conçu par les services de l'Actuariat, de la Comptabilité, des Relations avec les investisseurs et des affaires publiques et le Centre d'excellence en marketing numérique et en communications de iA Groupe financier.



Dépôt légal :
mars 2026
ISSN 1711-8883

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

This report is also available in English.



PCF



Réussir maintenant et demain

Pour toute question sur la divulgation des résultats financiers, les conférences et les documents d'information, consultez notre site Internet, à l'adresse ia.ca, section *À propos*, sous *Relations avec les investisseurs*.

Pour toute question sur les produits et services de iA Groupe financier, communiquez avec votre représentant ou consultez les pages 195 et 196 du présent rapport annuel pour connaître le bureau le plus près de chez vous.

Renseignements aux actionnaires

Siège social

iA Groupe financier
1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3

Téléphone : 418 684-5000
Sans frais : 1 800 463-6236
ia.ca

Inscription à la Bourse

Les actions ordinaires de iA Société financière inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto, sous le symbole IAG.

Assemblée annuelle des actionnaires

Le jeudi 7 mai 2026, à 14 heures

Services aux actionnaires, régime de réinvestissement des dividendes et régime d'achat d'actions

Pour toute question sur les relevés d'actions, les dividendes, les changements d'adresse et de propriété, ou toute question connexe, communiquez avec notre agent des transferts :

Services aux investisseurs Computershare inc.
1500, boulevard Robert-Bourassa, 7^e étage
Montréal (Québec) H3A 3S8

Téléphone : 514 982-7555
Sans frais : 1 877 684-5000
ia@computershare.com

Relations avec les investisseurs

Les analystes, les gestionnaires de portefeuilles et tout investisseur qui désirent obtenir de l'information financière doivent communiquer avec notre Service des relations avec les investisseurs et des affaires publiques :

Téléphone : 418 684-5000, poste 105862
Sans frais : 1 800 463-6236, poste 105862
Télécopieur : 418 684-5185
investisseurs@ia.ca